This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

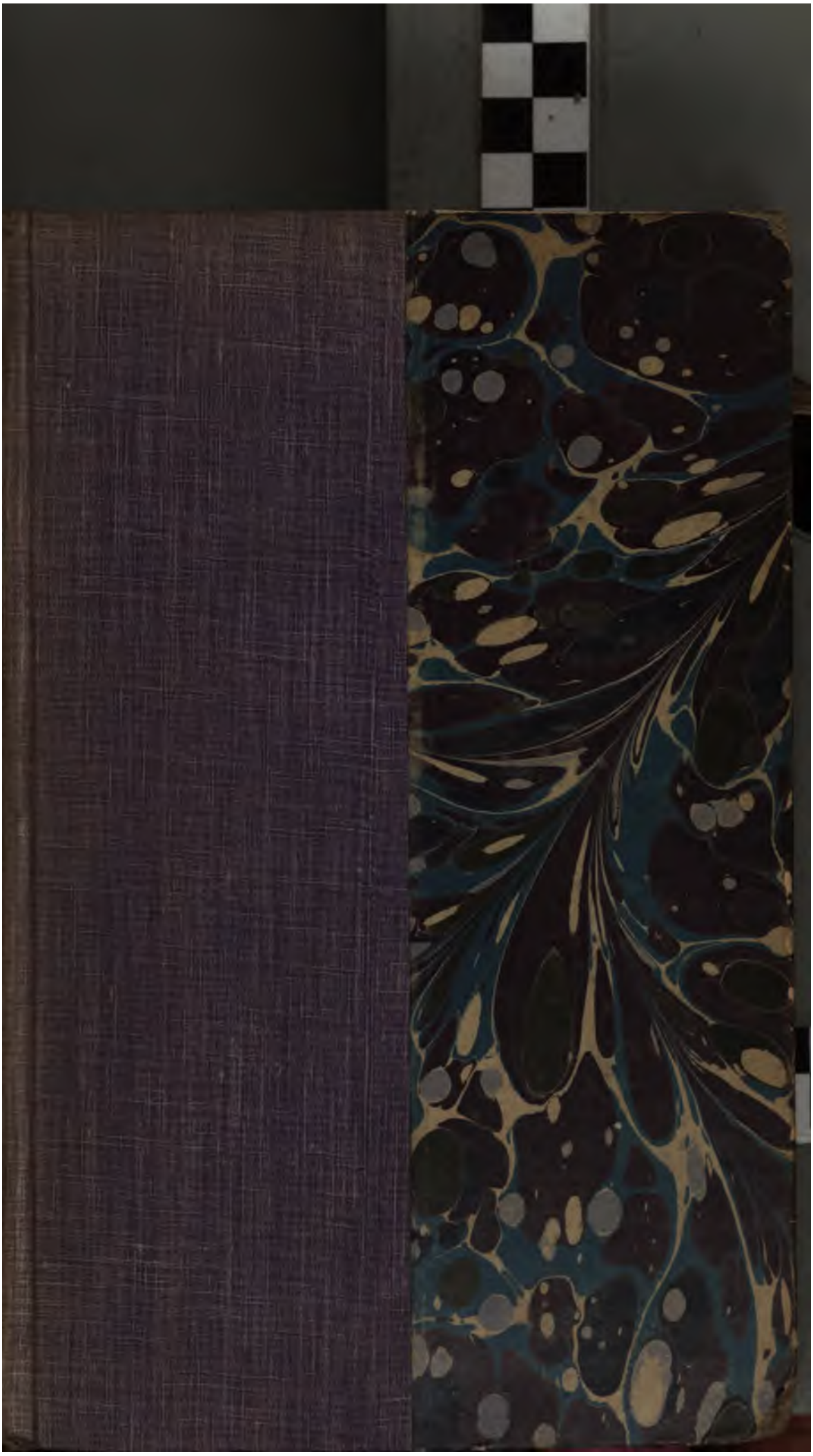

600050679X

BEQUEATHED TO
BODLEY'S LIBRARY
BY
JOHN HODGKIN
F.L.S. — MCMXXX

286 d. 24

RECHERCHES

SUR LES

JEUX D'ESPRIT

LES

SINGULARITÉS

ET LES

BIZARRERIES LITTÉRAIRES

PRINCIPALEMENT EN FRANCE

PAR A. CANEL

membre de la Société des bibliophiles normands, auteur des Essais généalogiques de la Normandie

TOME SECOND

ÉVREUX

PIERRE HUET, LIBRAIRE-ÉDITEUR

Rue Chartraine, 42

1867

RECHERCHES

SUR LES

JEUX D'ESPRIT

RECHERCHES

SUR LES

JEUX D'ESPRIT

RECHERCHES

SUR LES

JEUX D'ESPRIT

LES

SINGULARITÉS

ET LES

BIZARRERIES LITTÉRAIRES

PRINCIPALEMENT EN FRANCE

PAR A. CANEL

Membre de la Société des bibliophiles normands, auteur du Blason populaire de la Normandie

—

TOME SECOND

—

ÉVREUX

DE L'IMPRIMERIE DE AUGUSTE HÉRISSEY

Rue du Meilet, n° 2

1867

D.

BODLEIAN
20 MAY 1931
LIBRARY

RECHERCHES

SUR

LES JEUX D'ESPRIT

LES SINGULARITÉS

ET LES BIZARRERIES LITTÉRAIRES

PRINCIPALEMENT EN FRANCE

—

VERS ÉCHIQUETÉS

Voici un échantillon de la chose :

très		en-		guer-		té	
	un		sur-		qu'un		j'ai
ren-		tra-		pré-		ple	
	par-		la		plo-		me
c'est		gloi-		co-		li-	
	l'en-		qui		dé-		arts
ter-		vaut		ne		boi-	
	que		de		ja-		Si

Pour trouver la pièce de vers cachée dans cet échiquier, il s'agit tout simplement de procéder comme le cavalier du jeu des échecs. Or, on sait que « le cavalier du jeu des échecs fait deux pas, soit à gauche, soit à droite, en avant ou en arrière, mais toujours en se dirigeant d'une case blanche sur une case noire, ou d'une case noire sur une case blanche ».

Pour les initiés, cette courte explication serait suffisante ; pour les profanes, il nous a paru nécessaire d'y ajouter l'échiquier à chiffres qui suit :

[illegible]	38	[illegible]	24	[illegible]	34	[illegible]	26
48	[illegible]	6	[illegible]	44	[illegible]	4	[illegible]
[illegible]	8	[illegible]	46	[illegible]	54	[illegible]	42
22	[illegible]	36	[illegible]	40	[illegible]	32	[illegible]
[illegible]	50	[illegible]	60	[illegible]	56	[illegible]	28
18	[illegible]	12	[illegible]	62	[illegible]	2	[illegible]
[illegible]	10	[illegible]	20	[illegible]	52	[illegible]	64
16	[illegible]	14	[illegible]	30	[illegible]	58	[illegible]

En procédant, d'après le mode indiqué, du chiffre 1 jusqu'au chiffre 64, on lira ceci :

Si j'aime la guerre
Très peu,

C'est que de la terre
L'enjeu

Vaut plus que la gloire, —
Un bruit
Qu'un simple déboire
Détruit.
J'ai pour préférence
Surtout
Liberté, science
Partout,
Travail qui décore
La paix,
Arts qu'on ne déplore
Jamais.

Ce n'est pas toujours dans un échiquier ordinaire, c'est-à-dire dans un échiquier de soixante-quatre cases, que l'on a renfermé les syllabes d'une pièce de vers ; on a également employé, pour le même usage, des échiquiers dont les divisions sont plus multipliées. J'en trouve un exemple dans la *Mode illustrée* (20 et 27 juillet 1863) et je le reproduis :

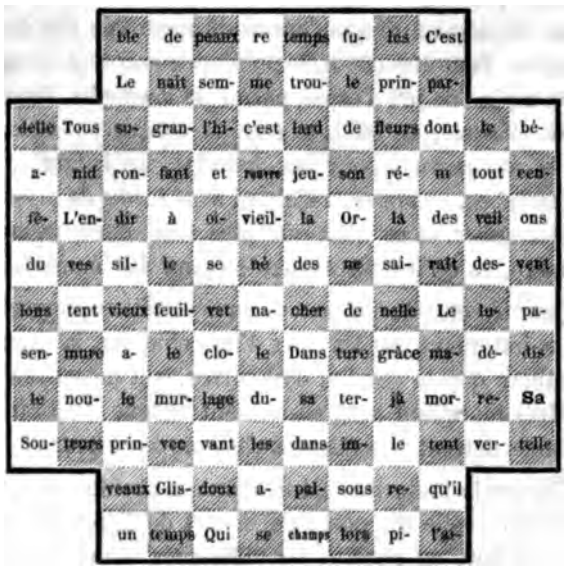

Cherchez et vous y trouverez les vers ci-contre :

Saluons le printemps, c'est la saison des fleurs,
C'est le réveil béni de la jeune nature.
Le vent, tout parfumé de suaves senteurs,
Glisse dans le feuillage avec un doux murmure,
Soulevant le duvet des oisillons nouveaux,
Qui palpitent déjà sous l'aile maternelle;
Dans les champs reverdis descendent les troupeaux;
Le nid du vieux clocher se rouvre à l'hirondelle;
L'enfant semble grandir, et le vieillard renaît.
Tous fêtent le printemps, alors qu'il reparaît,
Orné de sa grâce immortelle.

(Auguste Humbert.)

Dans le recueil auquel cette pièce est empruntée, je la trouve qualifiée *le saut du cavalier*; c'est vraisemblament le même titre que j'aurais dû mettre en tête de ce chapitre. Peut-être eût-il été préférable encore de classer cette espèce de jeu d'esprit parmi les *devinades*. Dans la *Mode illustrée*, en effet, le saut du cavalier, — comme on le voit partout pour les charades, les énigmes, les logogriphes, — apparaît d'abord sous forme de mystère à débrouiller, et ce n'est que plus loin, dans un autre numéro, — qu'il revient en scène pour être élucidé.

Quant à cette élucidation, elle a lieu, soit au moyen de traits indiquant, sur les cases d'un échiquier, la marche régulière que le cavalier doit suivre, soit au moyen de chiffres marquant progressivement chaque case où les syllabes doivent être relevées chacune à son tour.

Une seule indication est fournie sur l'échiquier à débrouiller : celle du point de départ de l'opération, et cela se fait, au besoin, de différentes manières; par exemple, dans un échiquier manuscrit, on souligne la première syllabe à prendre, comme dans un échiquier

imprimé, on la donne en caractères italiques ou majuscules.

Je crois les vers échiquetés d'invention toute moderne. Si je suis bien renseigné, c'est la ***Mode illustrée*** qui les aurait produits au grand jour, vers le commencement de 1860.

Déjà, au reste, on avait morcelé des phrases dans les compartiments d'un tableau subdivisé en cases.

En voici un exemple :

s'applique	être vertueux	toujours	considéré	aime	la vertu
manque	sa parole	de tous	méprisé	respecte	la bonne foi
parvient	tromper	un jour	délaissé	déteste	le trompeur
		sans cesse	adulé	encense	le pouvoir
	tout propos		peu cru	se méfie	d'un menteur
Celui qui	a	sera	bien	car on	partout

C'est vers 1825 que l'on faisait circuler cette combinaison, notamment dans les maisons d'éducation, et, pour lui donner quelque prestige, on disait qu'elle avait été trouvée à Persépolis, gravée en forme de table et en caractères arabes, et l'on ajoutait qu'elle avait été traduite en français avec les mêmes dispositions que dans l'original. Vraisemblablement dans l'intention de justifier l'origine supposée, les mots de plusieurs cases avaient été déclarés illisibles et des points les y avaient remplacés.

Il y a cinq maximes à tirer de cette pièce. Elles sont fournies par les mots de la sixième ligne de cases, régulièrement alternés avec ceux de chacune des cinq autres. Il suffira, pour rendre cette courte explication complétement intelligible, de refaire ici le texte de la première sentence, morcelé dans les cases du bas et du haut de la table :

« Celui qui — s'applique — à — être vertueux — sera — toujours — bien — considéré, — car on — aime — partout — la vertu... »

On ne s'étonnera guère qu'un genre de combinaison aussi peu compliqué n'ait pas fait une bien brillante fortune parmi les amateurs.

ÉCHOS

Les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* avaient dit : « L'écho est un jeu, ou une certaine sorte de poésie, dont les derniers mots, ou les dernières syllabes, ont un sens qui répond à la demande qui est contenue dans les vers...; » mais cette définition ne convenant pas à tous les petits poëmes que l'on désigne habituellement par ce nom, G. Peignot lui a substitué la suivante : « Pièce de poésie dans laquelle le dernier mot ou la dernière syllabe de chaque vers se répète et forme un sens avec le vers entier. »

Pasquier prétend que les anciens ne connaissaient point les *échos*, et il mentionne comme le premier écho en vers celui qui se voit dans les *Sylves* de Jean Second ; mais il se trompe.

Martial (épigr. 86 du livre II), par ces mots : *Nusquam græcula quod recantat echo*, donne à entendre que, de son temps, il y avait des échos latins. Il se moque, dans cette épigramme, de ces sortes de jeux, et dit qu'on ne trouvera rien de tel dans ses poésies. Pour ce qui concerne les Grecs, on peut voir dans l'*Anthologie* de Planude, un écho du vieux poëte Gauradas, ainsi que l'épigramme de Léonidas.

En versifiant la métamorphose de la nymphe Écho,

Ovide s'était trouvé naturellement conduit par son sujet à imiter la voix qui ne peut que *redoubler les derniers sons et répéter les paroles déjà entendues* (1). C'est plus particulièrement cette imitation qui a inspiré les modernes, lorsque la fantaisie leur est venue d'ajouter les *échos* aux autres singularités littéraires devenues à la mode. A ce titre, il convient peut-être de rapprocher le modèle antique des copies qu'on s'évertua à en faire quelques siècles plus tard. Je transcris donc ici les deux passages du troisième livre des *Métamorphoses*, où la voix d'Écho répond à celle de Narcisse :

Forte puer, comitum seductus ab agmine fido,
Dixerat, *ecquis adest?* et, *adest*, responderat Echo.
Hic stupet; utque aciem partes dimisit in omnes,
Voce, veni, clamat magnâ : vocat illa vocantem.
Respicit : et nullo rursus veniente, quid, inquit,
Me fugis? et totidem, quot dixit, verba recepit.
Perstat; et, alternæ deceptus imagine vocis,
Huc coeamus, ait : nullique libentius unquam
Responsura sono, *coeamus*, rettulit Echo :
Et verbis favet ipsa suis; egressaque silvis
Ibat, ut injiceret sperato brachia collo.
Ille fugit; fugiensque, Manus complexibus aufer;
Ante, ait, emoriar, quam *sit tibi copia nostri*.
Rettulit illa nihil, nisi, *sit tibi copia nostri*.....

..... Quotiesque puer miserabilis, *Eheu!*
Dixerat; hæc resonis iterabat vocibus, *Eheu!*
Quumque suos manibus percusserat ille lacertos,

(1) Tamen hæc in fine loquendi
Ingeminat voces, auditaque verba reportat.
(OVIDE.)

Hæc quoque raddebat sonitum plangoris eumdem.
Ultima vox solitam fuit hæc spectantis in undam :
Heu frustra dilecte puer ! totidem que remisit
Verba locus ; dictoque *Vale*, *Vale* inquit et Echo.....

L'écho d'Ovide était comme une nécessité de son sujet. Avec la brièveté, c'est ce qui contribue à lui assurer tout avantage sur les échos plus modernes, enfants du caprice et de la fantaisie.

Nos pères ne se sont pas contentés de composer des pièces de ce genre en français ; ils en ont fait aussi en latin. Des trois que nous a laissées Étienne Pasquier, je cite d'abord la suivante, dans laquelle il interroge et fait répondre la nymphe Écho sur son amour pour Narcisse :

Te fugit, ingratum sequeris miserabilis Echo :
Quis furor ? *Uror*, ait : Quis tibi clamor ?.... *Amor*.
Quid si conveniam Narcissum inter nemora ?... *Ora*.
Auxilio ne tibi me fore reris ?..... *Eris*.
Obsequar, atque viam celerabo quàm subitò.... *Ito*.
Quæ te res torquent plus in amore ?..... *Moræ*.
Utere consilio, si te fugit, huncce fuge..... *Euge*.
Non facis ? O quam te spes vaga fallit !..... *Alit*.
Is cum te fugiat, fugienti, quæ, rogo, spes ?... *Pes*.
Ergo ne non ullo tempore stabit ?..... *Abit*.
Nulla igitur cum spes tibi quid succurret amens ? *Mens*.
Jam satis, hâc ego te desero valle..... *Vale*.

Je cite également cet autre écho du même auteur, inspiré par de méchants vers qu'on lui avait adressés. Il a au moins le mérite d'être fort court :

Dum loculos, *oculos*, toties in carmine versas,
Omnibus ecce refert Echo tua carmina, *culos*.

Si nous venons aux échos écrits en français, nous trouvons tout d'abord à citer le suivant, de Joachim du Bellay (1), et que l'on a signalé comme pièce d'*une naïveté charmante*; c'est un dialogue entre un amant qui interroge l'écho et celui-ci qui lui répond :

Piteuse Echo, qui erres en ces bois,
Responds au son de ma dolente voix.
Dont ay-je pu ce grand mal concevoir,
Qui m'oste ainsi de raison le devoir?..... *De voir.*
Qui est l'auteur de ces maux advenus?.... *Venus.*
Comment en sont tous mes sens devenus?.. *Nus.*
Qu'estois-je avant qu'entrer en ce passage?. *Sage.*
Et maintenant que sens-je en mon courage? *Rage.*
Qu'est-ce qu'aimer et s'en plaindre souvent? *Vent.*
Qui suis-je donc lorsque mon cœur en fend? *Enfant.*
Qui est la fin de prison si obscure?..... *Cure.*
Dis-moi quelle est celle pour qui j'endure?. *Dure.*
Sent-elle bien la douleur qui me poingt?.. *Point.*
O que cela me vient bien mal a point!
Me faut-il donc, ô débile entreprise!
Lascher ma proye avant que l'avoir prise?
Si faut-il mieux avoir cœur moins hautain,
Qu'ainsi languir sous espoir incertain.

Étienne Pasquier, dont nous venons de voir deux échos latins, a voulu s'essayer aussi à faire un écho français. « Voilà, dit-il dans ses *Recherches de la France*, une pièce qui n'est pas à négliger, sur laquelle je voulus renvier de cet épigramme (l'écho de J. du Bellay),

(1) Dans ses lettres (la XIIe du liv. III), Étienne Pasquier attribue à Joachim du Bellay le premier écho qui ait été composé en français, et à Jean Second le premier rédigé en latin.

aux gayetez, qui furent imprimées sur ma main en l'an 1583 (1) » :

Pendant que seul dans ce bois je me plains,
Dy moy, Echo, qui célèbre mes mains!..... *Maints.*
Y a-t-il point quelque autre gentille âme,
Qui à louer les autres mains enflamme?..... *Ame.*
Si, moy vivant, de mon los je jouy,
Ai-je subjet d'en estre resjouy?..... .. *Ouy.*
Et si ma main est jusqu'au ciel ravie,
Que me vaudra ce bruit contre l'envie?..... *Vie.*
N'y aura-t-il nul homme de renom,
Qui en cecy soit jaloux de mon nom?..... *Non.*
Mais si quelqu'un mal appris en veut rire,
Que produira dans mes os ce mesdire?..... *Ire.*
Contre ce sot, contre ce mal appris,
Ne rongeray-je en moy que des despits?..... *Pis.*
O sot honneur d'une main mal bastie!
Quelle humeur donc vainement me manie?... *Manie.*
Las! pour le moins, Écho, si tu peux rien,
Fay que les bons de mes mains parlent bien... *Bien!*
Si tu le fais, rien plus je ne demande,
Or sus adieu, va, je me recommande..... *Commande.*

« Ces deux suivans, dit Étienne Tabourot, ne sont indignes d'estre rapportez, encore que je les ai pesché en la fontaine ennemie de l'olive sacrée :

Respons, Écho, et bien que tu sois femme,
Dy vérité : qui fait mordre la femme?
Qui est la chose au monde plus infâme?
Qui plus engendre à l'homme de diffame?
Qui plustost l'homme et maison riche affame?
Qui frippe biens, agraffe corps, griffe ame? } *Femme.*

(1) La *Main de Pasquier* est un recueil de vers en l'honneur de cet homme célèbre.

« Afin que les femmes ne se mettent en cholère, pour faire ma paix, je leur baille ce contre-poison :

Respons, Écho, et bien que tu sois femme,
Qui plus accroist et décore la femme?
Qui plus horreur a de ce qu'est infâme?
Qui plus craint Dieu et abhorre blafeme?
Qui mieux nourrit ce que faiblesse affame?
Malheureux donc est celui qui diffame } *Femme.*

Sonnet en écho tiré du poëme de Simon Poncet : *les Regrets de la France* (1589, in-8°) :

Nymphe, l'âme des bois et la fille de l'air,
Qui, navrée autrefois de la flèche cruelle
D'amour, ainsi que moi, d'une triste querelle
Respon, quand je te vien mes travaux décéler.
Ore que je te veux sur la France appeller,
Respon, nymphe, et di moi, malheureuse n'est-elle? *Telle.*
Las! Qu'estoit-elle avant qu'elle eust esté rebelle?.. *Belle.*
Et son los où est-il, dont l'on n'oit plus parler?.... *Par l'air.*
O terrible destin! ô dieux pleins de vengeance,
Qui plus dessous les cieux endure de souffrance!.. *France.*
Ne verra-t-elle plus sa gloire et son renom?..... *Non.*
Hé! quel fut le moteur d'un si piteux orage?..... *Rage.*
O fureur des François... Vraiment fureur et rage,
Qui la perte de vous recherchez pour guerdon!

L'écho est mis deux fois en scène dans une pièce recherchée des bibliophiles et intitulée : *l'Archi-Sot, écho satyrique*, (1605, in-4°) ;

Dans son invocation, l'auteur dit :

A qui m'adresserai-je, ô dieux! je vous supplie?.....
Et qui voudra, de vous, ayder à mon envie,

Et m'oster maintenant d'un si fascheux esmoy ?
Écho : — Moi.

Quelle voix favorable offre à m'oster de peine
Et me rendre sçavant de cela que je veux ?
Les déesses qui sont dedans cette fontaine (1),
Ou bien les Innocents favorisent mes vœux.
Écho : — Eux.....

Je me ry, belle nymphe, et répare mon crime.
J'ay tort, je le sçay bien, j'ay prophané ton nom ;
Mais je l'auray vraiment désormais en estime,
Regarde si tu veux que je m'en aille ou non.
Écho : — Non.

Plus loin, l'écho reparaît :

Echo, n'est-il pas vrai, je sais bien qu'aujourd'huy
L'on doit compter le bien dont il a trop jouy..... *Oui.*
Mauvais signe, pourtant, dont on ne doit attendre
Que ce qui le fera sous son vice respendre..... *Pendre.*
O grand Dieu ! tu le juge, et d'où provient cecy ?
Cela ne se doit pas exécuter ainsi..... *Si.*
Comment ! cela se doit ? O pauvre misérable !
Où t'annoncera-t-on ta peine espouvantable !..... *En table...*

Puis neuf autres *échos*, de la même force, complètent cette nouvelle série de demandes et de réponses.

Il y a un poëme *spirituel et chrétien* qui a conquis, dans le monde, un certain renom de ridicule : c'est celui de *la Magdeleine au désert de la Sainte-Baume, en*

(1) La fontaine des Innocents à Paris et ses nymphes sculptées par Jean Goujon.

Provence, par le P. Pierre de Saint-Louis (Lyon, 1668, in-12). On y trouve le très-long *Écho*, que voici :

Quand elle finissoit sa harangue plaintive,
Une écho s'éveillant la rendoit attentive
Au bruit sourd de sa voix que cet antre faisoit,
Comme voulant répondre à ce qu'elle disoit.
Souvent lorsqu'elle estoit sur le seuil de la porte,
Elle l'interrogeoit à peu près de la sorte,
Pour l'obliger ainsi par le résonnement
A satisfaire en tout à son raisonnement :
« Écho, fille modeste et l'âme de ma loge,
Qui ne dis jamais mot, si l'on ne t'interroge,
Solitaire Sybille, ou voix du Paradis,
Qui réfléchis si bien sur tout ce que tu dis,
Et parles d'autant plus qu'on veut te faire taire,
De mes tristes discours témoin auriculaire,
Encor bien que jamais tu ne parles qu'en l'air,
Il est bon toutefois de te faire parler,
Puisque tu sais, entends et parles tous langages :
Que fuyent les oiseaux, volans dans ces bocages ?.. *Cages.*
Voilà bien répondu pour la première fois;
Mais que fuyois-je, moi, de Dieu, quand je l'avois ?. *La Voix.*
Aussi je la perdis, en sortant de mon centre.
Que dit-elle à mon cœur au bord de ce vieux antre ? *Entre.*
Eh bien ! j'y veux entrer, pour y vivre et mourir.
Qu'à voulu faire un Dieu, pour me tôt secourir ?... *Courir.*
Qui le faisoit courir après une coureuse
Et que sera pour lui mon âme douleureuse ?..... *L'heureuse.*
Je reconnois déjà qu'il faut bien t'aboucher.
Quel me doit estre ici maintenant ce rocher ?..... *Cher.*
Je le chéris aussi comme ma solitude.
Qui me soulagera dans mon inquiétude ?..... *Etude.*
C'est la meilleure part qu'on ne peut me ravir. .
Mais à quoi mon esprit se doit-il asservir..... *A servir.*

Ayant suivi le monde et son feu d'artifice,
Qu'ai-je pu bien gagner en courant dans ma lice?.. *Malice.*
Après de si grands maux, ès lieux plus évidents,
Quels furent donc mes yeux à ceux des regardants? *Ardents.*
Après tout mon désordre et ma cajollerie,
Comment pour ces malheurs doit paroître Marie?.. *Marrie.*
Je la serai toujours à mes propres despens.
Répandrai-je des pleurs, puisque je m'en repens?.. *Répands.*
J'en répands tous les jours et ne fais autre chose.
Que deviendra l'épine, enfin si je l'arrose..... *La rose.*
Qui ressentit le feu que j'avais excité
Et me vit obstinée à ma perversité?..... *Cité.*
Courant au grand galop dans la lice mondaine,
De qui suivoit les pas autrefois Magdeleine!..... *D'hélène.*
Que faisois-je pour lors, estant sur le tapis,
Quand mes bons sentiments furent tous assoupis?.. *Pis.*
Hélas! Qu'estois-je encor, follement amoureuse,
Des plus galants habits si vaine, curieuse?..... *Rieuse.*
C'est donc avec sujet que je verse des pleurs;
Mais comment me venger de mes belles humeurs?.. *Meurs.*
Que fais-je pour guérir mes superbes enfleures,
Si de mes yeux coulans j'en fais deux chantepleures? *Pleures.*
Comment réparerai-je un si grand mal commis,
Avec tout ce beau temps qu'à m'ajuster je mis?.... *Gémis.*
Estant morte au désert, après longtemps de peine,
Que me fera l'époux dans la cour souveraine?..... *Reine.*
Je veux donc estre ici tout autre que devant;
Car que donne le monde aux siens le plus souvent? *Vent.*
Que fait, sans la vertu, la plus haute noblesse,
Aussi bien que la femme avecque sa faiblesse?.... *Blesse* (1).
Ton discours véritable est bien digne de foy.
Qui me consolera, dans ce lieu, dy-le moy?..... *Moy.*
Si mon Sauveur m'entend, mon espérance est bonne.
Lui donnerai-je tout, afin qu'il me pardonne?..... *Donne.*

(1) Vieux mot qui signifie *blessure.*

Parle donc, belle voix; dy, sans me rien cacher :
Que dois-je vaincre icy, sans jamais relâcher?..... *La chair.*
Que fait pour lors l'esprit, quand on n'en tient pas compte,
Qu'on la tient toujours bas et que l'on la surmonte? *Monte.*
Mes membres, pour cela, sont par terre tout nuds.
Qui fut cause des maux qui me sont survenus?.... *Vénus.*
J'en ai, pour ce sujet, éteint toute la flamme.
Que je sache de toi ce que blesse sa lame?..... *L'âme.*
Suivant son estendart, enseigne ou gonfanon,
Eussé-je conservé la gloire de mon nom?..... *Non.*
Malheureux donc celui que retient sa cordelle.
Que faut-il dire, après, d'une telle infidelle?..... *Fi d'elle!*
Aussi bien les douceurs ne me sont plus que fiel.
Qui doit me faire voir mon bien essentiel?..... *Ciel.*
Du temps que je vivois au fond du précipice,
Qui me cachoit le ciel, sans que mon œil le visse?. *Vice.*
Demeurant dans le siècle, et suivant ses appas,
Eussé-je eu les vertus que tant d'autres n'ont pas?. *Non pas.*
Hélas! Qu'ai-je perdu dans mon libertinage,
Estant si déréglée, effrontée et volage?..... *L'âge.*
Qu'ai-je encore perdu, dès l'âge de vingt ans,
Ne pensant qu'à jouir de mes vains passe-temps?... *Ce temps.*
Que m'ont encore esté, comme la fleur qui passe,
Tous les mortels plaisirs, avec cette disgrâce?..... *Grâce.*
Qui tenoit en prison mon esprit attaché?
Où fut-il si longtemps, pour voler, empesché?..... *En péché.*
Qui péchant le premier, par un cas fort étrange,
Tomba du plus haut ciel avecque sa phalange?..... *Ange.*
Le second fut-il pas glouton à notre dam,
Ayant ainsi péché qu'a l'homme pour Adam?..... *A dam.*
Qui, dans ce paradis, qui de Dieu seul relève,
Rend cet homme célèbre et fait qu'il se soulève?... *Eve.*
Sans ce fruit dérobé par ces premiers mortels,
Eussions nous tous esté, comme on dit, immortels? *Tels.*
Pour conserver son corps et pour sauver son âme,
Qui nuisit plus à l'homme et le rendit infâme?.... *Femme.*

Il ne se perdit donc que pour la trop aimer.
Quel lui fut-il, ce fruit, qu'il voulut entamer?.... *Amer.*
Aussi, depuis longtemps, Dieu tonne et le ciel gronde.
Qui fut pour ce forfait devant ses yeux immonde?.. *Monde.*
L'homme est ce petit monde, aussi laid qu'il fut beau.
Qui pourra nétoyer un si sale tableau?..... *L'eau.*
Mais quelle eau faudra-t-il pour lui rendre ses charmes,
Après avoir rempli tout le monde d'alarmes?..... *Larmes.*
Mais non pas d'un esprit hypocrite et trompeur.
Que lui faut-il donner avec cette liqueur?..... *Cœur.*
Je me laverai donc dans l'eau de repentance.
Que faut-il ajouter à cette circonstance?..... *Constance.*
Qu'est-ce qui me fera toujours persévérer?
Que dois-je faire encor pour mieux tout endurer?.. *Durer.*
Durant jusqu'à la mort, et dans cette souffrance,
Quel bonheur, par après, et quelle récompense?... *Pense!*
Après avoir vécu dans ces austères lieux,
Quels en pourrai-je avoir de plus délicieux?..... *Cieux.*
Dy moy quelle doit estre, un jour, dans l'Empirée,
La place que j'aurai sur la voûte azurée?..... *Assurée.*
Renonçant aux plaisirs dont mon corps a jouy,
Mon esprit sera-t-il, en ce lieu, resjouy?..... *Ouy.*
Agréable nouvelle! Excellente redite!
Que fait enfin du ciel l'âme qui le mérite?..... *Hérite.*
Glorieux héritage! Aussi doux que charmant!
Déclare ce que fait le monde à son amant?..... *Ment.*
Me répondras tu bien, si je te le demande,
Te pressant de rechef par une autre demande?.... *Demande.*
Dy-moy, doncques, Écho, serai-je ici longtemps?
(Escoutez-moy, rochers, et toy, mon antre, entends!) *Trente ans.*
Trente ans! Si Dieu le veut, je le veux, qu'il gouverne.
Que me fait éviter cette sombre caverne?..... *Averne.*
Hôtesse des rochers, qui me reponds ainsi,
Voudrois-tu de rechef me répondre à ceci?..... *Si!*
Après ces questions de ma bonne fortune,
Combien t'en faire encor pour ne t'estre importune? *Une.*

Fay-moy savoir enfin, si, de ce triste lieu,
Je pourrai quelque jour aller tout droit à Dieu ?.... *A dieu.*

Un écho beaucoup plus moderne commence ainsi :

Écho, que ma voix te réveille;
Réponds à mes chants inédits. —
Dis.
Ta complaisance m'émerveille;
Que te chanterai-je surtout ? —
Tout.
Oui; mais tout n'est pas bon à dire, etc... (1).

Voilà les véritables échos, et, pour notre part, nous ne croyons pas qu'il faille donner le même nom aux pièces qui ne sont pas sous forme d'interrogation et *dans lesquelles le dernier mot ou la dernière syllabe de chaque vers se répète et forme un sens avec le vers entier.* Toutefois, comme cet autre mode de poésie, mélange de vers de différentes grandeurs et de vers monosyllabiques, a été rattaché aux échos et a provoqué même une définition nouvelle, nous croyons devoir en rapporter quelques exemples :

SUR LA PRISE DE VALENCIENNES

Toujours au milieu du salpêtre ..... *être,*
Percer partout comme un éclair..... *l'air,*

(1) Voici deux indications bibliographiques au sujet des échos : 1° *Le Pasquil de la cour composé nouvellement par maistre Pierre de Cognieres resuscite... : plus un Écho sur la vie... de l'Antechrist* (Paris, 1561, pet. in-8°); — 2° *Cantique spirituel et consolatif de Mr le prince de Condé, avec l'Écho sur l'adieu du cardinal de Lorraine...* (Reims, 1561, pet. in-8°).

Ne se plaire qu'où la trompette..... *Petite*,
De bon œil les soldats qui font bien leur devoir..... *Voir*,
Rencontrer toujours la fortune..... *Une*,
Porter un faix de soins dont on verrait Atlas..... *Las*,
Et trouver des vertus même dans les rebelles..... *Belles*,
C'est ternir les héros passés..... *Assez*,
Et servir aux futurs d'exemple..... *Ample*.
Que par ce conquérant vous serez embellis..... *Lys !*
Son nom quoiqu'éclatant, bien moins que sa personne *Sonne*;
Chacun prendra de lui, charmé de ses exploits,..... *Lois*.
Quiconque à les louer employer vers ou prose..... *Ose*,
Ignore qu'on y voit les plus brillans esprits..... *Pris*.

PÉLISSON.

A L'OCCASION DE LA VICTOIRE DE MARSAILLE (1693)

Le bruit de ta grandeur, dont n'approche personne.. *Sonne*.
On sait le triste état où sont tes ennemis..... *Mis*.
Voudroient-ils s'élever, bien qu'ils soient terrassés... *Assez ?*
Ils connoitront toujours la victoire immortelle..... *Telle*.
Superbes alliés, vous suivrez les exemples..... *Amples*
Alger et des Génois implorant d'un pardon..... *Don*.
En vain toute l'Europe oppose ses efforts..... *Forts* :
Bataillons sont forcés et villes entreprises..... *Prises*.
Oh ! que par tant d'exploits vous serez embellis..... *Lys !*
Votre gloire en tous lieux du combat de Marsaille.... *Aille*,
Pendant la Ligue entière après mille combats..... *Bas !*
Belge, tu marcheras pareille à la Savoye..... *Voye* :
On te voit tout tremblant sous un tel souverain,..... *Rhin* :
Nous te verrons aussi sous un roi si célèbre,..... *Ebre*.

A LOUIS XIV

Nos yeux par ton éclat sont si forts éblouis,..... *Louis*,
Que lorsque ton canon qui tout le monde étonne,..... *Tonne*,

D'un si profond respect nous nous sentons épris,..... *Pris,*
Que ton seul nom partout, ton bras et ta personne.... *Sonne.*

Aimez-vous les *échos?* on en a mis partout.....

Dans l'*Astrée*, il s'en trouve que l'on a qualifiés *assez ingénieux*. Il y en a bien ailleurs encore ; mais il suffit de dire qu'il s'en est niché jusque dans les épitaphes. Le livre des *Bigarrures* cite par exemple une pièce « qui est un épitaphe sur la mort d'un sçavant advocat de Bourgogne, nommé Guillaume Tabourot. » C'est la veuve qui s'y entretient avec Écho.

Je ne m'arrêterai aux échos en prose que pour en citer deux : un vray et un faux. Voyez, dans les œuvres d'Érasme, le dialogue grec et latin, intitulé *Juvenis et Echo* :

Juvenis. Cupio paucis te consulere, si vacat.
Echo. Vacat.
Juvenis. Et si venio tibi gratus juvenis.
Echo. Venis.
Juvenis. Sed potesne mihi et de futuris dicere verum, Echo?
Echo. Εχω..., etc.

Voyez encore, dans le livre célèbre de Rabelais, le chapitre où *Panurge se conseille à Pantagruel pour sçavoir s'il se doibt marier :*

« Si vous congnoissiez, dit Panurge, que mon meilleur feust tel que je suys demourer, sans entreprendre cas de nouvelleté, j'aimerois ne me marier *point*. — *Point* donc ne vous mariez, respondit Pantagruel. — Mais..., dit Panurge, l'homme seul n'a jamais tel soulas qu'on

veoid entre gens *mariés*. — *Mariez*-vous donc, de par Dieu, respondit Pantagruel. — Mais si, dit Panurge, ma femme me faisoit cocqu... ; c'est un point qui trop me *poinct*. — *Point* donc ne vous mariez... », etc.

Par addition, ou, si l'on veut, à titre de digression, je terminerai ce chapitre, en rappelant un petit recueil (10 pages in-4°) de pièces offertes, en 1733, par J.-B. Schiffer à J.-A.-F. Werbrouck, récemment nommé évêque de Ruremonde. Sans compter les anagrammes et les chronogrammes, que l'auteur n'y a pas épargnés, M. Chalon y signale « une pièce en écho assez remarquable. » Le titre de la plaquette lui-même, assez curieux dans son ensemble, peut d'ailleurs, par des échos qui n'en sont pas en réalité, se rattacher directement au sujet qui nous occupe ; je le transcris :

Vox læta acclamans, amans : *ac devota* vota. *Illustriss..... domino J.-A.-F. Werbrouck... decimo Ruræmundanorum episcopo..... Ita hoc anno seculi decimi octavi quadragesimo tertio ac vigesima nona septembris Ipris peruncto. Hic meritissimo ac perenni observantia colendissimo præambulum.*

nuper quærebam, quis erit, quoque quando petebam
  præsul ? narrabat fama, metrumque dabat :
hoC noster LVCens apparet epIsCopVs anno ;
  nomina quærenti, respondet voce sequenti :
IosephVs anseLMVs franCIsCVs werbroVCk.
  nomina quæ dederat carmen et annus erat.
ideo vivat ! geldria canat ac te deum laudamus
  VIrtVs eXaLtat Ioseph werbroVCk aD InfVLaM.
hunc ita plaudo, *laudo*, clamore, *amore*, *more*, *ore*, *re*.

D'un si profond respect nous nous sentons épris,..... *Pris,*
Que ton seul nom partout, ton bras et ta personne.... *Sonne.*

Aimez-vous les *échos?* on en a mis partout.....

Dans l'*Astrée*, il s'en trouve que l'on a qualifiés *assez ingénieux*. Il y en a bien ailleurs encore ; mais il suffit de dire qu'il s'en est niché jusque dans les épitaphes. Le livre des *Bigarrures* cite par exemple une pièce « qui est un épitaphe sur la mort d'un sçavant advocat de Bourgogne, nommé Guillaume Tabourot. » C'est la veuve qui s'y entretient avec Écho.

Je ne m'arrêterai aux échos en prose que pour en citer deux : un vray et un faux. Voyez, dans les œuvres d'Érasme, le dialogue grec et latin, intitulé *Juvenis et Echo* :

Juvenis. Cupio paucis te consulere, si vacat.
Echo. Vacat.
Juvenis. Et si venio tibi gratus juvenis.
Echo. Venis.
Juvenis. Sed potesne mihi et de futuris dicere verum, Echo?
Echo. Εχω..., etc.

Voyez encore, dans le livre célèbre de Rabelais, le chapitre où *Panurge se conseille à Pantagruel pour sçavoir s'il se doibt marier :*

« Si vous congnoissiez, dit Panurge, que mon meilleur feust tel que je suys demourer, sans entreprendre cas de nouvelleté, j'aimerois ne me marier *point*. — *Point* donc ne vous mariez, respondit Pantagruel. — Mais..., dit Panurge, l'homme seul n'a jamais tel soulas qu'on

veoid entre gens *mariés*. — *Mariez*-vous donc, de par Dieu, respondit Pantagruel. — Mais si, dit Panurge, ma femme me faisoit cocqu... ; c'est un point qui trop me *poinct*. — *Point* donc ne vous mariez... », etc.

Par addition, ou, si l'on veut, à titre de digression, je terminerai ce chapitre, en rappelant un petit recueil (10 pages in-4°) de pièces offertes, en 1733, par J.-B. Schiffer à J.-A.-F. Werbrouck, récemment nommé évêque de Ruremonde. Sans compter les anagrammes et les chronogrammes, que l'auteur n'y a pas épargnés, M. Chalon y signale « une pièce en écho assez remarquable. » Le titre de la plaquette lui-même, assez curieux dans son ensemble, peut d'ailleurs, par des échos qui n'en sont pas en réalité, se rattacher directement au sujet qui nous occupe ; je le transcris :

Vox læta acclamans, amans : *ac devota* vota. *Illustriss..... domino J.-A.-F. Werbrouck... decimo Ruræmundanorum episcopo..... Ita hoc anno seculi decimi octavi quadragesimo tertio ac vigesima nona septembris Ipris peruncto. Hic meritissimo ac perenni observantia colendissimo præambulum.*

nuper quærebam, quis erit, quoque quando petebam
  præsul ? narrabat fama, metrumque dabat :
hoC noster LVCens apparet epIsCopVs anno ;
  nomina quærenti, respondet voce sequenti :
IosephVs anseLMVs franCIsCVs werbroVCk.
  nomina quæ dederat carmen et annus erat.
ideo vivat ! geldria canat ac te deum laudamus
  VIrtVs eXaLtat Ioseph werbroVCk aD InfVLaM.
hunc ita plaudo, *laudo*, clamore, *amore*, *more*, *ore*, *re*.

D'un si profond respect nous nous sentons épris,..... *Pris,*
Que ton seul nom partout, ton bras et ta personne.... *Sonne.*

Aimez-vous les *échos?* on en a mis partout.....

Dans l'*Astrée*, il s'en trouve que l'on a qualifiés *assez ingénieux*. Il y en a bien ailleurs encore ; mais il suffit de dire qu'il s'en est niché jusque dans les épitaphes. Le livre des *Bigarrures* cite par exemple une pièce « qui est un épitaphe sur la mort d'un sçavant advocat de Bourgogne, nommé Guillaume Tabourot. » C'est la veuve qui s'y entretient avec Écho.

Je ne m'arrêterai aux échos en prose que pour en citer deux : un vray et un faux. Voyez, dans les œuvres d'Érasme, le dialogue grec et latin, intitulé *Juvenis et Echo* :

Juvenis. Cupio paucis te consulere, si vacat.
Echo. Vacat.
Juvenis. Et si venio tibi gratus juvenis.
Echo. Venis.
Juvenis. Sed potesne mihi et de futuris dicere verum, Echo?
Echo. Εχω..., etc.

Voyez encore, dans le livre célèbre de Rabelais, le chapitre où *Panurge se conseille à Pantagruel pour sçavoir s'il se doibt marier :*

« Si vous congnoissiez, dit Panurge, que mon meilleur feust tel que je suys demourer, sans entreprendre cas de nouvelleté, j'aimerois ne me marier *point*. — *Point* donc ne vous mariez, respondit Pantagruel. — Mais..., dit Panurge, l'homme seul n'a jamais tel soulas qu'on

veoid entre gens *mariés*. — *Mariez*-vous donc, de par Dieu, respondit Pantagruel. — Mais si, dit Panurge, ma femme me faisoit cocqu... ; c'est un point qui trop me *poinct*. — *Point* donc ne vous mariez... », etc.

Par addition, ou, si l'on veut, à titre de digression, je terminerai ce chapitre, en rappelant un petit recueil (10 pages in-4°) de pièces offertes, en 1733, par J.-B. Schiffer à J.-A.-F. Werbrouck, récemment nommé évêque de Ruremonde. Sans compter les anagrammes et les chronogrammes, que l'auteur n'y a pas épargnés, M. Chalon y signale « une pièce en écho assez remarquable. » Le titre de la plaquette lui-même, assez curieux dans son ensemble, peut d'ailleurs, par des échos qui n'en sont pas en réalité, se rattacher directement au sujet qui nous occupe ; je le transcris :

Vox læta acclamans, amans : *ac devota* vota. *Illustriss..... domino J.-A.-F. Werbrouck... decimo Ruræmundanorum episcopo..... Ita hoc anno seculi decimi octavi quadragesimo tertio ac vigesima nona septembris Ipris peruncto. Hic meritissimo ac perenni observantia colendissimo præambulum.*

nuper quærebam, quis erit, quoque quando petebam
  præsul ? narrabat fama, metrumque dabat :
hoC noster LVCens apparet epIsCopVs anno ;
  nomina quærenti, respondet voce sequenti :
IosephVs anseLMVs franCIsCVs werbroVCk.
  nomina quæ dederat carmen et annus erat.
ideo vivat ! geldria canat ac te deum laudamus
  VIrtVs eXaLtat Ioseph werbroVCk aD InfVLaM.
hunc ita plaudo, *laudo*, clamore, *amore*, *more*, *ore*, *re*.

Comme on le voit, en compagnie de deux chronogrammes, les faux échos jouent ici certain rôle. Le second de la dernière ligne est ce qu'on appelait un écho multiplié.

VERS ENJAMBÉS

Tout le monde sait ce que, en terme de poésie, on appele un enjambement, et l'on n'ignore pas davantage que, bien que chez nous il ait été généralement proscrit avec la plus grande rigueur, nos meilleurs poëtes ne se sont pas fait faute de lui donner asile dans leurs vers. Dans sa tragédie de Phèdre, Racine disait :

> Mais tout n'est pas détruit, et vous en laissez vivre
> Un... Votre fils, seigneur, me défend de poursuivre.

Ce texte latin :

> Vox quoque per lucos est exaudita silentes
> Ingens.....,

était traduit ainsi par Malfillatre :

> On entendit au loin retentir une voix
> Lamentable, et des cris sortis du fond des bois.

Je ne citerai d'André Chénier que la finale de cette strophe de son poëme sur le Jeu de paume, où le sens reste suspendu sur un nominatif, avec rejet du verbe au premier vers de la strophe suivante, en tête de

laquelle ce même verbe, simple monosyllabe, se trouve immédiatement suivi d'un point :

Et de ces grands tombeaux, la belle liberté,
Altière, étincelante, armée,

Sort !....

A une époque plus reculée, l'enjambement s'était donné encore plus libre carrière. L'*Enfer* de Clément Marot nous en fournit cette preuve :

Je dy cecy, mes très-chers frères, pour ce
Que l'amitié, la chère non rebourse,.....

et nous trouvons cette autre dans les *Notables enseignements, adages et proverbes*, de Pierre Gringore :

Considérant l'effect comme ung
Simple facteur.....

J'emprunte encore les vers suivants à la *Farce de Pathelin* :

Encor ne le dis-je por me
Vanter.....
Car il se sied toujours à six
Heures, ou illec environ.....

C'était, comme on le voit surtout par les quatre derniers exemples, marcher fièrement sur les traces des Grecs et des Latins, qui avaient de grandes libertés sur ce chef et qui ne reculaient même pas devant le morcellement des mots, dont une moitié pouvait servir à

terminer un vers, tandis que l'autre moitié allait former le commencement du suivant ; mais il y eut des gens qui ne se contentèrent pas de l'enjambement renfermé dans ces limites : il leur fallut des vers systématiquement et consécutivement enjambés, de quelque manière que ce pût être et surtout par la voie des disjonctions de syllabes.

Perrault, dans ses *Parallèles*, nous offre l'échantillon ci-après d'enjambements imités de l'antiquité classique :

L'autre jour, dans nos bois, le berger Tircis, qui
Endure de Philis cent rigueurs inhumaines,
Lui faisait une longue ky-
rielle de ses peines.

Toutefois, il est juste de reconnaître que ces vers ont été composés dans le but de faire ressortir, par un exemple en français, la singularité des enjambements forcés que les champions des anciens admiraient dans la poésie grecque et latine. Ce n'est donc pas à eux que je faisais allusion tout à l'heure, mais à ceux qui procèdent comme les suivants :

Le Dieu charmant qui règne à Cy-
thère voudroit que son offi-
ce fût tendrement fait aujour-
d'hui, par l'élite de ses cour-
tisans, qui, pour de bonnes rai-
sons, s'assemblent dans votre mai-
son, à l'effet de se diver-
tir et de fredonner un air.
Les assistants feront grand ca-
rillon pour célébrer la pa-

trone, dont la sublime ver-
tu sert tous les jours à vous per-
fectionner, tant pour vos a-
mis, que pour votre excellent ma-
ri qui vous donnera pour bou-
quet un agréable bijou.

Ce genre de tmèse n'est pas rare dans la poésie populaire. La vieille chanson normande : *la Fille du roi*, nous en fournit l'exemple suivant :

Quatre heures sonnant à la tour,
La belle finissait ses jours,
La belle fi-
La belle fi-
Nissait ses jours d'un cœur joyeux,
Et les Anglois,
Et les Anglois
Y pleuroient tous d'un cœur piteux.

Que dans la poésie populaire, que dans un poëme à la Scarron, il puisse se glisser quelques enjambements de cette nature, à la bonne heure : la simplicité ou le burlesque du procédé répond à la simplicité, au burlesque de la chose. On peut encore pardonner à Boufflers les vers enjambés qui suivent :

On veut que je rime en oncle,
Plaignez ma condition;
Rime en oncle ne fut onc le
Refrain d'aucune chanson.
Pour finir, je prendrai donc le
Parti de dire que l'on
Trouve encore plus à mon oncle
De rime que de raison.

Il s'agit là, en effet, d'un tour de force, sans parti pris de se heurter contre l'absurde ; d'une sorte de gageure contre une rime impossible, devant laquelle le poëte ne voulait pas rester court. Mais, pour le monstrueux seizain que j'ai cité d'après Gabriel Peignot, pour les prétendus vers taillés sur le même patron, on ne concevra guère qu'ils aient pu prendre naissance, et je n'ai rien de mieux à faire que de les laisser sous le coup de cet anathème : « Il est difficile, dit l'auteur des *Amusements philologiques*, d'imaginer quelque chose de plus ridicule que ces lignes, car on ne peut pas donner le nom de vers à des mots réunis et estropiés pour y trouver une espèce de rime. Nous ne les citons que pour faire voir qu'il n'y a pas de folies et d'extravagances qui n'aient passé par la tête de quelques écrivailleurs. »

Nota. Lorsque j'écrivais ce chapitre, j'étais loin de me douter que l'année 1834 avait enfanté des vers à enjambements par morcellement de mots. Je les trouve dans la *Complainte sur la mort de François Luneau, dit Michaud, dédiée à M. Eugène Delacroix, peintre en bâtiments, très-connu dans Paris...*, débauche d'esprit fort curieuse et déjà passée à l'état de rareté bibliographique, dont les auteurs se désignent eux-mêmes ainsi dans le trentième couplet :

Qui qu'a fait ces hémistiches ?
C'est Rozane, Fleury, Ro-
linat, Duteil, Bourgoin, Geo-
-rges Sand qui n'est pas godiche,
En paraphrasant le mor-
-ceau sans beaucoup trop d'effort.

J'ajoute, pour les bibliophiles, que cette pièce forme une feuille petit in-8° sur papier gris, et qu'elle sort des presses de P. M. Arnault, imprimeur à la Châtre.

Veut-on un exemple plus moderne encore ? Je l'emprunte aux *Odes funambulesques*, de M. Théodore de Banville :

A ARSÈNE HOUSSAYE

Où sait-on mieux s'égarer deux, parmi
Les myrthes, qu'aux rives de la Seine ?
Séduit un jour par l'enfant ennemi,
Arsène, hélas ! pour lui quitta la saine
Littérature, et l'art en a gémi.
Trop attiré par les jeux de la scène,
Il soupira pour les yeux de Climène,
Comme un Tircis en veste de Lami-
-Housset.
Oh ! que de fois, œil morne et front blémi,
Il cherche, auprès de la claire fontaine,
Sous quels buissons amour s'est endormi !
Houlette en main, souriante à demi,
Plus d'une encore fait voir au blond Arsène
Où c'est.

On verra bientôt, d'ailleurs, que ce rondeau se rattache à un autre genre de vers (aux *vers équivoqués*).

VERS ENTRELARDÉS, OU HYBRIDES

Les vers dont il va être parlé dans ce chapitre sont ceux dans la composition desquels on fait entrer deux langues différentes, c'est-à-dire, chez nous, le français et le latin; car je ne pense pas que l'on ait, si ce n'est par exception, introduit d'autres idiomes dans ce mélange déjà passablement hétéroclite.

Anciennement on les avait classés avec les vers léonins et ils n'avaient pas d'autre nom que ceux-ci; mais on ne comprend guère cette confusion de deux genres qui n'ont rien de commun. Déjà Tabourot avait pensé qu'il convenait de leur donner un nom particulier; aussi *avoit-il coustume de les appeler entrelardez*. Je reproduis cette désignation, mais en ajoutant, toutefois, que celle de vers hybrides me paraît devoir être préférée.

Le langage hybride est très-ancien. Horace a parlé du mélange du grec et du latin : *Verbis græca latinis... miscuit.* — Plaute et Saint-Augustin *entrelardèrent* de carthaginois, l'un ses comédies, l'autre ses sermons aux habitants d'Hyppone. — L'historien Priscus parle d'un bouffon du ve siècle, qui faisait entrer dans ses discours facétieux des mots latins, huns et goths.

Si nous rentrons en France, nous voyons que l'usage

du latin mêlé y remonte très-haut. Du Cange mentionne des *Epistolæ farcitæ*, composées en latin et en gaulois.

C'est donc l'Église qui paraît avoir donné, chez nous, les premiers exemples de l'introduction de deux langues dans la même pièce, et elle persévéra longtemps dans cette voie. On connaît, pour différentes époques, des *épîtres farcies*, des *Kyrie farcis*, des *Alleluia farcis*, dans lesquels, à côté des paroles sacramentelles du texte sacré, figurent soit des explications, soit des développements en français (1).

Je prends, à titre de spécimen, l'épître farcie de la fête de Saint-Étienne (XIIe siècle). Elle commence ainsi :

Seignors, olez communément :
Car entendre poez brefment
La passion et le torment
De saint Esteinvre apertement.

Lectio actuum apostolorum.

Li apostre ceste leçon
Firent, par bone intention,
De saint Esteinvre, le baron.

In diebus illis.

Emprès le jur que deus
Fu nexié por nus,
Fu interdix posez,
Fu saint Esteinvre lapidez.....

Suivent les autres strophes, reproduisant chacune un verset de l'épître latine. Dans la suivante, c'est saint Étienne qui parle :

(1) Voy. le chapitre consacré aux *vers farcis*.

Ecce video cœlos apertos et filium hominis stantem a dextris Dei.

Lors s'ecria mult ducement :
Je voy el ciel apertement,
Deu, nostre père omnipotent,
Et Jesu-Christ ensemblement
O ses anges où me atent.....

Les fêtes des fous eurent aussi leur mélange de latin et de français, et c'était assurément le cas où un pareil alliage pouvait paraître le plus légitime. Voici le début de la *prose* de l'âne telle qu'elle se chantait dans plusieurs églises :

Orientis partibus,
Adventavit asinus
Pulcher et fortissimus,
Sarcinis aptissimus.
Hé ! Sire asne, car chantez,
Belle bouche rechignez,
Vous aurez du foin assez
Et de l'avoine à plantez.

La portion française du texte était commune à tous les couplets.

Le style *hybride*, comme on devait s'y attendre, ne pouvait pas toujours rester circonscrit dans les limites de l'Église. Les confréries bouffonnes de laïques, qui s'établirent de toutes parts pour faire concurrence aux fêtes des fous ou pour les remplacer, ne furent sans doute pas les dernières à se l'approprier. Ainsi les Conards d'Évreux avaient leurs chansons diglottes, dont on retrouve un spécimen dans ces deux couplets conservés

jusqu'à nos jours, mais certainement avec quelques modifications dans la rédaction primitive :

De asino bono nostro,
Meliori et optimo,
Debemus faire fête.
En revenant *de Gravinariâ* (1),
Un gros chardon *reperit in viâ :*
Il lui coupa la tête.

Vir monachus, in mense Julio,
Egressus est è monasterio,
C'est dom de la Bucaille.
Egressus est sine licentiâ,
Pour aller voir *dona Venissia* (2),
Et faire la ripaille.

A quelle époque les vers hybrides firent-ils invasion dans la littérature française ? Il serait difficile de le dire d'une manière précise. Au moins est-il certain que ce fut dès les premiers temps où elle commença elle-même à se produire. Dès le XIIe siècle, quelques écrits d'origine monacale nous montrent l'amalgame du latin et du français, et quelquefois même il s'y mêle encore de l'anglais ; mais cette aggravation est plutôt le fait de la Normandie et de l'Angleterre que celui de la France.

Les chansons destinées à devenir populaires ne furent pas les dernières à donner des exemples de ce mélange. C'est ce qu'on voit par celle que composa Hilaire,

(1) Gravigny, commune voisine d'Évreux.

(2) Vraisemblablement une religieuse de l'abbaye de Saint-Sauveur, comme dom de la Bucaille était un moine de l'abbaye de Saint-Taurin.

lorsque Abailard, retiré au Paraclet, se décida à renvoyer ses nombreux auditeurs. Voici la première des dix strophes de cette pièce :

Lingua servi, lingua perfidie,
Rixe motus, semen discordie,
Quam sint prava sentimus hodie,
Subjacendo gravi sentencie :
Tort a vers nos li maistre.

Dans l'édition des écrits du même auteur, donnée par M. Champollion, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Rosny (*Hilarii versus et ludi ;* Lutetiæ Parisiorum, 1838, in-8°), se trouvent aussi trois mystères, composés en latin, dans lesquels sont intercalés quelques passages en français.

Il serait facile de multiplier les citations de ce genre, s'il pouvait être question ici d'un traité complet sur la matière ; mais il faut quelquefois savoir se restreindre, et je me bornerai, pour les siècles les plus reculés, à rapporter trois exemples qui, s'ils ne sont pas tous empruntés à la France, montrent du moins que les idiomes parlés en France trouvaient place alors dans la littérature mélangée des autres peuples.

Le premier consiste en quelques vers anglo-normands extraits d'une chanson satirique, composée en Angleterre, du temps du roi Édouard :

Une chose est contre foy, *unde gens gravatur,*
Que la meytié ne vient al roy *in regno quod levatur,*
Pur ce qu'il n'at tout l'entier, *prout sibi datur,*
Le peuple doit le plus donner, *et sic sincopatur.*

J'emprunte ma seconde citation à une pièce du XIIIe siècle, la *Complainte d'un dissipateur ruiné*, où chaque quatrain, après avoir mêlé les deux langues française et latine, est suivi d'un vers emprunté à Ovide :

Femes, dez et taverne trop *libenter colo.*
Juer après mengier *cum deciis volo,*
Et bien sai que li dé *non sunt sine dolo,*
Una vice m'en plaing, une autre fois m'en lo :
Omnia sunt hominum tenui pendentia filo.

Le dernier exemple est tiré d'une chanson, composée vers le commencement du XIVe siècle, dont les vers de chaque strophe sont alternativement provençaux, latins et italiens. Cette pièce, citée par Ginguené (*Histoire littéraire d'Italie*, t. I), commence ainsi :

Ahi faulx ris perge trai haves
Oculos meos, et quid tibi feci
Che fatto m'hai cosi spietata fraude ?.....

Tout le XVe siècle est riche en poésie entrelardée. Le Normand Olivier Basselin, dans ses chants *biberons* (si ces chants, toutefois, ne sont pas de Jean Le Houx), Martial de Paris, dans ses *Vigilles de la mort du roi Charles VII*, Jean Castel, dans son *Spéculé des pécheurs*, composé en 1468, à la requête de l'évêque de Poitiers, ne furent pas les seuls alors qui se laissèrent entraîner à composer de cette mixture. Ce n'est qu'à eux, cependant, que je demanderai quelques exemples.

Je cite d'abord deux couplets d'un vau-de-vire de Basselin :

Louons nostre hostel
(*Bibimus satis*)
Et l'hoste, le quel
Nos pavit gratis
Et sans reschigner,
Onerans mensas
De mets délicats.

Il nous aime bien,
Hoc patet nobis;
Car son meilleur vin
Deprompsit cadis
Et nous en a fait
Usque ad oras
Remplir nos hanaps.....

Jean Castel ne procède pas avec la même régularité qu'Olivier Basselin; il latinise au hasard : « Les docteurs, dit-il,

Scientiam satis multiplicant,
Les volumes et granz livres ils hument
Et dévorent; *sed malé applicant*;
Car en leur cueur se conturbent et fument,
Et d'eulx-mesmes si grant orgueil présument,
Qu'en leur science ils ne pensent, n'entendent,
Jusqu'à la mort, la fin à quoi ils tendent.....

Et le reste à l'avenant. Mais pourquoi ce mélange? C'est ce que le poëte va nous expliquer ainsi dans sa préface : « Pour ce que, dit-il, plusieurs profons clercs ne se délectent pas à ouyr choses faites et versifiées toutes en françoys, ou en prose, ne aussy plusieurs gens, simples lays, à escouter livres en latin tant en prose comme en

mettres, affin que les clercs et lays soient auculnement contens, le dit *Spécule* a esté fait et composé tant en latin comme en françois, myxtionné en plusieurs lieux. »

Martial de Paris distribue son latin de la même manière, c'est-à-dire sans ordre ni méthode :

Venite nunc et ploremus
Pour le trépas du feu bon roy,
Et ses biens faits *recolemus*,
Comme conduits en bon arroy,
Sans nous souffrir vivre en desroy,
Dont le louer bien *debemus*;
Et s'il gardoit justice et foy,
Venite nunc et ploremus.

Quoniam, dès qu'il vint au règne,
Tout le royaulme estoit bien bas,
Et n'avoit terre ne demaine
Qui ne fust en piteux rabas;
Guerres, tensons, noises, desbas,
Par tous pays, *habebamus*;
Mais il a tout rué au bas :
Venite nunc et ploremus.....

Tel est le début du poëme, à la conclusion duquel j'emprunte encore ce passage :

ANTIPHONA

Libera le roy *de morte*,
Vray Dieu, *et pœnâ æternâ*,
Et veu que piteux a esté,
Donne luy *loca superna*,
Quando cœli movendi sunt et terra.

Au XVIe siècle, et cela ne doit pas nous surprendre, même empressement, si non plus grand, à *myxtionner* le français et le latin *en plusieurs lieux*. Pour ne pas abuser des citations, je ne ferai que les trois suivantes, dans lesquelles on remarquera que la part est également faite entre les deux langues.

VERS PLACÉS DANS LE RÉFECTOIRE DES JACOBINS, A BEAUNE

Fratres bené veneritis,
Bien las aux pieds et aux genoux :
Sititis et esuritis,
C'est la manière d'entre nous.

Séez-vous icy, de par Dieu,
Comedentes et bibentes,
Selon la pauvreté du lieu,
Quæ dederunt nobis gentes.

De nos biens qu'avons amassez,
Pro Deo, sumite gratis,
Et si vous n'en avez assez,
Mementote paupertatis.

Tabourot a donné place à cette inscription dans ses *Bigarrures*, et il ajoute, à la suite, « l'épitaphe de Maistre : *a Cornibus*, *aliàs Serafinus*, qui fut composé par F. P. B., l'an 1542, et imprimé avec ses autres épitaphes, à Paris, chez Adam Saulnier. » Cette pièce se compose de strophes de quatre vers et de strophes de huit vers. Les premières sont exclusivement latines ; les secondes sont mélangées de latin et de français. Voici un double échantillon de celles-ci :

Faut-il, hélas! *ô doctor optime*,
Que vous perdions, *hisce temporibus* :
Au grand besoin, *doctor egregie*,
Vous nous laissez *plenos mœroribus*.
Hélas! hélas! *Pater à Cornibus*,
Tant nous est dueil *deflere funera*,
Tant est amer *Parisiensibus*
Estre privez *tuâ præsentiâ*.....

Trop cognoissons *hæc nostra tempora*
Estre remplis *calamitatibus* :
Car nous voyons *lites et jurgia*
Trop s'augmenter *his nostris finibus*.
Hélas! hélas! *Pater à Cornibus*,
Secourez nous *precibus sedulis*,
Ou, autrement, *victi laboribus*
Succomberons *in rebus arduis*.....

J'emprunte le troisième exemple aux ***Mots dorés de Caton*** :

Vous qui beuvez de course
In nostra caupona,
Mettez main à la bourse,
Pour savoir qu'il y a.

Et si vous la trouvez
Sine pecunia,
Plus avant n'y entrez
Sine licentia.

Car s'il n'y a *credo*
ou *testimonia*,
Sachez que *de vero*
Vous lairrez *vadia*.

Les vers entrelardés ont eu meilleure chance que beaucoup d'autres *subtiles inventions*, ni plus ni moins singulières du moyen âge.

Depuis le XVIe siècle, on a continué d'en faire, et je n'en citerai pas d'autres exemples que les deux suivants :

J'emprunte le premier à la tragédie intitulée : *Humbertus, authore R. P. S. G., religioso Cluniacensi* (Paris, 1632, in-4° de 76 pages). Ici le mélange ne procède pas par vers, mais par séries de vers, alternativement latins et français. Voici deux strophes d'un chœur composé de cette manière :

Sit satis cœlos cumulasse longo
Hactenus planctu querulâque voce;
Sit satis durum saturasse predis
Ditibus hostem.

Cluny, tu n'as plus rien qui à présent te gesne :
Celuy là qui tes biens a si souvent ravy,
Se voit ravy de toy; qui rasoit ton domaine,
S'est maintenant rasé dans ton ample parvy.....

Le second exemple sera le premier couplet d'une chanson bien connue :

Bacchus, cher Grégoire,
Nobis imperat;
Chantons tous sa gloire,
Et quisque bibat!
Hâtons nous de faire
Quod desiderat;
Il aime en bon frère
Qui sæpé bibat....

C'était Panard qui rapprenait ainsi le latin à *la muse* de la chanson, et, quoique ce ne fût guère le cas de le prendre pour modèle, on a vu encore, après lui, quelques vers entrelardés.

En retournant sur mes pas, je trouve à rattacher un nom illustre à la littérature hybride. Voltaire, lui aussi, a mélangé le latin et le français. Voici son *Huitain bigarré, au sieur la Bletterie, aussi suffisant personnage que traducteur insuffisant :*

On dit que ce nouveau Tacite
Aurait dû garder le *tacet;*
Ennuyer ainsi *non licet.*
Ce petit pédant prestolet
Movet bilem, la bile excite.
En français le mot de sifflet
Convient beaucoup, *multum decet,*
A ce translateur de Tacite.

L'opportunité et la brièveté de la pièce excusent Voltaire. Beaucoup d'autres n'ont pas en leur faveur les mêmes circonstances atténuantes.

J'oubliais la prose hybride, la prose *bigarrée,* comme aurait dit Voltaire... J'en aurais bien plusieurs exemples; mais il suffira d'en produire un seul. Je l'emprunte aux *Sermones quadragesimales* (1519) du cordelier français Menot, dit *Langue-d'Or* (1).

(1) Il y avait déjà longtemps que l'on faisait du mélange de latin et de français autrement qu'en vers. M. Le Héricher (*Histoire et Glossaire du Normand,* I, 408) en cite les exemples suivants,

Ces sermons sont tous dans le même style... En prêchant sur la parabole de l'Enfant prodigue, Menot s'exprime ainsi : « ... Quand ce fol enfant et mal conseillé, *quando ille stultus puer et malè consultus habuit suam partem de hæreditate, non erat quæstio de portando eam secum* ; *ideò statim* il en fait de la chiquaille ; il la fait priser, il la vend, *et ponit* la vente *in suâ bursâ. Quando vidit tot pecias argenti simul, valdè gavisus est, dixit ad se : Oho ! Non manebitis sic semper ! Incipit se respicere : Et quo modo ? Vos estis de tam bonâ domo, et estis* habillé comme un belistre ? *Super hoc habebitur provisio : mittit ad quærendum* les drapiers, les grossiers et marchands de soie, et se fait accoustrer de pied en cap... *Nihil erat quod deesset servitio. Quandò vidit, emit sibi pulchras ligas* d'escarlatte, bien tirées, la belle chemise froncée sur le collet, le pourpoint fringant de velours, la toque de Florence à cheveux peignés..., etc... »

Quand la chaire prenait des licences de ce genre, quelle réserve était-on en droit d'exiger des lettrés de l'ordre laïque ?

La France, comme on le pense bien, n'a pas eu le monopole des vers hybrides. On les retrouve dans une

appartenant aux XIIIe et XIVe siècles : « On lit dans une charte de de Saint-Ouen de Rouen : *homines ipsius honoris et* li aloer *testes fuerunt* ; — et dans le *Liber ruber Troarni*, vers 1300 : *Vadit* au bie curer *de molendino* ; — et dans les *Revenus* du Mont-Saint-Michel : *debent nobis auxilium ad* tremeis et as hivernages. »

Dans le même temps, les sermons subissaient parfois ce mélange. En voici un exemple de l'année 1262 : « Dæmonium mutum sanavit et tunc lo muz parle, lo poples s'en maravilhet... » — Sous Philippe le Hardi, Gilles d'Orléans, prêchant dans la chapelle royale, s'exprimait en ces termes : Predicatores tenentur ramentevoir statum ecclesiæ... »

foule de pays. La Belgique et la Hollande leur ont payé un assez lourd tribut. Dans les *Nugæ venales*, figurent quelques pièces où le latin se combine avec le flamand. L'Allemagne s'est exercée dans ce style avec la plus opiniâtre persévérance, et, parmi les écrivains qui y réussirent le mieux, on distingue surtout André Gryphius, auteur de la comédie de *Horribilibribrifax*, où il amalgame trois ou quatre langues. Quant à l'Angleterre, elle doit être citée pour sa richesse en produits de ce genre, mais l'Italie plus encore que l'Angleterre. Il n'est pas jusqu'au Dante lui-même qui n'ait commis son poëme entrelardé : une *canzona*, où il mêle l'italien, le latin et le provençal. Ajoutons que c'est encore l'Italie qui a fabriqué les mixtures les plus variées et les plus compliquées. Ainsi les comédies, publiées sous le pseudonyme de Ruzante, sont écrites en dialectes padouan, vénitien, bergamesque, pédantesque, italo-grec, etc. Ainsi les farces, composées par Alione, sont un alliage de patois astésan et de français. Ainsi encore Eriole Bottrigari mêla l'hébreu à l'italien, d'autres l'italien à l'espagnol...

Il y eut mieux encore en Italie : on y cultiva un autre langage hybride, moins répandu sans doute, mais beaucoup plus recommandable..., sous le rapport de la difficulté vaincue. « Les mots, dit M. Delepierre dans son *Macaronéana*, sont pris dans une langue, mais ils font également partie de la langue latine, de sorte que ces deux idiomes n'en forment plus qu'un seul. » — Le *Saggio d'un' opera intitolata il repalimento della lingua sarda di Matt. Madao* (1732, in-4°), — et *Li Armonie de' Sardi* (s. l. n. d., in-4°), offrent des poésies de ce genre, dont, au reste, il se rencontre aussi des exemples

pour le Portugal, ainsi qu'on le peut voir dans l'*Essai statistique* sur ce royaume par Balbi. Mais, il faut bien en convenir, le sarde ou le portugais, aussi bien que le latin de ces pièces, trahissent la gêne à laquelle les auteurs s'étaient assujettis.

Je rentre en France, et, *pour couronnement de l'édifice*, j'y trouve le *nec plus ultrà* du genre :

« M. Gagne, avocat, homme de lettres, ex-rédacteur en chef de plusieurs journaux..., vient d'adresser à tous les rois ou peuples du monde un panglotte, intitulé : *l'Oracle*, contenant l'Oraison dominicale en vingt langues, y compris le madékass, un choix de mots en quarante-quatre langues, et un *Pater* en langue universelle. Ce que M. Gagne appelle la langue universelle, c'est l'enfilage, bout à bout, de mots empruntés à vingt langues. Voici le texte de ce salmis philologique :

« Notre père ascher ajah antar diaus, sos onoma esse « sanctificare ! Sos reynado arribar, sos ville esse gara « over earth almost antar diaus ; date, segadnya, notre « chléb codzienny, ghafar notre gunah, almost ma « ghafar bè mard ascher gunah mâ, uor nuheen turkk « malatsak an fanguirian, tchi kioou ngo-menn iun « hion-ngo. Amen. »

« La tentative de M. Gagne a des précédents ; dans une bouffonnerie du Palais-Royal, l'un des personnages s'écriait : *Prudentia is the mother of securitatem.*— Mais l'auteur n'avait pas les vues civilisatrices qui recommandent les œuvres de M. Gagne. » (D'Ornant, *Avenir national*, 23 décembre 1866.)

VERS ÉQUIVOQUÉS

L'équivoque n'est pas autre chose que cette espèce de jeu de mots maintenant nommé calembour et qui se fait, selon la définition d'Etienne Tabourot, « quand un « ou plusieurs noms se peuvent rapporter à un ou divers « autres, de mesme son, selon l'aureille, et de diverse « signification. »

Les équivoques étaient connues dans la latinité classique : « *Amari* jucundum est, a dit Cicéron, si curetur ne quid insit *amari*. » — Puis encore : « Cur eam rem tam studiose *curas*, quæ multas tibi dabit *curas ?* » — Ovide a dit également, dans le XIIIe livre des *Métamorphoses :*

«..... Quis magno melius *succedat* Achilli,
Quam per quem magnis Danaïs *successit* Achilles ? »

En France, elles sont aussi vieilles que la langue elle-même. Sans chercher ailleurs, je me bornerai, pour les origines, à citer, à l'appui de cette assertion, ces quatre vers de Wace, poëte normand du XIIe siècle :

Francheiz dient ke Normendie,
Ço est la gent de North mendie,

Pour ço k'il vindrent d'altre terre,
Por miex aveir et por cunquerre.....

Depuis cette époque reculée, elles n'ont guère cessé d'avoir cours. Au XVIe siècle, elles étaient tellement en vogue, que Tabourot n'a pas cru pouvoir faire moins que de leur consacrer plusieurs chapitres, dans son livre des *Bigarrures*, et, de nos jours comme au siècle de la Renaissance, on rencontre partout des littérateurs presque exclusivement prédestinés à multiplier les tours de force en ce genre.

Nos pères ne se contentèrent même pas de ne les formuler qu'à l'occasion et dans leurs compositions facétieuses. Partout ils les prodiguèrent en prose et surtout en vers. Ils allèrent même jusqu'à imaginer d'en faire la base d'une nouvelle sorte de *poésie*, et ils créèrent les vers équivoqués.

Des différentes espèces de vers aux allures excentriques, celle-ci a peut-être été le plus en honneur. On la cultiva également en français et en latin.

Comme exemple dans cette dernière langue, je citerai ce distique, relatif aux courtisanes :

Quid facies, facies Veneris cum veneris ante ?
Ne sedeas, sed eas, ne pereas per eas.

On a fait aussi, en latin, des équivoques par amphibologie ; exemple : « Pater familias habebat duas filias, manducavit hillas et non peccavit. » — Ici, comme on le voit, l'amphibologie n'existe que pour l'oreille.

Ce serait un long et fastidieux travail de chercher à énumérer les poëtes français qui ont payé à l'équivoque

rimée leur tribut de pénible labeur. Je n'en citerai que quelques-uns, en commençant par Baudouin de Condé, qui appartient au XIIIe siècle. Dans une pièce d'une quarantaine de vers contre le néant de la chair, il débute ainsi :

Chius qui le miens sa char encharne
Mire soi com mors char descharne,
Si com darrien sunt descharné
Tout chil qui furent de char né,
Que mors si à fait descharna
Que su les os cuir ne char n'a.....

Les autres vers finissent à peu près de même, et l'auteur signe : « Che fit Bauduins de Condé, qui ne vit onques de condé. »

Dans le même siècle, un poëte plus connu, Rutebeuf, se distinguait en faisant à la fois de bons vers et de fort mauvaises pointes. Un de ses travers est de vouloir presque toujours jouer sur les mots et de regarder comme d'excellentes rimes celles qu'il emprunte à la même expression prise dans un sens double, triple ou quadruple, — en d'autres termes, de faire des équivoques. Qu'on juge de sa manière par cet exemple emprunté à son *Dit de l'œil* :

Et si me sunt nu li costé
    Contre l'iver.
Cest mot me sunt dur et diver,
Dont mult me sunt changié li ver
    Envers antan.
Pour poi n'afol quant j'i entan;
Ne m'estuet pas taner en tan,
    Quar le reveil
Me tanne assez quant je m'esveil.....

Je descends de deux siècles, et je rencontre Jean Joret, poëte normand, *escripteur* des rois Charles VII, Louis XI et Charles VIII.

Voici le début de son poëme *le Jardin salutaire* :

Au doulx printemps que tous arbres fleurissent,
Souef odorants, aux plaisans jours de may,
Et des boutons toutes belles fleurs yssent,
Joyeux d'esprit et laissant tout esmay,
Sur les verts champs tout beaulx je cheminay
En contemplant la divine puissance;
Mais Dieu louer, si de lui chemin n'ay
Et sa grâce, las! je ne le puis sans ce.

Par ordre chonologique, après Jean Jorot, vient Guillaume Crétin, le poëte équivoquant par excellence. La plupart de ses pièces de facture ordinaire sont semées de vers équivoqués. Parmi celles qu'il s'est plu à enrichir de cet alliage, on remarque plus particulièrement le *Desbat entre deux dames sur le passetemps des chiens et oyseaux*. Entre beaucoup d'autres, j'y prends au hasard les vers qui suivent :

En la saison que le joli ver dure,
Qu'arbres ont prins feuillages de verdure,
Que tous veneurs en haulte cervoison
Vont destourner biches, cerfs foison.....

Après cela, on tire vers l'hostel
Du chevalier qui a bruict et loz tel
De traicter gens fort bien.....

C'est le seigneur comte de Tancarville,
Expert sur tous; jen dis autant, car ville

N'aime à hanter comme l'esbat des champs,
Et ne lui plaist tant ouyr les deschants
Des instruments, que prendre à son gré l'air
Et aux abbois faire trompes gresler.....

Mais le bon Crétin faisait mieux que de semer çà et là des vers équivoqués; il composa des pièces, de fort longues pièces, dans lesquelles il n'y avait pas un vers qui n'appartînt à ce genre. C'est principalement lorsqu'il s'adressait à François Charbonnier, secrétaire du duc de Valois, qu'il s'imposait la torture de l'équivoque. Voici le début d'une longue épître dont il fait les honneurs à ce personnage :

Prière a lieu où vray amour assiste,
Soit près ou loing, soit à prime ou à sixte;
Amy tenant le cueur d'aultre en commande,
Quant il le prye, autant vault qu'il commande.
Ces jours passés, du gentil Honorat,
Tendant à fin que ma plume honorast
Son Charbonnier, une Epistre ay receue,
Dont, sans mentir, mon front par eure sue,
Doubtant n'avoir main propre au satisfaire;
Et toutesfois s'elle pensoit y faire
Quelque bon traict sans second mandement,
Par sa prière, *hoc est*, commandement,
Ainsy l'entends, certes j'y entendroye
D'aussy bon hait, que regnard en tendre oye
Frappe ses dents. Mais je resve, à qui est-ce
Que vueil parler, poursuive ou acquiesce?
Assez congnois que n'ay vol pour actaindre
Près de celuy qui a cousté à taindre
Plus que tanné, bleu, escarlatte ou verd;
J'entends cousté, pour avoir l'œil ouvert,

A prins mestier meilleur que charbonnier,
A ung falot vendant le charbon hyer.
Seulet ainsy que par les champs vaulcroye,
Je demandoye : Charbonnier, que vault croye ?
Riant me dit : C'est mal assis emplastre,
Mectre le teint d'un charbonnier en plastre.
Il me paya ainsy, veoire comptant,
Et feist très bien, car de sorte qu'on tend
Faire le prest, c'est chose bonne à croire,
Que qui peut bien payer, ne doibt accroire;
Ainsy n'affiert que le payment accroye,
Ne que m'arreste à charbon ne à croye;
Mais fault, selon la lettre pièça lue,
Que Charbonnier à demy pied salue
De son visaige. A toy doncque présente,
Très cher seigneur, la cartule présente;
Charbonnier es, non pour emplir les sacs
De bois brulé, tel mesnage laissas,
Et n'en retins fors le nom dès ton estre;
Tu peulx, ainsy que bruict monde et tonne, estre
Si bien ouvrant de l'oustil et baston,
Dont quelquefois d'art subtil esbat-on
Gens entendus, qu'en termes élégants
Mériteras l'heur du prix et les gants.....

Une autre épître équivoquée, adressée au même, se termine par cette *subscription* :

Lettre va veoir que fait et dit en court
Le cher enfant adopté Charbonnier;
Mais s'il entend encre ou charbon nier,
Pour ta despesche, en poste viens-t'en court.

Telle est l'allure la plus ordinaire de cette sorte de vers ; mais il n'a pas suffi à Crétin de placer l'équivoque dans la rime, il s'est torturé à la greffer en même temps

au commencement des vers. Il est essentiel de donner un *specimen* de ce perfectionnement, qui ne pouvait manquer de valoir à l'auteur l'admiration de ses contemporains. C'est encore à une épître adressée à Charbonnier qu'est empruntée la citation qui suit :

Fils, par escripts j'ay sceu qu'ung jour à Han
Feiz pareils criz qu'homme qui souffre ahan,
Portant le faix de guerre et ses alarmes,
Pourtant le faiz, qu'elle provoque à larmes
Tes doulx yeulx secs, et sur eulx l'eau tost rend;
Tels douze excès, plus soubdain que torrent
Laisse courir son cours, prendroient tes forces;
Les secourir est requis que t'esforces.
Quel signe auroy de veoir cueurs contritz, tant
Qu'es si navré, et te vas contristant,
Comme s'avant l'effroy ne sceusses pas
Qu'homme sçavant deust souffrir sus ce pas.
Souffrir, hélas ! Quant feu ou souffre iroit
S'offrir ès lacs, l'eau claire en souffriroit,
Soubz franc couraige en souffrette souffrons,
Souffrans qu'oraige au nez nous blesse ou fronts.
L'ire des rois faict or' dedans ce livre
Lire desroys, et tour de danse livre
Si oultrageux, que du hault jusqu'à bas,
Si oultre à jeux on ne met jus cabatz.....

La même épître contient encore une quarantaine de vers de cette force, et ce n'est pas la seule pièce que Crétin ait écrite en vers doublement équivoqués. Une autre épître à Charbonnier est également dans le même style. Je n'en citerai que les huit vers suivants :

Quoy ! estre ainsy demouré à *quia*,
Coy et transy ! Peut-on sçavoir qui a

Cela causé ? A tel songe esplucher
Se la cause ay, pour leçon j'ay plus cher
M'en déporter. Qu'il faille que le prince
Mande porter le livre où je prins ce;
Cela seroit fascheux, quant de dix cordes
Se laceroit fureur avec discorde.....

Clément Marot lui-même n'a pas cru pouvoir se dispenser de se soumettre au joug de la mode. C'est lui qui est l'auteur de l'épître suivante :

AU ROY

En m'esbatant, je fais rondeaux en ryme,
Et en rymant bien souvent je m'enryme (1),
Brief, c'est pitié d'entre nous rymailleurs,
Car vous trouvez assez de ryme ailleurs,
Et quand vous plaist, mieulx que moy rymassez;
Des biens avez et de la ryme assez.
Mais moy à tout ma ryme et ma rymaille,
Je ne soustiens (dont je suis marry) maille.
Or ce me dit un jour quelque rymart :
Vien ça, Marot, treuves-tu en ryme art,
Qui serve aux gens, toy qui as rymassé !
Ouy, vrayement, dis-je, Henry Macé.
Car veoys tu bien la personne rymante,
Qui au jardin de son sens la ryme ente,
Si elle n'a des biens en rymoyant,
Elle prendra plaisir en ryme oyant :
Et m'est advis que si je ne rymois,
Mon povre corps ne seroit nourry mois,

(1) Je m'enrhume. Rabelais a dit : « Je ne saurois plus rymer; la ryme me prend à la gorge. » Liv. V, ch. XLVI.

Ne demy jour : car la moindre rymette
C'est le plaisir, où fault que mon ryz mette.

Si vous supply, qu'à ce jeune rymeur
Faciez avoir un jour par sa ryme heur :
Affin qu'on die en prose, ou en rymant,
Ce rymailleur, qui t'alloit enrymant,
Tant rymassa, ryma et rymonna,
Qu'il a congneu quel bien par ryme on a.

Marot était encore jeune lorsqu'il adressa cette épître au roi (1518). Peut-être aida-t-elle autant que les sollicitations de Jean Marot, son père, à décider François Ier à le recommander à Marguerite d'Alençon, qui devait depuis lui montrer tant de bienveillance.

En 1527, Marot voulait presser le chancelier du Prat de *sceller l'acquit* d'une libéralité du roi. Pour se ménager plus de chances de succès, il formula la moitié de sa supplique en vers équivoqués. Les voici :

Puisqu'en ce donc tous aultres précellez,
Je vous supply, très noble Pré, scellez
Le mien acquit : pourquoy n'est-il scellé ?
Le parchemin a long, et assez lé.
Dites (sans plus) : il faut que le scellons,
Scellé sera sans faire procez longs.

S'on ne le veut d'aventure sceller,
Je puis bien dire en effect que c'est l'air,
L'eau, terre et feu qui tout bonheur me celent,
Considéré que tant d'aultres se scellent;
Mais si je touche argent par la scelleure,
Je béniray des foys plus de sept l'heure,
Le chancelier, le sceau, et le scelleur,
Qui de ce bien m'auront pourchassé l'heur.

C'est pour Marot, vous le congnoissez ly,
Plus legier est que *volucres cœli*,
Et a suivy longtemps chancellerie,
Sans profiter rien touchant scellerie.
Brief, Monseigneur, je pense que c'est là
Qu'il faut sceller, si jamais on scella.
Car vous sçavez que tout acquit sans scel,
Sert beaucoup moins qu'ung potage sans sel,
Qu'un arc sans corde, ou qu'un cheval sans selle.

Si prye à Dieu, et sa très doulce ancelle,
Que dans cent ans en santé excellent,
Vous puisse voir de mes deux yeulx scellant.

Notez encore que, à l'exemple de Crétin, Marot ne dédaignait pas de jeter, de temps en temps, dans ses autres poésies, quelques rimes équivoquées. Les suivantes appartiennent à sa première *Epistre du coq à l'asne :*

Car les François ont parmi eulx
Toujours des nations estranges.
Mais quoi ? nous ne pouvons estre anges...

L'empereur est grand terrien,
Plus grand que Monsieur de Bourbon.
On dit qu'il fait à Chambourg bon...

C'est une chanson gringottée...,
Où l'assiette de la clef ment.
Par la morbleu ! voilà Clément...

Thomas Sibilet, qui regarde l'équivoque poétique comme très-élégante, parce qu'elle est *la plus poignant*

l'ouie, posa en principe qu'elle se fait « quand les deux, « ou trois, ou quatre syllabes d'une seule diction, « assises *en la fin d'un vers*, sont répétées au carme « symbolisant, mais en plusieurs mots (1). » Ce n'était donc que par la rime qu'il prétendait que les vers devaient être équivoqués. Mais nous avons vu que Guillaume Crétin plaçait aussi l'équivoque au commencement des vers. Clément Marot, à son tour (et c'est une imposante autorité, même en cette matière), va nous fournir une citation qui sera suffisante pour établir qu'elle pouvait encore prendre rang ailleurs et qu'elle était toujours la bienvenue. *Rien n'est ça-bas*, dit-il dans sa complainte sur la mort de la duchesse d'Angoulême :

Rien n'est ça-bas qui cette mort ignore :
Coignac s'en coigne à sa poitrine blesme;
Romorentin la perte remémore;
Anjou fait jou; Angoulesme est de mesme;
Amboise en boit une amertume extresme;
Le Maine en mène un lamentable bruit;
La pauvre Touvre, arrosant Engoulesme,
A son pavé de truites tout détruit.....

L'occasion était sans doute fort mal choisie pour se laisser dominer par la manie de faire quelques misérables jeux de mots ; mais ces vers détestables n'en sont pas moins une négation de la règle formulée par Sibilet.

Quoi qu'il en soit cependant, il est vrai de dire que la plupart des poëtes *au vers équivoqué* (2) n'amenaient

(1) *Art poétique*. Lyon, 1555.

(2) Marot a dit : « Le bon Crétin *au vers équivoqué*. »

qu'à la fin des vers les combinaisons de syllabes semblables présentant une double signification. Drusac ne procédait pas d'une autre manière. Toutefois, s'il rima beaucoup d'équivoques, il ne réussit pas pour cela à conquérir l'admiration de ses contemporains, du moins celle d'Étienne Tabourot : « Drusac, un Tholosain rimailleur (dit celui-ci), imitant Marot en certain livre qu'il a fait contre les femmes, a composé de ces équivoques jusques au nombre de trois ou quatre cens vers, desquels, qui voudroit prendre la peine, on pourroit (comme Virgile faisoit des ordures d'Ennius) ramasser un bon nombre et les réduire en meilleur françois. »

Tabourot lui-même a quelques droits de prendre rang parmi les adeptes de l'équivoque versifiée ; car il a expérimenté avec succès le procédé virgilien sur l'œuvre indigeste de Drusac. Il est vrai qu'il ne s'est pas proclamé l'auteur de l'*élégie* de soixante vers qu'il donne comme exhumée de la rapsodie du *rimailleur* toulousain ; mais le pronom indéfini, derrière lequel il s'est abrité, protége fort mal son incognito. Au reste, cette *élégie* est vraisemblablement ce qui a été fait de mieux ou de moins mauvais en ce genre. Toutefois, il n'y a pas lieu d'en enrichir ce chapitre. La modestie de la presse du XIXe siècle et la délicatesse des mœurs contemporaines en interdisent formellement la reproduction.

L'équivoque versifiée ne devait pas jouir d'une vogue aussi longue que l'équivoque parlée. Tandis que celle-ci résistait opiniâtrement à tous les progrès, à toutes les révolutions, la première survivait à peine au XVIe siècle. Pourtant, comme ces épidémies qui, après avoir cessé de frapper simultanément des masses de victimes, ne

disparaissent jamais complétement d'une contrée et continuent indéfiniment de se manifester par cas isolés et pour ainsi dire accidentels, — elle a persisté jusqu'à nos jours à donner çà et là quelques signes d'existence.

Une nouvelle série de citations par ordre chronologique serait une véritable superfluité. Pour constater que la tradition des vers équivoqués s'est toujours conservée, il suffira de quelques-unes.

Les deux rimes ci-après sont extraites de la *Métamorphose de Mazarin en la figure du dragon Notre-Dame* (Paris, 1652). L'auteur compare Mazarin à Néron qui brûla Rome, et il ajoute :

Enfin ce fut jeu de jeunesse;
Mais pour lui, par Dieu ! jeu n'est-ce.

Un écrivain fort connu, Marmontel, réclame ici une petite place. Dans une épigramme qu'on lui attribue et que je reproduirai ailleurs en entier, il équivoque ainsi sur le nom de Palissot, l'auteur de la *Dunciade :*

Réfléchis, si tu peux; mais n'écris *pas... lis, sot.*

Michaud et Campenon se disputaient un fauteuil à l'Académie. Le second répandit ce distique :

Au fauteuil de Ducis on a porté *Michaud.*
Ma foi ! pour l'y placer, il faut un *ami chaud.*

Michaud répliqua :

Au fauteuil de Ducis aspire *Campenon.*
A-t-il assez d'esprit pour qu'on l'y *campe ?...*

La rime ne complétait pas le dernier vers ; mais chacun la trouvait sans effort.

De notre temps, maints rimeurs se sont évertués à interrompre la prescription en faveur de l'équivoque.

Je citerai, entre autres, Victor Caumont, qui l'a prodiguée sous toutes les formes, dans sa spirituelle parodie de la *Lucrèce* de Ponsard, intitulée *Tigresse Calotin*. Je me contenterai d'en rapporter le vers suivant :

Des cancans sur le camp, quand donc en aurons-nous ?

Je pourrais m'arrêter ici ; mais, pour conclure, je rapporterai encore le *triolet dixième*, qui fait partie des *Odes funambulesques* de M. Théodore de Banville :

OPINION SUR HENRI DE LA MADELÈNE

J'adore assez le grand Lama,
Mais j'aime mieux la Madelène,
Avec sa robe qu'on lama
J'adore assez le grand Lama.
Mais la Madelène en l'âme a
Bien mieux que ce damas de laine.
J'adore assez le grand Lama,
Mais j'aime mieux la Madelène.

Interpolation. — C'est principalement dans les chansons-charges que, de nos jours, l'équivoque avait élu domicile. L'année 1864 lui a ouvert le domaine de la géographie. A cette date, on s'est imaginé de faire, en un vers de douze syllabes, des jeux de mots sur les

noms d'un département et de son chef-lieu. Pouvais-je passer sous silence cette conquête du second Empire ? Non, sans doute. Admirez donc :

L'*Allier* d'un meunier doit moudre à son *Moulins*.
L'*Aube* les trouva deux, le crépuscule *Troyes*.
Ille-et-Vilaine à voir un roi tromper sa *Rennes*.
Valence ton coursier dans le vaste hippo-*Drôme*.
L'*Aisne* avec la hernie à marcher nous rend *Laon*.
La *Seine-Inférieure* a l'acteur s'en-*Rouen*.
Alençon droit chemin, le cœur ou l'esprit s'*Orne*.
Saint-Lô-ches à manger, c'est trop pour un di-*Manche*.
L'*Eure* esprit est frappé d'un accès fi-*Evreux*.
Caen dit boiteux, bossu ? Vas, pied ban-*Cal, va, dos*.....

Ce dernier chef-d'œuvre n'est pas le moins tiré aux cheveux : « qu'en dit le boiteux, le bossu ? — Vas, pied bancal ; vas, dos ! » Au reste, d'autres le valent bien :

La g*Loire-Inférieure* est chose fort ta-*Nantes*.
Meurthe-t-ils les gourmands ? Oui, d'une esqui-*Nancy*.
Alby-toi donc, ma fille; allons ! il se fait *Turn*.....

On ne s'en est pas tenu, en France, à cette manière de jouer sur les mots ; mais il serait aussi difficile que fastidieux de continuer de suivre sur ce terrain la fantaisie des rimeurs. Je me bornerai donc à deux ou trois citations, et je commence par le sonnet suivant, composé à l'occasion du *Traité de l'apparition des Esprits*, publié à Rouen, en 1606, par Noël Taillepied :

A toi, mon Taillepied, ce pied nombreux je taille,
Ce pied nombreux de vers, où les pieds de Thétis

N'ont aucun parangon, non tant par mes outis,
Que pour ton docte pied, que sur ce pied j'entaille.

S'il advient que mon pied hors son ornière saille,
Ton pied aux cieux taillé rend mes pieds garantis
De cet hurt applané par tes filets subtis,
Qui te tirent nos pieds, comme l'ambre la paille.

C'est ore à ton pied droit que la docte raison
Fera marcher les pieds de l'humaine maison,
Mais d'espouser tes pieds il n'est de conséquence.

Car le pied pégaside heureusement ailé
Va guindant sur les cieux ton pied aux cieux moulé,
Laissant nos pieds humains danser l'humaine danse.

Ces vers sur Taillepied auraient été les bien venus auprès des précieuses. Aussi ces dernières nous fourniraient-elles force rimailles du même genre. Voyez le volume intitulé : *Poésies d'Anne de Rohan-Soubise et Lettres d'Éléonore de Rohan-Montbazon*... (Paris, Aubry, 1862, in-18). Vous y lirez ceci :

Claire, dont les clartés toutes claires esclairent
Et dont les clairs esclairs esclairent l'univers,
De ses plus clairs esclairs esclaire la belle Claire,
Tes yeux sont les esclairs des esclairs les plus clairs.

La réimpression *aristocratique* de pareilles œuvres, en 1862, indiquerait-elle que, si Molière a eu longtemps raison aux yeux de tous, il commence à perdre du terrain dans un certain monde? Je ne sais. Toutefois, il me semble que Cathos et Madelon ne peuvent plus ressusciter de nos jours. Gorgibus a jugé les précieuses en

dernier ressort, quand il a dit : « Je pense qu'elles sont folles, et je ne puis rien comprendre à leur baragouin. »

Comment, dans ce chapitre, passer complétement sous silence le genre de jeux de mots illustré par le marquis de Bièvre ? Reproduisons-donc quelques vers, empruntés à *Vercingetorix, tragédie, œuvre posthume du sieur de Bois-Flotté, étudiant en droit-fil* (1770, in-8°) :

Dans ces lieux *à l'anglaise*, où ma voix vous amène,
Il faut de nos malheurs rompre le cours-*la-Reine*.
Amis, vous dont l'esprit est plus mûr *mitoyen*,
Donnez-moi des conseils dignes d'un citoyen ;
Et surtout *de droguet*, dans nos vertus antiques,
Rétablissons le sort de mes sujets *lyriques*.

. . . . . .

Avec moins de secours et de bras *de fauteuil*,
Des Romains autrefois je creusai le cercueil.
Je sus, *comme un cochon*, résister à leurs armes,
Et je pus, *comme un bouc*, dissiper vos alarmes.
Pensez-vous que César les voyant approcher
Ose continuer le siége *du cocher* ?.....

La *Lettre écrite à Mme la comtesse Tation* (1), *par le sieur de Bois-Flotté*..., ne procède guère autrement :

« L'abbé *Quille* descendoit en droite ligne *de compte* d'un eunuque blanc *de poulet* de Mithridate, roi du Pont *mon ami* ; son père le mit d'abord dans une école *de*

(1) Autre faribole du marquis de Bièvre : *Amusette des grasses et des maigres, contenant.... les subtilités de la comtesse Tation et les remarques de l'abbé Vue....* Au cap de Bonne-Espérance et se trouve à Paris, chez le libraire qui donne trois livres pour 45 sols. (Pet. in-12, s. d.)

tric-trac, et ensuite dans une pension *viagère*, où il lui donna tous les maîtres *de maison* possibles ; un maître en fait d'armes *parlantes*, un maître de dessin *prémédité*, et un maître à chanter *pouille*... A quatorze ans, il nous donna une pièce *de deux sols* en cinq actes *de contrition*, qui, de l'aveu de tout le monde étoit un chef-d'œuvre de l'art *rance*... »

L'auteur continue sur ce ton, puis il ajoute : « Le lendemain, son corps *de garde* fut mis dans une bière *de mars*, pour être porté en terre *cuite*... Le soir, on donna un grand repas où *l'abbé Daine* et *l'abbé Gueule* furent invités ; on les pria d'amener avec eux *l'abbé Casse* et *l'abbé Cassine*, sans oublier... *l'abbé Trave*, *l'abbé Quée*..., *l'abbé Toine*, *l'abbé Vue*..., *l'abbé Nédiction*. ., *l'abbé Nignité*..., *l'abbé Attitude*... »

Ce genre de calembours, — produits par l'addition à un mot précédent d'autres mots qui souvent lui sont réunis, mais qui ne devraient pas y être joints dans la circonstance, — ce genre de calembours n'est pas, comme on l'a cru, de l'invention de M. de Bièvre. Nous en retrouvons les traces dans le livre du comte de Cramail, intitulé : *les Jeux de l'incognu* (Paris, 1630, in-8°). On sait que l'auteur s'y attaque, en général, au style ridicule, pédant et alambiqué, tout hérissé de pointes, très en faveur de son temps. Son procédé consiste principalement à reproduire les écarts qu'il critique. Or, un des *Jeux* de l'inconnu commence ainsi : « Le Courtisan grotesque sortit un jour *intercalaire* du palais *de la bouche*, vestu de vert *de gris*. Il avoit un manteau *de cheminée*, doublé de frise *d'une colonne*... »

Ici nous sommes bien loin des vers équivoqués tels qu'on les entendait au XVIe siècle ; ce qui nous reste à

dire va nous replacer sur le véritable terrain de l'équivoque.

Ainsi que je l'ai déjà indiqué, ce n'était pas exclusivement avec le français que les amateurs du genre se torturaient l'esprit à faire des équivoques. Je reviens sur le compte de ces dernières. Une pièce, de 1683, intitulée : *Canticum jesuiticum*, nous en fournit un nouvel exemple dans ses deux derniers vers :

Versipelles, gloriosi,
Ultores, seditiosi,
Sunt isti religiosi.

Multa mere ridicula,
Nobis velut oracula
Sua jactant miracula.

Confessores curiosi,
Doctores periculosi,
Et sacerdotes dolosi !

Gubernant spirituale,
Gubernant et temporale,
Gubernant omnia male.

Ergo
O vos, qui *cum Jesu itis*,
Non ite *cum Jesuitis*.

Mais ce que ces amateurs cherchèrent surtout dans la langue latine, ce fut des combinaisons de mots qu'on pouvait, avec un peu de bonne volonté, considérer comme des phrases plus ou moins régulières de la langue nationale.

Ces équivoques latines-françaises, ou du latin au français, n'ont plus guère d'adeptes que dans les colléges. Au XVIe siècle, elles exerçaient les intelligences de tout âge. On les divisait alors en deux classes : « Les unes, dit Etienne Tabourot, se font de sentences ou périodes qui ont un sens parfait au latin et rendent aussi bon sens en françois, et les autres sont de mots latins mis de suite, qui ne font aucun sens en leur langage, mais rendent au françois un sens parfait. »

Voici, des premières, quelques échantillons tirés du livre des *Bigarrures* :

NATURA DIVERSO GAUDET. — Cette phrase signifie : la nature se complaît dans la variété. Par la grâce de l'équivoque, on y trouve *nature a dit verse au godet.*

CUI TERRA GUERRA. — *Qui terre a, guerre a.*

« Un certain, voyant qu'on l'injurioit, et n'osant appertement respondre à bon escient, disoit seulement : Hé ! Monsieur, ne passez pas outre. *Reconde loquelas* TUAS MENTI, qui est à dire : Cache tes paroles en ta pensée, et fait un équivoque françois : *tu as menti.* »

Quoique, en matière de *subtilités* plus ou moins littéraires, il y ait lieu de dire aussi, jusqu'à un certain point, que le mot *impossible* n'est pas français, on peut cependant préjuger, par les trois exemples ci-dessus, que même les plus habiles ne parvinrent jamais à rien produire de bien suivi, avec les équivoques latines françaises, rendant *un sens parfait* dans les deux langues.

Quant à celles de la seconde catégorie, « sçavoir de bons mots latins, qui s'entresuyvent, sans esgard ni de substance, ni mesme de grammaire, et rendent quelque

bon sens françois, » si elles n'ont pas le mérite d'être plus spirituelles, elles obtiennent au moins, sur les premières, le double avantage d'avoir été beaucoup plus cultivées et de s'être produites au grand jour, en vers aussi bien qu'en prose. Les spécimens en prose, si la poésie n'était pas l'objet principal de ce livre, ne laisseraient que l'embarras du choix (1). Ils ne sont guère moins rares pour les équivoques versifiées.

« Le plus ancien et premier que j'aye remarqué, dit Étienne Tabourot, c'est un épitaphe de Charles le Terrible, dernier duc de Bourgongne, escrit au cimetière des morts à Nancy, du quel j'estime que les autres ont pris l'invention. L'on tient qu'il fut composé par les secrétaires du duc mesme, qui s'estoit rendu au service du traistre comte Campaboche, italien, qui fut seule cause de la ruine de ceste grande maison, dont ce poltron ingrat avoit receu tant de faveurs. »

J'en cite un extrait :

Res amor ac tendis, videas ita principis aulas,
  Oruit adversæ vincula nona gregis.....
O folium venti contraria perde sagittas,
  Fortibus et mortes nulla sepulcra premis.....
Flandria divertens, nam si victoria surgens,
  Læsos terra jaces, qui mala tenta perit.....

(1) On pourrait citer, entre autres pièces, l'invitation à dîner adressée par *le très-ingénieux* Jean Tornobat au poëte Belleau : « *Sciens bestia quia bellum. Si me scire jam et decet avis, cera casa dignè. Quanto vini statera et sinet bonam cera per se dum excellent...* » (Céans beste y a qui a bec long. Si messire Jean est de cet avis, sera cas à dîner. Quant au vin, il se tâtera, et s'il n'est bon en sera percé d'un excellent...)

Rets à Morac tendis, vidé as, il t'a prins ci pis aux lacs,
Où rus il ta versé, vaincu, là non à gré gis.....
O fol lion, vent t'y contraria, par de ça gîte as;
Fort y bus, et mort es, nul a sépulcre, à pré mis.....
Flandre y a divers temps, Nancy victoire y a sur gens.
Les os terre a jà secs : qui mal attend a péril.....

J'emprunte encore à Tabourot les trois distiques suivants, composés, dit-il, *durant les guerres civiles :*

Errant sumpta meos folii sunt vela secundi;
O mors tanta Venus omnia malo viæ.
Parco quingentis quasi prima corona secundæ,
Messis mille suis sunt fora lege pari.
Somnia atra pedes hùc nos mala vise gementes.
Pende stylla diu qui fuit arma leve.

Errans sont à Meaux, fols ils sont, voilà ce qu'on dit.
Aux maux tant avenus, on y a mal obvié.
Par coquins gentils quasi pris ma couronne a ce Condé;
Mais six mille Suisses ont fort allégé Paris.
S'on y attrape des huguenots mal avisés, je m'en tais :
Pendez c'telà, Dieu ! qui fuit armes à lever.

L'auteur des *Bigarrures* signalant, malgré quelques atteintes aux règles de la prosodie, cet autre distique, *pour sa nayfve grâce*, je croirais faire tort à mes lecteurs en reculant devant une troisième citation. Je le transcris donc, mais sans commentaire, comme complément de ceux qui précèdent :

Si cum stipe tu es, citòque tu aras a valle
Lœsus deformis, tu ne ferasque pete.....

C'est plus de citations qu'il n'en fallait pour cette bizarre invention, qui pourtant a compté des admirateurs parmi les gens d'esprit d'autrefois. Il est vrai que le principal mérite qu'on lui reconnaissait, était de « rendre à ceux qui entendent la langue latine, un son « agréable aux aureilles. » C'était vraisemblablement le même genre de mérite qui recommandait une autre sorte d'équivoque, appelée *double*, et consistant à « trou- « ver des mots latins, soit en vers ou en prose, les quels « prononcés de suite, équivoquent à d'autres mots fran- « çois, des quels la substance ne vaut rien, si l'on « n'équivoque encore sur d'autres mots françois. »

Ces équivoques doubles ne valaient pas mieux que les précédentes, ainsi qu'on en pourra juger par les deux exemples ci-après :

MUSCA TONUS NAVES SED CANTUS FUNERÀ VOTA.

C'est-à-dire : *mouche*, *ton*, *nefs* (qui se prononçait *nés*), *mais*, *chant*, *morts*, *vœux* ; — en d'autres termes : Mouche ton nez, méchant morveux.

SED SERRATORES SUBMERSI TESSERA DAMA
DE FERRO MARE HIC LIBER AUT VIRIDIS.

Ce distique, « trouvé en un vieulx livre d'église, » signifiait : *Messieurs, n'ayez desdain de fermer ce livre ouvert.*

Il eût été facile de tailler de longs poèmes sur ce patron. Nos pères eurent le bon esprit de n'en user qu'avec une certaine réserve ; c'était peut-être le meilleur moyen de se faire pardonner leur découverte.

On concevrait difficilement que des esprits toujours en quête de nouveaux *jeux littéraires*, pour me servir des expressions d'Étienne Pasquier, ne se soient pas imaginé d'ajouter aux équivoques du latin au français les équivoques du français au latin. J'avouerai, toutefois, que je n'ai guère eu occasion de recueillir de notes à cet égard. Je ne connais que l'exemple suivant : « Félix son porc tua, sel n'y mit, ver s'y mit, son porc gâta. » Mais si l'on a peu cherché à faire, avec des mots français, des vers ne frappant l'oreille que d'assonances latines, le hasard en a produit quelquefois, que les éplucheurs de mots se sont bien gardé de laisser passer sans commentaire. Le plus remarquable, peut-être, est celui qu'un poëte moderne (Rulhière, je crois) a employé pour désigner un orgue de Barbarie :

Opéra sur roulette et qu'on porte à dos d'homme...

Nota. Depuis longtemps et surtout de nos jours, on ne fait plus qu'exceptionnellement des vers équivoqués, comme on les concevait vers l'époque de la Renaissance. Il se fabrique, toutefois, beaucoup de rimailles auxquelles on pourrait appliquer le même nom. Je veux parler de celles où l'on entasse des calembours. Je n'en citerai aucun exemple, et, ici, il suffira de signaler que leur principal domaine est la chanson-charge, et notamment la chanson de ce genre entremêlée de parties en prose.

J'ai vu, citée quelque part, une publication intitulée : *les Vers homonymes, suivis des homographes*, par Fréville

(Paris, 1804, in-12). J'ignorais ce que cela pouvait être. Un collaborateur de l'*Intermédiaire* (1865, n° 44, p. 633) a eu l'obligeance de m'adresser la réponse suivante :

« Le mot *homographe* est d'invention nouvelle ; il date de 1804. Il a été créé par Fréville, auteur d'un grand nombre d'ouvrages d'éducation. « Les grammairiens, « dit-il dans sa préface, disent que les *homonymes* sont « des mots qui se prononcent et s'écrivent de même... « Il y a des milliers d'homonymes qui s'écrivent diffé- « remment..... J'ai créé un terme particulier, celui « d'*homographe*, pour désigner les mots qui se ressem- « blent dans leur orthographe. »

« Fréville distingue : les *homonymes-hétérographes* (*anoblir* une personne, *ennoblir* un mot, une chose) ; — les *homonymes-homographes* (le *souris*, la *souris*) ; — les *pseudo-homonymes*, dont le son et l'orthographe ont peu d'analogie (*beauté*, *botté*) ; les *homographes-hétéronymes*, qui s'écrivent de même et diffèrent par le son (*négligent*, adjectif, et *négligent*, verbe, à la troisième personne plurielle). — Voici deux échantillons des vers de Fréville :

« 1° Vers homonymes :

None, office d'église a des cantiques saints;
Nonne, religieuse, est parmi les nonnains;
Nones étaient des jours chez les anciens Romains.

« 2° Vers homographes :

Autour, oiseau de proie, est funeste aux dindons;
Autour de nous, bon dieu ! que je vois de fripons !

« Fréville n'a inventé que le mot *homographe :* il n'a pas inventé la poésie *homonymique* ou *homographique.* Le *Manuel du Libraire* (cinquième édition) mentionne *les Omonimes, satire des mœurs corrompues de ce siècle*, par Antoine Duverdier (Lyon ; Gryphius, 1572, gr. in-8° de 12 p.).

« B. Selsach. »

VERS FARCIS

Ici je cite le commentaire sur le poëme baroque consacré à la ville de Pont-Audemer :

« VERS FARCIS. — *Procédé de préparation.* — Ayez... un verset quelconque de l'Ecriture sainte ; divisez-le par parties d'un, de deux ou de trois mots ; manipulez autant de strophes distinctes que vous avez de tranches de verset ; puis, au-dessous de chaque strophe, appliquez une de ces tranches, mais de telle manière qu'elle en devienne comme une partie intégrante... — L'œuvre est accomplie.

« Comme on le voit, le fragment de verset s'incorpore ici à la pièce versifiée, à peu près de la même façon que *la farce* à la pièce culinaire. J'ai donc pu, à tout hasard, adopter la qualification ci-dessus pour une espèce de vers à laquelle, que je sache, il n'en avait pas encore été appliqué. »

On serait d'autant moins fondé à rejeter cette désignation, qu'elle n'est pas sans antécédents. Elle avait servi d'abord à qualifier ces *Epîtres*, ces *Kyrie*, ces *Alleluia*, assaisonnés d'un texte supplémentaire, longtemps en usage dans diverses cérémonies de l'Église romaine.

Les épîtres farcies datent du VIIe siècle. Elles se chantaient aux fêtes annuelles et solennelles, ainsi qu'aux fêtes des fous. Le texte additionnel était tantôt en latin, tantôt en français. Il en était de même pour les *Kyrie* et pour les *Alleluia* farcis.

Voici le commencement d'un *Kyrie* avec farce française, qui était encore en usage, dans le diocèse d'Auxerre, vers le commencement du XVIIIe siècle : KYRIE, *le jour de Noel, nasquit Emmanuel, Jesus le doux fils Dieu éternel...*

L'*Alleluia* suivant appartient à la fête des fous de l'église de Sens :

ALLE *resonent omnes ecclesiæ*
Cum dulci melo symphoniæ,
Filium Mariæ genetricis piæ,
Ut nos septiformis gratiæ
Repleat donis et gloriæ,
Undé Deo dicamus LUIA.

On voit, par ces exemples, qu'il y avait un certain rapport entre les chants ecclésiastiques ainsi assaisonnés et les vers greffés sur un texte biblique. C'était un motif de plus pour que l'épithète des uns pût bien servir à qualifier les autres.

Les vers farcis ont pris naissance au XVIe siècle. Plusieurs poëtes connus pourraient nous en fournir des exemples. Je me bornerai à reproduire ici un *Da pacem*, cité par Tabourot, qui le donne comme *une tacite response* à la complainte des laboureurs *faicte par cest élégant Boistuau, dit de Launay*, également en vers farcis de mots du même verset.

LA PREUD'HOMIE DES LABOUREURS.

Autrefois on nommoit laboureurs bonnes gens,
Maintenant ils sont fiers, félons et réfractaires,
A plaider, refuser, parjurer diligens,
Quand le seigneur leur dit, pour ses droits nécessaires :

DA.

Puis quand ils ont à tort et sans raison
Fait despendre au seigneur cent escus à plaider,
En lui portant six œufs, ou un meschant oyson,
Faisant les marmiteux, ils viennent demander

PACEM.

Si le curé demande un double à la Toussaincts,
En se moquant de luy, par argument subtil,
Sur l'édit d'Orléans feront nouveaux desseins,
Et lui diront tout haut : Comment vous en faut-il,

DOMINE ?

Si le pauvre seigneur, pour payer sa rençon,
Veut s'aider de son bois, on luy empeschera,
Criant : Nous y avons nostre usage et paisson,
Qu'il se recouvre ailleurs, point il n'y touchera,

IN DIEBUS NOSTRIS.

Ils n'ont que trop d'argent pour juge et procureurs,
Pour boire et pour jouer; mais si un marchand croit
Du drap ou de l'argent à ces bons laboureurs,
Ils n'ont qu'un plat de bois; le marchand perd son droit,

QUIA NON EST.

Accusez hardiment le larron de vos fruits;
Pour en faire rapport, le messier soit tout prest;

Vous perdrez vostre cause ! Ils sont si bien instruits
A estre faux témoins, qu'on trouvera que c'est

ALIUS.

Ils font pauvre un seigneur, lui refusant ses droits,
Lui refusant son bien. Sont-ils donc esbays,
Quand ils ont l'ennemi sur eux de tous endroits,
Sans armes ni chevaux, s'il n'y a au pays,

QUI PUGNET.

S'ils cueillent du bon grain en nos terres qu'ils tiennent,
Ils en font de l'argent, ou c'est pour leur amas;
Si l'œil, ou si la mouche, ou le cabloc y viennent,
Quand le sergent ira, ce sera tout le cas

PRO NOBIS.

Tels larrons et voleurs la guerre mord et poingt,
Les voleurs sont sur eux, par ta permission,
O Seigneur, et voyons qu'il n'y a autre point
Qui recherche de près cette punition,

NISI TU.

Remets ces laboureurs, ô très sainte lumière,
En la simplicité d'estat obéyssant;
Fais réformer leurs cœurs en leur bonté première,
Et ensuivre tes lois, car tu es tout puissant,

DEUS.

Ils verront tout soudain ta fureur réfrénée,
Aussitôt qu'ils viendront à vivre justement,
Et embrassant le fruict que ta loi désirée
Produit, le fruict de paix sera conséquemment

NOSTER.

La *Patenostre des Verollez*, pièce du XVIe siècle, et le

Pater noster des Jésuites, pièce qui avait été composée pour la Ligue et qui a été réimprimée pour la Fronde (1), appartiennent au même système, ainsi que plusieurs autres mazarinades, telles que : le *Pater noster de Mazarin*, le *Salve regina de Mazarin*, le *Nouveau De Profundis de Mazarin*, le *Confiteor d'Henry-le-Grand, dédié au roy Louis XIII*. Voici le commencement de cette dernière pièce :

Quand je fis bannir les Jésuites,
Je rendis mon sceptre plus fort;
Mais les rappelant et leurs suites,
Je me suis procuré ma mort :

CONFITEOR.

Grand parlement où Dieu préside,
Deffaits ce qu'à mon dan j'ai fait,
Chasse ce troupeau parricide;
Le chastiment des meschans plaist

DEO OMNIPOTENTI..., etc.

On peut rattacher à ce genre, quoiqu'elles procèdent en sens inverse, les paraphrases dont chaque strophe commence par un mot du texte choisi pour sujet. Nous empruntons à Guillaume Crétin un échantillon de ces paraphrases. C'est un développement fort complet de la *Salutation angélique*.

(1) Voy. *Bibliogr. des Mazarinades*, n° 2736. — Ce n'est pas la seule fois qu'une pièce de ce genre, composée sur un sujet spécial, a été rapportée à un autre. On sait que le *Salve regina des financiers*, imprimé en 1624, est devenu, en 1626, le *Salve regina des prisonniers*, au moyen de quelques légers changements dans le texte.

AVE

Ave, vierge reine des cieulx;
L'ange, messager gracieulx
Du hault ciel empiré transmis,
Par ce salut solacieux,
Te dit qu'en tes flancs précieux
Descendroit le sauveur promis.
Les prophètes avaient jà mis
Espoir au cueur de ses amis,
Disant que le fait vicieux,
Par notre père Adam commis,
Dont estoient à peine submis,
Seroit pardonné et remis,
Par le tien fruict délicieux.

MARIA

Maria doit-on réclamer,
Très-chère estoile de la mer
Qui paovres dévoyés ravoye..... (1)
Dame, ton adresse pourvoye,
Qu'en ce naufrage ne fourvoye
Par trop aimer mondain amer.....

GRATIA

Grace y a en toy, saincte dame,
Tant qu'on ne treuve en escrit d'ame
Qui entre humains purs l'ait telle eue;
Tu as en ta main le sainct basme,
Qui cueurs dévots oingt et embasme,
Et les tiens en bonne value.....

(1) Comme le mérite de la pièce est loin de répondre à son étendue, je ne vais plus citer qu'un fragment de chaque strophe.

PLENA

Plena sans estre desemplie,
Et de grace qui multiplie;
Gabriel ce mot ne te celle.
L'ambassade fut accomplie,
Environ l'heure de complie,
Que te déclaras humble ancelle
Du seigneur Dieu.....

DOMINUS

Dominus, père tout-puissant,
Ton humilité congnoissant,
Eut de toy telle jalousie,
Quant voulut voir son fils naissant,
Du sainct esperit fus saisie.....

TECUM

Tecum, dès ta conception,
Te gardant, par exception,
De tout péché originel;
Tecum, en prenant mansion
Par sa digne incarnation;
Tecum, en ce jour solennel,
Qu'enfantas du clos maternel,
Le hault prix de rédemption.....

BENEDICTA

Benedicta sur toutes femmes...,
Vierge fus au commencement,
Et vierge après l'enfantement.
Oh ! riche parement de dames,
Je te supplye très-doucement
Que vueilles au trépassement

Estre appui, port, avancement
Et refuge des paovres âmes.

TU

Tu es la terre non arable.....
Oultre usage de nature,
Et comme soleil sans fracture
Par la verrière entre en closture,
Rendant lumière convenable;
Tout ainsy sans faire ouverture,
Déité a pris couverture
De l'humanité nette et pure,
Au parc de ton ventre honorable.

IN

*In*finis biens veoy provenir
De toy, vierge, et à l'advenir
Genre humain peut estre sauvé,
S'il entend, car pour subvenir,
Au passage où faut convenir.....

MULIERIBUS

Mulieribus t'est donné
Le beau tiltre à toy ordonné,
Dont notre vie est réparée.....
O vierge et mère comparée
A la terre non labourée,
Qui a moult de fruict amené.....

BENEDICTUS

Benedictus en dits et faits,
Qui furent, sont et seront faits,
Est ton fruit et tous le bénissent.....
Les éléments luy obéissent,

Pénitents en luy s'esjouissent,
Quérants pardon de leurs meffaits.

FRUCTUS

Fructus venu de la racine
Jessé, comme Isaïe assigne,
Digne fleur, c'est ton enfant dû;
C'est le fruit portant médecine.....
Le payment du fruit défendu.

VENTRIS

Ventris où la divinité
Se vestit de l'humanité,
Fut produit ce fruit méritoire.
Toute la sainte trinité,
Par connexion d'unité,
Y eslut son répositoire.....
Te plaise, au divin consistoire,
Alléguer le droit péremptoire
Qu'avons par toy au pétitoire
Du royaume d'éternité.

TUI

Tu y peulx tout, car grand port as
Vers celuy que neuf mois portas
Pour purger notre maléfice.....

JESUS

Jesus, dit sauveur, comme texte
De la sainte écriture attexte ;
Est un nom sur tous amoureux.....
Ce nom Jésus, pour toute teste;
Rend malins esprits paoureux.....

AMEN

Amen doibt-on de bon cueur dire,
Pour résister et contredire
Au dyable, la chair et le monde.....
Dame en qui tant de grace abonde,
Jamais tu ne fermas la bonde
Pour tes serviteurs escondire.
Te plaise ains que sur moy redonde
Le fier dard de mort furibonde,
Faire que ma fin corresponde
Au mérite où n'a que redire.

Cette sorte de poésie était déjà en usage dès le XIIIe siècle. Je me bornerai à rappeler que Rutebeuf a composé un *Ave Maria* de ce genre, et que la satire s'est emparée du même cadre, comme l'attestent le *Credo* de l'usurier, l'*Évangile* des femmes, etc.

La France n'a payé également qu'un tribut assez modéré à cette variété du genre farci. On en retrouve cependant des exemples au temps de la Fronde. Je citerai notamment le *Magnificat de la reine sur la détention des princes*, et le *De Profundis de Mazarin*...

J'ajoute qu'il a été aussi composé des pièces qui participent des deux variétés que je viens de rappeler. Le *De Profundis des amoureux* (XVIe siècle) en est un exemple :

Dedans le gouffre ténébreux,
Où sont amoureux interdis,
Plongé suis, moi, pauvre amoureux,
Las, au quel lieu, *de profundis*

Clamavi à celle que j'aime.....

Et le texte continue de procéder ainsi, un fragment du psaume à la fin de la strophe et un autre au commencement de la suivante.

Cette autre variété du genre n'a eu aussi qu'une vogue momentanée.

VERS FIGURÉS

Il ne faut pas s'attendre à rencontrer la poésie dans les vers figurés, c'est-à-dire dans les vers à l'ensemble desquels on a cherché à donner la figure d'un objet quelconque, susceptible d'être représenté par des lignes de longueurs différentes. C'est une nouvelle spécialité de frivolités difficiles, et rien de plus.

Les vers figurés étaient connus des anciens, qui nous en ont transmis divers échantillons : les *ailes*, l'*œuf* et la *hache* de Simmias, de Rhodes ; les deux *autels* de Dosiadas ; la *syrinx* de Théocrite ; l'*autel*, la *syrinx* et l'*orgue* de Porphyrius.

Ces différents poëmes ont été l'occasion d'une dissertation, publiée, en 1806, dans le *Journal de l'Empire*, d'après lequel Gabriel Peignot l'a reproduite plus tard dans ses *Amusements philologiques*. J'en extrais les détails ci-après :

« Les *ailes* sont composées chacune de six plumes, ou de six vers choriambiques, qui diminuent graduellement de mesure, et par conséquent de longueur, selon leur position dans l'aile, jusqu'au dernier qui n'a que trois syllabes. Simmias y fait parler le dieu *qui porte des ailes*..., cet antique Amour que chantent les

vieilles cosmogonies, principe créateur et *contemporain du destin*...

« Chaque bout de l'*œuf* est formé de très-petits vers, qui s'allongent progressivement jusqu'au milieu. Pour y trouver une espèce de sens, il faut aller du premier au dernier vers, du second au pénultième, du troisième à l'anté-pénultième, et ainsi de suite jusqu'aux deux vers du milieu. Un ancien scoliaste, découvert par Saumaise et publié par Brunck, nous a dévoilé ce merveilleux artifice. La figure des vers en a décidé le sujet. C'est un œuf de rossignol dorien, que le poëte offre au lecteur. Mercure l'a pris sous les ailes de la mère pour le donner aux hommes. Cette ingénieuse et claire allusion remplit les vingt-deux vers de cette bizarre composition.

« La *hache* est à deux côtés. Les vers, par leur diminution graduelle, en expriment la figure. Comme ceux de l'*œuf*, il faut les renverser pour les comprendre. C'est le fabricateur du cheval de Troie, Épéus, qui parle. Simmias le suppose traçant une inscription sur sa hache, qu'il consacre à Minerve...

« Les *autels* de Dosiadas, si pourtant il n'y a pas d'erreur en ce nom, sont construits de vers inégaux. Rien n'y manque, ni le foyer, ni les moulures, ni les bases élargies avec grâce. Les proportions en sont élégantes ; le dessin est excellent, meilleur surtout que la poésie. Les mètres, choisis par le poëte-architecte, sont difficiles et rares, les expressions énigmatiques et obscures, et, pour surcroît de difficulté, le premier autel est fait en acrostiche. Ce sont les autels mêmes qui parlent. Le premier déclare qu'il est un autel poétique ; il n'est jamais rougi par le sang des victimes ; la fumée

des parfums ne le noircit jamais; il n'est ni d'or, ni d'argent, ni de corne, comme celui que Diane construisit autrefois; il est l'ouvrage des Muses et des Grâces; les poëtes y peuvent venir sacrifier, sans craindre la morsure de ce serpent affreux que cache un autre autel dressé par Jason...

« Cet autel de Jason est figuré par l'autre poëme, et il ne parle pas avec moins d'éloquence que le premier. C'est une pièce fort obscure, qu'un grammairien du temps de Michel Paléologue, le moine Manuel Holobolus, a éclaircie, vraisemblablement à l'aide de très-anciennes scolies, qu'il n'aura sans doute fait que copier...

« Théocrite vivait dans un temps où ces bagatelles étaient fort à la mode, et il a pu, sans trop compromettre sa muse, sacrifier une fois au goût de son siècle. Dix tuyaux, de deux vers chacun, forment sa *syrinx*, ou flûte de Pan. Ils décroissent graduellement et imitent avec assez d'exactitude la forme de cet antique instrument... Le sujet est Théocrite consacrant au dieu Pan sa flûte pastorale. Les expressions les plus rares, les constructions les plus embarrassées, les plus obscures allusions, la mythologie la plus cachée, répandent sur ce poëme d'épaisses ténèbres... Théocrite est, dans ce petit ouvrage, le digne émule de Lycophron, son contemporain.

« Les auteurs de ces sottises vivaient à une époque où la littérature grecque était encore très-florissante; mais les Romains, dont le caractère et l'esprit eurent toujours plus de grandeur et de dignité, négligèrent longtemps ce mauvais genre; et ce n'est qu'à l'époque de leur entière décadence que l'on trouve chez eux un poëte occupé de ces misères.

« Publius Optatianus Porphyrius, qui vivait sous Constantin, a composé un petit volume de poésies bizarrement figurées. Un *autel*, une *syrinx* et un *orgue* s'y font particulièrement remarquer... Ce Porphyrius ne fut pas un personnage tout à fait sans importance. Constantin l'appelle *très-cher frère*; et il occupa deux fois la charge considérable de préfet de la ville. Exilé sur une fausse accusation, il adressa à l'empereur, sous le titre de panégyrique, un recueil de vers tourmentés dans tous les sens, contournés de toutes les manières. Son rappel en fut le prix; et ce n'était assurément pas trop payer la peine inconcevable qu'il avait dû se donner...

« L'*autel* de Porphyrius est, pour le sens, une imitation du premier *autel* de Dosiadas; mais le style en est un peu moins difficile, un peu moins entortillé. Vingt-quatre ïambes le composent : ils sont tous de six pieds, et c'est par le nombre des lettres, diminué ou augmenté à propos, que le poëte produit, avec cette égalité dans la mesure des vers, les longueurs inégales dont son architecture a besoin.

« Pour sa *syrinx*, Porphyrius a choisi partout le vers hexamètre, et c'est également par la diminution successive du nombre des lettres qu'il a obtenu la dégradation des tuyaux. Chaque vers a toujours une lettre de plus que celui qu'il précède. Le sens, la propriété des termes, la régularité des constructions, s'accordent mal avec des lois aussi sévères, et cette flûte n'a pas des sons beaucoup plus clairs que celle de Théocrite : mais Théocrite cherchait l'obscurité; Porphyrius voulait et n'a pu l'éviter.

« L'*orgue* est le meilleur poëme de Porphyrius. Sa

forme n'est pas tout à fait pour nous sans intérêt, puisqu'elle représente l'exacte figure de l'ancien orgue hydraulique ; la composition même a de la facilité, malgré la gêne extrême où l'auteur avait voulu se mettre. Ce poëme, ou plutôt cet orgue, est composé de trois parties, placées les unes sur les autres. L'inférieure a vingt-six vers ïambiques dimètres, tous de dix-huit lettres ; elle représente le clavier. La seconde est formée d'un seul hexamètre, écrit transversalement en lettres majuscules ; ce vers est censé servir de support aux vingt-six vers ou tuyaux de la troisième partie. Ces tuyaux sont en hexamètres, qui croissent successivement de hauteur, par l'addition d'une lettre à chaque vers ; le premier a vingt-cinq lettres :

O si diviso metiri limite Clio.

Le dernier en a cinquante :

Jamque metro et rythmis præstringere quidquid ubique est.

« Mais ce n'était sûrement là qu'un petit orgue, qu'un orgue d'appartement. Les anciens en avaient où le nombre des tuyaux était infiniment plus considérable. Claudien, décrivant en vers pompeux et gigantesques un orgue hydraulique, parle des *voix innombrables d'une moisson d'airain...* »

Les vers figurés n'ont pas été un privilége de l'antiquité. Nous les retrouvons dans le moyen âge, à l'époque de la Renaissance et dans les temps modernes. Rabanus Maurus et Abbon, abbé de Fleury, commencent la liste des imitateurs de Porphyrius ; Panard et Capelle

la closent presque de nos jours. Mais la dernière moitié du XVIe siècle mérite d'être signalée comme l'époque où les vers figurés furent le plus en honneur. Alors ils avaient pour ainsi dire envahi les colléges. Tabourot rapporte qu'*estant escolier* à Paris, il avait *fait la coupe poétique, la marmite et autres*, et l'on rencontre, à satiété, des ailes, des autels, des œufs, des lunettes, des cercles, des angles, des triangles, etc., dans le petit livre intitulé : *Sylvæ quas vario carminum genere primani scholastici collegii Dolani S. J... ex tempore obtulerunt* (Dolæ, 1592, pet. in-4o); publication des plus singulières, avec laquelle nous avons déjà fait connaissance.

C'est, au reste, un peu pour me conformer à l'usage reçu, que j'ai compris Rabanus Maurus parmi les auteurs de vers figurés. Ce vieil écrivain, en effet, n'a pas fabriqué de pièces consacrées à représenter exclusivement une figure quelconque ; il a dessiné ses figures dans un texte régulier qu'elles fractionnent, qu'elles brisent, pour ainsi dire. Aussi les avons-nous classées parmi les vers brisés (1).

Pour faire apprécier les vers figurés proprement dits, nous nous bornerons aux quelques citations ci-après.

Et d'abord, je rappellerai encore une fois le merveilleux livret, intitulé : *Carmelo-Parnassus* (1687), dans lequel M. Chalon, outre des anagrammes, des vers lettrisés, etc., signale « un feu roulant d'*étoiles* acrostiches, du plus bel effet, et enfin, pour bouquet de ce véritable

(1) Pour ces brisures figurées, voir, au tome Ier, les pages 189, 198 et suivantes.

feu d'artifice littéraire, un *soleil*, » — dont il essaye de donner une idée dans les termes suivants :

« Autour d'un cercle représentant le disque de cet astre, dit-il, écrivez en rond *ioannes gvalterivs slvsivs*; de chacune de ces lettres, faites le commencement d'un vers dont chaque mot commencera par la même lettre (vingt-quatre vers lettrisés); ainsi pour le premier vers : *Instruit Ignaros, Inopes Iuvat, Implet Inanes.* Ecrivez ces vingt-quatre vers comme des rayons partant d'un même centre, vous aurez un soleil dans les rayons duquel les mots *Ioannes Gvalterivs Slvsivs* seront répétés, en cercle, six fois, comme six auréoles concentriques autour de l'astre. »

C'est digne, assurément, de ce XVIIe siècle, *si fertile en miracles* de difficultés vaincues, sinon partout, du moins dans le voisinage des bords du Rhin. Mais tous les produits de ce genre n'étaient pas de la même force. Ainsi, par exemple, si, en 1651, Jacques Pochet se plaisait à montrer des croix dans son *Apollinis spiritualis oraculum*, ces combinaisons toutes simples méritent peu d'être signalées. Pourtant, il faut bien en citer des échantillons ; en voici trois :

		P
T	V	I
I	I	E
DOMINI	OMNIA	VIRTUTE
O	C	A
R	E	T
E	S	E

La prière que Rabelais fait adresser par Panurge à la

dive bouteille (*Pantagruel*, liv. V, ch. XLIV) est en vers figurés :

O bouteille,
Pleine toute
De mystères,
D'une aureille
Je t'escoute;
Ne differes,
Et le mot profères
Au quel pend mon cœur.
En la tant divine liqueur
Bacchus qui fut d'Inde vainqueur,
Tient toutte vérité enclose.
Vin tant divin, loing de toi est forclose
Toute mensonge et toute tromperie.
En joye soit l'aire de Noach close,
Le quel de toy nous fit la temperie.
Sonne le beau mot, je t'en prye,
Qui me doibt oster de misères.
Ainsi ne se perde une goutte
De toi, soit blanche ou soit vermeille.

O bouteille,
Pleine toute
De mystères,
D'une aureille
Je t'escoute;
Ne differes.

TRIANGLE D'UN ANONYME

O mort, viens terminer ma misère cruelle !
S'écriait Charle, accablé par le sort.
La mort accourt du sombre bord :
C'est bien ici qu'on m'appelle ?
Or ça, de par Pluton,
Que demande-t-on ?
Je veux, dit Charle...
Tu veux? parle.
Eh bien !
Rien.

LOSANGES DE PANARD

Tes
Attraits
Pour jamais,
Belle Elmire,
M'ont su réduire
Sous ton doux empire :
Content quand je te voi,
Mon ardeur pour toi
Est extrême.
De même
aime
moi.
—

Les
Sonnets
Les mieux faits
Sont chimère :
Que font-ils faire ?
De l'eau toute claire.
Que sont tant de nigauds
Dans leurs madrigaux
Pour Céphise,
Belise,
Lise ?
Sots.

—

Tous
Jalous
Sont des fous
Que je blâme :
Fi d'une flamme
Qui nous ronge l'âme !
Fais, mon cher, comme moi.
Pour braver la loi
D'une amante
Changeante,
Chante,
Boi.

—

Tôt,
Cataut,
Il me faut
Du Tonnerre;
Vite, ma chère,
Remplis-en mon verre :
Fais-moi du bois tortu
Goûter la vertu.
Ce commerce
Me berce;
Verse
Dru.

—

BOUTEILLE DE PANARD

Que mon
Flacon
Me semble bon
Sans lui
L'ennui
Me nuit,
Me suit;
Je sens
Mes sens
Pesans,
Mourans.
Quand je le tien,
Dieux! que je suis bien!
Que son aspect est agréable!
Que je fais cas de ses divins présens!
C'est de son sein fécond, c'est de ses heureux flancs
Que coule ce nectar si doux, si délectable
Qui rend tous les esprits, tous les cœurs satisfaits.
Cher objet de mes vœux, tu fais toute ma gloire
Tant que mon cœur vivra, de tes charmans bienfaits
Il saura conserver la fidelle mémoire.
Ma muse, à te louer se consacre à jamais.
Tantôt dans un caveau, tantôt sous une treille,
Ma lyre, de ma voix accompagnant le son,
Répétera cent fois cette aimable chanson;
Règne sans fin, ma charmante bouteille;
Règne sans cesse, mon cher flacon.

VERRE DE PANARD

Nous ne pouvons rien trouver sur la terre
Qui soit si bon ni si beau que le verre.
Du tendre amour berceau charmant,
C'est toi, champêtre fougère,
C'est toi qui sers à faire
L'heureux instrument,
Où souvent pétille,
Mousse et brille
Le jus qui rend
Gai, riant,
Content.
Quelle douceur
Il porte au cœur!
Tôt,
Tôt,
Tôt,
Qu'on m'en donne,
Qu'on l'entonne;
Tôt,
Tôt,
Tôt,
Qu'on m'en donne,
Vite et comme il faut :
L'on y voit sur ses flots chéris
Nager l'allégresse et les ris.

Un poëte de notre époque, qui pourtant n'en était pas réduit à se faire remarquer par la forme (Paul de la Salle), s'est une fois laissé aller à composer les vers figurés que voici :

Le fruit qu'on foule
Dans le pressoir;
La grande foule
Qui monte et roule
Comme un flot noir;
Le jeune cœur qui bat d'une vague espérance;
L'oiseau que l'hiver chasse et qui part en chantant;
L'arche qui dans son sein, portant toute existence,
Flottait seule et sans but sur l'Océan immense,
Implorant un abri pour son enfantement;
La lampe éteinte
Dans le saint lieu;
L'heure qui tinte;
La longue étreinte
De tout adieu;
Le flot qui gronde
Prêt à mourir;
La nuit profonde;
Tout dit au monde:
« Dieu va venir. »

De la Salle convenait, avec ses amis, qu'il avait voulu faire une *image* en écrivant ces vers. On le reconnaîtra suffisamment, d'ailleurs, quand j'aurai rappelé qu'ils venaient à la suite de ceux-ci :

La croix ne sera plus un spectre solitaire.....
La croix sera pour nous le symbole sublime
De cet amour divin, que n'aigrit aucun fiel.....

CROIX EXTRAITE DU POËME SUR PONT-AUDEMER

Delacroix,
Je te crois
Fin matois :
Toutefois
Je te vois
Aux abois.
Du peuple souverain député peu fidelle,
Tes co-législateurs te blamèrent souvent
De te laisser aller aux caprices du vent
Et de faire métier de ta chaude loquelle.
Ton esprit
Te perdit.
Puis aussi,
Sur autrui,
L'on te vit,
Mal-affaire !
Aller faire
Ton profit.
Mal t'en prit.
Sur ta tête,
Pour ce-la,
Las ! gronda
La tempête.
On dit pourtant
Que ton renom fut grand.
Pour ce motif je te devais un chant;
Ne t'en prends point à moi s'il n'est pas bien sonnant.

Je termine ce chapitre par une digression.

Dans les anciens âges, et même dans un temps plus rapproché de nous, certains littérateurs se plaisaient si fort à parler aux yeux, qu'il ne leur suffisait pas de tracer, par le seul concours des caractères d'imprimerie, des figures avec leurs vers ou dans leurs vers ; ils s'avisèrent encore quelquefois, au lieu du mot, de mettre, dans le texte, le dessin de la chose, comme cela se faisait pour la plupart des rébus. J'en trouve un exemple dans le *Trophæum amoris* d'Engelbert Lenaertz (1739), excentricité littéraire en l'honneur d'une image miraculeuse de la Vierge, conservée dans le couvent des Récollets de la Basse-Wawre. Ce livret, de 66 pages in-4°, contient entre autres curiosités, une pièce intitulée : *Nympha amoris Sertum de Cordibus consecrat.* C'est de là que je tire mon premier exemple de la chose substituée au mot.

« Dans les vingt vers qui composent ce bouquet, dit M. Chalon, la syllabe *cor* est partout remplacée par un petit cœur imprimé en rouge, et l'ensemble de ces cœurs dessine le contour d'un grand cœur enflammé. » Si l'on se rappelle les vers décrits dans la première partie du chapitre consacré aux vers brisés, on reconnaîtra que le *grand cœur enflammé,* du récollet Lenaertz, ne diffère de ces mêmes vers qu'en ce qu'il est formé de figures au lieu de lettres majuscules ou de couleur différente. — Au reste, c'est uniquement à cause des petits cœurs, dessinés et non imprimés, que je cite ici le *Sertum de cordibus.*

Aujourd'hui, comme le fait très-bien remarquer M. Chalon, les cœurs enflammés, « percés d'une flèche comme des aloyaux à la broche, » ont beaucoup perdu

à titre d'emblème de la galanterie ; « ils sont passés du genre profane dans le genre sacré, et les cœurs amoureux sont devenus des *sacrés cœurs.* » Dans le XVIIIe siècle, si déjà les cœurs enflammés avaient aussi pour mission d'accuser l'amour divin, le plus souvent ils jouaient leur principal rôle dans le boudoir des belles et les cérémonies nuptiales.

Il ne paraîtra donc pas extraordinaire qu'en 1747 un curé de Boxmeer ait publié, à Bruxelles, un *Carmen congratularium*, dans lequel, à l'occasion du mariage de son seigneur, le comte de Berg, il montra aussi la figure d'un cœur, remplaçant le mot *hart* (cœur) qui, tout naturellement, devait occuper une place distinguée dans sa brochure de circonstance.

Je n'étendrai pas davantage cette digression. Les deux exemples cités suffisent pour montrer quel parti les *subtils* esprits du bon vieux temps pouvaient tirer du dessin entremêlé aux caractères typographiques.

VERS GRADUÉS

J'appelle vers gradués ceux *qui ont une espèce de gradation de mots et de sens d'un vers au suivant*, comme dans cet exemple rapporté par Fabri :

Saincte Equitaire ung diable prist;
En le prenant, el le batist;
En le batant, el l'enchaîna;
En l'enchaînant, el l'entraîna...;

comme dans le troisième couplet de la quatrième chanson de Clément Marot :

Dieu des amans, de mort me garde;
Me gardant, donne-moi bonheur;
En le me donnant, prens ta darde;
En la prenant, navre son cœur;
En le navrant, me tiendras seur;
En seurté, suivray l'accointance;
En l'accointant, ton serviteur,
En servant, aura jouissance.

Gabriel Peignot donne à ce genre de vers le nom d'enchaînés qui pourrait très-bien leur convenir, mais qui a été appliqué à d'autres vers. Pour les qualifier

comme je l'ai fait, je me suis appuyé sur Pierre Fabri, qui les rattache à l'*anadiplosis* ou *gradation*. « Il y a, dit-il, une figure nommée anadiplosis (1), ou couleur de rhétorique nommée gradation, qui recommence sa ligne par la fin de l'autre, mais à ce diffère enchaineure, car le terme n'est point équivoque. » Et il cite, comme *exemples d'anadiplosis ou gradation*, les quatre vers que j'ai reproduits plus haut, et les quatre autres que voici :

Vous amoureux qui requérez le temps,
Le temps de may, pour avoir vos plaisirs,
Plaisirs et jeux d'accomplir vos désirs,
Désirs d'amour, quand serez-vous contents?

En rapprochant ces derniers vers de ceux que j'ai cités d'abord, on comprendra que l'auteur de l'*Art de plaine rhéthorique* ait pu les réunir sous la même dénomination, comme on pourrait aussi les rattacher les uns et les autres à la classe des vers fraternisés, dont il a été question précédemment.

Le sonnet suivant appartient encore au genre des vers gradués :

Tourment sans passions, passions sans poincture,
Poincture sans douleurs, douleurs sans sentiment,

(1) A propos de l'anadiplosis, pouvais-je ne pas dire un mot de l'épanadiplosis ou épanalepsis, « qui se fait, dit Fabri, quand le terme mesme commence la ligne et la finit..., comme cy :

A l'assault, gallans, à l'assault !
Armez-vous tost, saillez armés;
Charmez-vous, soyez tous charmés;
Briffaut, allez devant Briffaut... »

Cette espèce de vers n'a jamais eu beaucoup de vogue.

Sentiment sans vigueur, vigueur sans mouvement,
Mouvement sans espace, espace sans mesure,

Mesure sans object, objet sans pourtraicture,
Pourtrait sans aucun trait, trait sans commencement,
Commencement sans estre, estre sans élément,
Élément sans humeur, humeur sans nourriture,

Nourriture sans vie, et vie sans plaisir,
Plaisir sans action, action sans désir,
Désir brûlant sans feu, feu sans aucune flame,

Flame sans son esprit, esprit sans la raison,
Raison qui n'est en rien, que hors de sa saison,
C'est ce qu'on dit qu'amour imprime dedans l'ame.

Lasphrise, qui écrivait dans la seconde moitié du XVIe siècle, nous fournit cet autre exemple :

Falloit-il que le ciel me rendit amoureux,
Amoureux, jouissant d'une beauté craintive,
Craintive à recevoir la douceur excessive,
Excessive au plaisir qui rend l'amant heureux.

Heureux si nous avions quelques paisibles lieux,
Lieux où plus surement l'ami fidèle arrive,
Arrive sans soupçon de quelque âme attentive,
Attentive à vouloir nous surprendre tous deux.

Deux beaux amans d'accord qui s'en meurent d'envie,
D'envie leur amour sera tantôt finie;
Finie est la douceur que l'on ne peut plus voir,

Voir, entendre, sentir, parler, toucher encore,
Encore crois-je bien que je ne suis plus ore,
Ore que ma moitié est loin de mon pouvoir.

Lasphrise se croyait l'inventeur de cette sorte de vers. Au chapitre des vers annexés, nous avons vu qu'ils avaient une origine beaucoup plus reculée. Ce n'est pas une raison pour qu'ils soient plus recommandables aux yeux des amateurs de la véritable poésie, dont le charme est dans le fond plutôt que dans la forme.

VERS IMITATIFS

Lorsqu'une langue se constitue en empruntant plus ou moins à l'onomatopée, les poëtes pouvaient-ils faire moins que d'introduire dans leurs œuvres des vers imitatifs, qui ne sont qu'une extension de l'onomatopée? Aussi en ont-ils quelquefois usé avec un zèle digne d'une meilleure cause.

Ce n'est pas qu'il faille prétendre proscrire ces vers d'une manière absolue : la critique la plus sévère a toujours été désarmée, au contraire, vis-à-vis du vers dans lequel Virgile a voulu rendre le son de la trompette :

> At tuba terribilem sonitum procul ære canoro
> Increpuit.....;

vis-à-vis de celui par lequel Racine a reproduit le sifflement des serpents :

> Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes,

et de beaucoup d'autres dont toutes les poétiques ont offert des spécimens. Les vers de ce genre sont même

Un *tot tot* il me besgaye :
Ainsy d'amour mal mené,
Le rossignol obstiné
Dedans son tourment s'esgaye.

Ha! dis-je lors, à part moy,
Voilà vrayement l'esmoy
De l'amour qui me domine,
Par quoy je veux comme luy
Gringuenoter mon ennuy,
Pour consoler ma ruine.

Je te requiers un seul don.
Tu' tu' tu' moy Cupidon,
Tost, *tost*, *tost*, que je m'en aille,
Il vaut mieux viste mourir
Que dans un bois me nourrir,
Qui jour et nuit me travaille.

Pasquier ne s'en est même pas tenu à cet essai en français. Le *dégoisement* du rossignol lui a encore inspiré cette *imitation* latine :

Ver rediit, glomerantur aves, concentibus auras
Mulcent, et miris tu, Philomela, modis.
Tu tu, tot, toto modularis gutture voces,
Ut Philomela aliis, sis Philomela mihi.

Mais voici beaucoup plus fort ; c'est une imitation du chant de plusieurs oiseaux :

N'oy-je pas le pinson, qui, aux mois gracieux,
Avec son tin-tin, tient toujours nos cœurs joyeux?

L'alouette, en chantant, veut au zéphyre rire,
Lui crie : vie, vie, et vient redire à l'ire :
O ire! fuy, fuy, fuy, quitte, quitte ce lieu,
Et vite, vite, vite; adieu, adieu, adieu.
L'arondelle gazouille, et l'accent qu'elle plie
Te dit, dit et redit que pour Terée ell' crie;
Moins ne voit-on son bec à bastir exceller,
Que l'abeille à confire et l'areigne à filer!
C'est l'oiseau qui dans l'air plus en vitesse abonde,
Tel que le lièvre en terre et le dauphin en l'onde.
J'oy le geay cajoler, le peint chardonneret.
Je te lie et t'allie à son plaintif couplet.
Le tremblant rossignol, son beau combat provoque,
Redit un tue, tue, et d'un choc sans choc choque
L'air, le vent et l'aureille; or, près des flots petits,
Pour l'amour de Progné, si siffle Itys, Itys,
Son chant change, rechange, et non captif captive,
Ses airs plie, replie, et sa voix vive avive,
Puis chuchotte un chut, chut, ou siffle un flot flottant...

Toutes les imitations ne sont pas aussi longues ; mais les plus courtes méritent bien encore qu'on leur demande des exemples.

Un guerrier s'est retiré à l'écart, pour réparer son bouclier,

Sur lequel il applique une plaque de plomb.

Trois coups de marteau : plic, plac, plon.

Ce n'est certainement pas la faute du poëte, si vous n'entendez pas pétiller sa lampe :

..... Chez nous, pendant la nuit ombreuse,
Pé-pétille à bouillons la lampe lumineuse... ;

Si à ces deux vers :

Sous l'orage enragé, Mérée est fait sans voye;
La mer à bonds boult-boult, au bord la boue aboye...,

vous ne reconnaissez pas le choc des vagues brisées par la tempête ;

Si vous ne retrouvez pas le mugissement du vent et surtout le bruit d'une voiture, dans ces quatre autres :

. . . . . Ce trainard muglement,
Bruyant, hurlant, roulant au vagabond nuage,
Comme bruit sur le bord d'un murmurant rivage,
Un branlant charriot qui rou-roule pesant...

J'ajouterai quatre vers à la fin desquels Étienne Pasquier a *voulu représenter l'esclat du tonnerre :*

Jupin, pour parer à l'outrage
Et à la détestable rage
De ces furieux lougaroux,
S'esclattant *d'un cry craqua tous...*

Puis encore ce passage d'une chanson guerrière du XVIe siècle (extrait des *Chansons anciennes à quatre parties ;* Paris, Nicolas du Chemin, 1551, in-4o oblong) :

France! France! France!
Courage! courage! donnez des horions,
Patipatac trique trac zou zou trique, trac,
Tue, tue, tue, chipe, chape...

Il est inutile d'ajouter que c'est le tintamarre d'un combat que l'auteur a voulu imiter.

Ce genre d'imitation n'est plus possible. S'il se rencontre quelquefois encore, ce n'est plus que dans les couplets à joyeux refrains, et là il n'y a pas lieu de le proscrire, lorsqu'il se présente aussi naturellement que dans le *Carillonneur* et la *Minette* de Béranger :

Nota. Le carillon de Béranger nous rappelle que les cloches ont inspiré plusieurs imitations. — Dans son récit macaronique de l'émeute de Ruel, Frey s'exprime ainsi :

Ex templo esmeutæ signum toxinus ab alta
Turre strepens, rauco quassatæ murmure clochæ
Tin, tan, tin iterans, don, don, don, donque, sonabat...

On peut citer encore ces deux vers de la macaronée sur la mort de Michel Morin :

Quis post hæc agreabilibus dis, dis, li, di, den, don,
Clocharum sonibus, nostras charmabit oreillas?...

Un prédicateur s'est même imaginé de produire, en chaire, une imitation de ce genre ; je veux parler du célèbre Barletti : « Vos quæritis a me, dit-il, fratres carissimi, quomodò itur ad paradisum? Hoc dicunt vobis campanæ monasterii, *dando, dando, dando.* » Et, en prononçant les derniers mots, il imitait le son des cloches.

Le grave Luther lui-même n'a pas dédaigné ce puéril procédé, comme il le fait voir dans son sermon sur *la trompette du jugement dernier* : « Quand Sodome et

Gomorrhe, dit-il, furent englouties..., tout ce qui vivait tomba mort en un instant. Ce fut la timbale et la trompette du bon Dieu; c'est ainsi qu'il fit son *poumerlé poump! poumerlé poump! pliz, plaz! schmi, schmir!* Ce fut le coup de timbale de Dieu, Notre-Seigneur, ou, comme dit Paul, la voix de l'archange et la trompette de Dieu. Car, lorsque Dieu tonne, cela fait presque comme un coup de timbale, *poumerlé poump!* Ce sera le cri de guerre et le *tarantatara* du bon Dieu. Alors tout le ciel retentira de ce bruit *kir, kir! poumerlé, poump!* » — On peut voir le passage entier dans Flœgel : *Geschichte des Komischen litteratur*, t. I, p. 258.

En France, Olivier Maillard avait des inspirations plus gaies. A l'occasion des âmes du purgatoire, il disait un jour, dans un sermon, que, lorsqu'elles entendent le son de l'argent qu'on donne pour elles et qui, en tombant dans le bassin ou dans le tronc, fait *tin, tin, tin*, elles se mettent à rire, en faisant *ha, ha, ha, hi, hi, hi!*

Au reste, — pour en revenir aux cloches, qui ont provoqué cette addition, — que ne pourrait-on pas leur faire dire, en imitant plus ou moins leur langage? A cet égard, je me contenterai de citer un passage de Jean Raulin, prédicateur français du xve siècle. Il est extrait de son troisième sermon du veuvage : « Dicitur, inquit, de quâdam viduâ quod venit ad curatum suum, quærens ab eo consilium, si deberet iterùm maritari, et allegabat quod erat sine adjutorio, et quod habebat servum optimum et peritum in arte mariti sui. Tunc curatus : Benè, accipe eum. — E contrario illa dicebat : Sed periculum est accipere illum, ne de servo meo faciam dominum. — Tunc curatus dixit : Benè, nolite eum accipere. — Ait illa : Quid faciam? non possum sustinere pondus

illud quod sustinebat maritus meus, nisi unum habeam. — Tunc curatus dixit : Benè, habeatis eum. — At illa : Sed si malus esset, et vellet mea disperdere et usurpare ? — Tunc curatus : Non accipiatis ergo eum. — Et sic semper curatus juxtà argumenta sua concedebat ei. Videns autem curatus quod vellet illum habere, dixit ei ut benè distinctè intelligeret quid campanæ ecclesiæ ei dicerent, et secundum consilium campanarum ipsa faceret. Campanis autem pulsantibus, intellexit juxtà voluntatem suam quod dicerent : ***Prends ton valet, prends ton valet.*** Quo accepto, servus egregiè verberavit eam, et fuit ancilla quæ prius erat domina. Tunc ad curatum suum conquesta est de consilio, maledicendo horam qua crediderat ei. Cui ille : Non satis audisti quid dicant campanæ. Tunc curatus pulsavit campanas, et tunc intellexit quod campanæ dicebant : ***Ne le prends pas, ne le prends pas.*** Tunc enim vexatio dederat ei intellectum. »

Nous retrouvons encore le langage des cloches dans les ***Carillons***, de Dufresny, chanson bachique qu'il composa à l'occasion de la mort de sa femme, et dont je transcris le premier couplet :

Bim, bam, bon,
Entendez-vous les grosses cloches? bim, bam, bon.
Quand j'entends sonner sur ce ton,
Je me souviens toujours qu'hier ma femme est morte.
Le temps n'affaiblit point une douleur si forte;
Elle redouble à ce lugubre son,
Bim, bam, bon.
Pour égayer ce bim, bam, bon,
Faisons un autre carillon,
Carillon du verre,
De la pinte et du flacon.

La pauvre femme, elle est en terre!
Je l'aimais tant, buvons pour elle en carillon.
Choquons le verre en carillon,
En double carillon,
Tirez du bon vin, bin, bim, bon, bim, bon.
Exerçons-nous sur ce jambon.
N'est-il pas bim bon?
Et tâtons donc de ce dindon;
Din, don, din, dan, don,
Ma femme est en terre,
Ah! qu'il est beau ce carillon!...

Le *bim*, *bam*, *bon* des premiers vers a servi, au reste, à un poëte espagnol pour imiter le fracas de l'artillerie sur un champ de bataille :

Horrida per campos bam, bim, bom-barda sonabant.

Je pourrais m'en tenir là; mais, pour terminer, je citerai encore les vers dans lesquels J.-B. Rousseau, imitant Aristophane, a cherché à rendre le cri de la grenouille :

Aussitôt la bête aquatique,
Du fond de son petit thorax,
Leur chanta pour toute musique :
Brre ke ke kex, koax, koax.

Ses compagnes criaient : merveilles!
Et toujours fière, comme Ajax,
Elle cornait à leurs oreilles :
Brre ke ke kex, koax koax...

Partout les enfants ont aimé, aiment et aimeront à imiter les chants, les sons et les bruits, plus ou moins

remarquables à un titre quelconque. Or, à beaucoup d'égards, les hommes, quelle que soit la portée de leur esprit, sont un peu enfants, même dans la meilleure période de leur vie. Ne nous étonnons donc pas que la prose et les vers fournissent de nombreux exemples d'imitation tels que ceux que je viens de rappeler. Il n'est pas rare de rencontrer de spirituels causeurs qui bariolent invariablement leurs conversations de toutes les onomatopées possibles, et appropriées à la nature du sujet. Passons la même fantaisie aux littérateurs..., surtout quand cet enfantillage n'est pour ainsi dire qu'accidentel.

Que le lecteur veuille bien aussi me passer l'observation suivante :

On pourrait croire que le même son, le même bruit, le même chant, dussent être imités partout à peu près par les mêmes lettres. Toutefois, ce n'est pas ce qui a lieu. Ainsi le RAN, PLAN, PLAN, RATAPLAN, par lequel le Français rend le son du tambour, devient en Angleterre : *Rub-a-dub-dub*, — qui se prononce *reub-ê-deub-deub*. Ainsi, pour le chant du coq, on trouve en France : KICKÉRIKI, à la fin du vieux conte intitulé : *Nouvelles du pays de Cocagne*; — COQUERYCOQ, dans *le Plaisant Boutehors d'oysiveté* (XVIe siècle) ; — enfin, de nos jours, la formule consacrée est COCORICO ; — tandis que, chez les Anglais, c'est l'onomatopée *cock-a-doodle-do* (prononcée cock-ê-doudle-dou)...

De ces différences, constatées en nombre suffisant et classées méthodiquement, ne serait-il pas possible de tirer des inductions qui auraient leur importance historique ?

KYRIELLE

Mentionner la kyrielle dans ce livre, c'est presque un hors-d'œuvre; car elle ne présente rien d'excentrique ou de bizarre. Je la signale, toutefois, ne fût-ce que pour établir le sens vrai de son nom, qui semble, contre la réalité, indiquer des tendances extrêmes.

La rime-kyrielle consiste tout simplement à répéter le même vers à la fin de chaque couplet, ainsi que l'exprime Gratien Dupont, dans son *Art et science de rhétoricque mettrifiée :*

Qui voudra sçavoir la praticque
De cette rime juridicque,
Je dis que, bien mise en effet,
La kyrielle ainsi se fait
De plates syllabes de huit.
Usez-en donc, si bien vous duit,
Pour faire le couplet parfait,
La kirielle ainsi se fait.

LABYRINTHES

J'aurais pu me dispenser d'ouvrir un chapitre à part sous cet intitulé. Déjà, en effet, à l'occasion de l'acrostiche, il a été cité plus haut quelques exemples de labyrinthes, plus ou moins littéraires, et que l'on peut considérer comme une aggravation de l'acrostiche poussé jusqu'à ses dernières limites. Toutefois, il y a un autre genre de labyrinthes que je n'ai pas encore rappelé : les labyrinthes *sans phrase*. Un seul exemple suffira pour faire apprécier les combinaisons de cette espèce ; le suivant :

A I S E L C E C L E S I A
I S E L C E A E C L E S I
S E L C E A T A E C L E S
E L C E A T C T A E C L E
L C E A T C N C T A E C L
C E A T C N A N C T A E C
E A T C N A S A N C T A E
C E A T C N A N C T A E C
L C E A T C N C T A E C L
E L C E A T C T A E C L E
S E L C E A T A E C L E S
I S E L C E A E C L E S I
A I S E L C E C L E S I A

SANCTA ECLESIA : tels sont les mots que l'on trouvera vingt-six fois dans ce labyrinthe. On y parviendra sans peine, en prenant pour point de départ la lettre médiane S, imprimée plus grande que les autres.

Comme on le voit, ces labyrinthes n'imposent aucune torture d'esprit à leur auteur et n'exigent de lui qu'un peu d'attention et de patience, puisqu'il s'agit tout simplement de distribuer les lettres d'un seul ou de plusieurs mots, de manière à retrouver ce mot ou ces mots dans tous les sens de la pièce.

Ici il serait encore facile de multiplier les exemples ; je me bornerai à dire qu'on a donné de ces labyrinthes sous différentes formes.

Ce n'est là, au reste, qu'une des faces très-secondaires du rôle historique des labyrinthes depuis l'antiquité jusqu'à notre âge. La question sera traitée, quelque jour, dans son ensemble, par un de nos plus savants compatriotes, et il n'oubliera pas, je le sais, de consacrer un chapitre accessoire de son étude à la spécialité labyrinthique, rappelée dans ces quelques lignes.

VERS LATINISÉS OU PÉDANTESQUES

Rabelais aurait dit *vers excorlinguilatinisés*... Or, on excorlinguilatinise lorsque l'on traduit sa pensée par des mots dont le fond est latin et la forme française, en d'autres termes lorsqu'on « habille à la française » des expressions appartenant à la langue latine.

Ce langage factice est également appelé style pédantesque. Telle est même la qualification qui lui est le plus généralement appliquée, et elle lui convient à tous égards.

Les littérateurs de l'époque de transition qui a précédé la Renaissance et ceux de la Renaissance elle-même, s'inspirant plus particulièrement de Ronsard, s'étaient laissé dominer, en général, par la pensée de nuancer notre langue des reflets de l'antiquité classique. Dans leurs essais de rénovation, ce fut principalement de leurs réminiscences de Rome qu'ils subirent l'influence.

Tandis que, sous la plume des écrivains populaires, la langue vulgaire allait toujours se perfectionnant d'après son génie propre, les lettrés s'étaient mis à vouloir la développer par l'adoption de mots empruntés directement au latin et revêtus d'une terminaison française, et en même temps par l'adoption des périodes

amples et sonores, imitées surtout de Cicéron. Cette manie de *latinisation*, qui épargna les farces, les chansons populaires, les sermons destinés à la foule, les parties comiques des mystères, — qui se produisit d'abord beaucoup moins dans les vers que dans la prose, — se manifesta d'une manière très-sensible dans la plupart des écrits qui avaient des prétentions à la gravité et à la sublimité.

En dédiant à la reine Anne de Bretagne son poëme jusqu'alors inédit, publié, en 1860, par M. Guiffrey, Jean Marot s'exprimait ainsi : « Après, ma très-honorée dame, que les tempestueux orages et nubileux tourbillons de vostre très ennuieuse maladie, qui totallement troublée avoient la tranquilité de mon rustique et très-fragile esprit, ont esté deschassez par la clarté et illumination de convalescence très-désirée, et que l'entendement, agité par les flots et vagues de perturbation, a finablement trouvé port salutaire de consolation opportune, et s'est en lui-mesme recueilly, apres toute diuturne tempeste, en la station de joyeux repos; ainsi que les fleurs décidues et ternissantes par intempérance pluviale se ressourdent et recouvrent la pristine dignité de leur dyapreuse dyaphanie aux nouveaux lays du cler Phébus; plaise vous sçavoir que Je, Jehan des Maretz, alias Marot, de tous facteurs le moindre disciple et loingtain insitateur des meilleurs rhétoriciens, ay... etc. »

Pour ce qui concerne la *majesté* de la phrase, Ronsard suivait un peu la même voie ; mais il s'en écartait en ce qui concerne les mots. A ce dernier égard, il s'était inspiré avant tout de la littérature grecque. Ainsi il dit à sa maîtresse : « Êtes-vous pas ma seule *Entélé-*

chie ? » — Ainsi il fabrique des mots dans le genre de ceux-ci : « Du moulin *brise-grains* la pierre *ronde-plate*... » Au reste, il pensait qu'il ne fallait rien rejeter : « Tu sçauras dextrement choisir, dit-il dans son *Abrégé de l'art poétique françois*, et approprier à ton œuvre les mots les plus significatifs des dialectes de notre France, et ne se faut soucier si les vocables sont gascons, poitevins, normands, manceaux, lyonnois ou d'autres pays, pourveu qu'ils soient bons et signifient proprement ce que tu veux dire, »

Lorsque Jean Marot, le meilleur poëte de sa période de transition, écrivait sa prose telle que nous l'avons indiquée, — lorsque Ronsard, poëte bien supérieur à Jean Marot, tout en puisant même aux sources populaires, sacrifiait si volontiers aux formes latines et aux expressions imitées du grec, – le *servile pecus* des beaux esprits ne pouvait manquer de renchérir encore sur cette tendance, et bientôt il parut nécessaire de protester contre elle. Rabelais fut un des premiers (1) à prendre à partie les réformateurs rétrospectifs. Il les ridiculisa en exagérant leur système. Tout le monde connaît son épisode du « Limosin qui contrefaisoyt le languaige françois. »

Toujours dans le même but, Rabelais a encore donné une épître en vers, du même style, à la fin du livre V

(1) Rabelais avait été devancé, en cela, par le moine Jean Gachi de Cluses, auteur du *Trialogue nouveau*, livre dirigé contre Luther. Voici un fragment emprunté au *Trialogue* : « Cancellant ses candides mains, et élevant aux sidères ses yeux saphirins, madides et irrigues de ses défluentes et lucides larmes, elle déplore son oppression par icelle luthérienne iniquité de sa dulciflue bouche coraline, en exaltation de voix, se print à congeminer ses singultes et lugubres succès, par distillation de telles paroles... »

de Pantagruel. C'est vraisemblablement le point de départ de la versification *excorlinguilatinisée*, qui n'a jamais cessé d'avoir ses adhérents, ne fût-ce que dans nos colléges de toute dénomination. J'en cite le début :

Alcuns venants de tes lares patries
Nos aures ont de tes noves remplies,
En récitant les placites extresmes
Dont à présent fruicts et pisques à mesmes,
Stant à Lugdune ès gazes palladines,
Où on convis nymphes plus que divines
A ton optat s'offerent et ostendent.
Les unes par tes divices prétendent
T'accipier pour conjuge. Aultres sont
Lucrées par toy aussy tost qu'elles ont
Gusté tes dits d'excelse aménité,
Tant bien fulcis, qu'une virginité
Rendroient infirme et preste à corruer,
Lorsque tu veux tes grands ictes ruer... etc.

Traduction : Quelques personnes, venant de tes lares paternels, ont rempli nos oreilles de tes nouvelles, en nous récitant les plaisirs extrêmes dont à présent tu jouis, et que tu pêches à même, étant à Lyon, au dépôt des trésors de Minerve, où des nymphes plus que divines s'offrent et se montrent en foule au gré de tes désirs. Les unes pour tes richesses prétendent te prendre pour époux ; d'autres sont gagnées par toi aussitôt qu'elles ont goûté tes dits d'excellente aménité, tant bien appuyés qu'ils rendraient une virginité faible et prête à trébucher, lorsque tu veux frapper tes grands coups.

Comme je l'ai dit, Rabelais avait un but utile, en écrivant ainsi ; ses imitateurs ne songèrent guère qu'à

se donner la satisfaction de *faire du nouveau*; car l'amour de la nouveauté était la passion dominante de l'époque.

Étienne Tabourot nous apprend que le langage latinisé était fort en vogue de son temps, et il parle « *d'un locumtenent Rouargois qui se délectoit, mesme en jugement, de parler de ceste façon.* L'auteur des *Bigarrures* était trop de son siècle pour ne pas partager un peu l'engouement de ses contemporains; il fit donc, lui aussi, des vers de ce style. C'est une épitaphe de ce même magistrat rouargois, excorlinguilatinisant jusqu'à ses sentences :

Dessous ce tumule est jacent
Un impigre locumtenent.
Il n'avoit cabale ni mule,
Il spermatisoit la vetule;
Il estoit grave et pharetré,
Et quand il estoit cathédré,
Il rendoit le droit juste et vère
Et au divite et au paupère.
Il avoit la sermone insulse
Et diligeoit la bonne mulse.
Or, après avoir vicié,
Il est allé trépidié
Par un immaturé trépas,
Avec les infères là-bas.
Toy, viateur, qui cy transige,
Puisqu'il n'a linqué de son tige
Progenie tel qu'il estoit,
Prie le domine qui tout voit,
Que sa fatue âme il refonde,
Et qu'il rescende encore au monde,
Affin qu'il ait propice otie
De nous docer la stultitie,

De la quelle il supéroit tous,
Les magnes et les parves fous.
Vale et ora.

Le style latinisé est la contre-partie du style macaronique, invention du xve siècle. L'un et l'autre appartiennent au burlesque; mais le premier n'a pas eu le même succès que le second. Lorsque celui-ci a été *illustré* par des œuvres qui peuvent prendre rang dans une bibliothèque, celui-là est resté, pour ainsi dire, à l'état de fœtus et ne s'est manifesté que par les plus insignifiantes productions.

Le style pédantesque n'a pas reposé seulement sur le latin, et il a étendu son influence au-delà des bancs de l'école et du cercle des lettrés. Il fut un temps où, à la cour des rois de France, la pédanterie du langage était devenue à la mode; mais la radicale n'y était plus latine : elle était italienne. C'est ce que nous apprend Henri Estienne. Alors les gens de bon ton ne pouvaient plus être étonnés : ils se disaient *sbigottits;* après *le past*, ils allaient *spacéger par la strade*, et pour ne point paraître *goffes* et *scorteses*, ils adoptaient un langage *strane*.

Il en est encore un peu ainsi pour Messieurs du turf; mais du moins la manière dont ils payent leur tribut à la langue anglaise n'a rien d'aussi excentrique dans sa forme.

VERS LÉONINS

On a donné le nom de *léonins* d'abord aux vers latins rimés de l'un à l'autre, puis, et plus particulièrement, aux vers dont la fin et l'hémistiche ont la même consonnance.

L'étymologie du mot *léonin* est mal connue : les uns le font venir du nom du pape Léon ; les autres le dérivent de celui du lion, « à cause que comme le lion est le roy des quadrupèdes, aussi estoit cette sorte de vers la première entre toutes les autres ; » enfin Pasquier le tire de *Leoninus* ou *Leonius*, religieux de Saint-Vigor, qui vivait vers le milieu du XIIe siècle et qui composa des vers latins rimés.

Quant à l'origine des vers léonins, elle n'a pas été mieux établie. Les opinions ont été fort diverses, à cet égard, et Campanella est allé jusqu'à la reporter aux Sarrasins.

Pour trouver le point de départ de cette espèce de vers, il était inutile de chercher ailleurs que dans l'antiquité classique. Les latins, en effet, ont connu la rime, ou, si l'on veut, ils ont eu des vers rimant entre eux ou aux hémistiches.

Cicéron rapporte, d'Ennius, deux passages, l'un et

l'autre de trois vers rimés : les trois premiers en *escere* et les trois seconds en *ari*. On en rencontre également dans les *Géorgiques* de Virgile, dans les *Églogues*, dans l'*Énéide*, et tout le monde connaît les cinq vers attribués à ce poëte : *Sic vos non vobis*, qui se terminent par la même consonnance.

Virgile fournit également des vers dont le milieu forme consonnance avec la fin (1). Cette particularité se reproduit surtout dans le vers élégiaque. Il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir presque au hasard Tibulle, Properce ou Ovide.

Employées avec réserve, ces rimes de la fin des vers ou des hémistiches pouvaient être alors considérées comme un *agrément* qui n'est guère appréciable de nos jours. Quoi qu'il en soit, elles n'étaient, pour ainsi dire, qu'accidentelles. Lorsque, dans la période de décadence de la littérature latine, les règles de la quantité commencèrent à être négligées, on s'accoutuma, comme par compensation, à faire plus souvent reposer les fins de vers ou les hémistiches sur des mots de même terminaison. Telle fut l'origine des poëmes exclusivement composés de vers léonins. Quand ils prirent cours, il n'y eut donc pas invention nouvelle, mais uniquement généralisation d'un procédé poétique déjà connu.

Il faut remonter très-haut pour trouver les premières

(1) « Un curieux, dit M. Lalanne, a fait le calcul suivant sur les vers léonins que l'on trouve dans Virgile : les *Bucoliques* en renferment 75; les *Géorgiques*, 198; l'*Énéide*, 651. Ce qui présente un total de 924. Dans ce calcul ne sont pas compris les vers dont la césure, bien que léonine, s'élide pour la mesure, ni ceux où la césure du troisième pied est suivie de la conjonction *que*. » — Les œuvres de Virgile comptent 12,914 vers; c'est un vers léonin sur 14.

traces de poëmes tout en vers léonins. Je cite l'abbé de la Rue : « Le pape saint Damare, dit-il, mort en 384, nous a laissé des hymnes en vers rimés. Saint Augustin, mort en 430, avait composé, à l'usage du peuple, contre les Donatistes, une hymne abécédaire en vingt stances, de douze vers, tous sur la même rime. Baronius, dans ses annales (*ad an. 538*), rapporte des vers rimés aux deux hémistiches et composés par Bélisaire en l'honneur de Justinien Ier, et il assure les avoir copiés sur le marbre même où ils avaient été gravés. Mais, pour ne pas ennuyer nos lecteurs par le long détail des preuves que chaque siècle nous fournit, depuis le IVe jusqu'au IXe, nous dirons seulement que les poëtes Ausone, Sédulius, Vénantius-Fortunatus, Drépanius, saint Boniface de Mayence, le vénérable Bède, etc., offrent tous, dans leurs ouvrages, des poésies rimées (1). » Plus tard, nous retrouvons encore ce genre de versification en pleine vigueur.

Des vers léonins improprement dits, c'est-à-dire à rimes finales, je vais rapporter deux exemples, empruntés à Léoninus, dont il a été question plus haut.

Voici le début des vers qu'il adresse au pape Adrien :

Papa meas Adriane preces, si postulo digna,
Suscipe tam vultu placido quam mente benigna.
Non novitatis amor hùc me tulit, aut levitatis
Impetus, aut etiam propriæ spes utilitatis.
Non peto præbendas, nec honores ecclesiarum,
Sunt que modesta precum sunt et pia vota mearum.
Pauperis ecclesiæ, cujus pro jure laboro,
Justus ut es, memor esse velis, nihil amplius oro...

(1) *Essais sur les bardes, etc.*, t. Ier, introd., p. LXXV.

Le second exemple est extrait d'une autre épître de Léoninus au pape Alexandre III. Cette pièce, selon l'expression de Pasquier, est *d'une rime beaucoup plus hardie* que la précédente. On va en juger :

Summe parens hominum, Christi devote minister,
Pastorum pastor, præceptorum que magister,
Quem rigor et pietas, quem noti fama pudoris,
Et lucri calcatus amor, pars magna valoris,
Cætera que ut taceam, dos maxima mentis et oris,
Invitum ad summum traxerunt culmen honoris,
Quas tibi me laudes non ficto pectore noris,
Nec mala quærendi studio cecinisse favoris,
Nam nisi me justi cohiberunt fræna timoris,
Ne qua verecundi fierent tibi caussa ruboris,
Altius aggrederer opus, et limæ gravioris,
Laudibus ire tui per singula membra nitoris,
Nec bene decerpti libamen sumere floris,
Sed sanare omnes, gustu tam suavis odoris,
Sit licet ingenium mihi venæ pauperioris...

« Suffise vous, ajoute Adrien Pasquier, qu'il y en a encore trente de suite sur le mesme mousle de cette rime *oris*, et en après, sous autres divers tons, jusqu'à ce qu'enfin il termine son épistre par ces vers :

Quod nequit ergo manus, indoctaque lingua veretur,
Mens pia persolvet, comes hanc dum vita sequetur :
Nam prius aer aves, pisces mare non patietur,
Sydera subsident, tellus super astra feretur,
Pectore quam nostro tuus hic amor evacuetur,
Aut meritis ingrata tuis oblivio detur. »

On pourrait multiplier à l'infini les citations de vers latins systématiquement rimés, comme le sont les vers

français. Les vers léonins, rimant aux hémistiches, sont peut-être plus nombreux encore. J'en dois aussi quelques exemples au lecteur. Le suivant est tiré du poëme de Serlon sur la prise de Bayeux, en 1106 :

Quid de castello referam ? patuit sine bello,
Militibus fractis, soloque timore subactis;
Principis alta pari didicit domus igne cremari.
Festino rerum metam contingere : clerum
Jam diffidentem, supremaque fata videntem,
Ædibus è sacris flammæ vis expulit acris;
Sors que fuit talis, non permisit furialis
Arma subire gregis nos indulgentia regis...

Tout le poëme est de ce style et de cette rime ; et, pour nous servir des expressions d'Étienne Tabourot, « tous les grands carminificateurs de ces siècles-là ont basti leurs œuvres par excellence de ceste façon : comme Thodulus (*Vita Tobiæ*), *Præcepta scholæ Salernitanæ*, en rendront suffisante preuve. »

La liste des auteurs de vers léonins à cette époque serait interminable. Ainsi il faudrait encore citer Raoul de Caen, dont la chronique sur Tancrède est entremêlée de prose et de vers de ce genre; Marbode, évêque de Rennes ; Warnier, le Rouennais, et beaucoup d'autres. Mais il y aurait injustice à ne pas accorder une mention spéciale à Godefroy de Hagueneau, qui vivait au XIIIe siècle. Celui-ci a célébré, dans ses écrits, les six fêtes de la Vierge, et cette œuvre ne comprend pas moins de 4,000 vers à rimes léonines.

On ne devait pas renoncer de si tôt aux vers léonins. C'était encore en vers de cette facture que, dans le XVe siècle, Robret Blondel rédigeait son poëme *De com-*

planctu bonorum Gallicorum, dont voici le commencement :

Gallum musa statum tam nostra videns laceratum
Est nimio tacta clamare dolore coacta :
Galli, quid facitis ? proprium perit atque peritis.
Sompnia vitetis; hostis vigilat : vigiletis !
Hic non lentescit, nec nocte dieque quiescit.
Si sitis pueri, fas constat ab hoste doceri
Qui vos hortatur bello; sompnusque negatur..., etc.

Le XVIe siècle, qui s'évertua plus que tout autre à inventer de nouvelles difficultés *poétiques*, ne pouvait manquer de payer son tribut aux vers léonins. S'il ne s'en servit pas pour *bastir* de longs poëmes, comme on l'avait fait pendant les périodes antérieures, au moins les employa-t-il à petites doses, quelquefois pour les épitaphes, le plus souvent pour les épigrammes, ainsi que pour les facéties dont le goût était alors universel.

Placés sur ce terrain limité, les vers léonins parvinrent à se conserver des partisans. C'était là, en effet, le seul rôle qui pouvait leur convenir et leur valoir encore quelques années d'existence. On verra, toutefois, par les exemples qui vont suivre, qu'il y avait peu de chose à attendre d'eux, même sous ce dernier rapport.

Pour premier spécimen, je cite une pièce de quatorze vers, conservée par Étienne Tabourot :

Ad primum morsum si non potavero, *mort* sum;
  Gaudia sunt nobis maxima, dum bibo bis;
Ad trinum potum lætus sum, dum bibo totum;
  Lætificat quartus cor, caput atque latus;
In quinto potu, vasto potamus hiatu;
  Dulcis et ipse cibus, dum bibo sex vicibus;

Potu septeno lætus sum corpore pleno;
O nos felices octo bibendi vices !
Nona cherubinum pingit potatio nasum;
Si decies bibero, cornua fronte gero;
Undenaque vice tibi præbibo, dulcis amice,
Et bis post decies est mihi tota quies;
Posteà dico satis, sed cum potavero gratis
Tantillum digitum, lætus eo cubitum.

L'inscription suivante se trouvait dans un cimetière d'Orléans :

Omnia transibunt, nos ibimus, ibitis, ibunt,
Ignari, gnari, conditione pari.

ÉPITAPHE SATIRIQUE

Hîc jacet Edmundus, telluris inutile pondus.
Dilexit rabiem, non habeat requiem.

Les poésies de Lorenzo Gambara, de la ville de Bresse, ont inspiré à Muret le distique suivant :

Brixia, vestratis merdosa volumina vatis
Non sunt nostrates tergere digna nates.

Le P. Grisel, jésuite de la ville de Rouen, envoya un jour à son imberbe confrère, le P. Balée, ce distique d'*étrennes :*

Optat Normannus sit ut hic tibi barbifer annus,
Ut faciat Janus ne videaris anus.

Le P. Balée répondit :

Radere de mento barbam, Normanne, memento,
Ne setosus aper, vel videare caper.

« J'ai veu, dit Tabourot, en vingt ou trente vieux livres manuscripts, ceste belle imprécation :

Qui librum scripsit cum scutis vivere possit,
Detur pro pœna scriptori pulchra puella.

« En une honorable abbaye, ajoute le même écrivain, sur la cheminée, y a ceste sçavante inscription :

Post triduum mulier fastidit, et hospes, et imber :
Quod si plus maneat, quatriduanus eat. »

Un jour, dans un collége, on donna pour sujet de composition le proverbe : *Après la pluie vient le beau temps*. Un élève rendit la pensée par cet hexamètre :

Juppiter ut vidit Junonem mingere risit.

Il obtint, dit-on, la première place ; mais il eut aussi le fouet pour l'inconvenance de sa traduction (1).

(1) On raconte qu'il en fut de même d'un autre élève, pour ce distique sur les anciens colléges de l'Arc, à Dôle, en Franche-Comté, et de la Flèche, en Anjou :

Arcum Dola dedit patribus, dedit alma Sagittam
Gallia ; quis funem quem meruere dabit ?

Enfin je termine par ce distique, déjà cité par Gabriel Peignot :

Vulpes amat fraudem, lupus agnum, fæmina laudem,
Vulnus amat medicus, presbyter interitus.

Voilà ce qu'étaient les vers auxquels était plus spécialement affectée la qualification de léonins ; mais l'emploi de la rime aux hémistiches ne suffit pas au penchant désordonné de nos pères pour le difficile. Ils se mirent en peine d'ajouter à cette première entrave de nouvelles complications.

Ainsi, non contents de faire rimer ensemble les deux hémistiches d'un vers, ils ramenèrent encore la même consonnance aux hémistiches du suivant et quelquefois même d'un plus grand nombre. Les vers qui subissaient cette aggravation de rime furent appelés vers léonins consonnants et concordants.

Godefroi de Haguenau a consacré un poëme en vers de cette espèce à Guillaume, duc de Normandie. J'en cite les quatre suivants :

Pluribus est annis Gwilhelmus nomine, bannis
Dux in Normannis, cui non fuit ulla tyrannis.
Hic vir pacificus erat et virtutis amicus,
Fama non modicus, justus, pius atque pudicus...

Autre exemple :

Nomine *Floretus* incipit liber ad bona cœptus :
Semper erit tutus hujus monimenta secutus...

C'est le début du *Floretus*, recueil de dits moraux en vers léonins, publié à Lyon en 1494 et réimprimé à Cologne en 1501 et 1502.

Je passe aux distiques isolés. Celui-ci nous est fourni par Étienne Tabourot :

Rusticus est verè qui turpia de muliere
Dicit, nam verè sumus omnes de muliere.

« En nos annales, ajoute l'auteur des *Bigarrures*, nous avons ce bel épitaphe du pape Benoit XII, qui entra au papat comme un regnard, regna comme un lion et mourut comme un chien :

Hic situs est Nero, laïcis mors, vipera clero,
Devius à vero, cupa repleta mero.

Je finis ce qui concerne les vers léonins consonnants et concordants, par cette autre épitaphe composée pour le P. Vapi, grand mangeur de moutarde :

Hic situs est Vapi, solitus qui grande sinapi
Permiscere dapi, nec tamen inde capi.

Toujours pour se donner le mérite de reculer de plus en plus les bornes de l'impossible, les lettrés du bon vieux temps ne s'en tinrent pas à cette complication aggravante. Ils firent encore des vers léonins, que Gabriel Peignot appelle *multipliés*, parce que, dit-il, presque tous les mots qui les composent riment entre eux.

Cette qualification appartient plus spécialement aux vers du genre de ceux-ci :

O Mona*chi*, vestri stoma*chi* sunt amphora Bac*chi*;
Vos es*tis*, Deus est tes*tis*, teterrima pes*tis*.

Non nego, nec tego, quod ego, qui rego, cum lego, dego (1).

Pourtant, l'auteur des *Amusements philologiques* l'applique aussi à ceux « dont certaines mesures riment dans le corps de chaque vers et non avec la fin du vers, mais dont les extrémités de chaque vers riment ensemble; » exemples :

Œs ego fusi*le*, vas quoque ficti*le*, mando juva*men*
Ex ope virgi*nis* et fugo grandi*nis* omne grava*men*.

Sor*te* supernor*um* fac*tor* li*bri* potia*tur*,
Mor*te* superbor*um* frac*tor* cri*bri* moria*tur*.

Pauper amabi*lis* et venerabi*lis* est benedic*tus*,
Dives inuti*lis*, insatiabi*lis* est maledic*tus*.

Et canis in silvis vena*tur* et omnia lustrat
Et lupus in silvis nutri*tur* et omnia vastat.

Quos angu*is* dir*us* tris*ti* mulcedi*ne* pa*vit*,
Hos sangu*is* mir*us* Chris*ti* dulcedi*ne* la*vit*.

(1) Oberlin, qui cite ce vers dans un ouvrage dont il sera parlé plus loin, dit en note, à son occasion : *Huic versui intelligendo auctor subjicit ista* : « Nota quod dictator *hujus versus quondam rexit scholas apud summum in Basileâ, a quibus pocos habuit reditus, quia non dabatur sibi quod promissum erat ei ab episcopo; undè scripsit istum versum in superliminari scholarum et rediit ad studium undè venit.* »

Post visum, risum; post risum venit in usum;
Post risum, tactum; post tactum venit in actum;
Post actum, factum; post factum pœnitet actum.

Hora novissima, tempora pessima sunt, vigilemus.
Ecce minaciter, imminet arbiter ille supremus.
Imminet, imminet ut mala terminet, æqua coronet,
Recta remuneret, anxia liberet, æthera donet,
Auferat aspera, duraque pondera mentis onustæ,
Sobria muniat, improba puniat, utraque justè;
Ille piissimus, ille gravissimus ecce venit rex.
Surgat homo reus, instat homo deus, à Patre judex...

Les huit derniers vers sont tirés d'un ouvrage intitulé : ***Bernardi Morlanensis, monachi ordinis Cluniacensis, ad Petrum Cluniacensem abbatem qui claruit anno 1140, de contemptu mundi, libri III, ex veteribus membranis recens descripti*** (Bremæ, 1595). « C'est, dit Gabriel Peignot, un poëme composé de 2,956 vers de six pieds, dont le dernier seul est un spondée ; les cinq autres sont autant de dactyles. Le second pied rime avec le quatrième, et le dernier mot du vers rime avec le dernier mot du vers qui le suit. »

On a fait aussi des vers léonins croisés, comme ceux-ci :

Quisquis amat servit, dominatur quisquis amatur;
Quisquis amat patitur, quisquis amatur agit.

SUR UNE CLOCHE

Vas ego sum fusum genitricis propter honores
Et do clangores ad culmen ei vel ad usum.

ÉPITAPHE DE RUITTER

Terruit Hispanos Ruitter, qui terruit Anglos,
At ruit in Gallos, perterritus ipse ruit ter.

On voit, dans ces exemples, que le premier hémistiche du premier vers rime avec la fin du second, et que le premier hémistiche du second rime avec la fin du premier; ce qui produit un croisement de rimes, et c'est de là que vient la qualification de vers croisés. Cette classe de vers léonins pourrait très-bien être rattachée aux *vers batelés*, dont il a été parlé dans un chapitre précédent.

Selon Étienne Tabourot, on a encore donné le nom de vers léonins aux vers moitié latins et moitié français, et Gabriel Peignot accepte cette désignation. Que l'on appelle ainsi les vers composés de mots des deux langues et taillés sur le patron du genre léonin, comme ceux qui suivent :

Ite foras, laïci; non est vester locus *ici*...
Mus cavet ire *au lard*, quandò videt *mitouard*...
Mus cavet ire *là où* resonat persæpè *miaou*...;

rien de mieux; mais on ne comprend guère qu'il en soit de même pour ceux qui ne se font remarquer que par le mélange du français et du latin. Ces derniers forment un genre distinct, auquel nous avons consacré, dans ce livre, un chapitre particulier.

Si l'on veut rattacher les vers léonins à la poésie française, c'est ailleurs qu'il faut chercher. Ainsi on trouvera

que nos vers à rimes redoublées ne sont rien autre chose que des vers *léonins consonnants et concordants* (1), et l'on pourra voir, dans les *Essais historiques sur les bardes et les trouvères*, que Philippe de Than a composé deux poëmes en vers léonins ordinaires, l'un intitulé : *Liber de creaturis* et l'autre *Bestiarius*, tous deux écrits en français, quoique le titre soit latin. Je cite le texte de l'abbé de la Rue : « Quant au genre de versification employé par Philippe de Than, dit-il, il est très-rare de trouver des poëtes qui l'aient adopté. Sa marche n'est point de faire rimer un vers avec le suivant, mais la moitié d'un vers avec l'autre moitié, ou ce qu'on appelle les deux hémistiches, comme dans les vers suivants de la dédicace du premier ouvrage de l'auteur :

Al busuin est truved l'ami et epruved,
Unches ne fud ami qi al busuin failli;
Pur cel di ne targez, mes ma raisun oiez,
Prei vus del esculter e puis del amender; —

ou dans les vers du second ouvrage de notre poëte,

(1) Pourtant on a encore donné le nom de vers léonins à d'autres vers qu'à ces derniers. Dans sa préface des *Fabliaux*, Barbazan dit : « La rime léonine étoit regardée comme la plus parfaite et c'étoit ce que nous appelons aujourd'hui rime riche... » Pierre Fabry s'exprime dans le même sens, et il cite, comme exemple de vers léonins, les vers que voici :

Glorieuse vierge et pucelle,
Qui es de Dieu mère et ancelle,
Pardonne moi tous mes péchiés
Des quels je suis si entachiés...

Comme on le voit par cet exemple, ce n'est pas là une rime particulière, c'est tout simplement la véritable rime.

lorsqu'il peint l'adresse du hérisson pour enlever les raisins de la vigne :

El tens de vendenger, lores munte al palmer
Là o la grape veit la plus meure seit :
Sin abat le raisin, mult li est mal vesin :
Puis del palmer descend, sur les raisins s'estent,
Puis desus se volupe, ruant cume pelote ;
Quant est très ben charget, les raisins embrocet,
Eissi porte palture a sei fiz par nature... »

Ainsi Philippe de Than aurait écrit en grands vers qui ne rimaient point ensemble, mais seulement aux deux hémistiches, comme la plupart des vers latins composés à la même époque. Mais il serait possible que cette opinion ne fût pas plus solide que beaucoup d'autres de l'abbé de la Rue, et que Philippe eût tout simplement écrit ses poëmes en petits vers rimant entre eux :

El temps de vendenger,
Lores munte al palmer,
Là ò la grape veit
La plus meure seit...

Quoi qu'il en soit, il resterait toujours à mentionner comme léonins français les vers à rimes redoublées, dont je vais offrir l'exemple suivant :

LYON JAMET A MAROT

Mais veoirement, amy Clément,
Tout clerement, dy moy comment

Tant et pourquoy tu te tiens coy
D'escrire à moy, qui suis à toy ?
T'ay-je laissé, par le passé,
T'ay-je offensé, ou courroussé ?...
Ay-je à ton nom donné renom
Aultre que bon ? Tu sçais que non :
Ny ne vouldrois, et ne sçaurois,
Tant sont tes droicts justes et droicts...
Or donc, amy, de ton amy,
Qui ennemy n'as un demy,
Que veulx-tu dire ? Est-ce pour rire,
Que de proscrire et interdire
Ung amour vieille ? O grant merveille !
Quand je sommeille, elle m'esveille,
Et dics ainsy : Dieu, qu'est-ce cy ?
Cest homme icy est-il transy ?
Ses bons esprits, ses beaulx escripts,
De si hault prix, sont-ils prescripts ?...
Et quant et quant, il m'ayme tant,
Que lui estant bien mal content,
Il ne sçauroit, quand il vouldroit,
Or qu'il eust droict, en mon endroict,
S'en ressentir, ne consentir,
Sans en mentir, à moy martyr...
Or donc, Clément, tout clerement,
Bien seurement, et promptement,
Escribz pourquoy tu te tiens coy
De tenir loy au second toy,
Qui est icy, sans grant soucy,
Là, Dieu mercy, et toi aussy...

En terminant ce long chapitre, je ne dois pas omettre de dire que la poésie léonine a donné lieu à un traité didactique, que les amateurs du genre pourront consulter avec intérêt. Il est de M. Oberlin, et il a pour titre :

Rythmologia leonina ex Godefridi Hagenoensis codice ms. biblioth. univers. Argent. locupletior. — « On trouvera dans cette savante dissertation, dit Gabriel Peignot, ce que l'on peut désirer sur la poésie léonine, sur ses différents genres, et surtout un grand nombre de vers léonins tirés du manuscrit de ce Godefroi de Haguenau... »

VERS LETTRISÉS OU TAUTOGRAMMES

Comme l'indique l'étymologie du mot tautogramme (du grec *tautos*, même, et *gramma*, lettre), les vers qui fournissent le sujet de ce chapitre sont un assemblage de mots ayant tous la même initiale.

Les vers lettrisés ont été connus des Grecs et des Latins.

Le premier livre de l'*Anthologie* contient deux épigrammes grecques, qui appartiennent à cette spécialité : l'une en l'honneur de Bacchus, l'autre en l'honneur d'Apollon. Elles sont composées de vingt-cinq vers. Le premier est la proposition ou le dessein de l'épigramme. Les vingt-quatre suivants sont composés chacun de quatre épithètes commençant par la même lettre, qui change régulièrement de vers en vers, selon l'ordre alphabétique.

Les Latins appelaient ces vers *paromœa*, *pareomia*, *litteralia æquidica*. Il n'y a pas d'apparence qu'ils aient eu des poëmes complétement tautogrammatiques. Vraisemblablement, la manie de l'allitération ne se manifesta chez eux que par boutades accidentelles, et les exemples en sont rares. On a souvent cité les suivants, qui appartiennent au poëte Ennius :

O Tite tute Tati tibi tanta tyranne tulisti...

At tuba terribili sonitu taratantara dixit...

La lettre T se trouve assez souvent répétée dans le dernier vers pour que les Latins aient pu le considérer comme un *paromœon*, un *litterale æquidicum*. Les modernes ne l'auraient classé que parmi les ébauches imparfaites du genre (1). Sous ce rapport, en effet, ils ont laissé les anciens bien loin derrière eux.

Il faut remonter très-haut dans l'histoire littéraire du moyen âge pour trouver le premier exemple connu de l'allitération appliquée systématiquement à une série de vers. Dès le VIIIe siècle, un poëte s'imposait cette entrave : c'était saint Adhelme, dans son poëme intitulé : *De Virginitate*. Plus tard, Hugbaldus ou Hubaldus, bénédictin de Saint-Amand, qui vivait du temps de Charles le Chauve et qui mourut en 930, dédia à cet empereur un poëme lettrisé de sa composition. Cette œuvre bizarre est composée tout entière de mots commençant par un C, et elle contient cent trente-six vers. Un manuscrit découvert en Bohême par Gaspard Barthius la donne même riche de quinze vers de plus, que Freytag a insérés au tome second de son *Adparatus litterarius*. L'*Éloge des Chauves* a été imprimé pour la première fois avant 1500, à Mayence, chez Pierre Fridberg, et Panzer cite en outre deux éditions différentes, de Bâle, 1516 et 1519, in-4°. Il en existe encore plusieurs

(1) Tabourot donne ce vers complétement allitéré :

At tuba terribili tonitru taratantara trusit;

mais ce n'est pas là sa contexture primitive.

autres. Une des plus anciennes a pour titre : *Hugbaldi monachi carmen mirabile ad Carolum imperatorem Calvum* (1). On lit à la fin : *Explicit carmen Hugbaldi monachi ad Carolum de laude Calvorum* (in-4° gothique de 4 feuillets). Voici le début du poëme :

CALVORUM ENCOMIUM

Carmina clarisonæ calvis cantate Camœnæ,
Comere condigno conabor carmine calvos,
Contra cirrosi crines confundere colli.
Cantica concelebrent callentes clarè Camœnæ,
Collaudent calvos, collatrent crimine claros
Carpere conantes calvos crispante cachinno.
Conscendat cœli calvorum causa cacumen.
Conticeant cuncti concreto crine comati
Cerrito calvos calventes carmine cunctos.
Consona conjunctim cantentur carmina calvis...

Le XIe siècle fut une époque de progrès intellectuel et de rénovation sociale. Pourtant, il resta engagé dans l'ornière des *bagatelles difficiles*. Un des prélats les plus lettrés de ce temps, Marbode, évêque de Rennes, parle de l'allitération dans son traité de *Ornamentis verborum*, et Serlon, chanoine de Bayeux, en fait usage dans une de ses pièces de vers latins.

Plus encore que ses prédécesseurs, le XVIe siècle

(1) *L'Éloge des chauves* a même été réimprimé de nos jours, ainsi que l'indique le quatrième numéro des *Archives du bibliophile* (1858). — Cette réimpression (in-12, pap. vergé de Hollande) a été tirée à petit nombre. Le texte a été revu sur les anciennes éditions, et il y est, pour la première fois, accompagné de notes et de variantes.

s'égara en matière de vers dans le dédale du formalisme. Aussi vit-on plus que jamais les tautogrammes prendre faveur.

En 1530, Léo Placentius mit au jour, sous le nom de Publius Porcius, un poëme lettrisé de neuf à dix pages, intitulé : *Pugna porcorum*, dont tous les mots ont pour initiale la lettre P, et tel fut l'empressement des lecteurs que, la même année, il en fut publié deux éditions, petit in-8° de 8 feuillets, dont l'une, en caractère italique, est sans lieu d'impression, et l'autre, en caractère romain, porte le nom de la ville d'Anvers. Quelques années plus tard, le besoin d'une réimpression se faisait sentir et on la publiait à Anvers en 1533, de format in-8°, ce qui n'empêcha pas de reproduire le même poëme, en 1552, à Bâle, dans le recueil intitulé : *Acrostichia*, et, en 1644 et 1720, dans le livre des *Nugæ venales* (1).

Comme le texte, le titre est complétement lettrisé. Il

(1) Cette notice était écrite, lorsque M. Ulysse Capitaine, de Liége, donna, en 1855, une nouvelle édition de ce poëme (*Pugna porcorum per Porcium poetam*. Leodii, typ. J. G. Carmanne, pet. in-8° de 43 pages tiré à 45 exemplaires numérotés).

Nous étions loin de compte, en indiquant les anciennes éditions : M. Capitaine en énumère dix-sept, sans parler des reproductions dans divers recueils.

L'auteur Jean-Léon Placentius est né à Saint-Trond, vers l'an 1500. Une famille de Saint-Trond portait le nom de *Vrolik*, qui signifie *plaisant*. *Placentius* pourrait être la traduction latine du flamand *Vrolik*.

J'ajouterai à cette note que Jean Nasz, controversiste allemand du XVIe siècle, a mis, à la suite d'un de ses petits livres, un poëme lettrisé, de 101 vers : *Conscriptio Calvini casus, carmine crude cocto, Calvino condigno, Crispiniano Crispo Constantiensi compositore.*

porte : *Pugna porcorum par P. Porcium, poetam. Paraclesis pro potore.* Avec cette épigraphe :

Perlege porcorum pulcherrima prælia, potor,
Potando poteris placidam proferre poesim.

Gabriel Peignot a donné de longs détails sur ce poëme ; je ne puis faire mieux que de les transcrire :

« Un petit préambule, dit-il, précède le poëme ; il commence ainsi :

Præcelsis proavis pulchre prognate patrone,
Pectore prudenti pietateque prædite priscâ,
Præter progeniem, præter præclara parentum
Prælia pro patriâ..... etc.

« Après ce préambule, qui a dix-huit vers, commence le poëme ; nous en citerons seulement quelques vers :

Plaudite porcelli, porcorum pigra propago
Progreditur, plures porci pinguedine pleni
Pugnantes pergunt, pecudum pars prodigiosa,
Perturbat pede petrosas plerumque plateas,
Pars portentosa populorum prata profanat.
Pars pungit populando potens, pars plurima plagis
Prætendit punire pares, prosternere parvos.
Primo porcorum præfecti pectore plano,
Pistorum porci prostant pinguedine pulchri.
Pugnantes prohibent porcellos, ponere pœnas
Præsumunt pravis : porrò plebs pessima pergit
Protervire prius, post profligare potentes.....

« Voici les sept derniers vers de ce poëme burlesque :

Postquam parturiunt præclara penaria prædas,
Perficiunt pacem, patitur populusque
Posteaquam patuit prærepta pecunia plebi.
Plangunt privatim procerum præcordia pacem.
Plectunt perjuro perjuria plura patrantes.
Propterea porci, porcelli plebs populusque
Posthac principibus prohibent producere pugnam.

Personavit Placentius post pocula.

« On trouve à la suite du poëme une pièce de vers ainsi intitulée : ***Potentissimo, pientissimo prudentissimoque principi, Patri purpurato, præsenti pontifici*** (le prince-évêque de Liége), ***Placentius plurimum precatur prosperitatis***. Elle commence ainsi :

Perge, pater patriæ, patriarum perfice pacem.
Promereare palam palmam, placidissime princeps.
Possessæ pacis primam perhibe pietatem
Priscorum patrum per prudentissima pacta.....

« Elle finit par ces vers :

Prudens pontificis pectus, per plura probetur
Plectra poetarum, plerique poemata promant
Præcipuam plerique parentelæ probitatem
Pertractent prosa, præstante poemate prorsus
Præcellat princeps pacis, princeps pietatis,
Pensa pauperiem, princeps præclare, poetæ.

« Ce singulier ouvrage est terminé par une seconde

pièce de vers intitulée : *Præcatiuncula P. Porcii poetæ*, dont voici le début :

Parce, precor, pingui pagellæ, parce prudenter
Pugnantium parœmiæ,
Parce parum pulchræ picturatæque poesi,
Præsente pictæ poculo.
Phœbo postposito placuit profundere plura,
Princeps, poemaque promere.....

« Enfin ce morceau est suivi du *Testamentum ludicrum Grunnii Porcelli, cujus D. Hieronymus ad Eustochium meminit.* C'est une mauvaise farce en prose latine. Le *Pugna porcorum*, comme nous l'avons dit, ne vaut rien et n'a que le mérite de la difficulté vaincue ; comment pourrait-on faire quelque chose de bon avec de pareilles entraves ? »

La popularité posthume de Hugbaldus, celle dont Léo Placentius jouit de son vivant, étaient de nature à vivement exciter l'émulation. Un Allemand, nommé Christianus Piérius, enfourcha donc leur Pégase poussif. Deux poëmes lettrisés furent le fruit de son pénible labeur.

Le premier a pour titre : *Maximilianeis major Maximiliano multipotenti mancipata ; modulatore Christiano Pierio.* Tubing, 1570, in-4°. Tous les mots dont il se compose commencent par la lettre M.

Le deuxième (*Carmen cothurniatum, catastrophicumque, crudeles Christi, cunctorum credentium conservatoris, cruciatus cædemque cruentam contumaliosamque continens* ; Francofurti, ap. hæred. Christiani Egenolphi, 1576, in-8°), contient près de douze cents vers dans

lesquels se reproduit invariablement l'initiale que nous voyons s'étaler au titre.

Les quatre vers que Tabourot a cités, dans ses ***Bigarrures***, du poëme consacré à Jésus-Christ, suffiront pour faire apprécier l'œuvre de Piérius. Les voici :

Currite Castalides Christo comitante Camœnæ
Concelebraturæ cunctorum carmine certum
Confugium collapsorum, concurrite, cantus
Concinnaturæ celebres celebresque cothurnos.....

L'allitération ne devait pas disparaître avec le siècle où elle avait brillé de son plus vif éclat. Au XVIIe siècle, on la retrouve, passant du latin plus ou moins pur au style macaronique (1). C'est ***Martinus Hamcomius Frisius*** qui lui fait subir cette métamorphose dans son poëme, de plus de douze cents vers, intitulé : ***Certamen catholicorum cum Calvinistis, continuo caractere C conscriptum.*** (Monasterii Westphaliæ, Lambertus Rassfeld, **1607**, in-4°, — et, ***nova editio***, Lovani, **1612**, in-4°.)

La lettre C figure comme initiale non-seulement de tous les mots employés dans le texte principal, mais encore de ceux qui composent l'Épître dédicatoire de trois pages, imprimée en tête de l'ouvrage.

L'année **1627** enfantait une autre pièce lettrisée, dont le titre commence ainsi : ***Materia more magistralis...*** Je ne puis l'indiquer d'une manière plus complète. Mais voici d'autres tautogrammes du même temps dont le

(1) C'est d'après Peignot que je rattache ce poëme au style macaronique; mais je doute fort de l'exactitude de cette attribution. Le titre indique le latin ordinaire de l'époque.

Only a portion of the title is Tautogrammatic
The thesis is in ordinary latin with a little
German – 2 copies in Bibliotheca 1080.K.4(6) and
1080.K.10(2). 1598 and 1627 by Dacrio Chiffleau

Manuel Brunet me fournit l'intitulé : 1° *Panegyris una cujus omnes voces ab initiali litterâ C occipiunt ;* — 2° *Panegyris altera in quâ litteræ R et S penitus adsunt ;* Paris, Fr. Pomeray, 1616, in-4° ; — 3° *Mariæ Medices augustæ reginæ elogia ex dictionibus quæ omnes ab initiali regii nominis et cognominis litterâ M incipiunt ;* Parisiis, Langlæus, 1628, in-4°. — Ces trois pièces ont pour auteur Jean-Cécile Frey, également connu pour une macaronée, dont il sera parlé dans un prochain chapitre.

D'autres indications du même genre nous sont fournies par M. Chalon. C'est ainsi qu'il signale, dans le *Parnassi bicipitis de pace Vaticinia* (1636), un poëme en cent quatre-vingt-quatre vers, adressé aux archiducs et dont tous les mots commencent par un P ; — dans le *Carmelo-Parnassus* (1687), deux autres pièces du même genre : la première, lettrisée en S, de cent vers, en l'honneur du cardinal Slusius, et la seconde, en I, panégyrique de saint Jean, composé de deux mille mots (1) ; — dans le *Trophæum amoris* (1739), une élégie, *ceu carmen charitatis continuo caractere C conscriptum*, de cinquante-deux vers, par le récollet Engelbert Lenaerts, en l'honneur d'une image miraculeuse de la Vierge ; — dans l'*Epicinia poetica* (1746), congratulation des moines de Sainte-Croix d'Hoboken à Joseph Werbrouck, promu au siége d'Anvers, un poëme de cent soixante-quinze vers, où l'initiale C se reproduit sans interruption.

Ajoutons que, trois ans auparavant, les mêmes religieux d'Hoboken s'étaient déjà distingués par un autre compliment, à peu près de ce genre, adressé à un autre

(1) Celle-ci est en prose.

évêque d'Anvers, Guillaume de Herzelles, et dont les deux pièces principales étaient un poëme de trente-huit vers, dont tous les mots ont l'initiale G, et un autre de trente-cinq vers, à l'initiale P. Cette pièce est intitulée : *Illustrissimo... D. Guilielmo Philippo de Herzelles inaugurato Antverpiensi episcopo...* Antverpiæ, typis Antonii Du Caju, in-4° de 18 pp.

Et ce n'étaient pas les seules pièces lettrisées que, malgré les progrès du bon goût, produisirent les deux siècles qui ont précédé le nôtre. On n'ignore pas, en effet, que sur la liste, restée fort incomplète, des écrivains tautogrammatiques de ce temps, il faut encore comprendre Henri Harder, qui, sous le pseudonyme C. Catullus Caninius, fabriqua une série de quatre-vingt-seize vers lettrisés, et que son œuvre fut insérée, en 1720, dans la seconde édition des *Nugæ venales*, sous le titre que voici : *Canum cum cattis certamen carmine compositum currente calamo C. Catulli Caninii.* Les deux extraits qui suivent sont le commencement et la fin du poëme :

Cattorum canimus certamina clara canumque;
Calliope, concede chelyn; clariæque Camœnæ,
Condite cum cytharis celso condigna cothurno
Carmina : certantes canibus committite cattos,
Commemorate canum casus casusque catorum,
Cumprimis causas certamina cuncta creantes.
Currentem cupidè crudâ cum carne catellum
Conspexêre cati, captique cupidine cœnæ
Comprendunt catulum, capiunt coguntque carere
Carne. Canis clamor complebat compita. Cuncti
Confluxêre canes. Conamina cruda catorum
Conqueritur catulus; captas carnesque cibosque
Commemorat.....

Colle cavo comitum congesta cadavera condunt
Cattorumque canumque cohors, curantque cruentos
Complexi catulos catti cattosque catelli;
Civili certant caudâ, cubitisque cohærent :
Cantatur, crudam claudunt convivia cædem,
Cunctaque composito cessat certamine clades.

Si la manie de l'allitération enfanta des poëmes d'une certaine étendue, que l'on juge de la quantité de petites pièces qu'elle dut produire ! Pour en finir avec les textes latins, je n'emprunterai à celles-ci qu'une citation :

Vim vernæ violæ visu veneramur Vtroque,
Virtutes varias vulgus vti Violi.
Ventorum violat violas violentia, verùm
Virtutem Violi ventus vbique vehet.

Ce quatrain est d'Étienne Tabourot. Il le présenta, *estant escolier à Paris, au collège de Bourgongne*, à l'évêque Guillaume Viole (1564-1568). L'auteur le proclame *assez aysé, à cause de V qu'il a fait à volonté, tantost voyelle, tantost consonne*. Pourtant il ajoute : « Il s'en pourroit ainsi faire sur chaque lettre, mais avant que l'on en ait fait six de suite, il est permis de boire un coup. »

La langue française se prête beaucoup plus difficilement que le latin à cette espèce de bagatelles. Nos articles et le système de conjugaison de nos verbes sont les principales particularités grammaticales qui rendent à peu près impossible la construction, en style lettrisé, de phrases régulières et suivies. Toutefois, malgré les difficultés, on a vu chez nous se produire, pour ainsi

dire spontanément, des allitérations ou des quasi-allitérations. Ainsi, par exemple, dans leur patois, les Normands en font quelquefois, comme M. Jourdain faisait de la prose. « Qué qu'ch'est qu'cha qu'a dit qu'alle a? (qu'est-ce que c'est que cela qu'elle dit avoir?) » — « Ch'est la coulique qu'a dit qu'alle a. »

D'audacieux rimeurs ont même affronté les obstacles de cette combinaison baroque; et, si nous n'avons pas de poëmes complets dans le genre du *Pugna porcorum*, il existe bon nombre de vers de même facture, que l'on a désignés généralement, en France, par le nom de rimes sénées (1).

Gabriel Peignot ne désigne que les deux suivants :

Miroir mondain, madame magnifique,
Ardent amour, adorable Angélique...,

auxquels il ajoute ce fragment d'une vieille chanson :

Didon dina, dit-on,
Du dos d'un dodu dindon, —

et ces deux phrases devenues populaires :

Il m'eût plus plu qu'il plût plus tôt, —
Ton thé t'a-t-il tari ta toux.

(1) Sous ce rapport, l'Angleterre est plus riche que la France. Vers le milieu du XIVe siècle, Robert Langelande y composait, en vers non rimés, les *Visions de Pierre Plowman*, poëme où les mots de chaque vers commencent par la même lettre. On prétend qu'en cela Langelande avait imité les poëtes saxons.

Notons qu'en 1858, un petit journal faisait entrer ces deux phrases dans la pièce suivante, ornée d'ailleurs de deux vers en rime couronnée :

Un soir que j'étais dans la rue,
Portant un habit des plus beaux,
Il vint à crever une nue;
Je fus percé jusques aux os.
Je n'avais jamais de ma vie
Vu tant tomber sur mon dos d'eau,
Et, n'ayant pas de parapluie,
Il m'eût plus plu qu'il plût plus tôt.

Depuis ce temps, sur la poitrine
Un rhume affreux m'était resté,
Lorsque la sensible Euphrosine
M'enseigna l'usage du thé.
Le remède de cette belle
Me valut les soins les plus doux :
En m'embrassant, me disait-elle,
Ton thé t'a-t-il tari ta toux?

Ces vers sont un remaniement de deux couplets d'une ancienne chanson normande, dont le troisième peut se rajeunir ainsi :

A ces doux soins je m'abandonne,
Mais le mal agit sourdement.
C'est alors qu'un docteur m'ordonne
Du mou pour unique aliment.
Ce procédé faisait merveille :
La maladie était à bout.
Hélas! pendant que je sommeille,
Mon mimi m'a mangé mon mou.

C'est trop peu pour faire apprécier jusqu'à quel point nos prédécesseurs cherchèrent à recommander leurs œuvres poétiques par ce bizarre enjolivement. Je vais donc produire d'autres exemples, mais sans trop abuser de la patience du lecteur.

Le suivant est tiré du *Siége d'amours*, de Jean Mollinet :

Rends toi, amours, vivres te sont faillis,
Fort affoiblis sont tes faulbourgs et forts,
Tu perds portaux, portes, palais, palis,
Paffus polis, ponts, passaiges, pourpris,
Prouesse, prix, posternes, puys et ports !
Tu vaulx que mors, peu vallent tes efforts...

S'adressant à Étienne Clavier, Clément Marot lui demande :

Qui noue mieulx, ou C ou E ?

puis il ajoute :

C c'est Clément, contre chagrin cloué :
E est Estienne, esveillé, enjoué.
(Rondeau XXI.)

Dans l'épitaphe du cheval de Vuyart, il fait dire à son héros :

La viste virade,
Pompante pennade,
Le sault soubzlevant,

La roide ruade,
Prompte pétarade
Je miz en avant.....

Dans sa deuxième épître (*le Despourveu*), le même poëte dit encore :

Ces mots finis, demoure mon semblant
Triste, transi, tout terny, tout tremblant,
Sombre, songeant, sans seure soubztenance,
Dur d'esperit, desnué d'espérance,
Mélancolicq, morne, marry, musant,
Pasle, perplex, paoureux, pensif, pesant,
Foible, failli, foulé, fasché, forcluz,
Confuz, couré. . . . . .

Étienne Tabourot s'est aussi laissé entraîner à la tentation de s'exercer sur les difficultés de l'allitération. Il a donné, dans ses *Bigarrures*, ce fort médiocre échantillon de son savoir-faire dans ce genre :

[illegible] rançois faisant florir France,
[illegible] oyalement regnera,
[illegible] mour amiable aura,
[illegible] y n'aura nulle nuisance
[illegible] onseil constant conduira
[illegible] rdonnant obéissance
[illegible] ustice il illustrera
[illegible] ur ses subjets sans souffrance.

La Fronde a tant écrit qu'elle ne pouvait manquer de nous fournir quelque spécimen de cette poésie excentrique. Ouvrez *le Caresme de Mazarin ou la suite des Triolets* (1651), vous trouverez ce qui suit :

Maudit, maraut, malicieux,
Sot, superbe, symoniaque,
Avare, asnier, ambitieux,
Maudit, maraut, malicieux,
Pendart, pelé, pernicieux,
Plus dangereux qu'un maniaque,
Maudit, maraut, ambitieux,
Sot, superbe, symoniaque.

Infâme, impertinent, ingrat,
Tygre, testu, tyran et traître,
Fourbe, faquin, fantasque, fat,
Infâme, impertinent, ingrat,
Ribaud, rodomont, renégat,
Meschant enfin par toute lettre,
Infâme, impertinent, ingrat,
Tygre, testu, tyran et traître...

Plus tard, on retrouve encore les vers lettrisés. J'extrais l'acrostiche suivant des *Variétés ingénieuses*, par l'abbé de Court (Paris, 1725) :

[illegible] onpipeau, muse merveilleuse,
[illegible] ssaisonne, avec agrément,
[illegible] ondeau, rébus, raisonnement;
[illegible] racieusement généreuse,
[illegible] ertueuse visiblement,
[illegible] lle est en esprit étonnante,
[illegible] égulière, ravissante,
[illegible] nstruit Iudicieusement,
[illegible] ouche théorbe tendrement,
[illegible] n exemple elle est éclatante;

[illegible] es dons de Dieu décide doctement,
[illegible] xtrêmement édifiante.

ine, maintien majestueux,
ubliant outrage odieux,
egligeant naissance, noblesse;
atissant pour parfaitement
miter Iésus innocent,
riant pour pécheur, pécheresse,
xerçant en estude expresse
ustérités, abaissement,
ivant, veillant, vtilement.

Enfin Patrat a introduit les suivants dans ses *Amants protées :*

Ton tuteur te tentait, tu tentais ton tuteur;
Tes traits trop tentatifs tentaient ton tentateur...

Ciel ! Si ceci se sait, ses soins sont sans succès...

Mais, dans ce dernier vers, l'allitération n'existe que pour l'oreille. Il en est de même dans celui-ci :

Ces cyprès sont si loin qu'on ne sait si c'en sont,

où l'auteur, comme on le voit, s'est donné une assez bonne part de liberté.

« On ne s'est pas contenté, dit Gabriel Peignot, de faire des vers lettrisés; on connaît aussi de la prose du même genre. Un nommé Guillaume Héris, Liégeois, de l'ordre des Carmes, a publié un volume de 400 pages, composé de panégyriques des saints de son ordre, loués, dit-il, *cum extraordinarid methodo* (1); et cette méthode,

(1) Le titre de son ouvrage est : *Carmelus triumphans, seu*

qui effectivement n'est pas fort usitée, consiste à commencer tous les mots d'un panégyrique par la lettre initiale du nom du saint qui en est l'objet. Voici comment l'auteur débute dans son éloge de saint Louis : *Ludovicus Lutetianorum legislator laudatissimus, Lutetiam liberali lumine Lugdunumque locupletavit, lepore laudabilis, litteraturâ laudabilior, liberalitate laudabilissimus...* Il parle ainsi de la prise de saint Louis par les Sarrasins : *Lacrymalem luctum lugete; ligatur Ludovicus; lumbi, latera, lacerti, laqueis ligaminibusque ligantur; luxurantia lacerantur lilia; lacessuntur legiones; languent Ludovisiani lauri; latinaque labara labefactantur.* Ce G. Héris, né en 1657, est mort vers la fin du XVIIe siècle, après avoir publié plusieurs pièces de vers en l'honneur de saint Joseph, patron de la ville de Liége, 1691, in-4°. Chacune de ces pièces est de dix vers.

« Dom Liron, dans ses *Singularités historiques*, t. Ier, p. 383, parle d'un avocat, nommé Chrestien Adam, poëte, né à Dreux et mort subitement en 1675, qui a composé une Vie de sainte Cécile, dont tous les mots, à la réserve d'un petit nombre, commencent par la lettre C. Le même Adam est encore auteur d'une harangue sur la mort d'un professeur de Dreux, nommé Arnicourt, dont tous les mots commencent par la lettre A. En voici le début : *Abiit atque abscessit, ac ad alios agros advolavit admirabilis Anicurtius, auditores amplissimi...* »

sacræ panegyres SS. carmelitarum, ordine alphabetico compositæ; ab Hermanno à Sanctâ Barbarâ (Guillelmo Héris); Lovanii, 1688, in-8°. — J'ai cité, plus haut, le *Carmelo-Parnassus* du même auteur.

Nota. Au XVIe siècle, les vers lettrisés changeaient quelquefois de nom, suivant que l'allitération se faisait avec telle ou telle lettre. C'est ce que Pierre Fabri, dans sa *Rhétorique*, nous indique dans les termes suivants :

« Paranomeon est figure quant tous les termes de une ligne se commencent par semblable lettre, comme : Tu te tiens à ton trépié...; tu tues tes tourterelles.

« Lipda est quant l'on commence tous les termes de une ligne, comme : La lingère lava le linge lourdement.

« Methacismus, quant M est pour commencement, comme : Ma mère m'a mis mon mouchouer en ma manche.

« Frenum, quant R est au commencement, comme : Le roy Richard a une riche robe fourrée de regnars, ainsi que l'on peut veoir aux ballades de Musnier faites de Paris et Rouen, où toutes les clauses sont de semblable façon, comme : Rouen retient région reluysant remonstrant toy riche religieux... »

Fabri indique encore que l'allitération par la lettre S se nommait *colision ;* mais il ne pousse pas plus loin sa nomenclature.

VERS LIPOGRAMMATIQUES

« La lipogrammatie, dit Gabriel Peignot, est l'art d'écrire en prose ou en vers, en s'imposant la loi de retrancher de l'alphabet une ou plusieurs lettres, ou toutes les lettres successivement. Ce mot vient du grec *léipô*, manquer, et *gramma*, lettre; c'est-à-dire que *lipogrammatique* désigne un ouvrage dans lequel il manque une ou plusieurs lettres de l'alphabet. »

Il faut remonter fort loin dans le passé pour trouver l'origine de la lipogrammatie. En Grèce, Pindare a composé une ode sans S. Le très-ancien poëte Lasus d'Hermione a fait également une ode et une hymne où la même lettre n'est pas employée. Tryphiodore, né vers le ve siècle de notre ère, est allé beaucoup plus loin pour sa part : il a fait une *Odyssée* lipogrammatique. Il y a eu également une *Iliade* dans le même genre; le premier chant était donc sans A, le second sans B, le troisième sans C, etc. Elle avait pour auteur Nestor de Laranda, qui vivait du temps de l'empereur Sévère.

« Fabius Claudius Gordianus Fulgentius, ajoute l'auteur des *Amusements philologiques*, a composé un petit ouvrage en prose latine, divisé ou plutôt annoncé suivant l'ordre des vingt-trois lettres, en vingt-trois

chapitres, dont le premier est sans A, le second sans B, etc. Il n'en reste que treize entiers et une bonne partie du quatorzième, c'est-à-dire jusqu'à O inclusivement. Ces treize chapitres ont été publiés par Jacques Hommey, augustin, sous ce titre : *Liber absque litteris, de ætatibus mundi et hominis, absque A, absque Z. Opus mirificum. Auctore Fabio Cl. Gord. Fulgentio. V. Cl. Eruit à manuscriptis codicibus P. Jacobus Hommey, Augustinianus, et notis illustravit.* PICTAVII. PROSTAT PARISIIS, APUD VIDUAM CAROLI COIGNARD, 1699, in-8° de 58 pages, et de plus 8 au commencement et 12 à la fin. Le XIVe chapitre (sans O), non terminé, a pour titre : *Cæsarum mores et victoriæ.* »

C'est de la prose, comme nous l'avons vu dans les premières lignes de cette citation ; mais il est fait mention, dans les préliminaires du *Livre sans lettres*, d'un poëme de même genre, attribué à Pierre de Riga, qui pouvait avoir quatre cents vers, toujours sur l'histoire des hommes, mais dans les rapports de cette histoire avec la venue de Jésus-Christ. Jacques Hommey en rapporte trois strophes : la première, en dix vers, manque de la lettre A ; la seconde, en douze vers, est sans B, et la troisième, en dix vers, n'a point de C.

Pierre de Riga affectionnait la lipogrammatie. On trouve encore de nombreuses tirades sans A, sans B, etc., dans son célèbre poëme de l'*Aurora*. Ce personnage était chanoine de Saint-Denis, et il mourut vers 1209.

Toutes les langues ont vu la guerre déclarée alternativement à quelques-unes ou à toutes les lettres de leur alphabet. — En Allemagne, c'est Burmann, qui, dans les *Geditche ohne Buchstaben R* (Berlin, 1788, in-8°),

sue des vers d'où la lettre R est systématiquement exclue. — En Espagne, nous trouverions, sous les noms de Lope de Vega et d'Alcala y Henarès, cinq *nouvelles* lipogrammatiques, *escritas*, porte le titre, *sin una de las cinco lettras vocales*. — En Italie, accord de tous côtés pour proscrire la lettre R : « Vincent Cardone et Horatio Fidele, dit M. Lalanne, l'ont chassée de leurs poëmes (la *R sbandita*, *R bandita*); Gregorio Leti d'un discours présenté à l'académie des Humoristes, à Rome; Riccoboni d'un conte, et enfin un auteur, dont nous ignorons le nom, l'a exclue aussi d'une comédie publiée à Gênes, en 1826.

Que serait-ce s'il fallait dresser l'inventaire des richesses de la France en cette partie? Chez nous, la lipogrammatie a trouvé moyen de se glisser partout, depuis le sérieux in-quarto jusqu'au frivole Mathieu Lænsberg. Je laisse de côté le plus populaire des almanachs, et je me borne à mentionner ici, en fait de prose lipogrammatique, ce qui s'en trouve dans les *Variétés ingénieuses* de l'abbé Court et dans l'*Encyclopédie méthodique*.

Au compte de l'abbé Court, je trouve cinq lettres, dans chacune desquelles il n'a employé que quatre voyelles; l'A manque dans la première, l'E dans la seconde, l'I dans la troisième, etc. C'est également sous forme de correspondance que l'*Encyclopédie* dirige une nouvelle attaque contre les voyelles, et les cinq lettres qu'elle enregistre sont attribuées à *M. Marchand*.

La longueur de ces dernières lettres a empêché Gabriel Peignot de les rapporter en entier, et il ne produit qu'un court fragment de chacune. J'y mettrai encore plus de réserve. Un extrait de la lettre sans A

me paraît suffisant pour donner une idée de l'œuvre dans son ensemble :

Voici une nouvelle invention, mon cœur, pour exciter votre curiosité : nous voulons juger de l'inutilité de quelques-unes des cinq voyelles. L'écriture seroit très bonne, si l'on pouvoit se réduire et n'en conserver que deux ou trois ; le tout fondé sur le principe, que c'est une folie que de multiplier les êtres lorsqu'on n'y voit point de nécessité. Peut-être réussirons-nous. Eh bien! nous serons glorieux de l'entreprise. Tout homme qui invente mérite que le peuple lui décerne le triomphe.

Le prix que j'espère recevoir de mes longues recherches doit être votre cœur. Jugez si vous pouvez douter de l'excès de mon zèle. Vous devinerez cette voyelle, que j'exclus ici. C'est celle que j'emploie si souvent pour vous exprimer les tendres sentiments que vous m'inspirez. Puisqu'elle me sert si utilement, pourquoi l'exterminer? Je devrois plutôt lui élever un temple....

Mon invention est une misère qui donne bien des peines, pour dire des bêtises ou ne rien dire. Ne vous en servez point, si vous m'en croyez; pourvu que je sois sûr de recevoir de vos nouvelles, il n'importe comment.

Mille compliments, et puis c'est tout, puisqu'il m'est impossible de rien dire de plus, si ce n'est que je suis votre très humble serviteur....

Si quelque amateur de lipogrammatie française désire une nouvelle indication d'œuvres en ce genre, je puis le renvoyer au *Mercure de France* du mois de juin **1741**. Il y trouvera une série de pièces, datées de l'année **1710** et provoquées par l'assertion de la possibilité d'un discours sans R. Parmi ces pièces figurent deux lettres où la consonne « brille par son absence, » l'une en prose et l'autre en vers.

Les versificateurs ont choyé la lipogrammatie beaucoup moins que les prosateurs. Toutefois, ce chapitre ne restera pas sans spécimen de vers lipogrammatiques français. J'emprunte aux *Amusements philologiques* la série de quatrains que l'on va lire :

Sans A :

Ton désir, ô mon prince, est de nous rendre heureux,
De tes peuples divers écoute donc les vœux :
Sur ton trône chéri, sois longtemps le modèle
Des rois dignes un jour d'une gloire immortelle.

Sans B :

Sois juste, mais sois fort; sois humain, généreux;
Des princes adorés sois le plus vertueux.
Songe qu'à chaque pas ton peuple te contemple;
Chaque pas que tu fais doit lui servir d'exemple.

Sans C :

Des querelles des grands pâtissent les petits.
Les peuples sont-ils faits pour vivre en ennemis ?
Dans vos tristes débats, tremblez, rois de la terre !
On égorge en vos noms, quand vous voulez la guerre.

Sans D :

A soulager son peuple, à prévenir ses maux,
Un prince vertueux consacre ses travaux;
Il n'écoute jamais un funeste caprice,
Il fuit les passions, il abhorre le vice.

Sans E :

Toi qu'on connaît partout, ô divin artisan,
Tu nous as tous soumis à la loi d'un tyran,

Tyran craint d'un chacun, qu'on baptisa *la mort*.
Oui, mourir tôt ou tard, humain, voilà ton sort (1).

Sans F :

Mais cette horrible mort a pourtant quelques charmes,
Quand jusqu'au désespoir on se voit tourmenté;
Souvent on la désire, au milieu des alarmes,
Pour s'ouvrir une route à l'immortalité.

Sans G :

L'homme de bien la voit sans la fuir, ni la craindre;
Jamais de son destin il ne songe à se plaindre.
Le suprême moment est pour lui le vrai port
Qui le met à l'abri des tempêtes du sort.

Sans H :

L'enfant rit de la mort, le vieillard la redoute;
La camarde aux reins secs n'en suit pas moins sa route,
Avec elle entraînant époux, femmes, enfants,
Empereurs, papes, rois, prêtres, nobles, manants.

Sans I :

Le méchant est tremblant, quand l'horloge banale,
Auprès de son grabat, sonne l'heure fatale;
Et son cœur ulcéré par les remords rongeurs
Sent à chaque moment redoubler ses douleurs.

Sans J :

Dieu, quand vous enverrez la dame au teint d'ivoire
M'inviter sans délais à passer l'onde noire,
Ah ! faites que mon cœur, soumis à votre loi,
Sur le triste rivage arrive sans effroi.

(1) La suppression de l'E a forcé de mettre quatre rimes masculines de suite.

Sans K :

Vivre heureux, me dit-on, est la chose possible :
Cependant un peu d'or, une femme sensible,
Des livres, un ami, la santé par-dessus;
Tout cela doit suffire. Eh ! que faut-il de plus?

Sans L :

Je crains un cœur ardent qui sans cesse désire,
Pour assouvir sa soif, d'étendre son empire.
Ce qui nous rend heureux ne suffit à ses goûts :
Mettons, sans différer, cet homme au rang des fous.

Sans M :

Borné dans ses désirs, le sage se contente
De ce que lui fournit la fortune inconstante.
Dans ses goûts réfléchi, tranquille il vit de peu,
Déteste les grandeurs, la débauche et le jeu.

Sans N :

Je hais le sot flatteur; car sa bouche dorée
A voiler mes défauts est toujours préparée;
Il a beau se farder, il découvre à mes yeux
Le zèle exagéré du fourbe officieux.

Sans O :

Le ciel, en sa fureur, a semé sur la terre
Les peines, les chagrins, la fièvre, la misère;
Chacun en a sa part, et chacun ici-bas
Ne peut en espérer le terme qu'au trépas.

Sans P :

A soulager les maux de la nature humaine,
Galien fait servir sa science incertaine.
Quant aux soucis du cœur, aux ennuis, aux chagrins,
L'amour et l'amitié sont les seuls médecins.

Sans Q :

Amitié, doux trésor ! tu soulages mes peines;
Je suis fier de porter tes agréables chaînes;
Il n'est point avec toi de maux à redouter;
Tu sais les partager et les faire oublier.

Sans R :

Oh ! combien j'ai béni ta divine influence,
Quand un destin fâcheux lassait ma patience.
Mille soucis cuisants m'accablaient sans pitié;
C'est toi qui me sauvas, bienfaisante amitié !

Sans S :

On plaint la jeune tête où l'amour fait ravage;
Et la tendre amitié rend heureux à tout âge.
L'un, d'un trait acéré, me déchire le cœur;
Et l'autre me protège et veille à mon bonheur.

Sans T :

Voulez-vous vivre en paix ? D'abord, en homme sage,
Renoncez à l'amour ainsi qu'au mariage.
Ne vous laissez jamais guider par les plaisirs;
Fuyez même avec soin l'amorce des désirs.

Sans U :

De la religion respectez les mystères,
Et dans vos ennemis reconnaissez des frères.
Donnez à l'indigent, protégez l'orphelin;
De vos bienfaits cachés ne soyez jamais vain.

Sans V :

Heureux l'homme de goût qui peut, en solitude,
Consacrer ses moments au charme de l'étude !
Goûtant des plaisirs purs, tout en méprisant l'or,
Il amasse en secret un solide trésor.

Sans X :

Parmi tous les objets qu'embrasse la science,
Jeune homme, vous devez choisir avec prudence.
Par un éclat trompeur ne soyez pas séduit,
A la fleur la plus belle on préfère le fruit.

Sans Y :

Des livres dangereux craignez l'attrait perfide;
Prenez, dans vos écrits, la vérité pour guide.
L'auteur sage est aimé; l'auteur licencieux
Rougit et se dérobe aux regards curieux.

Sans Z :

Fortune, explique-moi tes singuliers caprices;
Opprimant les vertus et couronnant les vices,
Tu fuis qui te recherche, et tu vas caresser
L'homme qu'on présumait ne pouvoir te fixer.

C'est Gabriel Peignot qui paraît être l'auteur de ces quatrains, ce qui, toutefois, ne l'empêchait pas de rendre à peu près justice à la lipogrammatie. « En général (je cite ses propres paroles), on peut dire que tous les ouvrages de ce genre tiennent à ce qu'on appelle *nugæ difficiles* et qu'ils ne sont propres qu'à amuser un instant. Aussi un auteur seroit bien condamnable s'il y employoit tout son temps; il donneroit une mauvaise idée de son goût et de son talent. Mais on peut quelquefois se distraire d'occupations sérieuses, par une de ces bagatelles. »

Il serait fort possible que le lecteur jugeât que l'auteur des quatrains ci-dessus aurait été mieux inspiré s'il eût choisi un autre sujet de distraction.

La littérature lipogrammatique n'est pas encore définitivement abandonnée. L'année 1858 a vu naître la brochure dont voici le titre :

Essais lipogrammatiques et lettres originales, familières et badines, par P. H. M. Le Carpentier. Paris, imp. Ch. Jouaust; E. Dentu; in-18 de XI et 78 p.

Il est vraisemblable que, de longtemps, ce livre n'aura pas l'honneur d'être aussi recherché des bibliophiles que le suivant :

Vers leipogrammes et autres œuvres en poésie de S. C. S. D. R. Sédan, Jean Jannon, 1620, pet. in-12.

Ce livre qui a pour auteur Salomon Certon, secrétaire du roi, contient dans sa première partie des sonnets composés, celui-ci sans A, celui-là sans B, et ainsi de suite dans trois séries d'alphabets, ce qui constitue un important faisceau de richesse lipogrammatique. A la vente Veinant, un exemplaire a été vendu 21 fr. 50, grâce à la rareté du volume, bien plutôt qu'au mérite de l'œuvre, — cela va sans dire.

MACARONÉES OU VERS MACARONIQUES

Naudé a classé les macaronées dans le genre burlesque, et c'est en effet le rang qui leur appartient.

Le *Dictionnaire de Trévoux* et Gabriel Peignot définissent la poésie macaronique dans les mêmes termes. Suivant eux, « elle est composée de mots de différentes langues, mélangés avec des mots du langage vulgaire latinisés, c'est-à-dire auxquels on donne une terminaison latine. »

Si cette définition devait être acceptée sans contrôle, on pourrait regarder comme point de départ de la poésie macaronique la pièce de vers adressée par le Provençal Raimbault de Vaqueiras à Béatrix de Montferrat (1). A chaque stance, en effet, il y changeait de langage : la première était en provençal, la seconde en toscan, la troisième en français, la quatrième en gascon, la cinquième en espagnol, et la dernière présentait un mélange de mots empruntés de ces cinq langues (2).

(1) Ou, plutôt encore, il faudrait comprendre, sous cette désignation, les vers auxquels nous avons donné le nom de vers entrelardés.

(2) Malgré ce qu'on en a pu dire, est-il bien vrai, toutefois, qu'il en soit ainsi ? Avec un peu d'attention, il semble qu'on ne remarquerait, dans cette pièce, que du provençal entremêlé d'expressions empruntées à d'autres langues.

Il n'y manquerait que la latinisation du langage vulgaire.— Mais, comme nous le verrons par les exemples cités ci-après, le mélange des idiomes n'est pas le caractère qui appartient aux macaronées. Elles se distinguent avant tout par la latinisation de termes qui sont étrangers à la langue latine. C'est la contrepartie du style, dont il a été question plus haut et pour lequel on n'emploie le plus possible que des mots latins déguisés par une terminaison française. Aussi doit-on se borner à dire que les macaronées sont des pièces de vers ou de prose, composées de mots latins et de mots empruntés à une langue vulgaire auxquels on donne une terminaison latine. C'est, en un mot, ce que fabriquerait un écolier *latinisant*, suffisamment pénétré de ce précepte :

Qui nescit motos, forgere debet eos.

Le style macaronique tire son origine de l'Italie, et son étymologie d'un mot italien. *Macarone*, selon Cœlius Rhodiginus, signifie un homme grossier, un lourdaud, qui emploie toutes sortes de mots ridicules, barbares, inusités. Il désigne également une pâte composée de divers ingrédients, tels que farine, beurre, fromage. Mais c'est la pâte si choyée par les Italiens que l'on paraît avoir eu particulièrement en vue en forgeant le mot. On peut s'en rapporter à cet égard au faux Merlin Coccaïe, une des gloires du genre macaronique. Dans l'apologétique en tête de ses œuvres, il s'exprime ainsi : « Ars ista poetica nuncupatur ars macaronica, à macaronibus derivata, qui macarones sunt quoddam pulmentum, farina, caseo, butyro compaginatum, grossum, rude et rusticanum. Ideò macaronica nil nisi grassedi-

nem, ruditatem et vocabulazzos debet in se continere. » — « Il n'y a rien de plus naturel, en effet, dit Charles Nodier, que de comparer un discours hybride et confus à un mets hétéroclite dans lequel il entre des ingrédients de différentes natures, et cette forme se reproduit à tout moment chez nous dans *salmis*, *macédoine* et *potpourri*, qui signifient indistinctement l'un et l'autre. »

Il est assez rationnel encore de se demander ce qui a pu donner lieu au style macaronique. — La langue latine, on le sait, s'est longtemps perpétuée en Europe, après la naissance de nouveaux idiomes ; en France, on l'employa même exclusivement dans les actes publics jusqu'au XVIe siècle, et les autorités civiles, surtout les fonctionnaires de l'ordre judiciaire, y étaient si fortement attachés, qu'il ne fallut pas moins d'un siècle et demi d'ordres royaux (1490 à 1639) pour les contraindre à se servir de la langue française. Mais le latin écrit ou parlé dans ces temps était souvent si *barbare*, qu'il y avait peu d'efforts à faire pour lui donner le caractère complétement burlesque. C'est ce qu'accomplirent les poëtes macaroniques de l'Italie. Les preuves de la barbarie du latin moderne abondent de toutes parts ; il suffira des suivantes empruntées au *Coup d'œil sur l'emploi de la langue latine...*, par M. Berriat-Saint-Prix :

1127. Le dimanche on donnera aux moines du mouton..... et dans certaines fêtes, des pois avec du lard..... *Donent illis in dominicis diebus carnem moltoninam..... in quartis feriis, cicerones cum lardo.* (Statuts de l'abbaye de Saint-Paul de Narbonne, au *Gallia christiana*, VI.)

1197. On paiera pour une balle de laine, 3 mailles; pour une charge de poivre, 6 deniers... *Una bala de lana, 3 mezaillas,*

una carga piperis, 6 denarios. (Transaction entre l'abbé et les habitants de Villemagne, dioc. de Béziers, id.)

1276. On la fit trotter par la grande rue, et elle était échevelée et nue jusqu'à la ceinture. *Fuit trottata per magnam carreriam et erat dechevelata et nuda usque ad corrigiam.* (Enquête tirée du ms. de Thomassin, etc.)

1347. Compte de la construction des murailles..... construction qui a été donnée à prix fait..... *Computum de murailliis constructis..... quæ murailliæ datæ fuerunt facere ad pretium factum.* (Compte du receveur de Montfleury, près Grenoble.)

1431. On demande que cette femme soit déclarée sorcière... *Quod dicta femina declaretur sorceria.* — Il fallait qu'elle fût prisonnière..... *opportebat eam esse prisonnariam.* — Elle prit une robe courte qui n'allait qu'au genou..... *Se induit curtâ robâ usque ad genu.* — Il y avait cinquante flambeaux ou torches..... *Erant L tædæ seu torchiæ.* — Ils voulaient faire une escarmouche..... *Volebant facere unam escarmoucham.* — D'un bout à l'autre..... *ab uno buto ad alium.* — Elle se plaça sur le bord du fossé..... *Posuit se suprà bordum fossati.* (Procès de Jeanne d'Arc.)

1512. Notre cour, par son arrêt, a absous, quant à présent, les défendeurs précédemment nommés, des demandes, requêtes et conclusions des demandeurs..... *Præfata curia nostra per suum arrestum prelibatos defensores à demandis, requestis et conclusionibus actorum absolvit et absoluit.* (Arrêt ms. du parlem. de Paris.)

1525. On a fait une proposition sur l'enchérissement des cuirs et des souliers..., sur ce que le blé est fort enchéri..... *Propositum de incariatione coriorum et sotulorum..., quia bladum fuit et est valdé incariatum.* (Reg. mss. des délibérat. de la ville de Grenoble.)

1531. Ils auraient dû entretenir (observer) les statuts..... *Debuissent intertenere statuta.* (Arrêt ms. du parlem. de Paris.)

N'est-ce pas là du style auquel conviendrait parfaitement la définition exacte du genre macaronique? Quand celui-ci commença à se produire, on pourrait croire que ce fut autant pour miner l'opiniâtre emploi du latin défiguré que pour se donner le plaisir de propager un nouvel instrument de facétie.

La littérature macaronique a fourni un contingent assez recommandable. Le produit regardé comme le plus ancien en ce genre que la presse ait propagé, a pour auteur Tifi degli Odassi, et il est intitulé : *Typhis Odaxii Patavini carmen macaronicum de Patavinis quibusdam arte magicâ delusis* (à Rimini, vers 1490); in-4° de dix feuillets (1). — Le meilleur est l'œuvre de Théophile Folengo, plus connu sous le nom de Merlin Coccaïe, né près de Mantoue en 1492.

(1) En signalant l'Italie comme la patrie des macaronées, et la fin du XVe siècle comme l'époque de leur invasion dans la littérature, je ne prétends pas donner à entendre qu'il n'existe point, pour d'autres contrées, des *specimen* plus anciens de ce style. Je veux dire seulement que le style macaronique n'a commencé à s'imposer qu'à cette époque. On ne peut pas nier qu'il se rencontre quelques vers d'un temps plus reculé dans lesquels le mot vulgaire est assujetti systématiquement à la syntaxe latine. M. Edélestand Duméril en cite plusieurs exemples dans ses *Poésies populaires latines antérieures au XIIe siècle*, — par exemple, la strophe suivante d'une pièce satirique contre la cour de Rome :

Ecce non paulizat,
Petrus intronizat,
Lupus pastorizat,
Ovis symonisat,
Paulus sed saulizat,
Lupusque caprizat,
Pastor giezizat.

Quoi qu'il en soit, les découvertes de ce genre sont si rares et si insignifiantes, qu'elles ne peuvent entrer en ligne de compte.

La première édition de la principale œuvre macaronique de Folengo (*Merlini Coccaii poetæ mantuani macaronicorum libri XVII*) est de Venise, 1517, petit in-8°. « La plus recherchée, ajoute Gabriel Peignot, et la plus complète est celle de 1521, in-16, exécutée en caractères singuliers, avec des figures en bois (1). On fait cependant encore cas de l'édition de Naples, sous le nom d'Amsterdam, 1692, petit in-8°, *fig.* » On ne méprise pas non plus, quand elle se rencontre, l'édition suivante : *Merlini Coccaii, macaronicorum opus, totum in pristinam formam per me magistrum Aquarium Lodolam optimè reductum.* Venetiis, 1573, in-16.

« Cette macaronée, dit Naudé, est, à mon avis, la plus divertissante raillerie que l'on puisse jamais faire, et je me flatte d'avoir en cela aussi bon goût que le cardinal Mazarin, lequel en récitoit quelquefois des trois et quatre cents vers tout de suite. » On peut d'ailleurs justifier cet éloge, en rappelant que Rabelais a tiré de l'ouvrage de Folengo divers traits qui ne sont pas les moins remarquables de son *Pantagruel*. Le sujet du poëme est le récit des aventures plaisantes d'un héros nommé Balbus ; on y rencontre des tirades pleines de verve et de malice sur les grands, les travers des hommes, la vanité des titres, etc. Cette macaronée a été traduite en français : *Histoire macaronique de Merlin Coccaïe, prototype de Rabelais* (Paris, 1606, in-12). — La même : *avec l'horrible bataille des mouches et des fourmis* (S. L., 1734, 2 vol. pet. in-12).

(1) En 1521, une autre macaronée se publiait à Asti : *Opera molto piacevole del No. M. Gio. Georgio Alione Astesano*, dont un exemplaire a été vendu 1,750 fr. (vente Libri), et qui a été réimprimée à Venise en 1560 (très-rare), et à Turin, en 1628 (non moins rare).

Un autre ouvrage de Folengo a obtenu moins de succès, c'est : *Il chaos del tri per uno* (in Venezia, Giovani Antonio, 1527, in-8°). Comme il n'était macaronique qu'en partie, on se trouva dès lors autorisé à n'en pas rendre responsable le style exclusivement macaronique.

Aussi, sous la plume des Guarini Capella, des Bernardino Stefonio, des André Baïani, des Césare Orsini, etc., vit-on se multiplier en Italie les œuvres de ce genre.

La macaronée de Capella, imprimée à Rimini (1526, pet. in-8°), est intitulée : *Macharonea in Cabrinum Gagamagogæ regem composita, multum delectabilis ad legendum.* — C'est une parodie des épopées alors à la mode.

Celle qui parut après, *froide et languissante*, comme la qualifie Gabriel Peignot, s'appelle : *Macaronica de Syndicatu et condemnatione doctoris Samsonis Lembi.*

Le poëme du jésuite Stefonio (*Macaronis forza*) fut publié en 1610, et il conquit la sympathie du public.

En 1620, Baïani, en éditant son *Carnavale fabula macaronica*, n'ajoutait guère à l'illustration du genre, qui reprenait une revanche avec l'œuvre d'Orsini (Ursinius), imprimée à Venise, en 1636, sous le titre de : *Capricia macaronica magistri Stopini poetæ Pouzanensis*, œuvre dont il parut de nouvelles éditions, *cum nova appendice*, dans la même ville de Venise, en 1653, petit in-16, et en 1723, petit in-12.

Pour en finir avec l'Italie, je citerai encore, au compte des macaronées, ce que Gioan Giacomo Ricci a écrit de ce style et qui figure dans ses *Poetæ rivali* et ses *Diporti di Parnasso*, ouvrages imprimés à Rome, l'un en 1632 et l'autre en 1635 ; — puis le livre de Bartolomeo Bolla :

Nova novorum novissima, sive Poemata macaronica, quæ faciunt crepitare lectores ob nimium risum et saltare capras..... (Stampatus in stampatura stampatorum, ann. 1670, in-12.)

Je suis loin d'avoir donné ici tous les noms des poëtes macaroniques de l'Italie et la bibliographie complète de leurs ouvrages. C'eût été un hors-d'œuvre, puisque ce livre est plus spécialement consacré à la France. On trouvera des détails plus complets dans le *Macaronéana ou Mélanges de littérature macaronique des différents peuples de l'Europe*, par Octave Delepierre ; 1852, 1 vol. in-8° (1). — Il est vrai que ce livre, tiré à petit nombre, « n'est guère qu'une compilation incomplète et quelquefois inexacte » (*Manuel du Libraire*) ; mais on sait que l'auteur y a ajouté le suivant : *De la littérature macaronique* (Londres, 1855, in-8°, à 50 exemplaires) (2).

La poésie macaronique avait jeté assez d'éclat sur le sol où elle est née, pour rencontrer des chances de se répandre dans les États voisins ; mais elle ne fut pas

(1) Une publication du même genre avait déjà paru en 1831 : celle de l'allemand Genthe, à laquelle M. Raynouard a consacré un article dans le *Journal des savants*. Elle est bien moins complète que celle de M. Delepierre. Je puis citer encore : *Notizie biographiche e bibliographiche de tri poeti maccheronici del sec. XV, raccolte de P. A. Tosi*. (Milano, 1846, in-8°.)

(2) En parlant de cet ouvrage peu connu en France, *le Chasseur bibliographe* me fournit l'occasion d'indiquer une publication macaronique dont je n'ai pas parlé : « M. Delepierre a produit d'abord en entier les compositions de Fossa : *Nobile Vigonce opus* ; Venetiis, 1502, et *Virgiliana*. On ne connaît jusqu'à présent qu'un seul exemplaire de cet opuscule de 23 feuillets en tout ; il fut acheté à l'une des ventes de M. Libri par M. Turner, fervent bibliophile anglais, qui n'hésita pas à le payer près de 500 fr. (19 liv. st. 10 sh.).... »

adoptée partout avec le même empressement. Quant à la France, elle ne resta guère, sur ce point, en arrière de l'Italie.

Chez nous, la première mention appartient, et par ordre de temps et par ordre de mérite, à Antoine Aréna ou d'Aréna, en latin Antonius de Arenâ, que l'on a traduit quelquefois, à tort, par Antoine de la Sable ou du Sablon.

Antoine Aréna naquit à Solliez, diocèse de Toulon, au commencement du XVIe siècle. Son père, Nicolas Aréna, avait été amené de Naples par le roi René, et sa famille devint une des plus distinguées de Marseille. (Voyez le *Macaronéa*.)

Le poëme qui commença la réputation de cet écrivain macaronique est celui-ci : *Meygra entreprisa Catholiqui imperatoris quando de anno Domini MDXXXVI venierat per Provensam benè corrosatus in postam prendere Fransam cum villis de Provensâ, propter grossas et menutas gentes rejohire, per Antonium Arenam bastifausata ;* Avenione, 1537, in-8o. — Ouvrage recherché et qui mérite d'autant plus de l'être, qu'il renferme diverses particularités intéressantes omises par les chroniqueurs contemporains.

Cette première édition de 76 feuillets, en caractères gothiques, la plus recherchée, et dont un exemplaire s'est vendu à Paris, en 1859, 380 fr. sans les frais, paraît avoir été imprimée par Jehan de Channey, « qui « véritablement illustra les presses de la ville papale « bien avant que les autres villes de Provence fussent « pourvues d'un imprimeur, » ainsi que l'énonce M. Rouard, dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1860, p. 1404.

La seconde édition, détestable comme toutes les impressions avignonaises du XVIIIe siècle, est celle qui fut faite à *Avignon*, sous le nom de *Bruxelles*, *apud J. Van Ulandere*, *typographum*, in-8o, M.DCC.XLVIII, et qui est la même, sauf les premiers feuillets, pour lesquels on a fait un nouveau tirage, que celle qui porte la date de M.DCC.L, avec les mêmes noms de ville et d'imprimeur apocryphes.

Une troisième édition, exécutée avec beaucoup de soin, parut à Lyon, en 1760, chez les frères Duplain, libraires. Elle ne fut tirée qu'à 150 exemplaires in-8o, dont 12 sur papier très-fin de Hollande, 12 autres en grand papier fin, et le restant, destiné à être joint à la dernière édition des autres œuvres d'Aréna (*Londini*, 1757, — à Paris, chez Barbou), en beau papier ordinaire. (Rouard, *loco citato*.)

Tout récemment encore (1860), la *Meygra entreprisa* a été réimprimée à Aix, chez Makaire, petit in-8o ou in-16 de XXVIII et 127 pages : « Nouvelle édition, entièrement conforme à l'édition originale de 1537, précédée d'une notice biblio-biographique et littéraire, par un membre de l'académie d'Aix (M. N. Bonafoux). »

Notons, en passant, que, mal renseigné, l'éditeur a donné la biographie d'un échevin de Marseille, au lieu de celle du poëte macaronique, né à Soliers. Aussi M. Augustin Fabre a-t-il publié, à cette occasion, une nouvelle notice sur Antonius Aréna (Marseille, 1860), qu'il est essentiel de joindre à l'édition de M. Bonafoux.

« Le même Antonius Aréna, dit Gabriel Peignot, a fait une élégie macaronique, à la louange du président d'Oppède, que l'on trouve au commencement des arrêts

appointements faits l'an 1542 par le parlement de Provence. Mais les vers macaroniques ne conviennent point à des matières sérieuses. » — Cette pièce, de quarante-quatre vers, est intitulée : *Anthonius Arena Solleriensis judex regius ville Sancti-Remigii playdegiare volentibus de venuta excellentissimi novelli presidentis domini Johannis Meynerii domini de villa de Aupeda avisamentum mandat.* — Elle a été reproduite dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1842, page 29.

On doit aussi à Antoine Aréna, et c'est la première de ses publications macaroniques et celle qui a été le plus répandue : *Antonius de Arenâ de bragardissimâ villâ de Soleriis ad suos compagnones studiantes, qui sunt de personâ friantes, bassas dansas et branlos practicantes, novellas de guerrâ romanâ, neapolitanâ et gennuensi mandat, unâ cum epistolâ ad fallotissimam suam garsam Ianam Rosæam, pro passando tempus ;* in-8° ou in-12.

Cette pièce, encore moins étendue que la précédente, a été imprimée au moins une vingtaine de fois, depuis 1529 et avant jusqu'à 1758, avec quelques différences dans l'intitulé. A cause de cette multiplicité d'éditions, plus ou moins dignes d'être recherchées, je crois devoir m'abstenir des détails bibliographiques, qui me conduiraient plus loin que ne comporte la nature de ce livre. Qu'il me suffise donc, à cet égard, de renvoyer les amateurs au *Manuel* de M. Brunet, et d'ajouter que, suivant la date, le mérite de l'édition, l'état de conservation ou la reliure, le prix de l'exemplaire peut varier de 5 à 85 fr.

En même temps que les macaronées d'Antoine Aréna, il convient de citer la suivante : *Historia bravissima Caroli Quinti imperatoris, a provincialibus paysanis*

triumphanter frugati et desbifati..., per J. V. D. Joannem Germanum in sede Forcalquerii advocatum composita. (Anno 1536, Lugduni, apud Franciscum Justum, in-8° de 18 feuillets.)

On a plus d'une fois confondu cette pièce fort rare avec la *Meygra entreprisa;* mais Charles Nodier a fait justice de cette erreur dans le *Bulletin du Bibliophile*, deuxième série, p. 323.

« La macaronée de Germain, annoncée comme étant celle d'Aréna, a été vendue 50 fr., Mac-Carthy; 91 fr., *mar. r.*, Nodier; 220 fr., Borlunt. » (Brunet.)

Ensuite on publia : *Harenga macaronica habita in monasterio cluniacensi die quinta mensis aprilis M.D.LXVI, ad D. reverendissimum et illustrissimum cardinalem de Lotharingia, ejusdem monasterii abbatem, per devotum fratrem Vincentium Justinianum ...., pro repetenda corona aurea, quam abstulit à Jacobitis urbis metensis.* (Venundantur Rhemis in Campania, 1566, petit in-8° de 54 pages.)— Selon toute apparence, c'est à Théodore de Bèze qu'il convient d'attribuer cette pièce. Mais, il faut le dire, quoique généralement on lui donne place parmi les macaronées, elle ne tient à ce genre qu'au même titre que divers écrits en prose, dont il sera parlé plus loin.

Le numéro 53 des *Archives du Bibliophile* mentionne (circà 1630) : *Hercules Gallicus seu lusus Parisiensis authore G. D. P.* (Parisiis, Sam. Thiboust, s. d., in-12). — « Satire macaronique fort rare et non citée, dit M. A. Claudin... Elle est dirigée contre les pédants et les commentateurs. L'auteur pourrait bien être Grancolas, docteur de Paris, ou le P. Goulu, général des Feuillants, qui eut un fameux démêlé avec L. Guez de

Balzac. » — Mais cet écrit n'est-il pas encore dans le genre du précédent?

Nous rentrons dans le style macaronique proprement dit avec un écrivain qui ne se fit pas connaître, comme Aréna et plusieurs autres, uniquement par des œuvres de ce style : nous voulons parler de Remi Belleau. A ses poésies françaises il ajouta une macaronée qui n'est pas sans mérite et qui est intitulée : *Dictamen metrificum de bello hugonotico et rusticorum pigliamine ad sodales.* — Cette pièce ne se trouve pas dans toutes les éditions des œuvres de l'auteur ; mais on la rencontre à la suite de l'*École de Salerne*, éditions de 1650 (in-4°) et 1651 (in-12), puis à la suite des macaronées d'Antoine d'Aréna, édition de 1670 et suivantes. Elle a aussi été réimprimée séparément en 1723, dans le format in-8°.

Un autre macaronée d'origine française a paru sous le pseudonyme de J.-B. Lichiard. Le vrai nom de l'auteur, a-t-on dit, est Jean Richard, avocat à Dijon. Cette pièce, sur la défaite des *Reistres* par le duc de Guise en 1587, porte le titre de : *Cagasanga-Reistro-Suisso-Lansqnettorum, per magistrum Joan.-Bapt. Lichiardum, recatholicatum spaliporcinum poetam* (Parisiis, Richer, 1588, in-12 de 21 pages) (1). — L'auteur, ajoute-t-on, est resté étranger à la publication de son œuvre. Ce fut Étienne Tabourot qui la fit imprimer, après y avoir mis un titre de sa façon et avoir ajouté à la marge quelques notes satiriques. Tabourot ne s'en serait même pas tenu là : il aurait donné, à la suite de la *Cagasanga*, sous le pseudonyme de J. Kransfelt, la pièce suivante : *Ad Ca-*

(1) Réimprimé dans le livre *De la Littérature macaronique*, par M. Delepierre.

gasangam J.-B. Lichiardi, *Reistrorum macaronica defensio per Joannem Kransfeltum germanum.* — Mais tout cela est-il bien exact dans ses diverses parties? — Non, s'il faut en croire Barbier qui attribue les deux poëmes à Étienne Tabourot; non, encore, suivant M. Delepierre. Il y a tant de rapport de style entre ces pièces, pense celui-ci, qu'on ne doit pas hésiter à les reconnaître comme sorties de la même plume, et c'est aussi au compte de Tabourot qu'il les porte l'une et l'autre.

La vérité, toutefois, ne paraît pas être encore dans cette double attribution. Armé de divers passages du petit volume, et surtout de deux pièces de vers qui le terminent et signées : l'une *P. R. J. C.*, et l'autre *Steph. Tabor.* (Étienne Tabourot), un correspondant anonyme du *Bulletin du Bibliophile* (1856, p. 691) semble avoir positivement établi que la *Cagasanga* a été composée par le Dijonnais Jean Richard, auteur de « Versions disticaires des quatrains de M. de Pibrac, » et que la critique est de Philippe Robert, avocat et substitut de l'avocat général au parlement de Dijon, auteur de plusieurs ouvrages et entre autres d'un volume de poésies latines.

C'est là, au reste, un livre rare et qui peut se payer une soixantaine de francs.

Après la *Cagasanga* et son annexe, nous avons à citer le *Carmen Arenaicum de quorumdam nugigerulorum piaffa insupportabili.* Il a pour auteur Jean-Édouard du Monin, qui lui a donné rang dans ses *Teretismata.*

N'oublions pas surtout de rappeler l'œuvre macaronique de J.-Cécile Frey : *Recitus veritabilis super terribili esmeuta paysanorum de Ruellio*, *autore Samon*

Fraillyona (s. l. ni d., in-8°), car on s'accorde pour la signaler comme une des meilleures du genre. C'est la narration d'une querelle entre les vignerons du village de Rueil et les archers de Paris.

Les Jeux de saint Ladre, ou la Guerre autunoise, est encore un poëme macaronique, que M. Delepierre signale comme *rare et joliment tourné*. Aussi a-t-il reproduit presque en entier, dans son livre, ce poëme que l'on attribue à un jésuite nommé Josselin, et qui paraît avoir été composé vers la fin du XVIIe siècle.

Dans le *Magasin récréatif, ou recueil choisi de bons mots, de traits naïfs et plaisants*... (Amsterdam, 1767), figure un autre poëme macaronique assez médiocre : *Bataille entre Mardi-Gras et Carême*. L'auteur est inconnu ; mais la composition grammaticale prouve qu'il était francais.

Principalement à cause de sa rareté, une mention particulière est due également au *Poëme macaronique en forme de déclaration de guerre à tous méchants payeurs et gens de mauvaise foi, suivi de l'histoire naturelle du crédit*, par Margueré (Paris, 1783, 1 vol. in-8°).

La popularité du récit macaronique de la mort de Michel Morin (*Micheli Morini funestissimus trepassus*) demande aussi un mot de rappel en sa faveur. Ce poëme anonyme se trouve dans le *Carpenteriana*, dans l'*Hermes romanus* et dans les *Amusements philologiques* de Peignot...

Je puis citer encore le *Betisiana mea, sive infelicis cappriccia felicia*, petit in-12, sans date, imprimé à Strasbourg, comme renfermant des fragments macaroniques, — dont le principal est intitulé : *Gloriosissimi,*

vaillantissimi et fortissimi Francorum domini, regis Dagoberti, nomine primi, historia vraia cum innumerabilibus commentariis...

Notre siècle lui-même a fait éclore, en France, des vers macaroniques : un petit poëme pour le premier jour de l'an, adressé « ad Josephum Nicolaum Barberium, *Hermetis romani* redactorem infatigabilissimum, nec non poetam savantissimum agreabilissimumque. » Barbier-Vemars, auquel il est dédié, lui a donné place dans le second volume de l'*Hermes romanus* (1817).

Telle est, à peu de chose près, la bibliographie des poëmes exclusivement macaroniques, sortis de plumes françaises et propagés par la presse. Quant à ceux qui sont restés manuscrits, ils paraissent peu nombreux, et je ne trouve à mentionner, d'après M. Delepierre, que les suivants :

1° Un Discours satirique, en vers, par Étienne du Tronchet ;

2° Six Lettres macaroniques, ou les Amourosités du beau Jacques, mélange de vers et de prose, par L.-Bern. Roger, d'Avignon.

Mais les vers macaroniques se sont encore glissés çà et là, à l'occasion et comme accessoires, dans des écrits d'un tout autre caractère. Il ne peut être question, toutefois, de se mettre à la recherche de ceux-ci, et, si je les mentionne, c'est uniquement pour rappeler que Molière n'a pas dédaigné de s'en servir (1). Notre

(1) Citons, toutefois, en passant, un exemple extrait de la *Vie de sainte Marguerite vierge et martyre* (par personnages). C'est en

comique par excellence y a même eu recours d'une manière bien moins restreinte que la plupart des éditions de ses œuvres ne le laissent entrevoir.

Un exemplaire probablement unique du *Malade imaginaire* (édition de Rouen, 24 mars 1673) a révélé à M. Charles Magnin cent cinquante vers macaroniques de plus qu'il ne s'en trouve dans aucune autre édition. Ces vers avaient été reproduits une seule fois, c'était dans la traduction italienne de Molière par Nic. Castelli (Leipsig, 1697, 4 vol. in-12). Cet auteur a donné la cérémonie de réception telle qu'on la lit dans le texte de Rouen, dont le titre est ainsi conçu : *Receptio publica unius juvenis medici in academia burlesca Joh. Bap. Molière. Editio deuxième, revisa et de beaucoup augmentata super manuscriptos trovatos post mortem suam* (Rouen, chez H. F. Viret, 1673). — A son tour, M. Magnin a remis en lumière ces mêmes vers (moins les derniers), dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er juillet 1846, et M. Delepierre les a aussi reproduits, mais sans en rien omettre, dans son *Macaronéana*.

Ce n'est pas un petit honneur pour la poésie macaronique d'avoir arraché à Molière un tribut de tant de vers, et nous lui devions d'enregistrer cette circonstance notable dans le chapitre consacré à son histoire.

style macaronique que les bourreaux adressent la parole à la sainte; un d'eux lui dit :

Je veux latinus parlare
Ad dominam Margaritam ;
Dic mihi si vis veniam
Adorare nobis deus ;
Car Mahometus et Venus
Sont gentes de bonam fidem...

Cette dette payée, nous passons aux exemples de vers macaroniques. Rabelais nous fournira d'abord le suivant :

Hic est de patria, natus de gente belistra,
Qui solet antiquo bribas portare bisacco.

Cet autre est extrait de l'*Utilissimum opus* d'Antoine Aréna, et il appartient à la partie qui traite *de choreando benè* :

Incipiendo dansam fit reverentia semper,
  In facie dominam respiciendo tuam;
Largando gambam, ipsam fauchare memento,
  Sed teneat justos fæmina ritè pedes.
De gambâ semper reverentia fitque sinistra;
  Ad libitum plures quamvis id esse velint.
Bragardi certant, et adhuc sub judice lis est,
  De quali gambâ sit facienda salus.
Atque omnes dansas tibi gamba sinistra comencet,
  Byrettum moveat atque sinistra manus,
Et manibus nudis teneas dansando puellam,
  Si teneas gantos tu benè solus eris.
Quandò salutabis, digitis tribus accipe byrrum;
  Non oculis noceat, quandò levabis eum.....

Voici comment Remi Belleau commence son poëme de la *Guerre des Huguenots* :

Tempus erat quo Mars rubicundam sanguine spadam
Ficcârat crocco, permutâratque botilla,
Ronflabatque super lardum vacuando barillos,
Gaudebatque suum ad solem distendere ventrem,

Et pottæ horridulum Veneris gratare pilamen
Vulcanique super pileum attacare penachium;
Nam Jovis intereà clochitans dum fulmen aguisat,
Et resonare facit patatro patatacque sonantes
Enclumas, tornat candens dum forcipe ferrum,
Martellosque menat, celeres menat ille culatas,
Et forgeronis foriat duo cornua fronti.
Sic tempus passabat ovans cornando bonhommum,
Artes oblitus solis divumque bravadas.....
Omnia ridebant securum; namque canailla
Frantopinorum spoliata, domumque reversa
Agricolam aculeo tauros piccare sinebat
Et cum musetta festis dansare diebus
In rondum umbroso patulæ sub tegmine fagi;
Denique pastillos parvos, tartasque coquebat.....

Plus loin, les fureurs de la guerre fournissent au poëte des tableaux moins riants, et, en bon catholique, il fustige rudement les Huguenots :

Nunquam visa fuit canailla brigandior illâ;
Egorjant homines, spoliant, forçantque puellas.
. . . . . Massacrant, inque rivieras
Nudos dejiciunt mortos, pascuntque grenouillas... .
Deque illis faciunt andouillas atque bodinos,
Auriculas sacras prêtris monachisque revellunt,
Aut cervellassos pratico de more Milani.....

Autre exemple, tiré de l'*Émeute de Ruel*, par Frey :

Archeros pistoliferos, furiamque manantum,
Et grandem esmeutam, quæ inopinum facta Ruellæ est,
Toxinumque alto troublantem corda clochero
Totius populi, quodque est miserabile dictu,

Troublantem parvos incinctæ in ventre parentis,
Et prestres omnes, hardito carmine dicam.....
Ex templo esmeutæ signum toxinus ab alta
Turre strepens, ranco quassatæ murmure clochæ
Tin, tan, tin iterans, don, don, don, donque sonabat.
Effroyati animi, quivis maisone relicta,
Indomiti accurrunt, magno simul omne tumultu
Troublatur querulo vulgus, jeunessaque sævit
Effera, grisonique senes, pleurosaque femma,
Et trepidæ matres embrassavêre puellos....

Pouvions-nous ne pas citer Molière, qui, en payant un tribut de circonstance au style macaronique, semble s'en être servi, moins peut-être pour provoquer le rire, que pour ridiculiser l'abus prolongé du latin ? Tout le monde connaît la cérémonie de réception, dans la comédie du *Malade imaginaire ;* il suffira d'en reproduire le commencement :

Savantissimi doctores,
Medicinæ professores,
Qui hîc assemblati estis,
Et vos altri Messiores
Sententiarum facultatis
Fideles executores,
Chirurgiani et apothicari,
Atque tota compania aussi,
Salus, honor et argentum,
Atque bonum appetitum.
Non possum, docti confreri,
En moi satis admirari
Qualis bona inventio
Est medici professio...,
Quæ suo nomine solo,

Surprenanti miraculo,
Depuis si longo tempore
Facit à gogo vivere
Tant de gens omni genere...

Nous avons vu que les jeux de Saint-Ladre, qui se célébraient à Autun le 1er septembre, avaient été l'occasion d'un poëme macaronique. J'en emprunte les premiers vers au livre de M. Delepierre :

Urbs ancienna fuit, superstitionibus olim
(Non guerris, temerè ut disant) soror, æmula Romæ,
Autunum, quoscumque deos, quota numina quondam
Græcia vel Roma enfentaverat, illa colebat;
Antè alios blondam Cererem, Plutonaque noirum,
Et Janum bifaciferum et cœlo altitonantem
Jupiterum, et Martem : queis templa arasque sacrarat,
Quas super et porci lardum bœufique vianda
Sacrificabantur; pro hac religione parentum
Tot nobis bœufi, tot vel venere cochoni;
Ludi etiam divum reliquos, et bella quot annis
Martis honorabant numen. . . . . .

L'épitaphe de Mardi-Gras sera un spécimen suffisant de sa *Bataille* contre Carême :

Hoc jacet in tumulo Bacchi generosa propago,
Qui Mardi-Grassi nomine dictus erat.
Voverat ille maigro certamina danda Caresmo;
Intulit, occubuit, victus ab hoste fuit.
Plorent ivrogni, lacrymarum flumina poscit
Oceanus vini, quem tegit ille lapis.

EXTRAIT DE LA MACARONÉE DU PREMIER JOUR DE L'AN ADRESSÉE A BARBIER

Ecce iterum in nihilum fugiens degringolat annus;
Approchat ecce alter; sic annus duriter annum
Culbutat; heu! miseri, sic nos passabimus omnes!
Drolerias ergo, quas hìc adressat amica
Dextra tibi, receves, ô charmantissime frater.
Nunc benè parlandum, tibi souhaitabile quidquid,
Pectore amoroso, credas, souhaito rogoque.
Jam tibi, quos meritas, accordet Apollo favores,
Non tibi retivum se monstret Pegasus unquam.....
Gaillardus semper cantansque, ut pinsonus esto.
Di te conservent grossum grassumque per omne
Tempus, et a cunctis defendant morbibus atris.
Te aggripare oset nunquam, galopareque tecum
Devoricors nimium chagrinus. . . . . .
Hìc tibi baiso manus frontemque, bonissime vates;
Te arrivante anno, te decampante, cherisso,
Servulus usque tuus. Prieris si flecteris ullis,
Hæcce tuis, prio te, foliis mea carmina manda;
Deboutonato lectores ventre riabunt (1).

(1) La série d'exemples que nous venons de citer pourrait donner lieu à diverses observations de détail. Sans nous y arrêter, nous ferons seulement remarquer ici qu'un seul exemple nous montre des mots français purs mélangés avec d'autres mots français latinisés. Plus loin nous retrouverons ce mélange dans la prose macaronique. C'est là ce qui a fait croire à quelques personnes que cet amalgame était un des caractères des macaronées. C'est uniquement une licence..., ou, si l'on veut, un enjolivement : l'appréciation dépendra du point de vue où l'on voudra se placer. — Ajoutons cependant que, si l'on a quelquefois péché contre les règles du genre, en employant du français, — le plus souvent on a eu le tort de ne pas oublier assez les mots du vocabulaire latin.

En citant la *Harangue* adressée au cardinal de Lorraine, j'ai fait remarquer que l'auteur s'y écartait fortement des règles du genre. Il n'est pas inutile de faciliter par une citation l'appréciation de cette variété des macaronées.

La *Harangue* commence ainsi :

Domine illustrissime,
Atque reverendissime,
Qui transis in peritia
Et occulta scientia
Magis magnos sapientes
Qui sunt inter omnes gentes :
Totus ordo devotorum
Quotquot sunt prædicatorum
Nos hùc ad vos legaverunt
Et humiliter miserunt
Ad vestram reverentiam
Rogatum audienciam;
Et quamvis benè sciamus
Quod jam scitis quod petimus,
Vobis placebit attamen
Audire, usque ad amen,
Quod habemus totaliter
Ad deducendum breviter.
Vos ergo scire debetis
Quod abhinc diebus certis,
Tenuimus extrà regnum
Generale capitulum,
In quo conclusimus omnes,
Post multas dissensiones,
Quod, per omnem rationem,
Debes reddere coronam
De auro massivo totam,
Et lapidibus refertam,
Quam jamdudum à fratribus
Jacobitis metensibus
Vobis fecistis præbere,
Fingentes velle reddere.....

Voilà comment la pièce est conçue, depuis le commencement jusqu'à la fin. Il s'y trouve bien quelques passages comme celui-ci :

..... Fratres non quieverunt
Donec nos ipsos viderunt
Gallopare per campagnam...;

mais ils sont pour ainsi dire exceptionnels. Comme on le voit, il n'y a plus là de style macaronique, tel que

nous le connaissons. On y retrouve, en revanche, la manière des pièces en prose, que jusqu'à ce jour on est convenu d'appeler aussi des macaronées.

Mais faut-il comprendre parmi les macaronées en prose toutes les pièces que l'on s'est accordé jusqu'à présent à ranger dans cette classe ?

Nous en avons déjà éliminé les écrits mélangés de plusieurs idiomes. Peut-être conviendrait-il également d'en retrancher ceux dans lesquels on remarque ce que l'on appelle vulgairement le latin de cuisine, c'est-à-dire le latin qui suit pas à pas les allures toutes différentes d'une autre langue, mais en conservant généralement les mots qui lui appartiennent en propre....., par exemple, la *Haranga*, dont je viens de citer un extrait, l'*Anti-Choppinus*, les deux satires de François Hottman, une autre pièce de même style, par Théodore de Bèze, les sermons de Maillard, de Menot, etc....

C'est ce qu'a fait M. Delepierre ; mais, d'un autre côté, le marquis du Roure, Peignot, Nodier, M. L. Lalanne, les ont laissés parmi les macaronées. Cette attribution, il est vrai, tient principalement à ce que, pour quelques-uns de ces écrits, on a pris en considération le mélange des mots français et latins, que l'on proclamait, à tort, un des caractères du style macaronique. Cependant, il faut le dire, s'il n'est pas tout à fait admissible de les présenter comme des macaronées pures, il ne paraît pas moins exagéré de les déclarer complétement étrangères à cette spécialité littéraire.

Sans doute les mots français ne s'y trouvent pas partout systématiquement latinisés ; toutefois, ce procédé s'y manifeste à certaine dose. Et puis, si les mots

n'y sont pas, en général, assez francisés pour satisfaire à l'exigence du genre, par contre, l'ensemble de la phrase l'est à un tel point qu'il serait impossible qu'on ne dît pas : C'est du latin fabriqué en France, avec parti pris de le rendre le moins latin possible. Assurément, il n'y a plus là du macaronique par simples mots, mais c'est du macaronique par phrases, qui se rattache d'ailleurs au premier par l'emploi accidentel de mots à radical français; c'est, en d'autres termes, une variété du genre.

La prose a fourni, en France, fort peu de spécimens du macaronique proprement dit. On en trouve quelques-uns dans Rabelais. Voici un fragment de la harangue de *Janotus de Bragmardo* pour recouvrer les cloches :

Or sus, dit le personnage mis en scène, *de parte Dei, date nobis clochas nostras.* Tenez, je vous donne, de par la faculté, un *Sermones de Utino*, que *utinam* vous nous baillez nos cloches. *Vultis etiam pardonos? Per diem, vos habebitis et nihil poyabitis.* O Monsieur *domine, clochadonnaminor nobis.* Déa! *Est bonum urbis.* Tout le monde s'en sert... Ça je vous prouve que vous me les debvez bailler. *Ego sic argumentor. Omnis clocha clochabilis in clochario clochando clochans clochativo, clochare facit clochabiliter clochantes. Ergo gluc...*

De Rabelais il y a loin à notre époque. J'y arrive cependant, sans station intermédiaire, par une courte citation qui nous apprendra que le style macaronique n'est pas encore tout à fait *de l'histoire ancienne.* Ouvrez le *Plutarque drôlatique*, par M. l'Héritier, de l'Ain (Paris, 1843), vous y trouverez, à l'article *Alexandre Dumas*, le passage macaronique que voici :

Il a avili l'art, il l'a fait passer sous les fourches caudines de

la chandelle moulée, du calicot, du molleton... *Moneta gubernante, papiero timbrato administrante, suifo, cotono, lasina, pipere, sucro, canella, clyso-pompa, sterco-podreta, arabico-racahuto, et cahutchuëto regnantibus*, il a reconnu et courtisé tous les pouvoirs.

Pour ce qui concerne, la prose qui se rattache au genre macaronique, moins par les détails que par l'ensemble de sa *latinisation*, je ne m'arrêterai pas à rechercher et à passer en revue tout ce qu'elle a pu produire. Je me bornerai à citer plus particulièrement quel a été son rôle dans quelques anciens sermons, et ce que nous en ont laissé Théodore de Bèze et François Hottman.

Le premier, pour nous servir des expressions de Gabriel Peignot, a cherché à tourner en ridicule le président Lizet dans une lettre écrite en prose macaronique (*Epistola magistri Benedicti Passavantii responsiva ad commissionem sibi datam a venerabili domino Petro Lizeto, nuper curiæ parisiensis*...; 1553, — 1565, — 1568, etc.).

J'en cite le passage suivant : « Et postquam veni et me debotavi audacter, quia nemo unquam mihi dixit pejus quam nomen meum..., ego feci bonam minam dicens : O quam ego sum lætus, quod ego veni in istam bonam patriam Evangelii ! Et unus dixit mihi quod ego essem benè ventus... Præterea dixi : Non est tumultus Parisiis quam de domino Lizeto... qui fecit unum terribilem librum adversus pseudo-evangelicam hæresim. Adeò ut dicant nos heretici non responsimus, quia non potuimus respondere, ideò est factum de nobis... Et statim unus certus assistens, quem non cognoscebam, de quo non dares liardum, cœpit irridere tam profundè, ut ego non potuerim ferè tenere continentiam, et dixit : Vos

ergo loquimini de domino nuper-præsidente, certè ecce bonum numerum. Quomodò valet dominus nasus ejus? Est-ne semper vestitus de cramesino? Est-ne semper damasquinatus? Dicebat bonus ille magister noster de Gagneio quod omnes hæretici erant pallidi. Valet consequentia... Ergo non est hæreticus... »

Quant à François Hottman, que j'ai nommé plus haut, c'est sous le pseudonyme de Matago de Matagonibus qu'il a donné les deux pièces satiriques que j'ai désignées comme rentrant dans la classe des macaronées.

Il avait écrit un traité de *la France gauloise*, contre lequel Matharel et Papire Masson publièrent une *réponse* et un *jugement* peu favorables. Ce fut l'occasion de la macaronée en prose qui est intitulée : *Matagonis de Matagonibus, decretorum baccalaurei, monitoriale adversùs Italo-Galliam sive Antifranco-Galliam Anthoni Matharelli, Alvernogeni* (1575, in-8°, — et 1578, 1584, 1593, même format).

Papire Masson répliqua presque aussitôt; de là cette autre macaronée : *Strigiles Papirii Massoni sive remediale curativum contra rabiosam phrenesim Papirii Massoni, Jesuitæ excucullati, per Matagonidem de Matagonibus, baccalaureum formatum in jure canonico et in medicinâ, si voluisset*, qui fut imprimée en 1578, in-8°, et que l'on trouve également dans les deux éditions du *Franco-Gallia* des années 1576 et 1593.

J'ai cité aussi plus haut l'*Anti-Chopin*, œuvre de Jean Hottman, fils de François. En voici un court extrait : « Volo tibi numerare pulchram historiam... de Limovicentibus, qui cum audirent quod papa erat vicarius dei, immò quod ipsemet erat deus (ut patet per canonistas)... miserunt sibi legationem ad remonstrandam

paupertatem patriæ suæ Limosinæ, in quâ ferè nihil crescit præter rapas et castaneas et parum bladi pro diebus dominicis, quatenus attentâ paupertate prælibatâ..., etc. »

Cette autre pièce : — *Magistri Guilelmi ad Adrianum Behotium, canonicum ecclesiæ rothomagensis, cousinum suum, de suâ censurâ contra animadversiones Dionisii Bouthillerii ad regulam de infirmis resignantibus, admonitio macaronica* (Lutetiæ, 1614, in-8°), — est-elle macaronique au même titre que les précédentes, ou bien sacrifie-t-elle davantage à la latinisation des mots français ? Je l'ignore. Néanmoins, comme elle est fort peu connue, j'ai cru devoir lui consacrer une courte mention.

Pendant longtemps, en France, une partie du clergé s'opiniâtra à débiter des sermons latins ou mélangés de latin et de français. Or, avant le XVIe siècle, le latin d'église pouvait être mis au même rang que le latin administratif ou judiciaire. Lorsque le style macaronique se fut popularisé, il ne faut pas croire que les prédicateurs renoncèrent au vieil usage ou qu'ils s'appliquèrent à polir leur langage. Non-seulement il y en eut qui persistèrent à sermonner en *us* ; mais plusieurs, et des plus connus, parurent prendre à tâche, en fait de barbarismes, de renchérir sur leurs prédécesseurs. Ce fut même à ce point, qu'il serait peut-être permis de dire qu'ils cherchèrent à donner à leurs sermons une sorte de ressemblance avec les véritables macaronées. Et pourquoi aurait-on reculé timidement devant le burlesque de l'expression, lorsque l'on semblait se complaire sans scrupule au burlesque de la pensée ?

Quelques citations recueillies au hasard dans les ser-

mons du P. Menot et d'Olivier Maillard, par exemple, justifieront l'attribution que nous en faisons au genre macaronique, toutefois avec les réserves que nous avons dites.

Dans le sermon du vendredi après les Cendres, Michel Menot s'exprime ainsi sur les gens du palais : « Nunc domini justitiarii sunt ut catus qui ponitur ad custodiendum caseum, ne illum rodant mures ; sed si catus apponat semel dentes, plus nocebit unico morsu quam mures in vigenti. Sic domini officiarii regis positi sunt ad tuendum populum communem pauperem et tamen eis plus nocent super conductu unius processus sex alborum, quam omnes talliæ, omnes impositiones et gabellæ et armigeri qui possunt eis venire in uno anno... »

Le mercredi après le second dimanche, l'orateur dit : « Est una maquerella, quæ posuit multas puellas *au mestier ;* ad malum ibit, *elle s'en ira le grand galop* ad omnes diabolos. Est-ne totum ? *Non*, *elle n'en aura pas si bon marché,* non habebit tam bonum forum ; sed omnes, quas incitavit ad malum, servient ei *de bourrées et de fagots pour lui chauffer ses trente-six costes.* »

Dans le sermon de l'Enfant prodigue, Menot adresse l'apostrophe suivante aux jeunes gens : « O juvenes, hîc notetis, *voyez la forme et le patron où a été prise votre vie.* Quandò venitis ad cognoscendum vos, quæritis capere bonum tempus. Et quia *sans M. d'Argenton*, sine domino argento nihil fit, credo quod liber de vitâ patrum valdè vos attediat... »

Voyez encore ce dialogue entre la pécheresse Madeleine et sa sœur Marthe : « O Soror, dit Marthe, si pater adhuc viveret, qui tantum vos amabat, *certes vous lui*

mettriez la mort entre les dents. Facitis magnum dedecus primogeniei nostræ. — *Et de quoy?* Quid vis dicere? — Heu! soror, non opus est ultrà procedere. Scitis benè quod volo dicere et ubi jaceat punctus. *Les petits enfants en vont à la moutarde. — O bigote! de quoy vous meslez-vous, belle dame?...* Quis dedit mihi *cette vaillante dame pour controuler ma vie?* Scio quid habeo agere ità benè sicut una alia. Habeo sensum et intellectum *pour me gouverner...* »

Et le reste à l'avenant.

Maillard prêche dans le même style, mais avec un peu moins d'alliage français :

« Est-ne pulchrum, dit-il aux femmes des avocats, quod uxor unius advocati qui emit suum officium, et non habet decem francos in redditibus, vadat sicut una principissa et quod portet aurum in capite, et in collo, et in zonâ. Vos dicitis quod hoc est secundum statum suum. Ad omnes diabolos status ille, et tu ipsa; et vos, domine Jacobe, absolvitis eam in tali statu, et tam leviter! Dicetis fortè : Maritus noster non dat nobis tales vestes, sed nos lucramur ad pœnam nostri corporis... Ad triginta mille diabolos talis pœna!... »

« O mulieres *à la grant gorre*, dit-il ailleurs, oportet ista cogitare et non tempus occupare in ludis et aliis vanitatibus... Si dicetis quot sunt peccata linguæ? *Sachez que* ad faciendum postillum de linguis carparum, *pour faire un petit plat de langues de carpes,* opus est habere multas, *il en faut beaucoup.* Fuistis in scholis, scitis *votre* A, B, C; *eh bien!* tot sunt peccata linguæ quot sunt in A, B, C, litteræ... »

Dans ces divers extraits, comme dans le reste les

sermons qui les ont fournis, n'est-il pas permis, jusqu'à un certain point, de reconnaître le style macaronique? On n'y rencontre pas, il est vrai, les mots de notre langue latinisés d'une manière systématique; mais si leur style n'est pas macaronique par les mots considérés séparément, il le devient, comme nous l'avons dit, par l'allure générale de la phrase, qui apparaît toute française, en dépit de son déguisement latiniforme. D'ailleurs, en revenant à l'ancienne définition, ne peut-on pas dire qu'ils se rattachent aux macaronées par le mélange des idiomes?

En déclarant que « l'on peut considérer comme écrit en prose macaronique le célèbre recueil : *Epistolæ obscurorum virorum* » (Venise, 1515, in-4°, ou Londres, 1710, in-8°), M. Ludovic Lalanne est dans la même voie sur ce point, car le style des *Epistolæ* a beaucoup de rapports avec celui de nos deux sermonnaires. On en pourra juger par la citation suivante, qui est le récit de la mort d'un éléphant envoyé en 1514 au pape Léon X par le roi de Portugal Emmanuel : « Vos bene audivistis qualiter Papa habuit unum magnum animal, quod vocatum fuit elephas, et habuit ipsum in magno honore, et valdè amavit illud. Nunc igitur debetis scire quod tale animal est mortuum. Et quandò fuit infirmum, tunc Papa fuit in magnâ tristitiâ, et vocavit medicos plures et dixit eis : Si est possibile, sanate mihi elephas... Tunc fecerunt magnam diligentiam et viderunt ei urinam, et dederunt ei unam purgationem quæ constat quinque centum aureos : sed tamen elephas... est mortuum, et Papa dolet multum, et dicunt quod daret mille ducatos pro elephas; quia fuit mirabile animal, habens longum rostrum in magnâ quantitate; et quandò vidit Papam,

tunc geniculavit ei, et dixit cum terribili voce *bar, bar, bar...* »

Au reste, le livre auquel cette dernière citation est empruntée n'appartient pas à notre littérature ; c'est une œuvre originaire de l'Italie, le berceau du style macaronique, qui, de cette contrée, s'est bientôt répandu sur presque tous les points de l'Europe.

Je n'ai pas à le suivre dans ses longues migrations. Il suffit de signaler ici qu'on le rencontre de quelque côté que l'on se tourne. S'il n'est pas cité de macaronées à base allemande ou néerlandaise, publiées séparément, il s'en trouve néanmoins de nombreux spécimens disséminés dans plusieurs recueils. — En Angleterre, les littérateurs ne commmencèrent à macaroniser que dans le XVIIe siècle ; en revanche, ils ont largement persévéré dans cette voie jusqu'à nos jours. — Outre diverses macaronées détachées, le Portugal offre aux amateurs une collection de pièces de même genre, publiées sous ce titre : *Macaronea latino-portugueza quer diser apontoado de versos macaronicos latino-portugueses, que alguns poetas de bom humor destilarao do alambique da cachimonia para desterro da melancolia...* (Porto, na officina de Ant. Alv. Ribeiro, anno 1791, 1 vol. in-12.) » — Enfin la gravité espagnole elle-même a cédé à l'entraînement général. Encore, en 1794, le journal *El Corresponsal del Censor* publiait un poëme macaronique, avec notes dans le même genre, sous le titre de : *Metrificalio invectivalis contra studia medicorum.* — J'oubliais la Grèce, où des écrivains modernes ont fabriqué une espèce de langage macaronique, en mêlant le grec ancien avec l'idiome d'aujourd'hui. C'est Coray qui

signale ce fait (en le désapprouvant), dans une préface en grec moderne pour une édition d'Isocrate.

Pour plus amples détails sur ce point (comme sur d'autres encore), je n'ai rien de mieux à faire que de renvoyer au livre de M. Delepierre.

Que si l'on s'étonnait de la longue popularité de ce genre, je rappellerais qu'elle a pris naissance dans le talent réel de plusieurs écrivains qui lui ont consacré leur plume. Je reproduirais aussi cette appréciation de Charles Nodier : « Je regarde les macaronées comme un des objets les plus importants des études d'un linguiste, par la multitude d'archaïsmes curieux, de termes des vieux patois et de locutions originales et caractéristiques, dont elles contiennent, exclusivement à toute autre espèce de livres, l'inestimable dépôt. »

VERS MÉTRIQUES

« On appelle vers métrique un vers composé de syllabes longues ou brèves, comme les vers grecs et latins. » (*Dictionn. de Trévoux.*)

Au XVIIe siècle, Jean le Clerc disait : « La langue françoise ne peut compâtir avec la construction des vers métriques. » D'autres écrivains avant lui avaient émis la même pensée, qui, plus tard, fut encore souvent reproduite. Il n'y en eut pas moins, en France, plusieurs tentatives pour donner à nos vers la mesure des vers grecs et latins. Le premier qui essaya d'introduire cette *réforme* fut le poëte Jean Mousset. Il traduisit, vers 1530, l'*Iliade* et l'*Odyssée* en vers mesurés. Le manuscrit de cette version a été perdu ; mais, dans ses *petites œuvres*, d'Aubigné a conservé le début du premier de ces poëmes, et je ne puis me dispenser de le transcrire ; le voici :

Chante, Dé-esse, le-cuer furi-eux et-l'ire d'A-chillès,
Pernici-euse qui-fut, etc.

Vingt-trois ans plus tard, c'est-à-dire en 1553, Etienne Jodelle renouvela la tentative, mais sur une bien plus petite échelle, car il se contenta de composer, pour les

œuvres poétiques d'Olivier de Maigny, le distique suivant :

Phœbus, Amour, Cypris, veut sauver, nourrir et orner,
Ton vers, cœur et chef, d'ombre, de flamme, de fleurs.

Il faut ajouter ici qu'Étienne Pasquier qualifie ce distique de *petit chef-d'œuvre ;* mais il donne à entendre que c'est moins à cause de sa mesure, que parce qu'il offre le *premier coup d'essay qui fut fait en vers rapportez.* Quoi qu'il en soit, dit encore le même écrivain, « ces deux vers ayans couru par les bouches de plusieurs personnages d'honneur, le *conte d'Alcinois* (1), en l'an 1555, voulut honorer la seconde édition de mon *Monophile* de quelques vers hendécasyllabes, dont les cinq derniers couloient assez facilement :

Or quant est de l'amour, amy de vertu,
Don celeste de Dieu, je t'estime heureux,
Mon Pasquier, d'en avoir fidellement faict,
Par ton docte labeur, ce docte discours,
Discours tel que Platon ne peut refuser.

« Quelque temps après (c'est toujours Pasquier qui parle), devisant avecques Ramus, personnage de singulière recommandation, mais aussi grandement désireux

(1) C'est-à-dire Nicolas Denisot, que Pasquier désigne par l'anagramme de son nom. La pièce en vers métriques, citée ici, n'est pas la seule de Denisot. Ce même *comte sans comté,* comme l'appelle Tabourot, en a fait d'autres encore. Ceux-ci sont de lui :

Voy de rechef, o alme Vénus, Vénus alme, rechanter
Ton los immortel par ce poëte sacré :
Voy derechef un vers animé, vers digne de ton nom,
Vers que la France reçoit, vers que la France lira, etc...

de nouveautez, il me somma d'en faire un autre essay de plus longue haleine que les deux précédents. Pour luy complaire, je fis, en l'an 1556, cette élégie en vers hexamètres et pentamètres :

Rien ne me plaist sinon de te chanter, et servir, et orner ;
  Rien ne te plaist, mon bien, rien ne te plaist que ma mort.
Plus je requiers, et plus je me tiens seur d'estre refusé,
  Et ce refus pourtant point ne me semble refus.
O trompeurs attraits, désir ardent, prompte volonté,
  Espoir, non espoir, ains misérable pipeur.
Discours mensongers, trahistreux œil, aspre cruauté,
  Qui me ruine le corps, qui me ruine le cœur !
Pourquoi tant de faveurs t'ont les cieux mis à l'abandon,
  Ou pourquoy, dans moy, si violente fureur ?
Si vaine est ma fureur, si vain est tout ce que des cieux
  Tu tiens, s'en toy gist cette cruelle rigueur :
Dieux, patrons de l'amour, banissez d'elle la beauté,
  Ou bien l'accouplez d'une amiable pitié !
Ou si, dans le miel, vous meslez un venimeux fiel,
  Vueillez, Dieux, que l'amour rentre dedans le chaos :
Commandez que le froid, l'eau, l'esté, l'humide, l'ardeur,
  Brief que ce tout par tout tende à l'abisme de tous !
Pour finir ma douleur, pour finir cette cruauté,
  Qui me ruine le corps, qui me ruine le cœur,
Non, hélas ! que ce rond soit tout un sans se rechanger,
  Mais que ma sourde se change, ou de face, ou de façons :
Mais que ma sourde se change, et plus douce escoute les voix,
  Voix que je seme criant, voix que je seme riant ;
Et que le feu du froid desormais puisse triompher,
  Et que le froid au feu perde sa lente vigueur :
Ainsy s'assopira mon tourment, et la cruauté
  Qui me ruine le corps, qui me ruine le cœur.

« Je ne dis pas, ajoute l'auteur, que ces vers soient

de quelque valeur; aussy ne les mets-je ici sur la monstre en intention qu'on les trouve tels : mais bien estimé-je qu'ils sont autant fluides que les latins, et à tant veux-je que l'on pense nostre vulgaire estre aucunement capable à ce subject. »

Si, à cette époque, on fit, en France, d'autres vers métriques, il n'en reste plus aucun souvenir, et Pasquier lui-même n'en eut pas connaissance. « Cette manière de vers, dit-il en parlant des siens, ne prit lors cours, ains après en avoir fait part à Ramus, je me contentay de les mettre entre les autres joyaux de mon estude, et de les monstrer, de fois à autres, à mes amis. Neuf ou dix ans après, Jean-Antoine de Baïf, marry que les *Amours* qu'il avoit premièrement composez en faveur de sa Meline, puis de Francine, ne luy succédoient envers le peuple de telle façon qu'il désiroit, fit vœu de ne faire de là en avant que des vers mesurez, toutesfois en ce subject si mauvais parrain que non seulement il ne fut suivi d'aucun, mais au contraire descouragea un chacun de s'y employer; d'autant que tout ce qu'il en fit estoit tant despourveu de cette naïveté, qui doit accompagner nos œuvres, qu'aussi tost que cette sienne poésie veit la lumière, elle mourut comme un avorton. »

Cela devait être, au reste; car les vers métriques de Baïf péchaient à la fois par le fond et par la forme, et on avait encore à leur reprocher une irrégularité de détail que Pasquier aura occasion de relever dans les œuvres *mesurées* d'un autre poëte de son temps : c'était de terminer beaucoup de ses vers par un E muet et de le compter dans la mesure. Sous ce rapport, au moins, le suivant était à l'abri de la critique :

Aube, re-baille le-jour; pour-quoi notre-aise re-tiens tu ?

et il peut être cité comme un de ceux qui reproduisent le mieux l'hexamètre latin. A-t-il pour cela plus de cadence et d'harmonie ?

Les vers métriques, tels que Jodelle, Nicolas Denisot, Baïf et Pasquier les avaient composés, *représentoient en nostre langue les vers grecs et latins, ès quels on considère seulement la proportion des pieds longs et briefs :* « Toutefois, dit ce dernier, je ne sçay comment la douceur de la rime s'est tellement insinuée dedans nos esprits, que quelques uns estimèrent que, pour rendre telle manière de vers agréable, il y falloit encore adjouster par supplément la rime au bout des mots. Le premier qui nous en montra le chemin fut Claude Butet dedans ses œuvres poétiques, mais avec un assez malheureux succès :

Prince des muses, Joviale race,
Vien de ton beau mont, subit, de grâce,
Monstre moy les jeux de la lire tienne
Dans Mytilenne.....

« Le demeurant de cette ode contient sept couplets que je ne vous veux icy représenter, parce que je ne la trouve pas bonne. Et de fait, en ce premier couplet, vous y trouvez deux fautes notables : l'une qu'il fait l'E muet long par la rencontre de deux consonnantes qui le suivent, en quoy il s'abusoit, parceque cest E n'est qu'un demi son que l'on ne peut aucunement rendre long ; l'autre, que quand cest E tombe en la fin du vers, il n'est point compté pour une syllabe, comme il a voulu faire. Il me suffit seulement de vous dire qu'il fut le premier autheur de nos vers mesurez rimez. Bien vous diray-je qu'il choisit sagement les vers saphiques ;

car si nous avions à transplanter en nostre vulgaire quelques vers latins, il faudroit que ce fussent principalement ceux qui sont d'unze syllabes, que nous appellons tantost phaleuces, tantost saphiques. Il n'y a rien de si mignard que tels vers : chose que l'Italien recognoissant, a formé toute sa poésie sur eux. Vray que ç'a esté sans considération des syllabes briesves, ou longues ; car cela lui eust trop cousté, se contentant seulement de la rime au bout des unze syllabes. Ce que Ronsard a voulu représenter en deux pièces que l'on pourra lire tout au long dans le Ve livre de ses odes. »

Je transcris la première :

Belle, dont les yeux doucement m'ont tué
Par un doux regard qu'au cœur ils m'ont rué,
Et m'ont en un roc insensible mué,
En mon poil grison :

Que j'estois heureux en ma jeune saison,
Avant qu'avoir beu l'amoureuse poison !
Bien loin de soupirs, de pleurs et de prison,
Libre je vivoy.

Sans servir autruy, tout seul je me servoy :
Engagé n'avois ny mon cœur ni ma foy :
De ma volonté j'estois seigneur et roy,
O fascheux amour !

Pourquoy dans mon cœur as-tu fait ton séjour ?
Je languis la nuit, je soupire le jour,
Le sang tout gelé se ramasse à l'entour
De mon cœur transi.

Mon traistre penser me nourrit de soucy :
L'esprit y consent et la raison aussy.

Longtemps en tel mal vivre ne puis ainsi,
La mort vaudroit mieux.

Devallons là-bas à ce bord stygieux,
D'amour ny du jour je ne veux plus jouyr :
Pour ne voir plus rien, je veux perdre les yeux,
Comme j'ay l'ouyr.

Il est vraisemblable que, de nos jours, ces vers de Ronsard ne feraient pas fortune. Au temps qu'ils furent faits, Pasquier formulait sur leur compte le jugement que voici : « La rime en est très riche, sans pieds, et néanmoins vous voyez qu'ils ne sont pas sans quelque grâce. » Aussi, *en l'an mil cinq cens septante huict, dedans ses œuvres poëtiques, qui estoient adjoustées au bout de son Monophile, voulut-il faire*, à son tour, *ces hendecasyllabes en vers rimez, et mesurez :*

Tout soudain que je vis, Belonne, vos yeux,
Ains vos rais imitans cet astre des cieux,
Vostre port grave-doux, ce gracieux ris,
Tout soudain je me vis, Belonne, surpris,
Tout soudain je quitay ma franche raison,
Et, peu caut, je la mis à vostre prison.

Mais soudain que je vis, félonne, tes yeux,
Ains tes deux baselics, étincelans feux,
Ton port plein de venin, ce traistre souris,
Tout soudain je cogneu de m'estre mespris,
Tout soudain je repris ma serve raison,
Et, plus caut, la remis dedans sa maison.

Et si comme ton œil premier me lança
Un feu, aussi ton œil second me glaça,

Or, adieu, sot amour; adieu, je m'en voy;
Si le froid et le chaud tu couves en toy,
En vain veux-je du feu d'amour me chauffer,
En vain, vieil, de l'amour je veux trionfer,
En vain veux-je mener l'amour à douceur,
En vain fais-je voyage avecques luy seur,
Et constant en amour me veux-je ronger,
S'il est jeune, cruel, aveugle, léger.

L'auteur était assez satisfait de son œuvre : « De tout cet épigramme, dit-il, je ne demanderay pardon au lecteur si non du mot *léger*, dont j'ay faict la première syllabe longue, combien que je la pense briefve : faute toutesfois excusable, et en laquelle j'ai plustost choisi de tomber que de perdre la pointe du dernier vers, qui se rapporte aux quatre précédents. »

Après Pasquier, je trouve à mentionner Jean Passerat, « homme du quel on ne sçauroit assez honorer les vers, soient latins, ou françois, quant il en a voulu faire. » C'est lui qui a composé l'ode suivante, en vers saphiques :

On demande envain que la serve raison
Rompe pour sortir l'amoureuse prison.
Plus je veux briser le lien de Cypris,
Plus je me voy pris.

L'esprit insensé ne se paist que d'ennuis,
Plaintes et sanglots, ne repose les nuits.
Pour guérir ces maux, que l'aveugle vainqueur
Sorte de mon cœur !

Pren pitié des tiens, tire hors de mon flanc
Tant de traits lancés, enyvrés de mon sang;

Moindre soit l'ardeur de ton aspre flambeau,
Archerot oiseau !

Ou si mon tourment renouvelle tousjours,
Il me faut trancher le filet de mes jours.
Sur ce traistre enfant, je serai le plus fort,
Quand je serai mort.

Je vais encore citer, du même Passerat, une autre ode, *telle qu'est celle d'Horace qui se commence* : MISERARUM EST NEQUE AMORI DARE LUDUM :

Ce petit dieu colère, archer, léger oiseau,
A la parfin ne me lairra que le tombeau,
Si du grand feu que je nourry ne s'amortit la vive ardeur.
Un esté froid, un hyver chaud me gèle et fond,
Mine mes nerfs, glace mon sang, ride mon front.
Je me meurs vif, ne mourant point, je me seiche au temps [de ma verdeur.
Sote, trop tard à repentir tu te viendras,
De m'avoir faict ce mal à tort tu te plaindras,
Tu attens donc à me cercher remède au jour que je mourrai !
D'un amour tel méritoit moins la loyauté,
Que de gouster du premier fruict de ta beauté.
Je le veux bien, tu ne veux pas ; tu le voudras, je ne pourrai.

Nicolas Rapin a été signalé comme un des plus habiles faiseurs de vers métriques du XVIe siècle. Il est un de ceux, d'ailleurs, qui en ont le plus composé. A ce double titre, je lui emprunterai plusieurs citations.

La première, qui indique la haute opinion qu'il avait de la poésie mesurée, est extraite de son premier livre :

Sainte-Marthe, enfin je me suis avancé
Sur le train des vieux, et premier commencé,

Par nouveau sentier, m'approchant de bien près
Au mode des Grecs.

Maintenant les vers que façonne à leur point,
Et d'un air hardi que la cour ne craint point,
Au pays des rois je commence à chanter,
Sans m'espouvanter.....

En voici une seconde, en hexamètres et pentamètres :

Venus grosse, voyant approcher son terme, demanda
Aux trois parques de quoi elle devoit accoucher;
D'un tigre, dit Lachésis; d'un roc, Cloton; Atropos, d'un feu.
Et pour confirmer leur dire, nasquit amour.

Cette dernière est un fragment de l'*épitaphe* en l'honneur de Ronsard :

Vous qui les ruisseaux d'Hélicon fréquentez,
Vous qui les jardins solitaires hantez,
Et le fond des bois, curieux de choisir
L'ombre et le loisir!

Qui vivant bien loin de la fange et du bruit,
Et de ces grandeurs que le peuple poursuit,
Estimez les vers que la Muse, après vous,
Trempe de miel doux !

Eslevez vos chants, redoublez vostr'ardeur,
Soustenez vos voix d'une brusque verdeur,
Dont l'accord montant d'icy jusques aux cieux,
Irrite les dieux.

Nostre grand Ronsard, de ce monde sorty,
Les efforts derniers de la Parque a senty :

Ses faveurs n'ont pu le garantir enfin
Contre le destin :

Luy qui put des ans et de l'ange vaincus
Susciter Clovis, Pharamond et Francus,
Qu'un pareil cercueil receloit, et leur les
Moindre que leurs os :

Luy qui put des morts rallumer le flambeau,
Et le nom des rois retirer du tombeau,
Imprimant ses vers, par un art maternel,
D'un style éternel.

Bien qu'il eust neuf sœurs qui souloient le garder,
Il ne put les trois de là bas retarder,
Qu'il ne fust forcé de la fière Cloton,
Hoste de Pluton.

Maintenant bien près de la troupe des grands,
Fondateurs guerriers de la gloire des Francs,
On le voit pensif, paravant qu'aborder,
Son luth accorder.

Mais si tost qu'on l'oit réciter de ses vers,
Virgile au combat cede les lauriers verts,
Orphée, et Linus, et Homère font lieu,
Ainsy qu'à un Dieu.

Il va leur contant comme, lors de son tans,
Nos civils discords, alumés de vingt ans,
Partout ont remply le royaume d'erreur,
D'armes et d'horreur.

Il va leur chantant le péril et danger
Du troyen Francus, valeureux étranger,

Qui devoit aux bords de la Seine à bon port
Eslever un fort.....

Puisse ton tombeau léger estre à tes os,
Et pour immortel monument de ton los,
Les œillets, les lys, le lierre, à maint tour,
Croissent à l'entour !

Dans la nomenclature des poëtes qui, comme lui, essayèrent d'introduire en France la poésie mesurée, Pasquier ne mentionne que Jodelle, Baïf, Denisot, Butet, Ronsard, Passerat et Rapin ; mais il y en eut beaucoup d'autres encore. Je citerai notamment Raoul Callier et Desportes qui, pourtant, n'obtinrent qu'un fort médiocre succès, ainsi que Vigenère, qui perdit son temps à traduire les Psaumes de David en vers métriques. Je citerai encore Salomon Certon, dont le livre intitulé : *Vers leipogrammes et autres œuvres en poésie* (1620), se termine par des odes et des traductions de psaumes en *vers mesurés* par longues et brèves, et rimés.

Pendant quelque temps, ces vers eurent une véritable vogue; tout le monde s'en mêla, même ceux qui ne croyaient pas à la possibilité de greffer la prosodie antique sur notre langue. Belleau, qui était dans ce cas, s'exprimait ainsi à leur occasion : « Il faut en faire, pour dire *j'en ai fait*, mais ce n'est mie grand cas; » et l'auteur des *Bigarrures*, qui rapporte ces paroles, déclare être du même sentiment que Belleau.

Nicolas de Noncel, qui mourut en 1610, mérite d'être distingué dans la foule des prôneurs du dactyle et du spondée. « Il a fait un ouvrage sur ce sujet, dit Gabriel Peignot : cette production singulière, dans laquelle il veut assujettir la poésie française aux règles de la poé-

sie grecque et latine, a pour titre : *Stichologia græca latinaque informanda et reformanda* (in-8°). »

Au reste, il ne fut pas le seul qui rêva qu'une pareille réforme pourrait un jour prévaloir en France. Pasquier, lui aussi, s'était laissé dominer par la même pensée : « Certes, dit-il, si Rapin et Passerat eussent entrepris cette querelle, tout ainsy comme fit Baïf, ils en feussent venus à chef. Il n'y a rien en tout cela (1) que beau, que doux, que poli, et qui charme malgré nous nos âmes. Par advanture arrivera-t-il un temps que sur le moule de ce que dessus quelques uns s'estudieront de former leur poésie. » Toutefois, il y avait un point qui déroutait un peu ses *espérances* : « c'est que la douceur de nostre langue despend tant de l'E masculin que féminin ; or, pour rendre cette poésie accomplie, il faut du tout bannir de la fin des vers l'E féminin, autrement, il seroit trop long ou trop court. »

Plus tard, Pasquier revint complètement de ses premières impressions ; il finit par condamner sans réserve les projets de réforme auxquels il avait d'abord donné son approbation. Il en fut de même de Scévole de Sainte-Marthe, à qui Rapin avait adressé une de ses pièces en vers mesurés, vraisemblablement parce que ce savant avait commencé, comme beaucoup d'autres, par se laisser entraîner à l'engouement général..., « et il eut raison », ajoute Gabriel Peignot.

« Cependant, continue l'auteur des *Amusements philologiques*, Turgot, après avoir quitté le ministère, s'amusa à traduire le IVe livre de l'*Énéide* et quelques églogues

(1) Les vers mesurés de Passerat et de Rapin.

de Virgile en hexamètres français. M. François de Neufchâteau dit que ces morceaux de Turgot sont des essais uniques dans la langue française. Ce que nous venons d'exposer ci-dessus prouve que ce genre était déjà connu, et que notre prosodie ne peut pas lutter avantageusement avec la prosodie latine. La traduction de Turgot en offre une nouvelle preuve. Voici le titre de cet ouvrage, qui n'a été tiré qu'à douze exemplaires :

Didon, poëme en vers métriques hexamètres, divisé en trois chants; traduit du quatrième livre de l'Enéide de Virgile; avec le commencement de l'Enéide, et les seconde, huitième et dixième églogues du même auteur; le tout accompagné du texte latin; par Turgot. Avec cette épigraphe :

Eloquium et Gallis, Gallis dedit ore rotundo
Musa loqui.

« Mais toutes ces poésies ont été réimprimées dans un ouvrage intitulé : *le Conservateur, ou recueil de morceaux inédits d'histoire, de politique, de littérature et de philosophie, tirés des portefeuilles de M. N. François (de Neufchâteau), de l'Institut national.* (Paris, de l'imprimerie de Crapelet, an VIII, 2 vol. in-8°.) — Les poésies de Turgot occupent les pages 1-97 du premier volume.

« Nous ne citerons rien du poëme de *Didon*, parce que les bornes de ce recueil ne nous permettent pas de le donner en entier. Nous nous contenterons de donner tout ce que Turgot a traduit du début de l'*Énéide* :

Jadis sur la fougère une musette accompagna mes chants.
J'osai depuis, sortant des bois, disciple de Cérès,

Forcer la terre à répondre aux vœux de l'avare agriculteur.
Mars aujourd'hui m'appelle. O Muse, embouche la trompette,
Dis les combats, Muse! et ce guerrier que l'ordre du destin,
Loin des murs d'Ilion en cendre et du tombeau de ses pères,
Aux champs ausoniens fit aborder après mille dangers.
Errant chez cent peuples divers, il combattit longtemps
L'onde, la terre et le ciel réunis pour lasser sa constance.
L'inflexible Junon avait aux dieux inspiré ses haines.
Sous les murs naissans de Lavinium, il souffrit encore
Les innombrables maux qu'entraîne la guerre; et cependant
Transportant ses lois, sa patrie et le culte de ses dieux
Sur les rives du Tibre, il fondait à force de victoires
Un trône immortel, qui depuis fut le berceau d'où sortirent
Ces antiques Latins tant vantés, Albe et sa splendeur,
Ses valeureux enfants les pères de Rome, et Rome enfin.
Quel motif armait Junon? Quelle offense avait ulcéré son cœur?
Pourquoi du haut des cieux, leur reine avait-elle rassemblé
Tant de périls, de travaux, pour accabler la vertu la plus pure?
Ils sont donc comme nous, ces dieux! La colère habite aussi
Dans leur Olympe! Et la haine peut naître au sein du bonheur
[même!

« Voltaire reçut un exemplaire de l'ouvrage de Turgot; il ne jugea pas bien de l'introduction du mètre prosodique dans notre poésie; il ne vit dans les vers métriques de son illustre ami qu'une très-belle prose. Dolivet est également d'avis que la composition des vers mesurés en français ne convient nullement à notre langue. C'est M. François de Neufchâteau qui nous fournit ces détails sur la traduction de Turgot. »

Il est douteux que l'avenir nous réserve encore de nouveaux essais de ce genre.

VERS MONORIMES

Les pièces de poésie monorime, ainsi que l'indique l'étymologie du mot qui les qualifie, ne doivent être composées que de vers reposant tous sur la même rime. Toutefois, on rattache également à ce genre celles qui reposent sur deux rimes différentes, l'une pour les vers masculins, l'autre pour les vers féminins ou dont les vers masculins seuls, ou les vers féminins seuls, finissent par la même consonnance. Les premières sont appelées monorimes parfaits ; les secondes, monorimes imparfaits.

On a prétendu que les vers monorimes latins avaient précédé les vers monorimes français, et que leur inventeur est le poëte Léonin, qui en adressa au pape Alexandre III, dans le XIIe siècle. Ce qu'il y a de certain, c'est que vers la même époque des poëtes français avaient adopté l'usage de ne changer la forme finale des vers qu'aux alinéas, et il est douteux qu'ils se soient inspirés, pour cela, du versificateur latin, leur contemporain. L'abbé de la Rue suppose que cette manière de versifier a été empruntée aux poëtes nationaux de la Bretagne armorique : « Où les trouvères normands et anglo-normands, dit-il, comme Wace, Guichard de Beaulieu, Alexandre de Bernay, etc., prirent-ils le goût

de faire des trente et quarante vers de suite sur la même rime? On cherchera, je crois, inutilement leurs modèles ailleurs que dans les poésies des bardes armoricains; du moins celles des bardes gallois parvenues jusqu'à nous nous offrent des pièces de ce genre dès le VIe siècle; et comme ces deux peuples parlaient la même langue, on ne peut pas douter qu'ils n'eussent la même prosodie et que nos trouvères ne l'aient adoptée sous ce rapport et même sous plusieurs autres (1). »

Il nous semble qu'il serait plus exact de dire que, si les vers latins à rimes consécutives du XIIe siècle n'ont pas servi de modèle aux vers français rimant de la même manière, les uns et les autres ont été imités des vers léonins d'une époque plus reculée. La filiation du latin au français, peu admissible en partant du XIIe siècle, devient plus légitime si on la fait remonter plus haut.

Voyez ces vers, composés vers le commencement du VIIe siècle, au retour d'une expédition de Chlotaire II contre les Saxons :

De Chlotario canere est rege Francorum,
Qui ivit pugnare cum gente Saxonum,
Quam graviter provenisset missis Saxonum,
Si non fuisset inclitus Faro de gente Burgundionum...

Ce fragment suffit pour établir l'antiquité des rimes multipliées. On les rencontre même accidentellement

(1) *Essai hist. sur les bardes, les jongleurs et les trouvères*, t. Ier, p. 72.

dans la pure latinité, ainsi que la rime simple. Il est vrai qu'en général les anciens poëtes latins rejetaient la rime comme ornement inutile ; plusieurs cependant en fournissent des exemples trop fréquents, pour qu'il faille les attribuer simplement au hasard : ainsi Horace, dans ses odes I et II du livre Ier, Phèdre, dans l'épilogue du IIe livre de ses *Fables*, Sénèque, dans son *Apokolokintose*... Ce fut bien autre chose, quand, aux époques d'ignorance et de barbarie, la quantité et la mesure cessèrent d'être observées. La rime eut alors pour mission de distinguer les vers de la prose. Peut-être même s'imagina-t-on que plus la même rime était répétée, plus on approchait de la perfection poétique.

Quoi qu'il en soit, l'usage des rimes consécutives a été fort répandu dans le XIIe siècle, et il s'est maintenu, mais en s'affaiblissant progressivement, jusque dans le XVe. La plupart des écrivains qui ont consacré leurs soins à l'étude de notre ancienne littérature n'ont pas omis de signaler cette particularité. C'est une de celles qui ont appelé l'attention d'Étienne Pasquier, dans ses *Recherches de la France*. « Alors, dit-il, les vers estoient faits d'une longue suite de rime, comme aussi l'ai-je trouvé ainsi dans les romans d'Oger le Danois, d'Athis et Prophilias, et, par espécial, en celui de Pepin et Berthe, où j'en ai cotté cinquante trois finissant en *ier* et soixante en *ée*. »

Pour en finir avec les remarques de ce genre, il me suffira de renvoyer le lecteur, curieux de détails, aux *Essais historiques*, de l'abbé de la Rue, *sur les bardes, les jongleurs et les trouvères normands et anglo-normands*. Il y trouvera des indications autant qu'il en pourra désirer, sous les noms de Guichard de Beaulieu, de

Thomas, de Wace, d'Alexandre de Bernay, de Thomas de Bailleul, de Vatriquet, etc. Toutefois, je vais donner ici, comme spécimen, un court extrait de la *Chronique* de Jordan Fantosme :

Li reis Lowis si fud à Saint-Denis,
E tint un grant cuncile de tuz ses bons amis;
Del viel rei d'Angleterre esteit issi pensis,
A poi de duel n'esrage li gentil rei Lowis,
Quant li cuens de Flandre en ad drescié son vis
E dit al rei de France : « Ne seiez si pensis.
Vus avez grant barnage, vailanz e poestis,
Pur faire grant damage desur vos ennemis,
En tute vostre terre mar seit vassal remis,
Ki puisse porter armes, ce ne set si antis,
Ne vous face serment sur le cors Saint-Denis
Mar fud faite la guerre devers le rei Henris. »

Chacun des chapitres, plus ou moins longs, de la *Chronique* de Jordan Fantosme se compose exclusivement de rimes consécutives. Les autres poëtes qui suivent ce mode de versification s'appliquent aussi, en général, à multiplier jusqu'à satiété la même consonnance. Mais il en est quelques-uns, cependant, qui procèdent d'une manière différente. Ainsi Garnier de Pont-Sainte-Maxence, trouvère de la deuxième moitié du XIIe siècle, s'est contenté, dans une *Vie de saint Thomas de Cantorbéry*, de ne grouper ensemble qu'un petit nombre de vers de semblable désinence. Comme il le dit lui-même :

« Le livre est d'une rime en cinc clauses dité, » c'est-à-dire qu'il se divise en strophes de cinq vers alexandrins sur la même rime. Pour exemple, je transcris la suivante :

Tuit li phisiciens ne sont ades bon mire,
Tuit clerc ne savent pas bien chanter ne bien lire,
Asquanz est des troveurs faillent tost à bien dire,
Tel choisist le nualz qui mielx cuide eslire,
E tel cuide estre mieldre des altres est li pire.

Parmi les poëmes à strophes monorimes que nous a laissés le moyen âge, on peut encore comprendre le *Dit de Guillaume d'Angleterre* (XIVe siècle), quoique la division des vers n'y soit pas nettement marquée comme dans la *Vie de saint Thomas*. Le *Dit de Guillaume* change de rime de quatre vers en quatre vers. C'est une sorte de terme moyen entre le système des rimes consécutives et celui des rimes alternées.

Les longues tirades de vers sur la même rime ne se rencontrent guère que dans les poëmes en vers alexandrins. Cependant cette règle ne fut pas sans exception. Dans le *Roman de Beuves de Hanstone et de s'amie*, écrit en vers de dix syllabes, Pierre du Riés emploie les rimes consécutives :

Plaist vous oïr, bonne gent honnorée,
Bonne chanson de bien enluminée;
Meilleur de li ne puet estre chantée
Par jongleour dite ne divisée,
Comme ceste est qui ci vous est contée,
Si comme fu en un livre trouvée
D'une abeïe anciennement fondée.
Tel vous en conte, c'est vérité prouvée..., etc.

Les poésies connues sous le nom de *Chansons de geste* sont, entre toutes, celles pour lesquelles on employait principalement la forme monorime, et, à cause de cela

même, on les regardait comme le plus noble effort du génie poétique.

L'emploi des rimes répétées demeura longtemps, en France, à l'état de système. Lorsqu'un mode de versification, à la fois moins monotone et plus rationnel, eut définitivement prévalu, on ne laissa pas pour cela de revenir quelquefois à l'ancien usage ; mais ce fut à un autre titre que dans le moyen âge. Il ne s'agit plus alors de barioler de longs poëmes d'alinéas monorimes, et l'on ne fit entrer les vers consonnants que dans des pièces de médiocre étendue et consacrées à des sujets de plaisanterie. Partout ailleurs, les aristarques littéraires les proscrivirent sans miséricorde. Il en résulta que le majestueux alexandrin, qui, pendant longtemps, avait eu le privilége de multiplier à l'infini les mêmes désinences, en fut irrévocablement dépouillé, au profit des vers moins solennels, qui, d'abord, en avaient été jugés indignes.

Malgré la liberté, laissée aux poëtes badins, d'user du monorime, il n'en est pas moins vrai que ce genre, qui n'a guère pour lui que l'attrait de la singularité, est fort peu agréable à l'oreille, que fatigue le retour continuel des mêmes consonnances. Pour justifier cette assertion, je ne citerai ni la mazarinade en *ique*, intitulée :

L'envoi de Mazarin au mont Gibel, ou l'étique Mazarin; Paris, 1649, in-4° de 8 pages;

ni cette autre, en *eux* :

A un ministre d'Etat sur les œufs (s. l.); 1649, in-4° de 7 pages.

Ce ne sont pas des pièces dont le fond puisse recommander la forme. Sans m'arrêter aux monorimes de Voltaire, que tout le monde connaît, je préfère emprunter un premier exemple à l'académicien de la Monnoie, auquel les *ana* ont inspiré les vers suivants :

Fortunius (1) un jour dîna,
Chez un grand, où l'on raisonna
Bien fort sur le *Perroniana*,
Thuana, *Vallesiana*;
Après quoi l'on examina,
Lequel de *Patiniana*,
Vaut moins, ou de *Naudæana?*
S'il falloit à *Chevræana*,
Préférer *Parrhasiana?*
Et priser *Menagiana*
Plus que le *Scaligerana?*
En liberté chacun prôna,
Ou, suivant son goût, condamna,
L'un *Saint-Evremoniana*,
L'autre *Fureteriana*.
Un tiers l'avantage donna,
Sur eux, à *Sorberiana*.
Tel contre *Anonymiana*,
Contre le *Vasconiana*,
Et contre *Arlequiniana*,
Tint bon pour *Santoliana*.
Au dessert, on questionna,
Si le nom *Boursautiana*,
Celui d'*Ancilloniana*,
De *Vigneul-Marviliana*
Et de *Colomesiana*,

(1) Helvétius, fameux médecin hollandais à Paris.

Jamais des auteurs émana?
Si l'on verroit *Pithouana*
Et d'autres que promis on a,
Tels que sont *Baluziana*,
De Selden, *Seldeniana*,
De Daumius, *Daumiana*,
De Calvin, *Calviniana*,
De Bourbon, *Bourboniana*,
De Grotius, *Grotiana*,
De Bignon, *Bignoniana*,
De Sallot, *Sallotiana*,
De Segrais, *Segraisiana*,
Commire, *Commiriana*
Enfin *Casauboniana*,
Et le *Bourdelotiana*,
Même *furstembergiana?*
Fortunius lors opina,
Et d'un ton qui prédomina,
La dispute ainsi termina:
« Messieurs, nul de tous ces *ana*,
Ne vaut l'*ypécacuana* (1). »

Voici un second exemple, fourni par le Franc, dans son *Voyage de Languedoc et de Provence*; le sujet est le château d'If, où l'on enfermait autrefois, par lettre de cachet, les jeunes gens libertins :

Nous fûmes donc au château d'If:
C'est un lieu peu récréatif,
Défendu par le fer oisif
De plus d'un soldat maladif,
Qui, de guerrier jadis actif,
Est devenu garde passif.

(1) L'ipécacuana avait fait la fortune d'Helvétius.

Sur ce roc, taillé dans le vif,
Par bon ordre on retient captif,
Dans l'enceinte d'un mur massif,
Esprit libertin, cœur rétif
Au salaire correctif
D'un parent peu persuasif.
Le pauvre prisonnier pensif,
A la triste lueur du suif,
Jouit pour seul soporatif
Du murmure non lénitif,
Dont l'élément rébarbatif
Frappe son organe attentif.
Or pour être mémoratif
De ce domicile afflictif,
Je jurai, d'un ton expressif,
De vous le peindre en rime en if.
Ce fait, du roc désolatif
Nous sortîmes d'un pas hâtif,
Et rentrâmes dans notre esquif,
En répétant d'un ton plaintif:
Dieu nous garde du château d'If.

« Le morceau suivant, ajoute G. Peignot, pourrait aussi être considéré comme monorime parfait ; il n'est fait que pour l'oreille. C'est Panard qui nous le fournit ; j'y fais quelques petits changements :

« Médecin mal instruit,
Qui voudrais aujourd'hui
De mon corps faire un puits,
Va-t'en vite et t'enfuis;
Ton breuvage m'a toujours nui.
Si j'avais eu recours à lui,
Je serais aujourd'hui
Cloué dans un étui.

Vive, vive celui
  Qui sort du muid;
  Dans mon réduit
C'est mon plus ferme appui :
  C'est par lui
Que je suis jour et nuit
  Sans ennui. »

Dans cette revue sommaire, gardons-nous d'oublier Scarron, le malade en titre de la reine ; sa comédie, *les Boutades du capitan Matamore*, offre cette particularité d'être en vers de huit pieds, tous sur la même rime. L'assonnance choisie est en *ment*. Pour continuer la rime, il est juste de dire, avec M. Théophile Gautier, que *rien n'est plus assommant*.

Les monorimes imparfaits, plus agréables à l'oreille que les monorimes parfaits, sont fort nombreux dans notre littérature. Il y avait même certaines pièces de poésie, autrefois fort en vogue, pour lesquelles des répétitions obligées de vers ne permettaient pas de varier la rime : tels étaient l'ancien rondeau, le rondeau redoublé, le triolet, le virelai, la villanelle. D'autres, qui auraient pu échapper à cette entrave des rimes consécutives alternées, y furent cependant soumises, ainsi le lai et le rondeau plus moderne. La ballade elle-même ne se développa le plus souvent que sur deux rimes, quoiqu'il fût falcultatif d'y en introduire davantage.

Voici un ancien rondeau de Jean Froissart :

Reviens, ami ; trop longue est ta demeure ;
Elle me fait avoir peine et doulour.

Mon esperit te demande à toute heure,
Reviens ami; trop longue est ta demeure.

Car il n'est nul, fors toi, qui me sequeure,
Ne secourra, jusques à ton retour.
Reviens, ami; trop longue est ta demeure;
Elle me fait avoir peine et doulour.

J'en cite un autre de Charles, duc d'Orléans :

Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluie,
Et s'est vestu de broderie,
De soleil luisant clair et beau.
Il n'y a beste ny oiseau
Qu'en son jargon ne chante ou crie :
Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluie.

Rivière, fontaine et ruisseau
Portent en livrée jolie
Gouttes d'argent d'orfevrerie;
Chacun s'habille de nouveau.
Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluie.

Pour le rondeau plus moderne, j'emprunte à Marot l'exemple suivant :

RESPONSE A UNG RONDEAU, QUI SE COMMENÇOIT : MAISTRE CLEMENT MON BON AMY

En ung rondeau sur le commencement,
Ung vocatif, comme *Maistre Clément*,

Ne peut faillir rentrer par huys, par porte;
Aux plus sçavans poètes m'en rapporte,
Qui d'en user s'en gardent saigement.
Bien inventer vous faut premièrement
L'invention, deschiffrer proprement,
Si que raison, et rythme ne soit morte
En ung rondeau.
Usez de mots receus communément,
Rien superflu n'y soit aulcunement,
Et de la fin quelque bon propos sorte :
Clouez tout court, rentrez de bonne sorte;
Maistre passé serez certainement
En ung rondeau.

Cette petite pièce a le mérite de formuler les règles du genre. La suivante la complète, sous ce rapport :

Ma foi, c'est fait de moi, car Isabeau
M'a conjuré de lui faire un rondeau;
Cela me met en une peine extrême.
Quoi! treize vers, huit en *eau*, cinq en *ème* !
Je lui ferois aussitôt un bateau.
En voilà cinq pourtant en un monceau.
Faisons-en sept en invoquant Brodeau,
Et puis mettons, par quelque stratagème :
Ma foi, c'est fait.
Si je pouvois encor, de mon cerveau,
Tirer cinq vers, l'ouvrage seroit beau,
Mais cependant je suis dedans l'onzième,
Et si je crois que je fais le douzième,
En voilà treize ajustés au niveau.
Ma foi, c'est fait.

Exemple d'un rondeau redoublé :

Epris d'amour pour la jeune Climène,
J'ai soupiré pour elle un jour ou deux :

Si l'insensible eût partagé ma peine,
J'aurais longtemps brûlé des mêmes feux.

Depuis l'instant qu'un dépit courageux
M'ôta du cœur cette passion vaine,
Je ne saurais que plaindre un langoureux
Épris d'amour pour la jeune Climène.

Elle croyait me tenir dans sa chaîne;
Mais quelque sot! pourquoi perdre des vœux?
Je sais trop bien qu'elle est fière, inhumaine;
J'ai soupiré pour elle un jour ou deux.

Je ne dis pas que mon cœur amoureux
N'eût soupiré pour elle une semaine.
J'aurais nourri cet amour dangereux,
Si l'insensible eût partagé ma peine.

Divin Bacchus, ta liqueur souveraine
M'a garanti d'un incendie affreux.
Sans ton secours, élève de Silène,
J'aurais longtemps brûlé des mêmes feux.

ENVOI

Garder six mois une fièvre quartaine
Est, à mon sens, un mal moins rigoureux
Que d'adorer une fille hautaine,
Qui de mépris relance un malheureux,
Épris d'amour.

J'arrive au triolet, et je cite les suivants :

Le premier jour du mois de mai
Fut le plus heureux de ma vie.

Le beau dessein que je formai,
Le premier jour du mois de mai !
Je vous vis et je vous aimai.
Si ce dessein vous plut, Sylvie,
Le premier jour du mois de mai
Fut le plus heureux de ma vie.

Pindare était homme d'esprit,
En faut-il d'autres témoignages ?
Profond dans tout ce qu'il écrit,
Pindare était homme d'esprit.
A qui jamais rien n'y comprit,
Il sut bien vendre ses ouvrages :
Pindare était homme d'esprit,
En faut-il d'autres témoignages ?

Le virelai suivant est une de ces innombrables pièces que la Fronde enfanta contre Mazarin :

Il est de Sicile natif;
Il est toujours prompt à mal faire.
Il est fourbe au superlatif.
Il est de Sicile natif.

Il est d'un naturel tardif :
Il est lasche. Il est mercenaire.
Il n'est pas trop persuasif.
Il n'a jamais eu l'esprit vif.
Il n'est ni galant, ni naïf.
Il n'est qu'à son bien attentif.
Si le nostre le rend pensif,
Ce n'est que pour nous le soustraire,
Et d'un accord consécutif,
Le peuple ne cesse de braire :
Il est de Sicile natif;
Il est toujours prompt à mal faire.

On ne sait quel est ce chétif,
Quel est son père présomptif,
D'où nous est venu ce faussaire,
S'il est noble ou s'il est métif;
Et la cour, comme le vulgaire,
Chante pour tout point décisif,
Il est de Sicile natif;
Il est toujours prompt à mal faire.

Puisqu'il est si vindicatif,
Que son poison est corrosif,
Et qu'il a l'âme sanguinaire,
Qu'un diable est son maistre instructif,
Qu'il n'est point de préservatif,
De remède confortatif,
De vuide, ni de lénitif,
Qu'on manque de restauratif,
Et qu'il n'est aucun correctif
Contre ce ministre offensif
Dont notre perte est le motif,
Il n'est rien de plus positif
Que le chrestien, comme le juif,
Peut, d'un accent alternatif,
Dire au moins pour se satisfaire :
Il est de Sicile natif;
Il est toujours prompt à mal faire.

Ce faquin est gras comme un suif
Et n'est pas beaucoup maladif.
Il n'est ni forbu ni poussif;
Mais pour le point génératif
Il aime le copulatif;
. . . . . .
Autrefois on le vit passif;
Maintenant on le croit actif,
Et quoique pour chose si claire

Il est fort sur le négatif,
On peut soustenir le contraire :
Il est de Sicile natif ;
Il est toujours prompt à mal faire.

Chez lui, tout est impératif,
Et comme il sait peu la grammaire,
Il ne connaît point le datif;
Il prétend faire un positif
De tout pronom démonstratif.
Il fait un grand préparatif,
Dont il sera mémoratif
Mais on sait que ce fugitif
Ne fut jamais expéditif,
Qu'il n'a pas l'esprit inventif
Et que ce n'est qu'un apprentif
Dans la science militaire.
Il est méchant. Il est craintif.
Il est de Sicile natif;
Il est toujours prompt à mal faire.

Quoiqu'il soit fort appréhensif,
Il pille toujours en corsaire.
Il charge d'un bien excessif
Aussi bien galère qu'esquif.
Il a des tables d'or massif,
Dont on fait ailleurs inventaire.
Sous lui tout le peuple est captif.
Il est de Sicile natif;
Il est toujours prompt à mal faire.

Mais qu'il ne soit plus si rétif,
De peur qu'un bois de chesne ou d'if
N'empesche un bourreau d'estre oisif
Et qu'une lettre circulaire
Ne prône encor d'un ton plaintif :

Il est de Sicile natif;
Il est toujours prompt à mal faire.
Il est fourbe au superlatif.
Il est de Sicile natif.

C'est à Jean Passerat que j'emprunte la villanelle suivante :

J'ai perdu ma tourterelle,
Est-ce point celle que j'oi?
Je veux aller après elle.

Tu regrettes ta femelle :
Hélas! aussi fais-je, moi :
J'ai perdu ma tourterelle.

Si ton amour est fidèle,
Aussi est ferme ma foi.
Je veux aller après elle.

Ta plainte se renouvelle. —
Toujours plaindre je me doi :
J'ai perdu ma tourterelle.

En ne voyant plus la belle,
Plus rien de beau je ne voi.
Je veux aller après elle.

Mort, que tant de fois j'appelle,
Prends ce qui se donne à toi :
J'ai perdu ma tourterelle,
Je veux aller après elle.

« Il y avoit deux sortes de lais : le grand et le petit. Le grand lai étoit un poëme composé de douze couplets

de vers de différente mesure, sur deux rimes. Le petit lai étoit un poëme de seize ou vingt vers, divisé en quatre couplets, presque toujours sur deux rimes. Ces lais étoient la poésie lyrique de nos vieux poëtes français; et, parce qu'il y avoit un vers plus petit que les autres qui finissoit chaque couplet, ils appeloient cette sorte de poëme *arbre fourchu*. Alain Chartier a fait de grands lais, et Molinet en a composé de petits .. » Ainsi s'exprime le *Dictionnaire de Trévoux;* mais on va voir que sa définition n'est pas complète. Voici en effet deux lais qui n'ont chacun que neuf vers :

Sur l'appui du monde
Que faut-il qu'on fonde
D'espoir ?
Cette mer profonde,
En débris féconde,
Fait voir
Calme au matin l'onde;
Et l'orage y gronde,
Le soir.

La grandeur humaine
Est une ombre vaine
Qui fuit.
Une âme mondaine,
A perte d'haleine,
La suit,
Et pour cette reine
Trop souvent se gêne
Sans fruit.

Le plus souvent, ai-je dit, on s'est astreint à n'employer que deux rimes dans les ballades. La suivante est de Mme Deshoulières :

Fameux auteur, de tous auteurs le coq,
Toi dont l'esprit agréable et fertile
Des latineurs a soutenu le choc,
Par un écrit dont sublime est le style,
Plus éloquent que ne fut feu Virgile,
Tu leur fais voir qu'on doit les mettre au croc;
Pour chaque trait tu leur en rends deux mille.
Quand tu combats, la victoire t'est hoc.

Dans leurs discours *et ab hac et ab hoc*,
Ils ont crié qu'à Paris, la grand'ville,
Où l'étranger est en proie à l'escroc,
Inscription françoise est inutile.
Latinité moins seroit difficile,
Disent-ils tous, pour la gent vuide-broc.
On prêche envain un si faux évangile;
Quand tu combats, la victoire t'est hoc.

Du grand Louis, qui, de taille et d'estoc,
De l'univers fera son domicile,
Et dont le cœur s'ébranle moins qu'un roc,
Pourquoi les faits, par une erreur servile,
Mettre en latin? Non, non, troupe indocile,
D'inscriptions nous allons faire troc.
Pour toi, Damon, pédans vont faire gile;
Quand tu combats, la victoire t'est hoc.

ENVOI.

Grands sçavantas, nation incivile,
Dont Calepin est le seul ustencile,
Plus on ne veut ici de votre affroc.
François langage est or; le vôtre, argile,
Bon seulement pour gens qui portent froc.
Poursuis, Damon; ils n'ont plus d'autre asyle :
Quand tu combats, la victoire t'est hoc.

Si nous quittons les pièces de poésie, pour lesquelles la répétition des mêmes rimes est une conséquence de l'usage ou de leur forme même, pour revenir à celles où cette particularité n'a pas d'autre cause que la volonté de l'auteur, partout nous en trouverons de nombreux exemples.

Le *Roman de charité* et le *Miserere*, poëmes de la fin du XIIe siècle, par le poëte connu sous le nom de Reclus de Moliens, sont divisés par strophes de douze vers, dans lesquelles l'auteur emploie deux rimes différentes. Chaque strophe est donc un monorime imparfait. Je ne citerai que la suivante, extraite du *Miserere* :

Droite vie est de mariaige,
Chascun doit servir sans outraige,
Li uns l'autre quant à son per.
Noces sont aussi com la caige,
Où l'on enclot oisel sauvaige,
K'il ne puet jamais eschaper.
Ne se doit pas cil encourper,
Qui vigne a de l'autrui graper;
Noces sont enfin pour oraige,
Et sont pour celui atraper,
Qui veut autrui femme happer;
Noces font as trop chaus ombraige.

Je passe aux exemples de pièces qui, du commencement jusqu'à la fin, ne reposent que sur deux rimes. Parmi beaucoup d'autres, je prends la XIe chanson de Clément Marot :

Je suis aimé de la plus belle
Qui soit vivant dessoubz les cieulx :

Encontre tous faulx envieux
Je la soustiendray estre telle.

Si Cupido doulx et rebelle
Avoit desbandé ses deux yeulx,
Pour veoir son maintien gratieux,
Je croy qu'amoureux seroit d'elle.

Vénus la deesse immortelle,
Tu as faict mon cueur bien heureux.
De l'avoir faict estre amoureux
D'une si noble damoyselle.

Veut-on un autre spécimen de monorime imparfait, où la rime masculine et la rime féminine sont puisées, pour ainsi dire, à la même source ? Étienne Tabourot, dont les *Bigarrures* sont si riches en singularités, est là pour le fournir. « Il y a longtemps, dit-il, que j'ay veu ces vieux vers d'un grammairien, qui faisoit l'amour grammaticalement à une grammairienne, qui luy respond de mesme, qui ne seront point icy rapportés mal à propos :

Dame de beauté positive,
Sans degré de comparatif,
Monstrez qu'estes superlative
Par doux semblant indicatif.
Je vous requiers que sois actif,
Et que vueilliez estre passive,
Prestez moi vostre conjonctif
Pour avoir force génitive.

Dame de forme perfective,
Par un plaisir inchoatif,

Soyez de volonté dative,
A moi, votre amant optatif,
Qui par un souspir vocatif
Demande la contemplative,
Et conjonctif sans exitif,
Pour avoir force génitive.

Belle figure relative
D'antécédent nominatif,
Vous êtes assez substantive
Pour recevoir un adjectif,
Le quel soit déterminatif
De votre espèce primitive.
Je me rendrai dérivatif,
Pour avoir force génitive.

Belle, si désir effectif
Avez d'être suppositive,
Je serai votre oppositif
Pour avoir force génitive.

RÉPONSE.

La façon désidérative
D'un doux parler affirmatif
Me fait être méditative
De proposer un négatif :
Car je doute l'accusatif
Qui est de force transitive.
Je me tiens donc au primitif,
Sans point estre dérivative

Car si j'estois fréquentative,
Je perdrois mon nominatif,
Et prendrois, en l'appellative,
Qualité de nom putatif;

Par quoy je veux l'indicatif,
Pour demeurer méditative,
Je me tiens donc au primitif,
Sans point estre dérivative.

La conjonctive explétive
Vient après le copulatif
Et suivant sa préparative
Fait user du distributif;
Quand il y a nom collectif,
Force s'ensuit diminutive;
Je me tiens donc au primitif,
Sans point estre dérivative.

De ce fol amour turbatif
Ne suis nullement optative.
Pour ce me tiens au primitif,
Sans point estre dérivative.

On sait qu'autrefois, sur beaucoup de points de la France, l'homme qui, le 14 février, jour de Saint-Valentin, s'offrait le premier aux regards d'une jeune fille, avait par cela même toutes les chances de devenir son époux, ou, pour le moins, d'être son préféré pendant douze mois consécutifs, et que, de nos jours, le même usage se retrouve sur les rives de la Meuse, de la Meurthe et de la Moselle. Cet usage a fourni à un poëte moderne les vers ci-après, du même genre que ceux qui précèdent :

Il est alors son Valentin,
La bergère est sa Valentine :
Leur ardeur n'est point clandestine.
A la fête, au bal, au festin,

Il l'escorte, soir et matin.
Il est prévenant, galantin,
Mais loyal comme un palatin;
Et quoique l'amour le lutine,
Jamais son transport libertin
Ne fait rougir la Valentine.
Le jour de la fête, il trottine,
Paré d'un habit de ratine,
Ayant au bras sa Valentine,
Qui porte, à défaut de satin,
Un article de Saint-Quentin :
Et suit, comme un guide certain,
Sans que sa pudeur se mutine,
Le fiancé qu'on lui destine.
Il la mène voir Fagotin,
Il la régale à la cantine,
De vin blanc et de biscotin.
Sans craindre la flamme intestine
Qui consume le Valentin,
Seule avec lui, la Valentine
S'en va, sur le coteau lointain,
Cueillir le muguet et le thym,
Baignés de rosée argentine.
Mais à quoi bon de mots en *tin*
Epuiser notre cassetin?
Les amours du beau Valentin
Suivent l'ordinaire routine :
Un prêtre, hérétique ou latin,
Unit le sort du Valentin
A celui de la Valentine.

L'épitaphe de Pierre de Marca, nommé archevêque de Paris en 1662 et mort le jour de son installation, est citée par G. Peignot comme monorime imparfait ; elle se distingue encore par une série de jeux de mots :

Ci-gît l'illustre de Marca,
Que le plus grand des rois marqua
Pour le prélat de son église;
Mais la mort qui le remarqua,
Et qui se plaît à la surprise,
Tout aussitôt le démarqua.

C'est déjà plus de citations qu'il n'est nécessaire. Pourtant, j'y ajoute encore la suivante. On remarquera, dans cette pièce, que les dernières syllabes des vers, réunies deux à deux, reproduisent deux fois, pour chaque strophe, le nom du personnage qui en fournit le texte; en d'autres termes, que les vers se terminent par les syllabes divisées du nom, employé en entier dans le dernier vers :

L'autre jour, Jupiter man*da*,
Par Mercure et par ses pré*vôts*,
Tous les dieux, et leur comman*da*
Qu'on fît honneur au grand d'A*vaux*.

En deux parts le ciel se ban*da*,
Avec noises et grands tra*vaux*;
Et maint dieu jaloux clabau*da*
Contre l'honneur du grand d'A*vaux*.

Entre autres, un grand halbre*da*
Nommé Mars, Mavors ou Ma*vos*,
Les dents grinça, jura, gron*da*,
Et dit rage contre d'A*vaux*.

Un jour, dit-il, il débri*da*
Sur mon char mes quatre che*vaux*;
Et la Pologne accomm*oda*
Avec Suède, ce d'A*vaux*...., etc.

« Nous ne citerons pas cette pièce en entier, dit l'auteur des *Amusements philologiques ;* ce que nous en disons suffit pour faire connaître ce genre, plus difficile qu'agréable. »

Ce *genre* était celui qu'affectionnait *le poëte hétéroclite de Monseigneur, frère unique de Sa Majesté* (Louis XIII), c'est-à-dire Louis de Neufgermain (1), qui prenait lui-même très-sérieusement un pareil titre au frontispice de ses *Poésies et rencontres*, imprimées, format in-4°, en 1637, pour la seconde fois.

Voici, comme nouveau spécimen, les vers adressés par *le poëte hétéroclite* à Mlle Zamet, depuis marquise d'Antin :

Le marquis d'Antin se friz*a*,
Pour dîner avec Mahom*et*;
Et puis, après, il s'aviz*a*
De louer la belle Zam*et*.

Ses beautés si fort il priz*a*,
Que jusques au ciel il la *met*;
Et tant à causer s'amuz*a*,
Qu'il ne dîna pas pour Zam*et*.

Un jour qu'elle s'adoniz*a*,
Mars la vit, qui nihil tim*et*,
Il entre et téméraire oz*a*
Dire : Je veux aimer Zam*et*.

(1) C'est la marquise de Rambouillet qui conseilla à Neufgermain, « pour voir si cela seroit plaisant, de faire des vers qui rimassent sur chaque syllabe du nom de ceux pour qui il les feroit. » (Tallemant, t. IV, p. 114.)

Mais tôt il sortit de caz*á*,
De peur d'avoir sur son som*met*
D'une pique dont lors friz*a*
Palas la tresse de Z*amet*.

Bacchus de nectar l'arroz*a*,
Tout du meilleur qu'eut son gour*met*,
Et Flore l'aromatiz*a*,
Déifians cette Z*amet*.

Ces vers ont été choisis parmi les plus supportables de Neufgermain. Qu'on juge des autres.

Clément Marot nous a laissé la ballade suivante, qui a cela de singulier, que tous les vers dont elle est composée finissent par un C, précédé successivement d'une des cinq voyelles de l'alphabet (1) :

Or est Noël venu son petit trac :
Suz doncq aux champs, bergières de respec :
Prenons chascun panetière et bissac,
Fluste, flageol, cornemuse et rebec :
Ores n'est pas temps de clorre le bec,
Chantons, saultons, et dansons ric à ric :
Puis allons veoir l'enfant au povre nic,
Tant exalté d'Hélie, aussi d'Enoc,
Et adoré de maint grand roy, et duc :
S'on nous dit nac, il faudra dire noc :
Chantons Noël tant au soir qu'au desjuc.

(1) Un poëte arabe du XIe siècle, Omar, s'est imposé une tâche encore plus difficile : il a composé un poëme sur la *vanité du monde*, dont les stances ont successivement pour rimes toutes les lettres de l'alphabet. (Voy. *Curiosités littér.*, p. 53.)

Colin, Georget, et toy Margot du Clac,
Escoute un peu, et ne dors plus illec :
N'a pas longtemps, sommeillant près d'un lac,
Me fut advis qu'en ce grand chemin sec
Un jeune enfant se combattoit avec
Un grant serpent, et dangereux aspic :
Mais l'enfanteau en moins de dire pic,
D'une grant croix lui donna si grand choc,
Qu'il l'abbatit, et lui casa le suc.
Garde n'avoit de dire en ce defroc :
Chantons Noël tant au soir qu'au desjuc.

Quand je l'ouy frapper et tic et tac,
Et lui donner si merveilleux eschec,
L'ange me dit, de joyeux estomac,
Chante Noël en françois ou en grec,
Et de chagrin ne donne plus un zec,
Car le serpent a esté prinz au bric :
Lors m'esveillay, et comme fantastic
Tous mes trouppeaux je laissay près d'un roc,
Si m'en allay, plus fier qu'un archiduc,
En Bethléem, Robin, Gauthier et Roc,
Chantons Noël tant au soir qu'au desjuc.

ENVOI.

Prince devot, souverain catholic,
Sa maison n'est de pierre ne de bric :
Car tous les vents y souflent à grant floc :
Et qu'ainsy soit, demandez à Saint Luc.
Suz doncq, avant ! Pendons soucy au croc,
Chantons Noël tant au soir qu'au desjuc.

La Fronde, à son tour, a pris ces rimes en *ac*, *oc*, *ic*, *oc*, *uc*, et en a fait une ballade dont le refrain est :

Il ne peut éviter le mat en cet échec.

C'est la mazarinade intitulée : *Ballade à Jules Mazarin sur son jeu de hoc.* (Paris, 1649, in-4° de 4 p.)

Nous devons croire que ce tour de force antipoétique eut le bonheur de plaire à nos aïeux, car ils en épuisèrent diverses impressions qui parurent successivement sous les titres ci-après : *Satire de Mazarin envoyée à M. le duc de Beaufort...; — Ballade de Mazarin, grand joueur de hoc...; — Ballade servant à l'histoire...*

Il est vrai que les passions politiques du moment n'étaient pas étrangères au succès de cette œuvre baroque.

Quoi qu'il en soit, convient-il de classer les pièces de ce genre parmi les monorimes imparfaits ? Je laisse la solution de cette question au lecteur, qui, vraisemblablement, préférera leur faire prendre rang parmi les essais en rimes singulières si nombreux dans notre littérature, et sur la même ligne que la mazarinade de Marigny, appelée *la Ballade en na, ne, ni, no, nu*, par le cardinal de Retz, dans ses *Mémoires*.

Mais, à coup sûr, on devra placer en tête des monorimes imparfaits les pièces dont tous les vers se terminent alternativement par un mot à terminaison masculine et par un mot à terminaison féminine, invariablement répétés l'un et l'autre jusqu'à la fin, comme dans ce sonnet de du Bellay :

Dieu, qui changeant avec l'obscure mort
Ta bienheureuse et immortelle vie,
Fus aux pécheurs prodigue de ta vie,
Pour les tirer de l'éternelle mort;

Que la pitié, compagne de ta mort,
Guide les pas de ma fascheuse vie,

Tant que par toy à plus heureuse vie
Je sois conduit, esloigné de la mort.

Avise moi pour faire que ma vie
Ne soit noyée aux ondes de la mort,
Qui me bannit d'une si douce vie.

Oste la palme à ceste injuste mort,
Qui veut, qui peut triompher de ma vie,
Et morte soit toujours pour moy la mort.

Comme aussi dans le conte du chevalier de Bouflers, intitulé : *le Cheval et la Fille*, où ces deux mots reviennent seuls tour à tour à la fin des vers...

C'est bien là, en effet, tout ce qu'on peut rencontrer de plus monorime parmi les monorimes imparfaits..., comme parmi les monorimes parfaits, les pièces dans le genre de la suivante :

Quel est cet air
De prendre l'air,
Quand il n'fait pas encor d'air ?
Va, je le vois, à ton air,
Tu m'as bien tout l'air
D'faire un conte en l'air.
Fille qui prend trop tôt l'air,
Prend souvent un mauvais air.

Ce couplet est tiré du vaudeville *l'Intrigue du carrefour*, par Martinville. On comprend que de pareils vers ne doivent pas être très-nombreux dans notre littérature.

VERS MONOSYLLABIQUES, BISYLLABIQUES, TRISYLLABIQUES

C'est à peine si la Harpe permet les vers de quatre syllabes. Toutefois, on ne pouvait manquer d'en rencontrer de plus courts, car il se trouve toujours des esprits diposés à entrer en lutte avec le difficile, lors même qu'il n'y aurait à retirer du succès le plus complet que des résultats négatifs.

La qualification de vers monosyllabiques appartient plus spécialement à ceux qui ne se composent que d'un seul mot prononcé par une seule émission de voix; mais elle a aussi été appliquée pour désigner les vers de toute mesure formés exclusivement de mots d'une syllabe.

Les œuvres poétiques les plus distinguées fourniraient, au besoin, d'assez nombreux spécimens de ces derniers vers monosyllabiques; par exemple, celui-ci de la *Phèdre* de Racine :

Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur...

et ces quelques autres encore, puisés à différentes sources :

Mais moi qui dans le fond sais bien ce que j'en crois...

O roi ! de tous les rois le plus grand, le plus sage...

Non, ce n'est pas pour moi que sont faits les beaux jours...

Qui plaît est roi, qui ne plaît plus n'est rien...

Mais de pareils vers, jetés dans un poëme accidentellement et sans esprit de système, ne peuvent être cités comme se rattachant à un genre distinct de poésie. Pour qu'ils rentrent dans la spécialité de ce livre, il faut qu'ils soient l'œuvre de la préméditation, qu'ils ne marchent pas isolés comme les précédents, qu'ils se groupent enfin avec d'autres de même facture, pour former un tout homogène.

Telle est la pièce qui suit, donnée par Tabourot, dans ses *Bigarrures :*

Mon cœur, mon heur, tout mon grand bien,
A qui je suis rien plus que mien,
Près quoy je ne vois, sous les cieux,
Rien de plus beau, cher à mes yeux,
Mon cœur qui seul fais que je suis,
Qui fais qu'en un grand heur je vis,
Mon cœur que Dieu pour mon bien fit,
Mais de qui le nom ne se dit,
Fors que tu es mon cœur, mon heur;
Et je suis le soin de ton cœur.
Le cœur au soin se tient si fort
Qu'il n'en est mis hors que par mort :
Et moi, si bien je suis à toi
Que ne peux voir la mort sans moi.
Sans toi, mon cœur, rien je ne peux;
Sans moi, ton soin, rien tu ne veux.
A toi, mon cœur, je suis ton soin,
Si bien fait un et tant bien joint,
Que pas il n'est, en ces grands dieux,
Que de cet un en soit fait deux;

Et bien que par mort qui perd tout,
Soient nos beaux jours mis à leur bout,
Pour sa fin voir tu ne peux point.
C'est un qui de long temps nous joint :
Car tant que voient le jour tes yeux,
Je ne meurs point, car je ne peux :
Et si tu meurs, tu es sans moi,
Qui ne suis vif fors que par toi.
Ce qu'est en moi est du tout tien.
Si ce n'est toi, je ne suis rien.
Viens donc, mon cœur; cœur, je te tiens
Plus cher que non pas tous les biens,
Que tous les biens qui sont cy bas,
Dont, près de toi, je ne fay cas.
Viens donc vers moi et vers moi prends
Le fruit, le miel de nos beaux ans.
Puisque le temps nous rit si bien,
Ne le perds point, mais prends le bien.
Qui nous est né ne t'en fuis mais;
En ce grand lieu tiens nous et fais
Qu'un si beau per onc sous les cieux
Ne se fit voir que de nous deux.

Gabriel Peignot mentionne une autre pièce (sur la naissance de Jésus-Christ), dont tous les mots n'ont qu'une syllabe. Elle se trouve à la fin du volume intitulé : *Noëls nouveaux sur les chants anciens, par P. Bonjean, prestre* (Paris, 1733, in-8o). « Le mathématicien Gua de Malves, mort en 1786, avait, dit M. Lalanne, composé ainsi un poëme tout entier, qui, nous le croyons, n'a jamais été imprimé. On peut affirmer sans crainte que le public n'y a pas perdu grand'chose. »

Si, lors même qu'ils ne se produisent que fortuitement, les vers composés de monosyllabes ont été, avec

quelque raison, considérés en général comme défectueux par les aristarques littéraires, combien plus fondé n'est-on pas encore à les marquer d'un stigmate de réprobation, quand ils se présentent comme uniques éléments d'un poëme? On a pu en juger par l'exemple qui précède. Mais il y aurait pis qu'une pièce de ce genre : ce serait une série de vers composés d'un seul mot prononcé par une seule émission de voix. On n'en connaît pas beaucoup, il est vrai; pourtant, il faut bien le dire : il y a eu des cervelles humaines qui se sont mises en peine d'enfanter de telles monstruosités. J'en trouve un premier exemple dans *le Grand et vray art de plaine rhétorique*, de Pierre Fabry. C'est le rondeau suivant :

Je
Dy
Que
Je
Te
Le
Dy :
Je
Dy.

Un jour, pendant un dîner chez le président Hénault, la conversation se trouvait engagée sur diverses questions littéraires. Un convive posa en principe l'impossibilité de faire cette sorte de vers. L'abbé de G... était d'une opinion différente, et, pour amener la compagnie à son avis, il se mit à improviser les douze suivants qui forment un vers alexandrin :

De
Ce

Lieu
Dieu
Sort
Mort;
Sort
Fort
Dur!
Mais
Très
Sûr...

Il est évident qu'avec un peu de loisir l'abbé de G... n'aurait pas manqué de compléter son œuvre; mais, en faisant rimer deux *e* muets, en supprimant l'alternement des rimes masculines et féminines, ne fournissait-il pas aux rigoristes un prétexte pour refuser à ses monosyllabes la qualification de vers?

L'auteur anonyme du poëme sur Pont-Audemer, en imitant l'abbé de G..., a obtenu sur lui un double avantage : il n'a fait que sept vers monosyllabiques, et il a entremêlé les rimes selon les règles de la versification française. Je transcris le début du troisième chant :

Une
Prune
Peu
Mûre,
Sûre,
Peut
Faire
Un mal
Fatal;
L'affaire
Est claire..., etc.

Mais le chef-d'œuvre en ce genre est le sonnet suivant de M. Paul de Rességuier :

Fort
Belle,
Elle
Dort !
Sort
Frêle !
Quelle
Mort !
Rose
Close,
La
Brise
L'a
Prise.

Sans doute, ce n'est pas là le sonnet qui, *à lui seul, vaudrait un long poème*. En somme, cependant, il a trouvé grâce devant l'auteur de la *Prosodie de l'école moderne* : « Quand on songe, dit M. Wilhem Tenint, qu'à part l'immense difficulté de ce vers, le sonnet offre déjà de très-grandes entraves, on reconnaît que c'est là le plus étonnant tour de force qui jamais ait été fait en versification. — Ce tour de force, pourtant, n'a rien de ridicule, d'abord parce que le sonnet est gracieux, ensuite parce que c'est une épitaphe pour un tombeau de jeune fille, et que le monosyllabe convient pour les inscriptions (1). »

(1) J'aurais pu rappeler encore les seize vers monosyllabiques que M. L. Reybaud met dans la bouche de Jérôme Paturot, *poète chevelu*.

L'avant-dernière citation nous donne un premier spécimen des vers de deux syllabes, dont on trouvera, dans les œuvres de Clément Marot, un exemple plus complet. Je veux parler de son épigramme *à la Lynote, lingère mesdisante*. Je n'en puis citer que le début :

Lynotte
Bigote,
Marmotte
Qui couldz,
Ta notte
Tant sotte
Gringotte
De nous...

Pour le XVIe siècle, je mentionnerai encore ce *vieux* rondeau, que j'emprunte à Fabri :

Margot,
M'amie,
Un mot,
Margot,
Si sot,
Qu'on rie,
Margot,
M'amie.

Pour notre époque, il serait facile de multiplier les citations de vers bisyllabiques. Dans ses *Cris de guerre et Chants d'amour*, M. Adolphe Bordes nous en fournit un long spécimen de cent trente-quatre vers, intitulé : *Luciole*. Le suivant est extrait de l'*Églantine solitaire*, poésies par Mme Marie-Caroline Quillet (Pont-l'Évêque, 1847, gr. in-8o) :

LES SAISONS

Zéphire
Soupire,
Et fait
Renaître
L'œillet
Champêtre;
Parmi
Les roses
Ecloses,
Grandit,
Abonde
Le blé
Doré;
La blonde
Cérès,
Après
Sa ronde,
Mûrit,
Détrône,
Moissonne
L'épi,
Nous quitte
Bien vite
Et fuit;
Pomone
Qui suit,
Nous donne
Des fruits,
S'esquive,
Et puis
Arrive
L'Hiver;

Sa face
De fer
Nous glace.

Tout passe !...

L'Enfant
Semant
La vie
D'espoir,
Envie
Le soir.
Mais l'homme
Errant,
Là, comme
L'atome
Brillant
Qui tombe,
Succombe,
Au bord
D'un rêve,
Qu'enlève
La mort.

Ouvrez les œuvres de V. Hugo ; vous trouverez, dans l'orientale intitulée *les Djinns*, deux strophes de vers bisyllabiques. Ce sont la première et la dernière du poëme :

Murs, ville,
Et port;
Asile
De mort,
Mer grise
Où brise
La brise;
Tout dort...

On doute
La nuit...
J'écoute :
Tout fuit,
Tout passe;
L'espace
Efface
Le bruit. —

C'est encore à Clément Marot que je vais demander un premier échantillon de vers de trois syllabes. Des deux *épîtres* auxquelles il a imposé cette mesure je transcris la seconde, qui est, sinon la meilleure, au moins la plus courte. Elle est adressée à une demoiselle malade :

Ma mignonne
Je vous donne
Le bon jour.
Le séjour
C'est prison.
Guérison
Recouvrez :
Puis ouvrez
Vostre porte,
Et qu'on sorte
Vistement,
Car Clément
Le vous mande.
Va, friande
De ta bouche
Qui se couche
En danger,
Pour manger
Confitures :
Si tu dures

Trop malade,
Couleur fade
Tu prendras,
Et perdras
L'embonpoint.
Dieu te doint
Santé bonne,
Ma mignonne.

Qui ne connaît aussi les vers de trois syllabes adressés par Scarron à Sarrasin :

Sarrasin,
Mon voisin...,

et le jugement qu'en a porté la Harpe, dans son *Lycée* ? « On ne cite guère ces vers qu'en ridicule. Cette fantaisie convenait à un poëte burlesque. »

En dépit de cette sentence, d'autres écrivains que les disciples plus ou moins habiles du *travestisseur* de Virgile se sont encore permis les petits vers auxquels le jovial podagre avait payé tribut. Pour exemple, je me contenterai de citer les suivants, que je tire de la *Revue de Rouen*, année 1835, laissant de côté beaucoup d'autres exemples, et notamment le *Pas d'armes du roi Jean*, par Victor Hugo, ballade en trente et une strophes, de chacune huit vers, que tout le monde connaît :

A UN PAPILLON POURSUIVI PAR UNE JEUNE FILLE

Vole encore,
Papillon,
Que colore
Un rayon
De l'aurore !

— Au réveil
Du soleil,
Vole, vole,
Et, frivole,
Viens poser
Sur la rose
Fraîche éclose
Un baiser !
Dieu te garde
En chemin !
Mais prends garde,
Ou demain,
Plus d'ombrage
Ni les fleurs !
L'esclavage
Et les pleurs !
La fillette
Qui te guette
Et, dans l'or
Dont ton aile
Étincelle,
Voit pour elle
Un trésor,
Sur les roses
Demi-closes,
Où là-bas
Tu t'ébats,
Peut te prendre
Sans effort,
Et t'apprendre
Que la mort
Vient sans cesse
Nous saisir
Dans l'ivresse
Du plaisir.

(A. CHOPIN.)

On peut juger, par les citations qui précèdent, que les séries de vers d'une syllabe seraient, sinon impossibles à fabriquer, du moins insupportables à lire, et que les séries de vers de deux et trois syllabes seront toujours des curiosités littéraires plutôt que des œuvres véritablement poétiques.

Notre poésie nationale, surtout avec l'ancien système de récitation qui consistait à marquer nettement les repos et les rimes, a été souvent accusée de monotonie. Ce défaut est surtout sensible dans les petits vers en général, et il devient désagréable dans ceux de deux et trois syllabes. Leur sautillement régulier et le retour trop fréquent des mêmes consonnances sont une véritable fatigue pour l'oreille. Les amateurs de ces coupes exceptionnelles l'ont senti eux-mêmes, et ils ont cherché à y remédier en partie par le croisement des vers de différente mesure. Voici un sonnet qui amalgame les trois sortes de vers, objet de ce chapitre (1) :

Voilà
Isabelle
La
Belle.

Déjà
Etincelle
Sa
Prunelle.

(1) On a pu le remarquer à la page 178 du tome Ier de cet ouvrage. Ce sonnet en petits vers a été offert aux amateurs de bouts rimés pour servir de base à des vers plus grands. Il a joui alors d'une très-grande vogue.

Offre
Coffre
Plein.

Pucelle
Soudain
Chancelle.

De bons poëtes ont souvent jeté çà et là quelques-uns de ces vers dans leurs œuvres badines. Il serait superflu d'en multiplier les exemples. Je me bornerai à rapporter quelques couplets d'un vaudeville bien connu de Panard :

Quand de ses feux un jeune cœur
D'un ton flatteur,
Vous assure,
Croyez-moi répondez toujours
A ses discours,
Turelure.
Mettez-vous bien cela
Là,
Jeunes fillettes :
Songez que tout amant
Ment
Dans ses fleurettes...

Le financier est libéral,
Mais il dit mal
Ce qu'il pense.
Le robin parle joliment,
Mais rarement
Il pense.
Pour mieux plaire, un plumet
Met

Tout en usage;
Mais on trouve souvent
Vent
Dans son langage.

Paris est un séjour charmant,
Où promptement
L'on s'avance.
Là, par un manége secret
Le gain qu'on fait
Est immense;
On y voit des commis
Mis
Comme des princes,
Après être venus
Nus
De leurs provinces.

Je reviens à notre époque pour une nouvelle citation empruntée à un petit volume anonyme, qui a pour titre : *Confiteor, poésies* (Rouen, 1832), et dont l'auteur est M. G. Olivier.

LA JETÉE DE SAINT-VALERY-EN-CAUX

C'est à Saint-Valery, vers l'arrière-saison.
Mordieu! comme le vent donne
Sans raison
Et bourdonne
A l'horizon
Grison...

Allons, pêcheurs, rentrez; il est temps cette fois.
Voulez-vous braver la tourmente
Qui s'augmente,

Dans vos coquilles de noix ?
Faut-il prendre un porte-voix
Pour vous crier que la tempête,
Mordieu !
S'apprête
A mettre la mer en feu.....

Saint-Valery, le pauvre port !
Il est mort;
Hors les bateaux pour la pêche,
Rien n'en sort;
Le galet empêche
L'abord.. ..

Ce ne sont pas les seules strophes de ce genre qui se trouvent dans la même pièce. Celles que j'ai reproduites suffisent pour faire apprécier qu'il n'est pas toujours facile de tirer bon parti de ces vers lilliputiens, même en les plaçant sous la sauvegarde d'autres vers de taille plus ordinaire, ou sous la protection d'un nom comme celui de M. Victor Hugo :

Daigne protéger notre chasse,
Châsse
De monseigneur saint Godefroi,
Roi !

Si tu fais ce que je désire,
Sire,
Nous t'édifierons un tombeau
Beau.

Puis je te donne un cor d'ivoire;
Voire
Un dais neuf à pans de velours
Lourds...

(*La Chasse du Burgrave.*)

Pour en finir avec notre époque, encore un exemple emprunté au *Voyage de Paris à Rouen par la Seine*, épître rimée par M. Bertrandy :

File,
Docile,
Paquebot charmant;
Seine,
Promène
Ce fidèle amant.
Onde
Profonde,
Ne t'irrite pas;
Coule
Sans houle,
Loin du noir trépas.
Claire
Lumière,
Soleil radieux,
Brille,
Scintille,
Sur le flot joyeux.
Faites,
Tempêtes,
Que le dieu des airs
Sorte,
Vous porte
Aux pays déserts.

L'usage des petits vers est fort ancien dans notre littérature. En voici un exemple de Gilles le Viniers, poëte du XIIIe siècle :

Icelle est la très-mignotte
Notte

K'amors fait sçavoir;
Avoir
Ki puet belle amie,
Mie
Nel' doit refuser;
User
En doit sans folie;
Lie
Est la peine à fins amans...

Peut-être, au reste, voudrait-on classer la chanson à laquelle ce couplet est emprunté parmi les pièces connues sous le nom d'*échos;* mais, évidemment, le même poëte n'a pas eu la prétention de faire un écho, quand il a composé son autre chanson, qui commence par les vers suivants :

Au partir de la froidure,
Dure,
Ke voi apresté,
Esté;
Lors plaing ma mésaventure :
Cure
N'ai eu d'aimer,
Car amer
Ai sovent son gieu trové...

On a fait aussi de la prose monosyllabique : j'en trouve un exemple dans les *Variétés ingénieuses* de l'abbé de Court.

« Il y a plus de huit jours, mon très cher, que tu ne m'as pas dit un seul mot dans tous les lieux où je te vois. Je crains fort que ce dieu qui ne voit pas bien clair, et qui tient dans

ses mains son arc et ses traits, n'ait fait dans ton cœur ce mal que l'on sent et que l'on tait, quand on est pris par deux beaux yeux, dont les dards sont plus crains que ceux du dieu Mars... etc... De Metz, le vingt du mois de mars l'an mil sept cent vingt-cinq... »

P. S. — 1860, — l'année des pluies sans fin, — a vu naître un livre où abondent les vers monosyllabiques. Et ce n'est pas un rimeur sans talent qui s'est mis de complicité avec l'averse en permanence pour ajouter encore à son mauvais renom. L'écrivain que nous avons à nommer ici est M. Amédée Pommier, l'auteur de l'*Enfer* et de plusieurs autres ouvrages d'un mérite incontestable. Voyez son volume intitulé : *Colifichets* (*jeux de rimes*) ; il est rempli de vers d'une syllabe.

Exemple :

Tu connaîtras des vins que seul un gastronome
Nomme,
Et tu sauras le goût que mon ratafia
A.....

Ou bien encore :

Dure
Loi,
Sûre
Foi,
Chastes
Mœurs,
Vastes
Cœurs,

Mâles
Gars,
Pâles
Arts.....

En parlant de cet ouvrage dans le *Monde illustré*, M. Jules Noriac n'avait-il pas raison de dire qu'il ne paraissait pas devoir être *appelé à déplacer la lumière des mondes*.

Digression. — Comme pour faire contraste avec les petits vers dont il vient d'être parlé, nos pères se sont ingéniés à en fabriquer d'une longueur non moins téméraire.

On a souvent répété que la tragédie d'*Agamemnon*, du Normand Charles Toustain, en avait de seize syllabes. Je reproduis les suivants, qu'il met dans la bouche de Cassandre :

Voici les noires sœurs qui ont leurs foëts sanglans forcenés;
Elles rouent en leur gauche main un à demi brulé flambeau.
Beau vis étincelle inhumain, leurs fronts sont serrés d'un bandeau.
De noires flammes tout roussit, et des nuits les frayeurs murmures
Des géants corporeux aussi les terreux ossements emmurent
D'iceulx les palus entourés, et voici le lassé vieillard,
Sur les bords des flots conjurés, qui ne suit le branle saillard
De l'eau toute, soi oubliant, fasché des malheurtés futures;
Dardan se grandit, en riant, joyeux de telles aventures (1).

(1) Un artiste, qui réclame nos têtes et nos pieds, M. Saint-Gry, *dentiste-pédicure*, n'a pas dédaigné de mettre son double talent sous la recommandation des vers à longue mesure. Voici l'en-tête de son encourageant prospectus :

S'il n'a pas le pouvoir de guérir éternellement,
Il a celui de vous faire manger et marcher librement.

Un autre Normand, — Jean le Houx, dans ses *Noëls virois* (XVIe siècle), — nous donne des échantillons de vers de treize et de quatorze syllabes. J'en citerai deux exemples empruntés aux noëls IX et XXVIII :

I

Nuict, aux humains oppressés
Tu sois la bien venue !
Nuict par les siècles passés
Longuement attendue ;
Nuict..., plus tost lumière,
Pleine de mystère,
Qui vis naistre ce soleil, en faisant ta carrière.....

II

L'Eternel ayant jetté
Sur l'homme des yeux divins,
Rendant les cieux plus benins
A notre calamité,
Pour nous retirer d'enfer, fait chair, s'est ça bas transmis.....

Les premières œuvres du capitaine Lasphrise (Paris, M.D.IC., pet. in-12) nous fournissent aussi un long spécimen de vers de treize syllabes. Il est intitulé : *Chanson pastorale à danser, en vers extraordinaires, passans la mesure des autres.* Je n'en donnerai qu'un très-court fragment :

Aimant une pastourelle, ore il faut que je rie,
(Non, non, je la serviray, maugré la jalousie.)
En despit du traistre orgueil qui m'outrage la vie.
(Non, non, je la serviray, maugré la jalousie.)

Après avoir ramené ma bonne bergerie,
(Non, non, je la serviray, maugré la jalousie.)
J'iray gayement danser en l'humble compagnie,
(Non, non, je la serviray, maugré la jalousie.)
Que l'on voit soir et matin, en la belle prairie.
(Non, non, je la serviray, maugré la jalousie.)
J'auray au chef du laurier, qui vient de Thessalie.
(Non, non.....) —

Pour les vers de treize syllabes, nous citerons encore Saint-Amand et Scarron, qui les emploient dans des chansons à boire. Ce dernier dit :

Sobres, loin d'ici; loin d'ici, buveurs d'eau bouillie !
Si vous y venez, vous nous ferez faire folie.
Que je sois fourbu, châtré, tondu, bec-cornu,
Que je sois perclus, alors que je ne boirai plus.....

Jetons nos chapeaux, et nous coiffons de nos serviettes,
Et tambourinons de nos couteaux sur nos assiettes.
Que je sois fourbu. . . . . .

De nos jours, M. Théodore de Banville a fait usage de la même coupe :

Le chant de l'orgie, avec des cris, au loin proclame
Le beau Lyœus, le dieu paré comme une femme,
Qui, le thyrse en main, passe rêveur et triomphant,
A demi couché sur le dos nu d'un éléphant....

Après eux Silène, embrassant d'une lèvre avide
Le museau vermeil d'une grande urne déjà vide,
Use sans pitié les flancs de son âne en retard,
Trop lent à servir la valeur du divin vieillard.....

C'est assez d'exemples pour une simple digression. Je la termine bien vite, en rappelant que, sur ce point, les Anglais n'ont pas été plus réservés que les Français. Ils ont aussi, en effet, des vers de quatorze syllabes, et Swift, dans ses *Facéties poétiques*, a franchi encore cette limite, qui pourtant ne devait pas sembler trop restreinte.

Nota. Je n'avais pas à parler ici des vers de onze syllabes. Ils sont rares, mais ils n'ont rien d'excentrique. Quinault est un de nos poëtes qui en ait fait le plus fréquent usage ; exemple :

Le sort de la beauté — nous doit alarmer.

Voltaire dit :

— La seule beauté
Qui soit digne d'amour — tient ma liberté.

Comme on le voit par ces deux exemples, la coupe des vers de onze syllabes est de six et cinq.

PARODIES

Le mot *parodie*, tiré du grec *para* (auprès) et *ôdé* (chant, vers), signifie à la lettre une composition faite à l'imitation d'un autre; mais on l'emploie toujours dans un sens plus restreint.

Ainsi il se dit particulièrement d'une pièce de théâtre d'un genre gai ou burlesque, faite pour rendre plaisante ou pour tourner en ridicule une autre pièce de théâtre d'un genre noble ou pathétique.

Un auteur, au lieu de s'attaquer à un ouvrage spécial, entreprend-il de ridiculiser tout un genre, comme on l'a fait dans *la Femme innocente, malheureuse et persécutée*, — ingénieuse critique des mélodrames à tyrans et à niais, — c'est également de la parodie.

On appelle surtout de ce nom les vers calqués sur une pièce de poésie sérieuse et généralement connue, dont on modifie le caractère et que l'on détourne à un autre sujet dont on veut plaisanter ou se moquer.

Changer un seul mot dans un vers, et même une seule lettre, ou bien faire l'application toute simple, mais maligne, de quelques vers connus ou d'une partie de ces vers, sans y rien changer : voilà encore de la parodie.

Une autre espèce de parodie consiste à faire des vers dans le goût et dans le style de certains auteurs peu approuvés. Tels sont ceux où Boileau a imité la dureté des vers de *la Pucelle :*

Maudit soit l'auteur dur, dont l'âpre et rude verve,
Son cerveau tenaillant, rima malgré Minerve,
Et de son lourd marteau martelant le bon sens,
A fait de méchants vers douze fois douze cents.

Le même mot est également employé pour désigner les vers faits sur un air de musique donné. Il s'applique même à l'*air de chant sur lequel on a mis de nouvelles paroles*.

Enfin, il « s'est dit pour maxime triviale ou proverbe populaire. »

Nous n'avons pas à parler de la parodie dans ses différentes acceptions. Il n'y a guère que la parodie des pièces de théâtre et la parodie des vers *sérieux et généralement connus*, auxquelles nous croyons devoir consacrer quelques lignes.

La première espèce a longtemps été et continue encore d'être en vogue. Le nombre des pièces parodiées est incalculable, et un volume entier ne suffirait pas pour faire apprécier cette branche de la littérature dramatique. Il est vrai que la plupart de ces œuvres hybrides, quand elles valent quelque chose, n'ont guère qu'un mérite de circonstance. Il s'en rencontre cependant aussi qui ont mérité d'être signalées, et, parmi les meilleures, on cite partout *Agnès de Chaillot*, parodie d'*Inès de Castro*, et le *Mauvais ménage*, parodie de la *Marianne* de Voltaire. Chacun, en recueillant ses

souvenirs, trouvera aisément d'autres titres à joindre à ceux-ci. Il serait donc inutile de nous arrêter davantage sur ce point.

On pourrait dire qu'en général, c'est un titre d'honneur pour une pièce de théâtre d'être parodiée; car les meilleures sont précisément celles qui se prêtent le mieux à ce genre de travestissement, et qui, en même temps, sollicitent le plus la verve des parodistes. Aussi, pour une pièce sans valeur qui aura été décalquée, si je puis dire ainsi, dans le but d'en faire ressortir le ridicule, combien d'autres, recommandables à différents titres, qui ont été passées *du sévère au plaisant*, principalement dans le but d'amuser le parterre! Je puis me borner à indiquer ici *l'École des vieillards*, *Hernani*, *les Burgraves*, *Lucrèce*..., dont les parodistes ont fait l'*École des béquillards*, *N, i, ni, c'est fini*, ou bien *Harnali ou la contrainte par cor*, *les Hures graves*, *Tigresse*...

De courtes citations ne pourraient faire apprécier les parodies du théâtre; car ici c'est moins sur la contexture des vers que sur les péripéties du drame que porte l'opération du parodiste. Pour arriver à cette appréciation, il faudrait des analyses comparatives, et ce travail nous conduirait trop loin.

Il n'en est pas de même pour l'autre espèce de parodie, la parodie proprement dite, qui forme le principal objet de ce chapitre. Avec elle, il est possible de recourir aux citations et nous userons de ce moyen d'appréciation.

Les meilleurs poëtes n'ont pas dédaigné cette sorte de parodie.

Corneille avait dit, en parlant du père de Chimène :

Ses rides sur son front ont gravé ses exploits.

Dans *les Plaideurs*, Racine, à l'occasion d'un sergent, parodia ainsi ce vers :

Il gagnoit en un jour plus qu'un autre en six mois;
Ses rides sur son front gravoient tous ses exploits!

On pourrait multiplier les exemples de ce genre. A celui qui précède, je n'ajouterai que le suivant. Il s'agit du vers de Racine :

Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai nulle autre crainte,

qui, sous la plume d'un journaliste, devint, dans la période de 1830 à 1848 :

Je crains tout, cher G....., et j'ai mille autres craintes.

Les parodies qui embrassent un certain nombre de vers sont assurément moins nombreuses que celles qui portent sur un vers isolé. Pourtant, il s'en rencontre encore beaucoup dans notre littérature nationale.

Pourrais-je ne pas faire mention de *Chapelain décoiffé*, parodie des quatre dernières scènes de l'acte Ier et de la seconde de l'acte II du *Cid* de P. Corneille, par Boileau ? La scène III de la parodie commence ainsi :

CHAPELAIN

Cassaigne, as-tu du cœur ?

CASSAIGNE

Tout autre que mon maître
L'éprouverait sur l'Eure,

CHAPELAIN

Ah ! c'est comme il faut être.
Digne ressentiment à ma douleur bien doux !
Je reconnais ma verve à ce noble courroux.
Ma jeunesse revit en cette ardeur si prompte.
Mon disciple, mon fils, viens réparer ma honte.
Viens me venger.

CASSAIGNE

De quoi ?

CHAPELAIN

D'un affront si cruel
Qu'à l'honneur de tous deux il porte un coup mortel :
D'une insulte..... Le traître eût payé la perruque
Un quart d'écu du moins, sans mon âge caduque.
Ma plume que mes doigts ne peuvent soutenir,
Je la remets aux tiens pour écrire et punir.
Va contre un insolent faire un bon gros ouvrage.
C'est dedans l'encre seule qu'on lave un tel outrage :
Rime ou crève.....

Voici les vers correspondants de Corneille :

D. DIÈGUE

Rodrigue, as-tu du cœur ?

D. RODRIGUE

Tout autre que mon père
L'éprouverait sur l'heure.

D. DIÈGUE

Agréable colère !
Digne ressentiment à ma douleur bien doux !
Je reconnais mon sang à ce noble courroux ;
Ma jeunesse revit en cette ardeur si prompte.
Viens, mon fils ! Viens, mon sang ! Viens réparer ma honte ;
Viens me venger.

D. RODRIGUE

De quoi ?

D. DIÈGUE

D'un affront si cruel,
Qu'à l'honneur de tous deux il porte un coup mortel :
D'un soufflet. L'insolent en eût perdu la vie ;
Mais mon âge a trompé ma généreuse envie,
Et ce fer que mon bras ne peut plus soutenir,
Je le remets au tien pour venger et punir.
Va contre un arrogant éprouver ton courage :
Ce n'est que dans le sang qu'on lave un tel outrage.
Meurs ou tue.....

Le récit de Théramène, dans la *Phèdre* de Racine, a fourni une parodie contre Beaumarchais, à l'occasion de sa détention momentanée à Saint-Lazare, vers 1785, pour quelques articles de journaux où il réfutait, avec des sarcasmes très-piquants, une critique de sa pièce de *Figaro*. J'en transcris le début, à la suite duquel on trouvera les vers de Racine choisis pour thème :

A peine Beaumarchais, débarrassant la scène,
Avait de Figaro terminé la centaine,
Qu'il volait à Tarare ; et pourtant ce vainqueur,
Dans l'orgueil du triomphe, était morne et rêveur.

Je ne sais quel chagrin, le couvrant de son ombre,
Lui donnait sur son char un maintien bas et sombre.
Ses *vertueux amis* (1), sottement affligés,
Copiaient son silence, autour de lui rangés.
Sa main sur Sabathier laissait flotter les rênes;
Il filait un discours (2) tout rempli de ses peines.
Les Sepher, les Gudin, qu'on voyait autrefois,
Fanatiques ardents, obéir à sa voix,
L'œil louche maintenant, et l'oreille baissée,
Semblaient se conformer à sa triste pensée.
Un effroyable cri, sorti du sein des *eaux* (3),
Des Perrier tout à coup a troublé le repos;
Et du fond du Marais, une voix formidable
Se mêle éloquemment à l'écrit redoutable (4).
Jusqu'au fond de nos cœurs notre sang s'est glacé;
Des badauds attentifs le crin s'est hérissé.
Cependant sur le dos d'un avocat terrible,
S'élève avec fracas un mémoire invincible :
Le volume s'approche, et vomit à nos yeux,
Parmi de noirs flots d'encre, un monstre furieux (5) :
Son front large est couvert de cornes flétrissantes;
Tout son corps est armé de phrases menaçantes;
Indomptable allemand, banquier impétueux,
Son style se recourbe en replis tortueux;
Ses longs raisonnements font trembler le complice;
Sa main, avec horreur, va démasquer le vice.
Le Chatelet s'émeut, Paris est infecté,
Et tout le parlement recule épouvanté;
On fuit, et, sans s'armer d'un courage inutile,
Dans les cafés voisins chacun cherche un asile.....

(1) Expression de Beaumarchais.
(2) *Idem*.
(3) Premier écrit sur les eaux de Paris.
(4) Réplique du comte de Mirabeau.
(5) Kornmann.

RÉCIT DE THÉRAMÈNE

A peine nous sortions des portes de Trézène;
Il était sur son char; ses gardes affligés
Imitaient son silence, autour de lui rangés;
Il suivait tout pensif le chemin de Mycènes;
Sa main sur les chevaux laissait flotter les rènes;
Ses superbes coursiers qu'on voyait autrefois
Pleins d'une ardeur si noble obéir à sa voix,
L'œil morne maintenant, et la tête baissée,
Semblaient se conformer à sa triste pensée.
Un effroyable cri, sorti du fond des flots,
Des airs en ce moment a troublé le repos;
Et du sein de la terre une voix formidable
Répond en gémissant à ce cri redoutable.
Jusqu'au fond de nos cœurs notre sang s'est glacé;
Des coursiers attentifs le crin s'est hérissé.
Cependant sur le dos de la plaine liquide,
S'élève à gros bouillon une montagne humide;
L'onde approche, se brise, et vomit à nos yeux,
Parmi des flots d'écume, un monstre furieux.
Son front large est armé de cornes menaçantes;
Tout son corps est couvert d'écailles jaunissantes;
Indomptable taureau, dragon impétueux,
Sa croupe se recourbe en replis tortueux;
Ses longs mugissements font trembler le rivage.
Le ciel avec horreur voit ce monstre sauvage;
La terre s'en émeut, l'air en est infecté;
Le flot qui l'apporta recule épouvanté.
Tout fuit; et, sans s'armer d'un courage inutile,
Dans le temple voisin chacun cherche un asile.....

Veut-on un nouveau spécimen? Je l'emprunterai à une parodie du sixième chant de *la Henriade*, qui est

devenu le récit d'un combat entre deux clergés rivaux, au sujet de la possession de l'image d'un saint. Voici la fin de la parodie :

Il contemple le pont d'un œil triste et tranquile :
« Prêtres, s'écria-t-il, et toi, faubourg hostile,
Citoyens aveuglés, peuple rude et sans frein,
Jusqu'à quand voudrez-vous usurper notre saint ? »

Alors, comme le suif, auteur de la lumière,
Quand il va terminer son utile carrière,
Au bord du chandelier brille d'un feu plus doux,
Et moins grand à nos yeux, paraît fuir loin de nous,
Ainsi loin du vieux pont, le clergé se retire,
Le cœur plein d'espérance et du saint qui l'inspire.
Il va vers Saint-Ouen, où, choyés autrefois,
Vingt prêtres aux bourgeois semblaient dicter des lois.
Que vous êtes changé, temple jadis puissance !
Eglise, tu parcours l'ère de décroissance
Et tu n'es plus déjà qu'un lieu de désespoir
Où l'on rappelle en vain la foule et le pouvoir.

Bientôt du temple, où se fait l'eau bénite,
La nuit chasse chez eux fidèles et lévite.
Chacun va méditer, en son étroit séjour,
Sur les lourds coups de poings qu'avait vus l'œil du jour.

TEXTE DE VOLTAIRE

Il contemplait Paris d'un œil triste et tranquile :
« Français ! s'écria-t-il, et toi, fatale ville,
Citoyens malheureux, peuple faible et sans foi,
Jusqu'à quand voulez-vous combattre votre roi ? »

Alors, ainsi que l'astre auteur de la lumière,
Après avoir rempli sa brûlante carrière,

Au bord de l'horizon brille d'un feu plus doux,
Et, plus grand à nos yeux, paraît fuir loin de nous;
Loin des murs de Paris, le héros se retire,
Le cœur plein du saint roi, plein du dieu qui l'inspire.
Il marche vers Vincenne, où Louis autrefois,
Au pied d'un chêne assis, dicta de justes lois.
Que vous êtes changé, séjour jadis aimable!
Vincenne, tu n'es plus qu'un donjon détestable,
Qu'une prison d'État, qu'un lieu de désespoir
Où tombent si souvent du faîte du pouvoir
Ces ministres, ces grands, qui tonnent sur nos têtes.....
. . . . . .

Bientôt de l'occident, où se forment les ombres,
La nuit vint sur Paris porter ses voiles sombres
Et cacher aux mortels, en ce sanglant séjour,
Ces morts et ces combats qu'avait vus l'œil du jour.

Ces citations seront suffisantes pour la plupart des lecteurs. S'il en est qui désirent de plus amples détails, nous transcrivons pour eux les indications suivantes de Gabriel Peignot : « Mme Deshoulières, dit-il, a donné la parodie d'une scène du *Cid*. Le poëme du *Vice puni* est rempli d'applications heureuses de vers de nos poëtes. Dans la *Gastronomie*, dans un poëme sur la danse autre que celui de Berchoux, dans *l'Art poétique* de le Duc, etc., etc... il y a des parodies heureuses... »

Pour ce qui est des règles de la prosodie et du mérite propre au genre, nous nous en référons à ces autres paroles de Gabriel Peignot : « On a la liberté d'ajouter ou de retrancher ce qui est nécessaire au dessein qu'on se propose; mais on doit conserver autant de mots

qu'il est nécessaire pour conserver le souvenir de l'original dont on emploie les paroles. L'idée de cet original et l'application qu'on en fait à un sujet d'un ordre moins sérieux forment dans l'imagination un contraste qui la surprend, et c'est en cela que consiste la plaisanterie de la parodie. »

« La parodie étant une imitation ridicule, dit aussi M. Bescherelle dans son *Dictionnaire*, le moyen le plus commun que le parodiste y emploie, c'est de substituer une action triviale à une action héroïque. Les sots prennent une parodie pour une critique ; mais la parodie peut être plaisante et la critique très-mauvaise. Souvent le sublime et le ridicule se touchent ; plus souvent encore, pour faire rire, il suffit d'appliquer le langage sérieux et noble à un sujet ridicule et bas. La parodie de quelques scènes du *Cid* n'empêche point que ces scènes ne soient très-belles, et les mêmes choses dites sur la perruque de Chapelain et sur l'honneur de don Diègue peuvent être risibles dans la bouche d'un vieux rimeur, quoique très-nobles et très-touchantes dans la bouche d'un guerrier vénérable et mortellement offensé. Une excellente parodie serait celle qui porterait avec elle une saine critique, comme l'éloquence de Petit-Jean et de l'Intimé dans *les Plaideurs*. »

Il a paru, à l'époque de la révolution de 89, un certain nombre de pièces comme celles-ci :

Le Credo du tiers état;
Le Credo de la noblesse;
L'Ave et le Credo du tiers état;
L'Introibo ad altare Dei du peuple;

Prières à l'usage de tous les ordres : le Magnificat du peuple, le Miserere de la noblesse, le De profundis du clergé, suivi du Nunc dimittis du parlement;

Litanies du tiers état;

Sexte, None, Vêpres et Complies à l'usage du peuple;

Le Magnificat du tiers état;

Le Gloria in excelsis du peuple;

Le Te Deum du tiers état;

La Semaine-sainte du tiers état;

La Passion, la Mort et la Résurrection du peuple;

Le De profundis de la noblesse;

Le Domine salvum fac regem;

Le Salve des troupes étrangères;

Puis encore :

Deux *Pange Lingua*, deux *Dies iræ*, deux *Deo gratias*, un *Domine non secundum*, un *Vexilla regis*, un *Veni creator spiritus*, etc.

Ces divers écrits ont été considérés en général comme des parodies; mais on est allé trop loin à cet égard. S'il fallait s'en tenir au sens restreint attaché le plus souvent au mot *parodie*, un fort petit nombre pourrait entrer dans la classification qui a été assignée à tous. Ils n'ont pas été composés, en effet, pour la plupart, avec la pensée de détourner, dans un sens railleur, le texte des prières auquel ils empruntent leur titre.

L'auteur du *Catéchisme du tiers état* dit dans sa préface : « Il faut des livres aux hommes et des catéchismes aux enfants. Le tiers état n'est encore qu'un enfant bien foible et bien mal instruit : affoibli par ses mal-

heurs, maltraité par ses supérieurs, il ne connoît ni leurs devoirs ni les siens . . »

C'est un peu la même pensée qui a donné naissance aux brochures politiques dont le titre a été emprunté au texte sacré. Le peuple ne connaissait guère alors que son *Livre d'heures*. Pour l'initier aux idées nouvelles, il pouvait paraître utile de les lui présenter sous une forme qui lui était familière, ou du moins avec un titre qui devait le prévenir en faveur de l'œuvre.

Parmi les écrits rappelés ci-dessus, il en est quelques-uns qui sont des parodies, dans le sens le plus général du mot, et même dans le sens le plus restreint. Plusieurs autres, au contraire, se refusent, de la manière la plus absolue, à être rangés dans cette catégorie. Ainsi le *Magnificat du tiers état* est une longue paraphrase, qui n'a presque aucun rapport avec les paroles du dernier psaume des Vêpres ; le *Credo de la noblesse* et le *De profundis de la noblesse et du clergé* ne se rapprochent pas plus des textes qu'ils rappellent ; le *Domine salvum* n'emprunte que son titre aux livres religieux, etc.

Quant à celles de ces pièces que, à quelque titre que ce soit, on peut appeler parodiées, elles se recommandent comme curiosités historiques plutôt que comme productions littéraires.

Ce n'était pas la première fois que l'on voyait se multiplier des écrits de ce genre. Après avoir cité le *De profundis de Jules Mazarin* (Paris, s. d.) et indiqué le *Nouveau De profundis*, l'auteur de la *Biographie des mazarinades* ajoute : « On a composé plusieurs parodies semblables des prières de l'Église, qu'on pourrait appeler l'Office du cardinal Mazarin : l'*In exitu*, l'*In manus*,

le *Pater noster*, le *Salve regina*, les *Lamentations*, les *Leçons de ténèbres ;* à quoi il faut ajouter le *Grand bréviaire* et le *Procès-verbal de la canonisation*, etc. »

Il y eut aussi, dans le même temps, la *Passion de la cour* (Anvers, 1649, 6 pages), parodie de quelques passages de la *Passion de Jésus-Christ*, avec la traduction en regard.

Les Parisiens : *Secundùm legem debet mori.*
Mazarin : *Peccavi tradens sanguinem justum.*
Le peuple : *Tolle, crucifige eum.*
M. le prince : *Quid enim malé fecit ?*
Les Parisiens : *Regem te facit.....*

Les indications bibliographiques qui précèdent nous montrent que la prose a, comme les vers, payé largement son tribut à la parodie.

Mais ce n'est pas assez de remonter jusqu'à la Fronde. Je le justifie par ces paroles de M. Victor le Clerc : « Le genre de la parodie, cet amusement un peu triste des littératures vieillissantes, qui commencent à ne plus respecter leurs plus belles œuvres, est cependant une des formes que prit d'assez bonne heure, dans la poésie légère, l'esprit railleur de nos aïeux. L'audace de leur moquerie n'hésita même pas à chercher un sujet de risée dans les prières chrétiennes, dans les cérémonies de l'Église, et l'on se servit, pour ces profanations, de la langue que parlait l'Église elle-même. Nous avons en latin, dans des manuscrits du siècle de saint Louis, d'insolentes facéties, où sont calquées, avec une fidélité

dérisoire, les paroles consacrées par un usage religieux aux offices et aux rites de la liturgie (1). »

Ainsi une hymne latine en l'honneur de la Vierge n'est plus, grâce au changement de quelques mots, qu'une chanson à boire :

TEXTE	PARODIE
Verbum bonum et suave	Vinum bonum et suave,
Personemus illud, ave,	Bonis bene, pravis prave,
Per quod Christi fit conclave,	Cunctis dulcis sapor, ave,
Virgo, mater, filia...	Mundana lætitia...
Supplicamus : nos emenda,	Supplicamus : hic abunda;
Emendatos nos commenda	Per te mensa sit fecunda,
Tuo nato, ad habenda	Et nos cum voce jucunda
Sempiterna gaudia.	Deducamus gaudia.

On trouve aussi, dans le genre bachique, et du même temps, une messe des buveurs, dont l'*Introït* rappelle un célèbre verset de David et de Salomon : « Introïbo ad altare Bacchi.— Ad eum qui lætificat cor hominis. »

C'est encore sous le masque d'un nouvel évangile latin que, trois siècles avant la Réforme, on se venge des exactions de la chancellerie pontificale : Jésus lui-même vient frapper à la porte du pape, et, comme il n'a rien, il est éconduit...

« Mais bientôt, continue M. Victor le Clerc, la langue de l'Église et des écoles ne suffit plus à la satire, qui veut être comprise partout. Les manuscrits des jongleurs nous ont conservé, en rimes françaises, des commen-

(1) *Hist. littér. de la France*, XXIII, dans l'art. *Fatrasies*.

taires burlesques sur le *Pater* et le *Credo*, comme la *Patenostre de l'usurier*, dont l'idée vient, selon l'auteur, d'un sermon qu'il entendit prêcher à Paris par le légat Robert de Courson, c'est-à-dire sous Philippe-Auguste ; la *Patenostre du vin*, la *Patenostre d'amour*, le *Credo de l'usurier*, le *Credo du ribaud*. Il est rare que ces jeux d'esprit ne soient pas insipides. L'usurier, dans son *Credo*, exprime assez bien sa seule passion, sa seule foi, et le buveur a quelques naïves inspirations :

Pater noster, biaus sire Dex,
Quand vins faudra, ce ert granz deulx.....
Qui es in cœlis, clerc ne lai,
Ne dirai jamès son ne lai.....
Sanctificetur li bons vins
Que je bui l'autr'ier à Provins..... »

Mais ici nous commençons à entrer dans un autre genre, dans la poésie mi-partie de latin et de français. Comme il en a été parlé dans un autre chapitre, plus n'est besoin de s'y arrêter davantage. C'en est assez, d'ailleurs, sur la vieille parodie, et je crois pouvoir ne pas la suivre jusqu'au XVIIe siècle, où je l'ai prise ci-dessus.

Telle que les derniers temps nous l'ont laissée, la parodie, je le répète, a été plus souvent une plaisanterie qu'une critique. Pourtant un poëte s'est vertement déchaîné contre les parodistes, dans les vers suivants de la comédie du *Temple du Goût* :

Ces parodistes éternels,
Dont je voudrois exterminer la clique,
Portent les coups les plus cruels
Aux endroits les plus beaux d'un sujet dramatique.

Et ce même public, facile à s'égarer,
Après avoir donné des larmes
A ces endroits qu'il devroit révérer,
A rire à leurs dépens trouve les mêmes charmes
Qu'il trouvoit à les admirer.

(*Merc. de France*, août 1733.)

VERS PATOIS

Ce ne serait pas trop d'un volume entier pour traiter convenablement la question complexe de la littérature patoise. Comment l'aborder dans un livre où il n'est guère possible de lui consacrer qu'un petit nombre de pages? Plutôt que de déflorer misérablement une matière intéressante à plus d'un titre, il nous a semblé préférable de nous borner ici à une simple énonciation du sujet, si je puis dire ainsi.

Depuis un quart de siècle surtout, des esprits sérieux ont battu en brèche cette vieille pruderie qui n'avait que dédain pour le langage vulgaire, et, de nos jours, on en est enfin venu à considérer l'étude des patois comme une introduction nécessaire à la connaissance des radicaux de la langue française, comme une source de documents utiles à la grammaire, à l'histoire, à l'archéologie et à la littérature. Quand les patois se relèvent ainsi de leur vieil abaissement, convient-il encore de classer les œuvres qui leur appartiennent parmi les singularités littéraires ? — Pour notre part, nous ne croyons pas que la réponse à cette question puisse être absolument négative ou affirmative. Il y a, ce nous semble, une distinction à faire entre les œuvres écrites dans les patois les plus distincts de la langue nationale

et celles qui parlent les patois où cette même langue a trouvé son point de départ.

Le vieux patois breton, en effet, la langue euskarienne, les patois les plus purs de la langue d'Oc..., sont des idiomes à part qui peuvent avoir leur grammaire propre. Les patois de la langue d'Oil, au contraire, ne se présentent guère, en général, principalement celui de la Normandie, que comme des mosaïques confuses, mélanges peu harmonieux de vieilles formes plus ou moins altérées et d'emprunts successifs au français moderne, défigurés surtout par la prononciation.

Les premiers peuvent, jusqu'à un certain point, renfermer les éléments d'une littérature. Les seconds ne produiront jamais que des œuvres, peut-être curieuses, mais à coup sûr burlesques avant tout.

Pour ces derniers, en veut-on juger par quelques exemples? Je les emprunterai aux deux livres les plus connus écrits en patois normand.

L'auteur de l'*Inventaire général de la muse normande*, David Ferrand, s'exprime ainsi à l'occasion des misères de l'année 1642 :

Ch'est à su coup qu'i faut qu'on s'amouchelle,
Ventripotens, mâqueux de bons morciaux,
Avalle-vins, dont les rouges musiaux
Feroient suer les apprentifs d'Apelle,
Pour n'en pouvoir peinturer de pus biaux :
Gens sans soucy, enfants de chère lie,
Vrays affronteurs de la mélancolie,
Qui l'assommez en vos banquets joyeux,
Il faut quitter cette humeur coustumière,

Vous n'érez pus que des lermes aux yeux
Bon temps est mort, no l'a mis à la bière.

Y n'est point mort de sa mort naturelle,
No l'a (dis-on) fait partir sans houziaux :
No le veyoit reninfler des naziaux,
Quand y veyoit par fais queuque libelle,
Ou queuque impost plaqué à ses potiaux :
Tantost ch'étoit dessus la draperie,
Le lendemain su la teinturerie,
Dessus le cuir, mesme su les cayeux;
Bref, dessus tout veyant mettre l'enchère,
Mourut d'ennuy. Disons donc en ces lieux,
Bon-temps est mort, no l'a mis à la bière. .

Le Coup-d'œil purin, pièce satirique inspirée par la substitution de conseils supérieurs à la cour du parlement de Normandie (1771), nous fournira l'exemple suivant :

Du temps d'l'autre encor no trouvoit
D'la b'sogne et d'quei payer sen terme.
J'alliommes l'dimanche à la Ferme
No dégouaiser l'après-midi;
Je r'venions chantant fort et ferme,
Et pis j'fésiomm' encor l'lundi...
J'frisiomm' no qu'veux à la cad'nette;
Ventre ! Ch'est qu'i n'y manquoit rien.
Mais du d'pis qu'su double d'ruffien
S'en mêle, j'fésons maison nette;
J'vendons tout, morcel à morcel,
Aux ersinchers de su Rissel.

Faut qu'cha finisse, ou que j'créviommes.
J'sommes-t'y des bét's, ou bien d's hommes?

Pardié ! No z'a pitié d'un quien;
Et d'nous, nan pus qu'si j'nétions rien.

Not'rouai, j'crairois, mai, Dieu m'pardonne!
Qu'y s'amuse à du chicotin.
Et mais que j'n'ayomm' pu d'butin,
Qu'est-che qu'y veut qui no z'en donne?
J'en irons-t'y voler? Nennin...

Si j'étois rouai, mai, sapredié,
Je n'voudrois point qu'no m'gobissonne,
Et j'f'rois mai-même man métier.
Je n'voudrois pas n'tout qu'no m'jergonne
Chite et cha, la vaque à Panier.
J'dirois par mai-même : J'ordonne
Qu'man peuple ait du d'quei tout san sas.
Ventre!..... ch'est-i pas li qui m'donne
Etout d'quei faire mes choux gras? —
No z'est rouai, z'ou ben no n'l'est pas...
J'erf'rois v'nir l'bon temps; pus d'misère,
Et j'voudrois que l'pus mandre hère
Eut sus san pain un morcel d'lard...

De tels vers, dont Naudé faisait une classe du burlesque, ne semblent-ils pas se rattacher, en effet, à ce genre? Ajoutons qu'il serait difficile, avec le patois normand ou tout autre patois analogue, d'en faire qui n'eussent pas ce caractère. Ce dialecte vulgaire ressemble trop au français, pour paraître autre chose que la forme rustique de l'idiome national. Il peut être entendu, à l'exception de quelques mots, par tous ceux qui comprennent le français : de là une comparaison continue, d'où il ne sort jamais qu'avec un reflet plus ou moins marqué de trivialité.

Une pareille comparaison ne s'impose pas d'elle-même pour les œuvres écrites dans un patois qui est plus séparé de l'idiome national. C'est là leur principal avantage, et, dans quelques cas, vraisemblablement le seul.

Quoi qu'il en soit, il y a justice, croyons-nous, à ne pas mettre sur la même ligne toutes les œuvres patoises écloses sous le soleil de la France, et c'est à cette conclusion que nous voulons nous arrêter.

VERS PROTÉES (1)

Je cite les *Bigarrures* du seigneur des Accords (Tabourot) : « Le sçavant Scaliger a fait un vers, qu'il surnomme Protée, à cause qu'il peut changer d'infinies formes et estre retourné en plusieurs façons, comme l'on dit que Protéus se transformoit diversement :

Perfide sperasti divos te fallere Proteu.
Perfide te divos sperasti fallere Proteu.
Perfide te sperasti divos fallere Proteu.
Perfide sperasti te divos fallere Proteu.
Perfide divos sperasti te fallere Proteu.
Perfide divos te sperasti fallere Proteu.
Perfide te Proteu sperasti fallere divos.
Perfide Proteu te sperasti fallere divos.
Perfide Proteu sperasti te fallere divos.
Perfide te sperasti Proteu fallere divos.
Perfide sperasti Proteu te fallere divos.
Perfide sperasti te Proteu fallere divos.

« Et ainsi que le vers commençant par *perfide*, se change en cette sorte douze fois, il se peut autant muer et changer de fois, commençant par *fallere ;* autant de fois par *divos ;* autant de fois par *Proteu*, et par chacun mot, de sorte qu'il se change aisément en soixante et

(1) Dreux du Radier les appelle vers combinés.

douze sortes, et si tu y prends garde, encore se changera-t-il en davantage. »

Moins les mots dont ces vers se composent auront de syllabes, plus les transformations pourront être multipliées. L'hexamètre suivant du P. Bernard Bauhuis :

Tot tibi sunt dotes, Virgo, quot sidera cœlo,

peut se tourner, a-t-on dit, de trois cents manières différentes. Qu'est-ce même que cela ? *Ericius Puteanus* (Henri Dupuy) l'a trouvé susceptible de mille vingt-deux combinaisons, chiffre égal à celui des étoiles énumérées par Ptolémée. Voyez sa plaquette intitulée : *Pietatis Thaumata in Protheum parthenicum unius libri versum numeris sive formis MXXII variatum* [Anvers, Plantin, 1617] (1). — « Ce vers, ajoute M. Ludovic Lalanne, a depuis occupé deux habiles mathématiciens, Jacques Bernouilli et le P. Prestet. Le second l'a trouvé susceptible de trois mille cinq cent soixante-seize combinaisons ; mais en négligeant la mesure, suivant Bernouilli, les mots dont ce vers se compose peuvent être combinés de quarante mille trois cent vingt-sept manières. Le P. Robert s'est également exercé sur le vers de Bauhuis, dans ses *Récréations littéraires*, ch. XXXV... »

Vingt et un ans après la publication, par Henri Dupuy, du vers protée du P. Bauhuis, c'est-à-dire en 1638, Werner Oporin, *pastor redenus*, mettait au jour la pièce suivante :

Proteus poeticus palindromus, quem sub metro χρονοστίχῳ rite

(1) Réimprimé en 1833 à Louvain, in-32 de 74 p.

salutari et vera pro pace, piorum sexcenties repetita, et ultra, denuo sic prosequi suspiria spe fidei fecit Warnerus Oporinus anno *hIs In qVo tanDeM nos LIberet Ipse IehoVa eX trIbVLatIonIbVs* (Ps. XXXVII, v. 37, 38); RINTELII, TYPIS PETRI LUCII, pet. in-12 de 24 feuillets.

Le vers protée qu'Oporin offrait ainsi au public est, dans le livret, retourné de six cent soixante-dix manières différentes, et ces nouveaux vers y sont disposés de manière qu'en prenant successivement le premier mot de chacun d'eux, on retrouve le vers primitif :

IesV, DVX VItæ, fer tV noVa teMpora paCIs,

qui, comme on le voit, pourrait encore être rangé dans la classe des chronogrammes.

Autre plaquette de *même farine :*

Proteus poeticus Gregorii Kleppsii poetæ... tot formis quot anni jam a nato Christo numerantur M. DC. XVI conspiciendus, etc.; *Lipsiæ*, 1617, in-8°.

Voici un vers :

Cor, vox, dens, frons, ren, splen, pes sunt tibi, deest mens,

qui s'adresse à un fou. En substituant au dernier substantif un de ceux qui précèdent, la même phrase reçoit huit autres applications :

AD CÆCUM

Mens, cor, vox, dens, frons, ren, splen, pes sunt tibi, deest lux.

AD CLAUDUM

Lux, mens, cor, vox, dens, frons, ren, splen sunt tibi, deest pes.

AD TRISTEM

Pes, lux, mens, cor, vox, dens, frons, ren sunt tibi, deest splen.

AD INFACUNDUM

Splen, pes, lux, mens, cor, vox, dens, frons sunt tibi, deest ren.

AD INVERECUNDUM

Ren, splen, pes, lux, mens, cor, vox, dens sunt tibi, deest frons.

AD MITEM

Frons, ren, splen, pes, lux, mens, cor, vox sunt tibi, deest dens.

AD MUTUM SEU TACITURNUM

Dens, frons, ren, splen, pes, lux, mens, cor sunt tibi, deest vox.

AD TIMIDUM

Vox, dens, frons, ren, splen, pes, lux, mens sunt tibi, deest cor.

Mais il n'y a là qu'une très-faible partie des inversions que le vers primitif peut subir, et l'on prétend qu'il peut revêtir sept cent vingt-cinq mille sept cent soixante formes diverses.

Quant à celui-ci, qui porte pour suscription *De perfecto :*

Cor, vox, dens, frons, ren, splen, lux, mens, pes, vola, crus huic,

c'est encore plus fort ; on lui attribue la faculté de se prêter à trente-neuf millions neuf cent seize mille huit cents métamorphoses.

Que quelque amateur de bonne volonté essaye de vérifier si ce chiffre est exact. Il devra recueillir, pour dédommagement de ses peines, la satisfaction de constater qu'il a été exagéré. En effet, le calcul pourrait bien avoir été accompli comme si tous les mots pouvaient indifféremment prendre place sur tous les points du vers. Or, il est vrai de dire que, de par la prosodie latine, *vola* ne peut changer de position.

Quoi qu'il en soit, Dreux du Radier (*Récréations historiques*) reproduit le même nombre en l'honneur de deux autres vers. « On peut, dit-il, changer en trente-neuf millions neuf cent seize mille huit cents façons les deux vers qui suivent, et il faudroit quatre-vingt-onze ans quarante-neuf jours pour les écrire de toutes les manières dont on peut les combiner, en écrivant douze cents vers par jour :

Lex, grex, rex, spes, res, jus, thus, sal, sol, bona lux, laus.
Mars, mors, sors, fraus, fax, styx, nox, crux, pus, mala vis, lis. »

L'auteur aurait pu mettre encore sur la même ligne ce vers de Thomas Lansius :

Crux, fax, fraus, lis, mars, mors, nox, pars, sors mala, Styx, vis.

Mais quel gré aurait-on pu lui en savoir ?

On s'est beaucoup moins occupé de fabriquer des vers protées en français, et cela peut sembler surprenant jusqu'à un certain point ; car, si le génie de notre langue ne permet guère les inversions, ce devait être, à cause de la difficulté à vaincre, un motif de plus pour exciter l'ardeur des manipuleurs de mots. Toutefois, en

cherchant bien, je suis convaincu que la moisson ne serait pas complètement stérile. Dans son ouvrage cité plus haut, le P. Robert cite un vers français qui peut se combiner de seize manières, et ce vers n'est certainement pas le seul que l'on ait fabriqué exprès pour être plus ou moins retourné.

Au reste, quelle que soit la difficulté de faire, avec une phrase française, des revirements de mots comparables avec ceux que fournirait une phrase latine, il y aurait encore eu quelque chose à obtenir à cet égard, si l'on avait voulu s'y donner la même peine qu'à d'autres futilités non moins laborieuses. Qu'on en juge par la réponse du PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE au BOURGEOIS GENTILHOMME, qui le consulte sur la tournure la plus galante à donner à sa déclaration amoureuse : « On peut la mettre, premièrement, comme vous avez dit : *Belle marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour ;* ou bien : *d'amour mourir me font, belle marquise, vos beaux yeux* ; ou bien : *vos beaux yeux d'amour me font, belle marquise, mourir ;* ou bien : *mourir vos beaux yeux, belle marquise, d'amour me font ;* ou bien : *me font vos beaux yeux mourir, belle marquise, d'amour...* »

Le contingent des vers protées en français pourrait, d'ailleurs, s'accroître d'une manière assez notable, si, comme l'a fait M. Lalanne, on rattachait à ce genre les vers *transposables* dont il a été question dans le chapitre consacré aux vers anacycliques.

VERS PROVERBIALISÉS

Sous ce titre, que d'anciens exemples autoriseraient à développer ainsi : *Vers proverbialisés* ou *proverbes versifiés*, on trouve à mentionner deux genres d'ouvrages bien différents : ceux où les proverbes communs sont mis en rimes dans un ordre plus ou moins méthodique, et ceux dont le texte, sur un sujet quelconque, est, uniquement ou dans des proportions variables, composé de proverbes.

Les recueils de proverbes rimés, tant imprimés que manuscrits, sont nombreux. On peut citer, sinon comme le premier dans notre langue, au moins comme un des plus anciens, *les Proverbes au vilain*, dont quelques citations vont donner une idée suffisante :

A grant folie entent
Qui deus choses emprent
Et nule ne acheive;
Savez ki l'en dessert :
L'une par l'autre pert
Et sei meimes grève.
Entre deux arçons chet cul à terre,
Ceo dist le vilain...

Celui tent jeo pur sot
Que al premerain mot

Son marché prent et fest;
Et celui ki sa amie,
Jà seit ké ele l'escondie,
Al premerain mot lait.
Al premerain coup ne chet pas le chenne
Ceo dist le vilain...

Meinte dame ai veue
Qui ben esteit vestue
E de vair et de gris,
Qui pas tele n'esteit
Cum ele me pareit,
Ne el cors ne el vis.
Dessous chemise blaunche
Ad meinte brune haunche,
Ceo dist le vilain...

Ce petit poëme était déjà connu dans la première moitié du XIIe siècle, puisqu'il est mentionné par le trouvère normand Philippe de Thaun, au commencement du *Livre des Créatures*.

Un autre poëme du même genre remonte également au XIIe siècle; c'est celui que l'on désigne : *les Dits de Marcoul et de Salomon*, dialogue en vers français entre le ROI-PROPHÈTE et un personnage nommé MARCUS, que l'on a supposé tour à tour être Marcus-Porcius Cato, ou le fils de celui-ci. Le premier, fidèle à son caractère, prononce toujours une sentence grave; son interlocuteur lui répond dans le même sens, mais par un proverbe populaire d'une allure beaucoup plus dégagée.

On rencontre, dans les manuscrits, des rédactions de ce poëme qui diffèrent beaucoup entre elles. Une d'elles, qui paraît la plus ancienne, se distingue par sa violence

contre les femmes et par le cynisme de l'expression. Voici une des strophes, la moins libre de toutes :

Loez le paon,
Si fait à bandon
Sa queue parroir,
Ce dist Salomons.

Pute se demonstre
En rue et se monstre,
Por loenge avoir,
Marcoul li respont...

J'emprunte à M. Leroux de Lincy (*Livre des Proverbes français*) cette autre citation, tirée d'un manuscrit moins ancien :

Qui sages hom sera
Jà trop ne parlera,
Ce dist Salomons.

Qui jà mot ne dira
Grant noise ne fera,
Marcol lui respond.

Bien boire et bien mangier
Fait homme assoagier,
Ce dist Salomons.

Et ventre engroissier
Fait ceinture alascher,
Marcol li respond...

« *Les Dits de Marcoul et de Salomon*, ajoute M. Leroux de Lincy, ont eu beaucoup de vogue pendant plusieurs

siècles. Cités assez souvent, on y fait encore des allusions fréquentes. Ainsi Rabelais, si habile dans la science du proverbe, n'a pas manqué de parler de cet ouvrage. Livre I, chapitre XXXIII de *Gargantua*, il met ces mots dans la bouche d'un de ses personnages :

> Qui ne s'adventure n'a cheval ne mule,
> *Ce dist Salomons.*
> Qui trop s'adventure perd cheval et mule,
> *Respondit Marcon...* »

Je ne parle pas des *Mots dorés du grand et sage Caton*, traduction des *Disticha Dionysii Catonis*. C'est un recueil de sentences morales comme celui qui est appelé *le Dit des philosophes*, ou *Proverbes aux philosophes*. Je passe même sous silence l'indication de recueils de véritables proverbes rimés, pour ne m'arrêter qu'aux mentions suivantes :

I. *Les cent nouveaux proverbes dorez*; pet. in-8° goth.

II. *Notables enseignements, adages et proverbes, faitz et composés par Pierre Gringore, dit Vauldemont.....*; Lyon, Olivier Arnoullet, 1533, 1 vol. pet. in-8° goth.

III. *Rencontres à tous propos, par proverbes et huitains françois*; Paris, Est. Groulleau, 1554, in-12 obl.

IV. *Les Prémices ou le premier livre des proverbes épigrammatisez ou des épigrammes proverbialisez, c'est-à-dire signez et scellez par les proverbes françois...; le tout par Henri Estienne*; 1594, 1 vol. pet. in-8°.

V. *Proverbes en rimes, ou rimes en proverbes....., accomodés en distiques.....*, *par M. le Duc*; Paris, in-12, 2 vol.

Veut-on quelques nouveaux exemples de la manière

de procéder en cette matière? Je les emprunte au volume qui porte le nom de Pierre Gringore :

Tout ce qu'on peut faire au matin ne faut
Jamais attendre au soir n'à lendemain;
Car le vouloir se mue, aussi souldain
Comme le temps qui est froid et puis chault.

Par trop parler on est réputé sot;
Qui parle trop donne signifiance
Que de science a peu de congnoissance.
Sage se taist, le fol parle trop tost.

On ne congnoist l'homme à robbe ou sayon,
Ne le bon vin au cerceau de la tonne,
Ne moyne aussi se abbaye ne lui donne;
Les grands honneurs muent les conditions.

Il y a temps de parler et soy taire,
Temps de plorer, de rire et jargonner,
Temps de semer, planter et moissonner,
Temps d'assaillir et temps de soy retraire.

Il est breneux qui avec enfants couche,
Et chagrineux qui hante homme vieillart;
Mais si tu veulx croire ditz de Lombart,
Diz de la bouche et de la main ne touche...

L'abondance des livres, en vers et en prose, consacrés exclusivement aux proverbes, indique la grande et la longue faveur de ces formules, et il n'y a plus lieu de s'étonner dès lors qu'on les retrouve fréquemment employées dans toute notre ancienne littérature, ainsi que l'a constaté M. Leroux de Lincy.

Ce n'est pas seulement dans les auteurs comme ceux du *Roman du Renart* et du *Roman de la Rose*, comme ceux des différents recueils de fables, Marie de France principalement, — qui y semblaient conviés par le genre de leur composition, — que l'on remarque l'emploi pour ainsi dire systématique des proverbes. On les rencontre sans exception dans les livres français, soit qu'ils traitent de sujets sérieux, soit qu'ils appartiennent à un autre ordre d'idées, qu'ils soient écrits en vers ou en prose. Ainsi, au milieu du XIIe siècle, Chrestien de Troyes, dans *Perseval le vieux*, un de ses romans les plus graves, débute ainsi :

Qui petit sème petit cuelt,
Et qui auques recoillir vuelt
An tel lieu sa semance espande
Que fruit à cent dobles lui rande.
Car en terre qui rien ne vaut
Bonne semance i seche et faut...

Le même poëte a commencé ainsi le *Roman d'Érec et d'Énide :*

Li vilains dit en son respit,
Que tel chose a l'en en despit
Qui mult valt mialz que l'en ne cuide.....

Autre proverbe, au début du *Roman de Troyes*, de Benoît de Sainte-More, contemporain du précédent trouvère :

Salomons nous enseigne et dit,
Et se l'trouvons en son escrit,
Que nus ne doit son sen céler,
Ains le doit ensi demonstrer...

L'emploi de ces vieilles maximes, si bien en harmonie avec la simplicité, la naïveté du style de cette époque, se propage dans les siècles suivants. On l'observe surtout dans les poésies populaires. Le *Recueil des chants héroïques français du XIIe au XVIIIe siècle*, publié par M. Leroux de Lincy, nous en fournit trois exemples remarquables : le premier appartient à l'année 1381. C'est une complainte en vingt-deux couplets contre Hugues Aubriot, prévôt de la ville de Paris. Un proverbe commun termine chaque couplet. L'autre est une ballade, du même genre, composée en 1449, par Alain Chartier, contre les Anglais au sujet de la prise de Fougères. La troisième est une pièce semblable, écrite quelques années auparavant à l'occasion du siége de Pontoise.

Au XVe siècle, il faut encore mentionner, entre tous les autres, Pierre Blanchet, Charles d'Orléans, Gringore et Villon.

Blanchet, l'auteur présumé de la farce de *Pathelin*, dont quelques vers ont pris force de proverbe, en a reproduit un bon nombre de ceux qui avaient cours de son temps ; par exemple :

Maintenant chacun vos appelle
Partout avocat dessous l'orme...

Qui empruncte ne choisit mie...

Et n'eussiez vous ne croix, ne pile...

Onc lard ès pois n'eschut si bien...

Me voulez-vous faire entendant
De vécies que ce sont lanternes...

Et à qui vends-tu tes coquilles ?... etc.

Voici quelques-uns des proverbes dont Charles d'Orléans a fait usage :

Jeu qui trop dure ne vaut rien...

Après chaud temps vient vent de bise...

Il convient que trop parler nuise,
Ce dit-on, et trop grater cuise...

Chose qui plaist est à moitié vendue.....

L'habit le moine ne fait pas..... etc.

Le même poëte a une jolie ballade, dont le refrain est cet adage : *Encore est vive la souris.*

Pierre Gringore, dont nous avons cité un recueil de proverbes, a mêlé encore à toutes ses autres compositions des dictons populaires, des sentences morales. Ce genre d'ornements abonde principalement dans ses *Contredits de Songecreux*. J'en extrais quelques exemples :

Puis j'ai fait d'autruy cuir courroie...

Car je n'ay pas l'entendement
A si bien forger comme ils font;
Fort feu par souffler métal fond...

Le sage aussi si nous dict un notable :
Que trop parler souvent en mal se noye;
Le fol tousjours sème parler par voye.
Trop parler cuit, grevant la conscience...

En chiens, oiseaux, armes, amours,
(Ce dit l'en en commun langage)
Pour un plaisir mille doulours,
Et chacun le voit par usage...

Quem conjux diligit odit,
Ce dit Cathon, c'est la manière
De contredire à tout bien dit.

. . . . . .

Femme est l'ennemi de l'ami;
Femme est péché inévitable;
Femme est familier ennemi;
Femme déçoit plus que le diable.

. . . . . .

Femme est tempeste de maison.

. . . . . .

Femme est des serpens le serpent;
Femme blandit, femme oingt, et poingt;
Femme gaste le firmament
Et deffaict ce qu'on faict à point...

Cette diatribe est virulente; mais le poëte y a fort peu mis du sien. Tous les livres de proverbes décochent des traits acérés contre les femmes. Gringore n'avait que l'embarras du choix. Ici, comme ailleurs, il a glané un peu au hasard.

Villon, si ingénieux, si habile à faire son profit de la gracieuse simplicité de notre vieux langage, a procédé avec plus de retenue, et surtout avec plus d'art et de recherche :

En ce temps que j'ai dit devant,
Sur le Noel, morte saison,
Lorsque les loups vivent de vent...

Au quel doint Dieu l'heur de Jacob,
De Salomon l'honneur et gloire;
Quand de prouesse il en a trop,
De force aussi, par m'ame, voire,
En ce monde si transitoire,

Tant qu'il y a de long et de lé,
Affin que de luy soit mémoire,
Vivre autant que Mathusalé...

Et sçachez qu'en grant pauvreté
(Ce mot dit-on communément)
Ne gist pas trop grant loyauté....

Nécessité fait gens mesprendre,
Et faim saillir loup hors du bois...

Nous avons déjà signalé l'usage, au xve siècle, de prendre quelquefois un proverbe pour refrain, dans les compositions divisées en strophes. Villon affectionna ce mode. Presque toutes les ballades qu'il a jointes à son grand et à son petit testament, sont ordonnées ainsi. Dans celle qu'il composa *en vieil langage françois*, chaque strophe finit par le proverbe :

Autant en emporte li vens.

Il en a d'autres encore, notamment son chef-d'œuvre, cette charmante ballade des *Dames du temps jadis :*

La royne Blanche comme ung lys,
Qui chantoit à voix de sereine,
Berthe au grand pied, Brietrix, Alix,
Aremburge qui tint le Mayne,
Et Jehanne la bonne Lorraine,
Où sont-ils, vierge souveraine ?
Mais où sont les neiges d'antan ?...

Villon a fait plus, il a écrit toute une ballade avec les proverbes communs :

Tant grate chèvre que mal gist;
Tant va le pot à l'eau qu'il brise;

Tant chauffe-on le fer qu'il rougist,
Tant le maille-on qu'il débrise;
Tant vaut l'homme comme on le prise;
Tant s'esloigne il qu'il n'en souvient;
Tant mauvais est qu'on le desprise;
Tant crie-l'on Noel qu'il vient.

Tant raille-on que plus on ne rit;
Tant despend-on qu'on n'a chemise;
Tant est-on franc, que tout se frit;
Tant vault tien que chose promise;
Tant aime-on Dieu qu'on suit l'église;
Tant donne-on qu'emprunter convient,
Tant tourne vent qu'il chet en bise;
Tant crie-l'on Noel qu'il vient.

Tant aime-on chien qu'on le nourrist;
Tant court chanson qu'elle est apprise;
Tant garde-on fruict qu'il se pourrist;
Tant bat-on place qu'elle est prise;
Tant tarde-on qu'on fault à l'emprise;
Tant se haste-on que mal advient;
Tant embrasse-on que chet la prise;
Tant crie-l'on Noel qu'il vient.

ENVOI

Prince, tant vit fol qu'il s'advise;
Tant va-il qu'après il revient;
Tant le matte-on qu'il se radvise;
Tant crie-l'on Noel qu'il vient.

« Avec la fin du xve siècle, dit M. Leroux de Lincy, commence à se développer parmi nous un genre de littérature qui devait nécessairement gagner beaucoup à l'emploi des proverbes. Aussi ceux qui le cultivèrent

ne manquèrent pas d'en faire usage : je veux parler des conteurs et des nouvellistes qui ont écrit en prose, et de quelques auteurs de facéties. Déjà, pendant le cours du xve siècle, on trouve plusieurs romans d'amour et de chevalerie dans lesquels nos proverbes communs sont souvent cités. Je nommerai ici le *Roman du Jouvencel*, par Jean de Beul, curieux mémoire d'un brave chevalier qui avait fait les guerres des règnes de Charles VI et de Charles VII, et qui se complaît à raconter longuement tout ce qu'il a vu et entendu dire... Je nommerai encore l'histoire du *Petit Jehan de Saintré*, dont l'auteur, Antoine de la Salle, a fait preuve d'une si grande habileté de style et d'une connaissance très-étendue de la littérature des proverbes. Non-seulement il en cite beaucoup dans ce livre, mais il en rapporte plus encore dans deux ouvrages qui ne portent pas son nom, mais dont il est certainement le principal rédacteur, je veux parler des *Quinze joies de mariage* et des *Cent nouvelles nouvelles*, racontées à la cour de Bourgogne. La nature du sujet, la manière dont il est traité, devaient nécessairement amener sous la plume de l'écrivain une foule de locutions proverbiales qu'on n'est pas surpris d'y rencontrer. Tout le mérite d'Antoine de la Salle, c'est d'avoir su les mêler avec adresse à son récit ; il est parvenu sous ce rapport à déployer autant d'art dans sa prose que Villon et l'auteur de la farce de *Pathelin* dans leurs poésies. »

Le siècle suivant ne resta pas au-dessous de ces modèles. Voyez Rabelais, avec quel succès il emploie les proverbes dans son immortelle satire, même lorsqu'il les multiplie, comme dans le chapitre v du livre Ier de *Gargantua !* L'auteur du livre singulier intitulé : *le*

Moyen de parvenir, n'y est pas moins heureux ; seulement il s'est fait reprocher d'en altérer quelquefois le sens. Il faut encore citer aux premiers rangs : Henri Estienne, avec son *Apologie pour Hérodote ;* Noël Dufail, avec ses *Contes d'Eutrapel ;* les auteurs de la *Satire Ménippée*..., et, à leur suite, tous les nouvellistes et les écrivains de ces pamphlets qui parurent en si grand nombre pendant les guerres de religion.

Des deux écoles poétiques qui se sont partagé l'empire des lettres au XVIe siècle, celle de Ronsard, savante, majestueuse, mais pédantesque, bannit systématiquement de ses ouvrages le langage des proverbes. Celle de Marot le conserva, mais en s'imposant quelque réserve. Clément Marot en fournit de temps en temps des exemples, toujours amenés avec grâce et naïveté. Par exemple, dans le dialogue des deux amoureux, le premier demande à l'autre quel jour il commença à s'éprendre de sa belle :

. . . . . Par Saint Jacques !
Ce fut le premier jour de Pasques.
A bon jour bonne œuvre.

C'est principalement dans son épître du *Coq à l'âne*, adressée à Lyon Jamet, que Marot a employé les proverbes et les dictons populaires :

Puisque respondre ne me veux,
Je ne te prendray aux cheveux,
Lyon ; mais sans plus te semondre,
Moy-mesme je me veux respondre
Et ferai le prestre Martin.
Ce grec, cet hebreu, ce latin

On descouvert le pot aux roses.
Mon Dieu, que nous verrons de choses,
Si nous vivons l'âge d'un veau !.....

Les disciples de Marot et les propagateurs de la littérature facétieuse, qui venait de naître, transmirent au XVIIe siècle la tradition des écrits *proverbialisés*.

Je ne puis mieux faire que de citer encore M. Leroux de Lincy : « Les facéties nombreuses publiées principalement pendant le cours du XVIIe siècle sont les derniers ouvrages dans lesquels nos vieux proverbes aient été communément employés. La plupart de ces facéties étaient populaires, et à ce titre elles furent connues et citées par les premiers comédiens français, successeurs immédiats, à l'hôtel de Bourgogne, des Confrères de la Passion. Ces comédiens préludaient, dans des farces quelquefois grossières, mais toujours gaies, toujours spirituelles, aux chefs-d'œuvre de notre grand Molière... Les auteurs de ces facéties avaient soin de parler un langage qui pût fixer l'attention de ceux qui les écoutaient. Les proverbes, les dictons, les locutions familières, leur venaient naturellement à l'esprit... Molière et la Fontaine, qui en reproduisirent un grand nombre, les avaient retenus, quelques-uns à la lecture de toutes ces facéties dont ils se plaisaient à égayer leur esprit, mais le plus grand nombre aux représentations de ces farces dont ils avaient été spectateurs assidus. »

Les écrits publiés pendant la Fronde furent aussi semés fréquemment de proverbes, et quelquefois de locutions qui en affectaient la forme. Plusieurs même les multiplièrent au point qu'il convient de leur donner

une mention hors ligne dans ce chapitre des *Vers proverbialisés.*

Je cite d'abord *les Regrets de l'absence du Roy* (s. l., 1649), in-4° de 8 pp. On jugera du tout par cet extrait morcelé :

Bocan n'a point tant de fredons...
Desprez n'a fait tant de lexives,
Et Lucques chez lui n'a tant d'olives...
Ni Balzac tant de métaphores...
Ni chez Cormier tant de festins...
Bagnolet n'a point tant de fraises...
Montpellier n'a point tant de pauvres...
Moulins n'a point tant de ciseaux,
Et Chatelleraut tant de couteaux...
Ni le Poitou tant de vipères...
Caen ne fit jamais tant de bourses...
Aubervilliers n'a tant de choux...
L'Anjou n'a point tant de melons...
Reims n'a point tant de pain d'épices,
Etampes n'a tant d'écrevisses...
Et Vendôme n'a tant de gants...
Gallet n'a tant poussé de dez...
Saint-Michel n'a tant de coquilles,
Ni Melun n'a point tant d'anguilles...
Cormier n'a tant tiré de dents...
Saint-Cloud n'a point tant de gâteaux...
Et Troyes n'a point tant d'andouilles...
Lyon n'a point tant de marrons...
Et Corbeil n'a point tant de pêches...
Orléans tant de cotignac...
Pont-l'Evêque tant de fromages...
La Picardie tant de sots...
Saint-Mathurin n'a tant de fous...
Sedan n'a tant de pistolets,

L'Auvergne n'a tant de mulets...
Mayence n'a tant de jambons...
Que j'ai d'envie que la reine
Tôt à Paris le roi ramène.

Une autre mazarinade rentre dans la même classe : c'est le *Conseil salutaire au cardinal Mazarin, gasconnade en vers, dédiée à MM. les officiers de la Bazoche du parlement de Paris* (par Claude Veyras); Paris, veuve Marette, 1652, in-4° de 8 pp. En voici vingt vers proverbialisés :

Tout l'univers n'a point tant d'hommes,
La Normandie tant de pommes,
La Touraine tant de melons,
Le Maine point tant de chapons,
L'Auvergne point tant de fromages,
Le Languedoc de beaux visages,
La Brie point tant d'angelots,
La Picardie tant d'impôts,
La Champagne tant de misères,
La Provence tant de galères,
Le Dauphiné tant de rochers,
La Bretagne tant de vachers,
Le Lyonnois tant de commerce,
La Bourgogne de vin en perce,
Le Poitou tant de chicaneurs,
L'Orléannois tant de tanneurs,
Le Berry tant de draperie,
La Guyenne tant de braverie,
La Catalogne tant de malheurs,
La Navarre de batteleurs,
La Saintonge de misérables,
L'Anjou de maisons honorables,
La Lorraine d'infortunés,
L'Artois tant de bourgs ruinés,
Que....., etc.....

Dans cette seconde pièce surtout, ce ne sont pas, il est vrai, des formules passées définitivement à l'état de proverbes, que l'auteur a groupées; mais par la forme elles appartiennent au genre, et cela suffit peut-être pour justifier l'attribution du *Conseil salutaire* à ce chapitre. Au reste, s'il ne fallait pas reconnaître aux deux mazarinades le caractère d'une œuvre nettement proverbialisée, nous la retrouverions dans la prose des trois suivantes :

I. *Harangue en proverbes, faite à la reine par un notable bourgeois de la ville de Pontoise, deux jours avant le départ de Mazarin, pour obliger cette princesse à consentir à son éloignement par les raisons cy-aprés déduites;* Paris, 1652, 32 pages.

« Assez originale enfilade de proverbes, » selon M. C. Moreau, dans la *Bibliographie des mazarinades.* Mazarin dit à la reine : « Je viens de Tours; je vous apporte roses et flours et nouvelles de vos amours. Vous plaira-t-il que je m'assise près de vous? »

II. *Lettre de proverbes d'un messire abbé, voisin de Compiégne, au noble sire Jules Mazarin, cardinal, lui mandant tout ce qui s'est passé en France depuis son départ;* Paris, 1652, 16 pages.

Signé : L.-M. F. — Pièce plaisante et rare.

III. *Le visage de la cour et la contenance des grands, avec leur censure et le dialogue du roi et du duc d'Anjou avec la mamman, en proverbes;* Paris, 1652, 20 pages.

Voici quelques proverbes de cet écrit de Sandricourt :

La reine : Elle est comme le camelot, elle a pris son pli. — Mazarin : C'est un bon gardien pour les brebis que le loup. — Le coadjuteur : C'est la mesgnie d'Archambaut; plus il y en a

moins vaut. — Turenne : Peine de vilain n'est rien à compter. — Le prince de Condé : Qui ne fait que pour soi ne mérite pas de remerciements. — Le parlement : Qui cherche le malheur, malheur lui vient.

Une pièce plus célèbre, de même style, avait été publiée avant ces dernières ; je veux parler de *la Comédie des Proverbes*, *pièce comique* (Paris, 1633, 1 vol. in-12). J'en cite quelques phrases :

La fille du docteur Thésaurus a été enlevée par son amant Lidias :

Thesaurus : Hélas! mon voisin, j'ai perdu la plus belle rose de mon chapeau; la fortune m'a bien tourné le dos, moy qui avois feu et lieu, pignon sur rue, et une fille belle comme le jour, que nous gardions à un homme qui ne se mouche pas du pied...; mais, mon voisin, ne vous défiez-vous point qui m'auroit joué ce tour-là ?

Bertrand : Je ressemble à Chian-lit, je m'en doute.....

Macée : Si Lidias étoit en cette ville, je croirois bien que ce fût lui qui auroit mangé le lard.....

Alizon, servante : Hélas! le pauvre garçon, il n'y songea non plus qu'à sa première chemise. Il est bien loin, s'il court toujours...

Je termine par quelques mots empruntés encore à l'introduction du *Livre des Proverbes français* : « Il faut, dit M. Leroux de Lincy, considérer Molière et la Fontaine comme les derniers écrivains qui se soient servis de cette langue si ancienne et à la fois si énergique des proverbes et des dictons populaires... Notre fabuliste aimait beaucoup ces sentences vulgaires qu'il savait citer à propos et de manière à mieux faire comprendre

la moralité de son sujet. Quant à Molière, il était aussi très-versé dans la connaissance de nos anciens adages, et ne craignait pas de les placer dans la bouche des nombreux personnages qu'il a mis en scène. Mais aussi habile dans cette partie que dans toutes les autres, il savait choisir avec beaucoup d'art et les proverbes qu'il employait et les hommes auxquels il les prêtait. Ce sont toujours des gens du peuple, des valets, ou des soubrettes, jamais des grands seigneurs ou des personnages sérieux... Cependant Molière, dans ses comédies sérieuses et de haut style, n'a pas craint de les admettre, quand ils pouvaient ajouter quelque trait de vérité à l'un des caractères qu'il voulait peindre. Ainsi, dans le *Tartufe*, acte Ier, scène Ire, la vieille mère d'Orgon, Mme Pernelle, termine ainsi ses remontrances :

On n'y respecte rien, chacun y parle haut,
Et c'est tout justement la cour du roi Pétaud.

« Mais c'est principalement dans ses comédies plaisantes, dans ses farces pleines de gaieté et d'un bon sens si naïf et si fin, que Molière ne craignait pas de mêler aux saillies débitées par ses acteurs quelques proverbes communs, quelques dictons populaires. Ces compositions étaient surtout écrites pour le parterre, dont il appréciait beaucoup le jugement et dont il aimait à flatter les habitudes. Or, à cette époque, ces sortes de farces étaient fort en vogue et elles abondaient en propos de ce genre. »

VERS RAPPORTÉS

On appelle vers rapportés ceux qui sont disposés de telle manière que les mots de l'hémistiche ou du premier vers se rapportent, pour la pensée, aux mots correspondants de la fin du vers ou des vers qui suivent.

Je cite, pour exemple, le distique suivant, « espèce d'épitaphe de Virgile, dit Gabriel Peignot, faite par un auteur inconnu, et dans laquelle sont énoncés les trois genres de poésie du cygne de Mantoue: »

Pastor, arator, eques, pavi, colui, superavi
Capras, rus, hostes, fronde, ligone, manu.

Autres exemples :

Hircus, cum pueris puer unus, sponsa, maritus,
Cultello, lymphâ, fune, dolore cadit.....

Bellator, sapiens, justus, porto, lego, condo
Arma, libros, leges : Cæsar, Apollo, Numa.

Le dernier de ces distiques, adressé en 1592 à M. de Vergy par un Vésulien nommé Pierre Durand, est extrait du livre attribué aux collégiens de Dôle.

Étienne Tabourot, dans ses *Bigarrures*, mentionne également les suivants :

Ex minimis, vitium, cœlum, modulamina, castra,
Venit, alit, penetrat, mitigat, exsuperat,
Seditio, requies, oratio, cœna, favilla,
Maxima, longa, brevis, semibrevis, minima.

SUR LA MORT D'UN JEUNE HOMME

Atrox, excelsus, pius, adserit, attulit, auget,
Mortem, animam, famam, vulnus, olympus, honos.

SUR LES MÉTAMORPHOSES DE JUPITER

Fit taurus, cycnus, satyrusque, aurumque, ob amorem
Europæ, Ledæ, Antiopæ, Danaes.

Taurus, olor, satyrus fit et aurum Juppiter, ardens
Europen, Leden, Antiopen, Danaen.

Le même auteur ajoute : « En une vieille bible en vers, manuscripte, que je garde curieusement, à l'endroit du passage où Jacob se tourmente de la mort de Joseph, qu'il pensoit estre vraye, y a ce distique que j'ay bien voulu icy insérer :

Lumen, lingua, manus, fletu, clamoribus, hamo,
Ora, locum, crines, abluit, implet, arat.

« Ce distique est du mesme livre :

Ut Jonas, Judith, Daniel, domo, lenio, servo,
Monstra, feras, cives, spe, pietate, fide.....

« Léonardus de Utino (in sermone XLIIIo) rapporte ce suivant de la femme :

Fæmina corpus, animam, vim, lumina, vocem,
Polluit, annihilat, necat, eripit, orbat, acerbat.

« Item illud ex Rebuffo, in tit. *Concord. de publicis concubinariis* :

Corpus, opes, animam, conformia, fœdera, famam
Debilitat, perdit, necat, odit, destruit, aufert.
(fœmina subaudi)... (1) »

Tabourot fait encore d'autres citations, et il aurait pu les multiplier à l'infini ; car, dit-il, « beaucoup de personnes ont practiqué de tout temps cette spirituelle façon d'écrire en vers rapportés, et, mesme de nostre temps, elle est si fréquente et commune, que la multitude en est plus ennuyeuse que plaisante. » D'ailleurs, ajoute-t-il, « aucuns se rendent si affectez que, pour venir à leurs rapports, on ne sçait le plus souvent ce qu'ils veulent dire et gastent ceste gentille invention par leur trop grande affection... » Et, en parlant ainsi, l'auteur des *Bigarrures* fait allusion aussi bien aux vers rapportés en français qu'aux vers rapportés en latin.

Il n'y a que le premier des distiques latins cités plus haut qui appartienne à l'antiquité, et nos pères trouvèrent, dans cette circonstance, un motif pour élever la

(1) A l'époque de la Révolution, sur la façade de l'hôtel de ville de Delft (Hollande), on lisait ce distique :

Hæc domus, odit, amat, punit, conservat, honorat
Nequitiam, pacem, crimina, jura, probos.

subtilité française au-dessus de celle des peuples anciens. Mais ils ne se contentèrent pas de faire des vers rapportés dans la langue des Romains; ils en fabriquèrent aussi dans leur propre idiome. Ce fut pour eux un nouveau motif de triomphe. Aussi faut-il entendre Étienne Pasquier s'écrier avec une certaine dose d'orgueil national : « En nostre France, nous ne sommes voulus demeurer courts, singulièrement de nostre temps. Je le dis ainsi, parce que nos devanciers françois n'en sçavoient aucunement l'usage. Le premier des nostres qui, à bonnes enseignes, nous en ouvrit la porte, fut Estienne Jodelle, en ces deux vers de traict plus admirables, que non-seulement il les fit rapportez, mais mesurez à la grecque et à la romaine :

Phœbus, Amour, Cypris, veut sauver, nourrir et orner
Ton vers, cœur et chef, d'ombre, de flamme, de fleurs. »

Le même Jodelle fit, dans le même style, cette épitaphe à Clément Marot :

Quercy, la cour, le Piémont, l'univerz,
Me feit, me tint, m'enterra, me congneut;
Quercy, mon los, la cour tout mon temps eut,
Piémont mes os, et l'univerz mes verz.

Joachim du Bellay, *en ses premières amours qu'il voua à son Olive*, a donné le sonnet suivant :

Face le ciel, quand il voudra, revivre
Lisippe, Apelle, Homère, qui le pris
Ont remporté sur tous humains esprits,
En la statue, au tableau, et au livre.

Pour engraver, tirer, escrire, en cuivre,
Peinture et vers, ce qu'en vous est compris,
Si ne sçauroit leur ouvrage entrepris,
Cizeau, pinceau, ou la plume bien suivre.

Voilà pourquoy ne faut que je souhaite,
De l'engraveur, du peintre et du poëte,
Marteau, couleur, ou ancre, ma maistresse.

L'art peut errer, la main faut, l'œil s'escarte,
De vos beautez, mon cœur soit donc sans cesse,
Le marbre seul, et la table, et la charte (1).

Pasquier ajoute : « Estienne Jodelle, qui pensoit rien ne lui estre impossible en quelque sujet auquel il voulust diversifier son esprit, en feit un autre. La maistresse qu'il s'estoit donnée portoit le nom de Diane, que les anciens poètes disoient estre la Lune au ciel, Diane dedans les forêts et Proserpine aux enfers. Sur ces trois puissances, voici le second sonnet de ses amours :

Des astres, des forests, et d'Achéron l'honneur,
Diane au monde haut, moyen, et bas préside,
Et ses chevaux, ses chiens, ses Euménides guide,
Pour esclairer, chasser, donner mort et horreur.

Tel est le lustre grand, la chace, et la frayeur
Qu'on sent sous ta beauté, claire, prompte, homicide
Que le haut Jupiter, Phœbus, et Pluton cuide,
Son foudre moins porter, son arc, et sa terreur.

(1) Dans ses lettres, Pasquier dit que ce sonnet a été *desrobé d'un Italien et rendu fort fidellement en notre langue.*

Ta beauté par ses raiz, par son ret, par la crainte,
Rend l'ame esprise, prise, et au martyre estreinte,
Luy moy, pren moy, tien moy, mais hélas! ne me pers,

Des flambeaux forts et griefs feux, filets et encombres :
Lune, Diane, Hécate, aux cieux, terre et enfers,
Ornant, questant, gesnant, nos dieux, nous et nos ombres.

« Le sonnet de du Bellay (c'est toujours Pasquier qui parle) est vrayement d'une belle parure, pour monstrer par un certain ordre, que les beautez de sa maistresse tant de corps, que d'esprit, ne pouvoient estre assez dignement représentées par ces trois grands personnages, dont le premier estoit le parangon en l'imagerie, le second en la peinture, et le dernier en la poésie : toutes fois ce sonnet est entrecoupé de vers qui ne se raportent ainsi qu'il est requis en ce subject. Et quant à celui de Jodelle, s'il vous plaist le considérer, vous y trouverez chaque vers porter de son lez, la rencontre de la Lune, Diane, et Hécate, par tiers, toutes fois, les voulant reprendre et enfiler de la longueur du sonnet, et vers pour vers, et mot pour mot, vous n'y trouverez pas le sens complet que désirez. C'est pour quoy Estienne Pasquier, mon petit fils, s'est estudié de supléer ce défaut, au moins mal qu'il luy a esté possible, et, si je ne m'abuse, fort à propos :

O amour, ô penser, ô désir plein de flame,
Ton trait, ton faux object, ta rigueur que je sens,
Me blesse, me nourrit, conduit mes jeunes ans
A la mort, aux douleurs, au profond d'une lame.

Injuste amour, penser, désir, cours à ma dame,
Porte luy, loge luy, fay voir comme présens,

A son cœur, en l'esprit, à ses yeux meurtrissans,
Le mesme trait, mes pleurs, les feux que j'ay dans l'âme.

Force, fay consentir, contrain sa résistance,
Sa beauté, son desdain et sa fière constance,
A plaindre, à souspirer, à soulager mes vœux,

Les tourmens, les sanglots, et les cruels suplices,
Que j'ay, que je chery, que je tiens pour délices,
En aimant, en pensant, en désirant son mieux.

« Et parce que ce sonnet est le premier des nostres, qui représente de son lez, et de son long, permettez moi que je vous le découppe par forme d'une anatomie :

O amour,	— ô penser,	— ô désir plein de flame,
Ton trait	— ton fol object	— ta rigueur que je sens,
Me blesse,	— me nourrit	— conduit mes jeunes ans
A la mort.	— aux douleurs.	— au profond d'une lame.
Injuste amour,	— Penser,	— Désir, cours à ma dame,
Porte luy	— loge luy	— fay voir comme présens,
A son cœur	— en l'esprit	— à ses yeux meurtrissans,
Le mesme trait,	— mes pleurs,	— les feux que j'ay dans l'âme.
Force	— fay consentir	— contrain sa résistance
Sa beauté	— son desdain	— et sa fière constance
A plaindre	— à souspirer	— à soulager mes vœux,
Les tourments	— les sanglots	— et les cruels suplices
Que j'ay	— que je chery,	— que je tiens pour délices,
En aimant.	— en pensant.	— en désirant son mieux.

« Ny pour tout cela ne pensez pas que j'en estime nostre poésie françoise plus riche. Ce que je vous ay cy-dessus déduit, est pour vous monstrer que non seulement l'esprit du François, mais la langue, se peut

transformer en autant d'objets, voire plus, que l'ancienne de Rome, et sous un titre non moins bon. »

Le grand-père, qui avait la satisfaction de citer comme modèle l'œuvre de son petit-fils, s'était aussi évertué aux vers rapportés. Voici sa traduction de l'épitaphe de Virgile qui a été citée en tête de ce chapitre (1) :

Pastre, fermier, soldat, je pais, laboure, vains,
Troupeaux, champs, ennemis, d'herbe, charrue, mains.

Ce *n'était pas œuvre sans épines*, a dit le traducteur lui-même. On s'en aperçoit, de reste, à sa traduction.

Tabourot cite deux autres imitations du même distique ; je les transcris comme la précédente :

Pastre, laboureur, duc, j'ay pu, besché, submis,
De rains, de pics, de mains, chevres, champs, ennemis.

Pasteur, rustic, guerrier, j'ai pu, besché, mis bas,
Chèvres, champs, ennemis, de feuille, houe et bras.

Je transcris également deux quatrains de sa composition, en vers rapportés :

Ta beauté, ta vertu, ton esprit, ton maintien,
Esblouit et deffait, assoupit et renflame,
Par ses rais, par penser, par crainte, pour un rien,
Mes deux yeux, mon amour, mes desseins et mon âme.

(1) C'est encore lui qui nous a laissé le quatrain suivant :

La mer, l'amour, la mort embrasse, enflamme, entame
La nef, l'amont, l'humain, qui va, qui voit, qui vit ;
Son flot, son feu, sa faux, rongne, ronge, ravit
Le cours, le cœur, le corps, à l'âge, à l'homme, à l'âme.

Vous avez la beauté, l'esprit, le cœur, la grâce,
Divine, accort, gentil, bonne, qui me fait prendre
Un désir, un espoir, un soulas, une audace,
D'aymer, jouyr, chérir, du tout à vous me rendre.

Cet autre quatrain est l'épitaphe d'un épervier :

Un gentil espervier, un marquis, un baron,
Ennemi de perdrix, honneste, trop puissant,
M'esclouant hors de l'œuf, me paissant, me pressant,
M'engendra, me nourrit, me mit sous l'Acheron.

Pour en finir avec les vers rapportés du XVIe siècle, je citerai encore le sonnet suivant *sur un séditieux guerrier*. « Je pense, dit Tabourot, qu'il soit un des mieux faits et plus laborieux qu'on sçauroit trouver ; car il est rapporté depuis la fin jusques au commencement :

De fer, de feu, de sang, Mars, Vulcain, Tysiphone,
Bestit, forgea, remplit, l'âme, le cœur, la main
Du meurtrier, du tyran, du cruel inhumain,
Qui meurdrit, brusle et perd la françoise couronne.

D'un Scythe, d'un Cyclope, et d'un fier Lestrigone
La cruauté, l'ardeur, et la sanglante faim,
Qui l'anime, l'eschauffe, et conduit son dessein,
Rien que fer, rien que feu, rien que sang ne résonne.

Qu'il puisse par la paix cruellement mourir,
Ou par le feu du ciel horriblement périr,
Et voir du sang des siens la terre estre arrosée,

Soit rouillé, soit esteint, soit seiché par la paix,
Le fer, le feu, le sang, cruel, ardent, espais,
Qui meurdrit, brusle et perd la France divisée.

Le XVIIe siècle, qui ne devait pas être si prodigue de pièces de ce genre, pourrait cependant nous en fournir divers autres échantillons. Je me contenterai de produire le suivant, tiré du *Cabinet des Muses :*

VŒUX PAR LE ROI

La grandeur et l'amour, le destin, la victoire
D'un Dieu, d'une beauté, du ciel (et) des soldarts
Conduise, enflame, anime, (et) pousse en mille p
Tes pas, ton cœur, ton âme, (et) ta vertu notoire.
Junon, Pallas, Cypris et la vieille Mémoire
De ses biens, de ses dons, de ses ris, de ses arts
Remplisse, orne, contente (et) chante tes hauz
Ta maison, tes beaux ans, ton esprit et ta gloire.
Que le printemps, l'esté, que l'automne et l'hiver
De ses fleurs, de zéphyrs, de ses fruits, de son air
Te parfume, t'esvente, (et) t'honore, (et) t'agrée.
Bref que l'air, que le feu, que la terre et que l'eau
Souffle, eschauffe, nourrisse (et) raconte à Nérée
Ton los, ton sein, ton corps (et) ton renom plus b

De nos jours, personne ne se met plus l'esprit à la torture pour composer des pièces de vers rapportés. Cependant on rencontre encore quelquefois des vers de cette facture jetés comme par hasard dans la poésie ordinaire. Il suffira d'en indiquer l'exemple suivant, emprunté au *Festin de Balthasar :*

. . . . . Lampions et girandoles,
Cloches, canons, pétards, vivats et danses folles,
Flambez, tintez, tonnez, hurlez, tourbillonnez.
C'est l'heure du sabbat. . . . . .

Amenés de cette manière, avec réserve, sans esprit de système, les vers rapportés trouveront grâce devant la critique la plus sévère. Il est fort douteux, au contraire, que le travail le plus opiniâtre parvienne jamais à enfanter, dans ce style, une pièce suivie, ne fût-ce qu'un sonnet, dont la lecture soit supportable, ou qui, du moins, possède un autre mérite que celui de la difficulté vaincue. C'est là, au reste, la conclusion obligée de la plupart des chapitres de ce livre.

SEXTINE

La sextine est une pièce de poésie qui se compose de six strophes ayant chacune six vers, plus la conclusion en quatre vers. Comme on le voit, c'est le nombre six qui lui a valu son nom ; mais c'est à la manière dont la rime s'y comporte qu'elle est redevable d'avoir pris rang parmi les poésies de genre exceptionnel.

Ce serait déjà beaucoup que chaque strophe reposât sur les mêmes rimes; la sextine exige encore davantage. Elle veut que le dernier mot de chaque vers de la première strophe se retrouve en rime à la fin des vers des autres strophes, et que la conclusion elle-même, de quatre vers, ne puisse prendre ses rimes que parmi les six mots déjà six fois répétés comme rimes. Le poëte n'a que le droit de changer l'ordre de la plupart de ces mots.

Tabourot convient que la sextine est pauvre de rime; mais il la proclame riche d'invention. Suivant lui, elle tire son origine de l'Italie, et Pontus de Thiard serait le premier qui l'aurait importée en France; mais cette assertion n'est pas fondée. La sextine remonte plus haut que le XVIe siècle. Dès le XIIIe, on la trouve en Provence, et de toutes les formes provençales, elle est, selon Gin-

guené, celle qui a été la plus recherchée (1). Loin de venir de l'Italie, c'est l'Italie qui l'a empruntée à la Provence, et Pétrarque n'a pas dédaigné de faire entrer plusieurs sextines dans ses *Canzoni*.

Les sextines provençales, au reste, ne se composaient que de six strophes. L'*envoi* fut un *perfectionnement* de de la Renaissance, et c'est ce qui peut faire excuser Tabourot d'avoir regardé celles de son époque comme une invention nouvelle.

C'est aux sextines *perfectionnées* en Italie que Pontus de Thiard donna accès en France. Ses œuvres poétiques nous en fournissent l'exemple suivant :

Lorsque Phœbus suë le long du jour,
Je me travaille en tourmens et ennuis,
Et, sous Phœbé, les languissantes nuits
Ne me sont rien qu'un pénible séjour.
Ainsi toujours, pour l'amour de la belle,
Je voy mourant en douleur éternelle.

Bien dois-je, hélas ! de mémoire éternelle
Me souvenir et de l'heure et du jour
Que je fus pris aux beaux yeux de la belle;
Car oncques puis je n'ay receu qu'ennuis,
Qui m'ont privé du plaisir et séjour
Des plaisans jours et reposantes nuits.

(1) Cette ancienne sextine était connue sous le nom de *redonda*. Elle avait un degré de complication de plus. En effet, après le premier vers de chaque nouvelle strophe qui finit par le dernier mot de la précédente, les autres rimes doivent toujours se reproduire dans l'ordre rétrograde. Riquier est le troubadour qui offre le plus d'exemples de ces symétries difficiles.

SEXTINE

La sextine est une pièce de poésie qui se compose de six strophes ayant chacune six vers, plus la conclusion en quatre vers. Comme on le voit, c'est le nombre six qui lui a valu son nom ; mais c'est à la manière dont la rime s'y comporte qu'elle est redevable d'avoir pris rang parmi les poésies de genre exceptionnel.

Ce serait déjà beaucoup que chaque strophe reposât sur les mêmes rimes; la sextine exige encore davantage. Elle veut que le dernier mot de chaque vers de la première strophe se retrouve en rime à la fin des vers des autres strophes, et que la conclusion elle-même, de quatre vers, ne puisse prendre ses rimes que parmi les six mots déjà six fois répétés comme rimes. Le poëte n'a que le droit de changer l'ordre de la plupart de ces mots.

Tabourot convient que la sextine est pauvre de rime; mais il la proclame riche d'invention. Suivant lui, elle tire son origine de l'Italie, et Pontus de Thiard serait le premier qui l'aurait importée en France; mais cette assertion n'est pas fondée. La sextine remonte plus haut que le XVIe siècle. Dès le XIIIe, on la trouve en Provence, et de toutes les formes provençales, elle est, selon Gin-

guené, celle qui a été la plus recherchée (1). Loin de venir de l'Italie, c'est l'Italie qui l'a empruntée à la Provence, et Pétrarque n'a pas dédaigné de faire entrer plusieurs sextines dans ses *Canzoni*.

Les sextines provençales, au reste, ne se composaient que de six strophes. L'*envoi* fut un *perfectionnement* de de la Renaissance, et c'est ce qui peut faire excuser Tabourot d'avoir regardé celles de son époque comme une invention nouvelle.

C'est aux sextines *perfectionnées* en Italie que Pontus de Thiard donna accès en France. Ses œuvres poétiques nous en fournissent l'exemple suivant :

Lorsque Phœbus suë le long du jour,
Je me travaille en tourmens et ennuis,
Et, sous Phœbé, les languissantes nuits
Ne me sont rien qu'un pénible séjour.
Ainsi toujours, pour l'amour de la belle,
Je voy mourant en douleur éternelle.

Bien dois-je, hélas ! de mémoire éternelle
Me souvenir et de l'heure et du jour
Que je fus pris aux beaux yeux de la belle;
Car oncques puis je n'ay receu qu'ennuis,
Qui m'ont privé du plaisir et séjour
Des plaisans jours et reposantes nuits.

(1) Cette ancienne sextine était connue sous le nom de *redonda*. Elle avait un degré de complication de plus. En effet, après le premier vers de chaque nouvelle strophe qui finit par le dernier mot de la précédente, les autres rimes doivent toujours se reproduire dans l'ordre rétrograde. Riquier est le troubadour qui offre le plus d'exemples de ces symétries difficiles.

SEXTINE

La sextine est une pièce de poésie qui se compose de six strophes ayant chacune six vers, plus la conclusion en quatre vers. Comme on le voit, c'est le nombre six qui lui a valu son nom ; mais c'est à la manière dont la rime s'y comporte qu'elle est redevable d'avoir pris rang parmi les poésies de genre exceptionnel.

Ce serait déjà beaucoup que chaque strophe reposât sur les mêmes rimes; la sextine exige encore davantage. Elle veut que le dernier mot de chaque vers de la première strophe se retrouve en rime à la fin des vers des autres strophes, et que la conclusion elle-même, de quatre vers, ne puisse prendre ses rimes que parmi les six mots déjà six fois répétés comme rimes. Le poëte n'a que le droit de changer l'ordre de la plupart de ces mots.

Tabourot convient que la sextine est pauvre de rime; mais il la proclame riche d'invention. Suivant lui, elle tire son origine de l'Italie, et Pontus de Thiard serait le premier qui l'aurait importée en France; mais cette assertion n'est pas fondée. La sextine remonte plus haut que le XVIe siècle. Dès le XIIIe, on la trouve en Provence, et de toutes les formes provençales, elle est, selon Gin-

guené, celle qui a été la plus recherchée (1). Loin de venir de l'Italie, c'est l'Italie qui l'a empruntée à la Provence, et Pétrarque n'a pas dédaigné de faire entrer plusieurs sextines dans ses *Canzoni*.

Les sextines provençales, au reste, ne se composaient que de six strophes. L'*envoi* fut un *perfectionnement* de de la Renaissance, et c'est ce qui peut faire excuser Tabourot d'avoir regardé celles de son époque comme une invention nouvelle.

C'est aux sextines *perfectionnées* en Italie que Pontus de Thiard donna accès en France. Ses œuvres poétiques nous en fournissent l'exemple suivant :

Lorsque Phœbus suë le long du jour,
Je me travaille en tourmens et ennuis,
Et, sous Phœbé, les languissantes nuits
Ne me sont rien qu'un pénible séjour.
Ainsi toujours, pour l'amour de la belle,
Je voy mourant en douleur éternelle.

Bien dois-je, hélas ! de mémoire éternelle
Me souvenir et de l'heure et du jour
Que je fus pris aux beaux yeux de la belle;
Car oncques puis je n'ay receu qu'ennuis,
Qui m'ont privé du plaisir et séjour
Des plaisans jours et reposantes nuits.

(1) Cette ancienne sextine était connue sous le nom de *redonda*. Elle avait un degré de complication de plus. En effet, après le premier vers de chaque nouvelle strophe qui finit par le dernier mot de la précédente, les autres rimes doivent toujours se reproduire dans l'ordre rétrograde. Riquier est le troubadour qui offre le plus d'exemples de ces symétries difficiles.

Heureux amours, vous souhaitez les nuits
Avoir durée obscure et éternelle,
Pour prolonger votre amoureux séjour,
Et à moi seul si rien plaist, c'est le jour,
Pour espérer après mes longs ennuis,
Nourrir mes yeux aux beautez de la belle.

Mais rencontrant les soleils de la belle,
Tout esblouy, aux ténébreuses nuits
De mes travaux je rentre et aux ennuis
De ma pensée en son cours éternelle,
La quelle fait, tout moment, nuit et jour,
Dans les discours de mon esprit séjour.

Las ! je ne puis trouver lieu de séjour,
Tant j'ay de maux pour tes cruautez, belle;
Car si je brusle et ars le long du jour,
Je me dissous en pleurs toutes les nuits,
Te voyant vivre en rigueur éternelle,
Pour me tuer en éternels ennuis.

Inconsolable, ô âme, en tes ennuis,
Qui veux sortir de ce mortel séjour,
Pour t'envoler en la vie éternelle,
Peux-tu languir pour une autre plus belle ?
Espère encore, espère, car ces nuits
S'esclairciront de quelque plus beau jour.

Mais haste-toy, ô jour, que mes ennuis
Prendront séjour aux faveurs de la belle;
Change l'obscur de mes dolentes nuits
En la clarté d'une joie éternelle !

Peu de poëtes, en France, se sont occupés de la sextine. Un des plus riches en ce genre est Salomon Certon.

A ses *vers leipogrammatiques* et à ses *vers mesurés*, que nous avons rappelés ci-dessus, il a joint quinze *sestines*, en six stances de six vers, terminés par six vers de six syllabes.

La sextine pourrait se rattacher au genre des bouts rimés.

VERS EN TARANTARA

Je cite Gabriel Peignot :

« Ce sont des vers français de dix syllabes, dont le repos est après la cinquième. Le fameux Desperriers a composé une pièce de vers intitulée : *Carême-prenant, en tarantara*... Christophe de Barrousso a donné son *Jardin amoureux*, à Lyon, 1501, in-8°, en vers de cette mesure. Regnier-Desmarets a composé une *Épître morale* en tarantara ; elle n'est pas fort harmonieuse, et il étoit impossible qu'elle le fût avec une pareille mesure. Cet écrivain se croyait l'auteur de cette sorte de vers, sur laquelle voici notre opinion, prouvée par cette mesure même que nous employons :

Disons que ces vers sans nulle cadence,
Aux gens de bon goût ne plairont jamais;
Apollon prescrit que les vers en France,
Très-bien cadencés, autrement soient faits.

« En voici un second exemple, qui confirme encore ce que nous venons de dire :

L'amour est un dieu que la terre adore;
Il fait nos tourmens, il sait les guérir.

Dans un doux repos, heureux qui l'ignore !
Plus heureux cent fois qui peut le servir !... »

Malgré l'anathème, fulminé par Peignot, contre les vers de dix syllabes divisés en deux coupes égales, quelques poëtes modernes ont entrepris de les remettre en honneur.

On a souvent reproché au vers alexandrin, tel qu'on le faisait, tel qu'on le récitait jadis, de fatiguer l'oreille par son mouvement régulier et monotone, que l'on comparait à l'invariable tic-tac du moulin. Avec la césure au milieu, les vers de dix syllabes, résonnant sans cesse *en tarantara* (ce qui leur a valu leur nom), offraient le même défaut, aggravé par le retour plus rapide d'une cadence uniforme.

Les libertés que le romantisme a prises avec la césure, et l'habitude qui a prévalu, à la lecture, de marquer les repos d'après l'expression de la pensée, plutôt que selon l'exigence de la coupe, ont annihilé ce défaut trop réel. C'est ce qui rend les chances plus favorables aux vers en tarantara.

Aussi dans sa *Prosodie de l'école moderne*, M. Ténint a-t-il proclamé ce vers *excessivement harmonieux*. « On le trouve, dit-il, dans les poésies de Baïf. — C'est à Alfred de Musset que revient l'honneur de nous l'avoir rendu. Nous citerons comme modèle cette charmante pièce de vers d'Alexandre Dumas :

« En me promenant, hier au rivage,
Où, pendant une heure, à vous j'ai rêvé,
J'ai laissé tomber mon cœur sur la plage;
Vous veniez ensuite et l'avez trouvé.

« Aujourd'hui comment arranger l'affaire ?
Les procès sont longs, les juges vendus,
Je perdrai ma cause, et pourtant que faire ?
Vous avez deux cœurs et je n'en ai plus.

« Mais quand on le veut, pourtant tout s'arrange,
Et souvent un mal finit par un bien.
De nos cœurs entre eux faisons un échange :
Donnez-moi le vôtre et prenez le mien. — »

VERS TECHNIQUES OU ARTIFICIELS

Le mot *artificiel* reproduit à peu près le mot *technique*, qui vient du grec τέχνη, art. Les vers techniques ou artificiels ont été ainsi nommés, parce qu'ils sont consacrés à résumer les principes ou les éléments des arts et des sciences. On les a imaginés pour aider la mémoire, qui, par le moyen de la mesure ou de la rime, retient les vers plus aisément que la prose. C'est pour cela qu'on les a encore appelés vers *mnémoniques*.

Pendant longtemps, la France a produit des vers techniques également en français et en latin. De nos jours, le latin a encore perdu, sur ce point, son ancien privilége.

Dès le XIIIe siècle, on a fait des vers techniques en France, et c'était dans la pensée d'aider la mémoire. Ces traités métriques étaient destinés aux écoles, et l'on en connaît encore un assez grand nombre. Alexandre de Villedieu est un des écrivains de ce temps qui produisit le plus en ce genre de poésie. Je puis citer de lui : 1° le *Carmen de algorismo*, qui est un traité d'arithmétique en vers latins ; 2° le *Doctrinale*, grammaire en vers hexamètres léonins, très-répandue dans toutes les écoles et

souvent réimprimée depuis 1472 jusqu'en 1521 ; 3° toujours en vers léonins, les Actes des Apôtres et une table de tous les chapitres de la *Bible*.

On peut juger de ce dernier travail par le premier vers :

Sex, prohibet, peccant, Abel, Enoch, et arca fit, intrant,

où Alexandre prétend indiquer la matière des six premiers chapitres de la Genèse, savoir : les Six jours de la Création, la Défense de toucher à l'arbre de science, le Péché d'Adam, la Mort d'Abel, l'Enlèvement d'Enoch, la Construction de l'arche, l'Entrée de Noé et de sa famille dans ce vaisseau.

Voici trois vers de l'*Algorisme* sur les opérations dont on commence les unes par la droite et les autres par la gauche :

Subtrahis aut addis à dextris, vel mediabis;
A leva dupla, divide multiplicaque;
Extrahe radicem semper sub parte sinistra.

Assurément, ils ne se recommandent ni par leur correction prosodique ni par leur élégance ; mais sans doute la brièveté de l'expression aidait à retenir ce qui avait été une fois appris, et ces propositions, obscures mais concises, pouvaient aussi fournir le texte des leçons d'un maître.

Sur la même ligne qu'Alexandre de Villedieu, il convient de placer Jean de Garlande, son contemporain. Celui-ci a donné aussi divers recueils métriques du même genre. Je citerai le *Distichium* ou *Scholarium*

morale, et le traité grammatical connu sous le titre de : *Synonyma et æquivoca*.

Je puis mentionner encore Evrard de Béthune et Conrad de Mure; le premier qui composa, en vers latins, sous le titre de *Græcismus*, une grammaire latine divisée en quinze livres, et le second qui compléta cette grammaire, dans le dernier quart du XIIIe siècle.

Ce ne fut pas, au reste, avec Alexandre de Villedieu et Evrard de Béthune, les seules fois que la grammaire se laissa mettre en vers. Plus tard, en 1527, un auteur anonyme se passa cette fantaisie dans un autre livre à l'usage de la jeunesse, intitulé : *le Jardin de plaisance et fleurs de rhétorique*. Le chapitre, qu'il y qualifie *Donnet de noblesse*, formule en rimes les règles de la poésie.

Il est presque inutile de dire que, sous le rapport du style, les vers techniques ne valent rien en général. Quelquefois ils mériteraient une qualification plus tranchée. Si on leur pardonne leur faiblesse et même leur barbarie, c'est qu'on les croit utiles.

Je citerai d'abord quelques échantillons de vers techniques latins.

SUR LES DOUZE CÉSARS DONT SUÉTONE A ÉCRIT LA VIE

Cæsareos proceres, in quorum regna, secundis
Consulibus, dudum romana potentia cessit,
Accipe bis senos, sua quemque monosticha signant,
Quorum per plenam seriem Suetonius olim
Nomina, res gestas, vitamque, obitumque peregit.

Primus regalem patefecit Julius aulam
Cæsar, et Augusto nomen transcripsit, et arcem.

Provignus post hunc regnat Nero Claudius, à quo
Caius, cognomen Caligæ cui castra dederunt.
Claudius hinc potitur regno. Post quem Nero sævus
Ultimus Æneadum. Post hunc tres, nec tribus annis :
Galba senex, frustra socio confisus inerti;
Mollis Otho, infami per luxum degener avo;
Nec regno dignus, nec morte Vitellius ut vir.
His decimus, fatoque accitus Vespasianus.
Et Titus imperii felix brevitate. Secutus
Frater quem Calvum dixit sua Roma Neronem.

DESCRIPTION DE L'ITALIE, AU COMMENCEMENT DU XVIIe SIÈCLE

Sancta es sanctorum pretioso sanguine, *Roma*.
Cingitur urbs *Venetum* pelago ditissima nummis.
Inclyta *Parthenope* gignit comitesque ducesque.
Est *Mediolanum* jucundum, nobile, magnum.
Excellit studiis jucunda *Bononia* cunctis.
Sena tenet portum, mercesque, domosque superbas.
Exhaurit loculos *Ferraria* ferrea plenos.
Verona humanis dat singula commoda vitæ.
Extollit *Paduam* juris studium et medicinæ.
Illustrat *Senas* patriæ facundia linguæ.
Maxima pars hominum miseram canit esse *Cremonam*.
Mantua gaudet equis ortu decorata Maronis.
Vina *Utini* varias generosa vehuntur ad urbes.
Brixia dives opum parce succurrit egenis.
Italicos versus præfert *Papia* latinis.
Libera *Luca* tremit ducibus vicina duobus.
Flent *Pisæ* amissum dum contemplantur honorem.
Commendant *Parmam* lac, caseus atque butyrum.
Non caret hospitiis perpulchra *Placentia* charis.
Taurinum exornant virtus, pietasque, fidesque.
Militibus validis studiosa *Perusia* claret.
Emporiæ in portis consistit gloria clausis.

Mordicus urbs *Mutinæ* ranas tenet esse salubres.
Contemnunt omnes *Anconæ* mœnia Turcos.
Litibus imponit finem *Macerata* Picenis.
Urbs *Livii* celebris nimis est proclivis ad arma.
Pergamum ab inculta dictum est ignobile linguâ.
Vercellæ lucro non delectantur iniquo.
Spernit mundanas sincera *Novaria* fraudes.
Per multos comites *Vencentia* nutrit egenos.
Omnibus exponit gladios *Aretium* acutos.
Dulcia felicem cingunt vineta *Cesennam*.
Civibus humanis decorata est *Asta* fidelis.
Fructibus, anseribus, pomis *Arimenia* abundat.
Omnes commendant ficos grossosque *Pisauri*.
Castaneis, oleo, tritico *Pistorium* abundat.
Rustica frugales nutrit *Dertona* colonos.
Postponit *Rhegium* cornuta animalia porcis.
Tarvisium exhilarant nitido cum flumine fontes.
Sancta patent cunctis peregrinis claustra *Viterbi*.
Imola divisa est, nocet hæc divisio multis.
Urbinum statuit ducibus clamare : Valete.
Nota est fictilibus figlina *Faventia* vasis.
Laus Pompeta boves pingues producit, ovesque.
Spoletum clamat : Peregrini, intrate, manete.
Narnia promittens epulas dabit ova vetusta.
Concilium illustrat sanctum generale *Tridentum*.
Assisium sancti Francisci corpore gaudet.
Fanum virginibus fertur florere venustis.
Hospitibus *Comum* pisces cum carnibus offert.
Divitias studiis quærit *Savona* relictis.

SUR LES LIVRES DE L'ANCIEN TESTAMENT

Gignit, abit, sacrat, numerat, legemque reponit.
Post Josue, Judex, Ruth, Reges, Paralipomen :
Esdras, Tobias, Judith recolantur, et Esther :

Job, David, Salomon, nati sapientia Syrac
Ecclesi. . . . . .
Subsequitur Daniel : bis sonos junge minores,
Isaïam, Jeremiam, Baruch, Ezechielem
Osee, Joel, Amos, Abdias, mersus Ionas,
Sophonias, Nahum, Habacuc, Sophonias : Aggæ,
Zachariæ subsint Malachias et Machabæi.

SUR LES LIVRES DU NOUVEAU TESTAMENT

Mathæo, Marco, Lucæ, castoque Johanni
Nuntia fausta dato : ast actus decernito Lucæ.
Unica Romanis, Galatis quoque, bina Corinthis;
Ephesiis, Philipp., Colossis unica queisve :
Thessaloni duplex et duplex Timothæo adsit.
Tito, Philemoni, Hebræis sit propria cuique.
Jacobo una, Petro duplex, triplexque Johanni.
Unica Judæ. . . . . .
Principium Genesis, finis datur Apocalypsis (1).

Les casuistes ont fait aussi des vers techniques. Voici comment ils ont groupé dans deux vers les circonstances qui peuvent rendre complice d'un vol, d'un tort fait au prochain :

Jussio, concilium, consensus, palpo, recursus,
Participans, mutus, non obstans, non manifestans.

Ceux-ci indiquent l'ordre dans lequel on est tenu à restitution :

Rem teneo, jubeo, facio, juvo, consilium do,
Non obsto, celo, palpo, taceo, haud manifesto.

(1) G. Peignot, *Amusements philologiques*.

Voici pour les *circonstances* du péché :

Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodò, quandò.

Passons-nous aux vers techniques français? Ce sera toujours à peu près le même style.

On en revient toujours à ses souvenirs de jeunesse. Aussi ma pensée se porte-t-elle tout d'abord sur ce livre au titre si bizarre qui, malgré ses rimes, n'a laissé dans ma cervelle que des impressions confuses. Je veux parler du fameux *Jardin des racines grecques*. A lui la première mention, quoiqu'il n'ait pas l'honneur d'être le doyen de ses semblables. Ce n'est pas, toutefois, pour avoir occasion d'en citer des extraits, que je le nomme. Il est assez connu pour qu'il ne soit pas plus utile d'en reproduire ici quelques *stances*, qu'il n'y aurait d'opportunité, dans un autre traité de littérature, à transcrire tel ou tel épisode de l'*Énéide*. Je n'ai pas d'autre but que de lui consacrer une simple note bibliographique. Veut-on savoir son âge? La première édition parut en 1657. Ses auteurs? Pour l'arrangement du grec, il est l'œuvre de dom Claude Lancelot; pour les rimes, celle de Sacy, qui les alignait en se promenant dans le jardin de Port-Royal, ce qui, dit-on, a pu donner lieu au burlesque jeu de mots du titre (1).

(1) L'ancien *Jardin* a été restauré au profit de nos contemporains, et, sous la plume de l'abbé Bonnevialle, il est devenu *le Nouveau Jardin des racines grecques, dans lequel les vers de Lancelot ont été entièrement refondus*, et qui, en 1857, en est à sa quatrième édition. La même année M. Alexis Pierron l'a aussi revu et corrigé.

Puisque j'ai prononcé le nom de ces deux hommes célèbres, je ne les quitterai pas sans ajouter que leur *Jardin* n'est pas le seul ouvrage d'enseignement pour le succès duquel ils aient réuni leurs efforts. Les *Abrégés de la grammaire latine et de la grammaire grecque* de Lancelot sont également enrichis de vers techniques, dont Sacy réclame la paternité.

Le P. Labbe, qui mourut en 1667, s'est aussi évertué, dans sa *Méthode aisée pour apprendre la chronologie sacrée et profane*, à faire des vers de cette espèce, mais avec infiniment peu de succès : « Ils sont si mal construits, a-t-on dit, que sa *Méthode aisée* deviendroit fort difficile pour un homme qui auroit le moindre goût. »

A l'exemple de Labbe, un peu mieux que lui, toutefois, le P. Buffier (né en 1661) a eu recours aux vers techniques pour faciliter l'étude de la chronologie et de la géographie. Son traité historique est intitulé : *Pratique de la mémoire artificielle pour apprendre la chronologie et l'histoire universelle* (2 vol. in-12). Voici les quatre premiers vers sur l'histoire de France :

Ses lois, en quatre cents, Pharamond introduit,
Clodion chevelu, qu'Aétius vainquit,
Mérovée avec lui combattit Attila,
Childéric fut chassé, mais on le rappela.

C'est de la dixième édition de la *Géographie universelle* de Buffier (1772) que je tire les vers artificiels ci-après :

En Alsace, Strasbourg, le Fort-Louis, Landau,
Colmar et Neuf-Brisach, Huningue au Suntegaw;
Dans la Franche-Comté, Dole après Besançon;
Dijon dans la Bourgogne, Auxerre, Autun, Mâcon;

Lyon au Lyonnois, Grenoble, Ambrun, Valence,
Et Vienne en Dauphiné, Chartreuse y prend naissance...

La Provence, au midi, tient Aix, Arles, Marseille,
Et Toulon dont le port du siècle est la merveille.
Orange en est encor. Le Comtat d'Avignon
Est au pape, et comprend Carpentras et Vaison.
Toulouze au Languedoc, Narbonne, avec Béziers,
Montpellier, Nime, Uzès; au Vivarais, Viviers;
Le Puy dans le Vélai; Mende est du Gévaudan,
Glandève, Albi *primat*, *l'intendant* Montauban.
L'écarté Roussillon, pour ville, a Perpignan;
Foix, Pamiers; le Béarn a Pau, son parlement...

Dans la Guienne, Bourdeaux, Périgueux et Cahors.
Rodès, Auch, et Bayonne en sont comme les bords;
Dedans, Basas, Agen, Condom en Condomois;
Sainte avec Angoulème, en Saintonge, Angoumois;
La Rochelle en Aunis, Brouage et Rochefort.
Dans l'abondant Poitou sont Poitiers et Niort.
Rennes, Nante, en Bretagne, et Vanne, et Port-Louis,
Quimper, Brest et son port, Saint-Malo sont compris...

Rouen en Normandie, Havre avec Dieppe, Evreux,
Alençon, Lisieux, Caen, district de Bayeux.
Amiens avec Péronne en haute Picardie,
Saint-Quentin, Montdidier; dans la basse partie,
Abbeville, Boulogne, et Calais sur la mer.
L'Artois enferme Arras, Rédin et Saint-Omer.
Les pays bas français ont Lille avec Douai.
Au Hainaut, Valencienne; au Cambrésis, Cambrai..., etc.

L'*Abrégé méthodique des principes héraldiques*, par le P. Ménestrier (1673), nous fournit cet autre spécimen :

ABRÉGÉ DU BLASON EN VERS

Le blason, composé de différens émaux,
N'a que quatre couleurs, deux pannes, deux métaux,
Et les marques d'honneur qui marquent la naissance
Distinguent la noblesse et font sa récompense.
Or, argent, sable, azur, gueules, sinople, vair,
Hermine au naturel, et la couleur de chair,
Chef, pal, bande, sautoir, fasce, barre, bordure,
Chevron, pairle, orle, et croix de diverse figure,
Et plusieurs autres corps nous peignent la valeur,
Sans métal sur métal, ni couleur sur couleur.
Supports, cimier, hourlet, cry de guerre, devise,
Colliers, manteaux, honneurs, et marques de l'église
Sont de l'art du blason les pompeux ornemens,
Qui se tirent aussi de tous les élémens,
Les astres, les rochers, fruits, fleurs, arbres et plantes,
Et tous les animaux de formes différentes
Servent à distinguer les illustres maisons,
Et des communautés composent les blasons.
De leurs termes précis énoncez les figures,
Selon qu'elles auront de diverses postures.
Le blason plein eschoit en partage à l'aisné;
Tout autre doit briser, comme il est ordonné.

Si, pour le *commun des martyrs*, les traités sur la science héraldique, rédigés en prose, ont en général assez peu d'attrait, il est douteux que de pareils vers le charment davantage.

J'emprunte à Gabriel Peignot cet autre spécimen de vers techniques, flanqués, à droite et à gauche, de dates indiquant le commencement et la fin des règnes des princes qui y sont énumérés :

SUR LES ROIS DE FRANCE DU NOM DE LOUIS

814.	Louis, premier du nom, fut un roi débonnaire...	840.
877.	Louis second fut sage, héroïque et clément.....	879.
879.	Louis trois, quoique jeune, était brave et prudent.	882.
936.	Louis quatre eut le sort favorable et contraire....	954.
986.	Louis cinq fut docile et n'eut point d'adversaire...	987.
1108.	Louis six, pour l'Église, eut un zèle éclatant.....	1137.
1137.	Louis sept, sur les flots, fit pâlir le croissant....	1180.
1223.	Louis huit eut de Mars le parfait caractère.....	1226.
1226.	Louis neuf fut vaillant, sobre, chaste et pieux...	1270.
1316.	Louis dix fit punir un ministre odieux (1).....	1316.
1461.	Louis onze fut grave et zélé politique.....	1483.
1498.	Louis douze eut du peuple et le cœur et la voix...	1514.
1610.	Louis treize fut juste, intègre et magnifique.....	1643.
1643.	Louis quatorze seul vaut tous les autres rois.....	1715.
1715.	Louis quinze longtemps fut l'amour de la France.	1774.
1774.	Louis seize périt par excès de bonté.....	1793.
1793.	Louis dix-sept martyr mourut dans son enfance...	1795.
1795.	Louis le Désiré règne par l'équité.....	

Les vers techniques, pour l'enseignement de la chronologie et de l'histoire, continuent d'avoir cours de notre temps. L'abbé Gaultier les avait appelés en aide, et ses élèves, MM. de Blignières, Demoyencourt, Ducros et Leclerc, en *refondant et augmentant* l'œuvre de leur maître, ont eu grand soin de ne pas les mettre à l'écart. La nouvelle édition des *Leçons de chronologie et d'histoire de l'abbé Gaultier*, que ceux-ci ont donnée en cinq volumes (Paris, 1833, in-18), va nous en fournir un spé-

(1) Enguerrand de Marigny.

cimen. Parmi les cent quatre-vingts vers consacrés à résumer l'histoire générale du moyen âge et des temps modernes, je prends ceux qui se rapportent au XVIe siècle :

Charles-Quint. Ferdinand joint Bohême et Hongrie.
Maximilien. Rodolphe eut la guerre en Turquie.
Médicis sont patrons des lettres dans Florence.
Gonzague est à Mantoue, et Farnèse à Plaisance.
Soliman prend Belgrade et Rhodes sur Villiers,
Manque Vienne et puis Malte, où sont les chevaliers.
D'Est eut le Modénois ; Jules deux prit Ferrare ;
Philippe injustement du Portugal s'empare,
Puis perd les Pays-Bas. Nassau s'y fait un nom.
Chypre vient à Sélim ; Lépante en fait raison.
L'inconstant Henry huit divorce et schisme fit.
Édouard, Jeanne, Marie, Elisabeth on vit.
Suède élit Vasa : Sigismond la joignit
A la Pologne, où perd l'Autriche son crédit.
Par Sudernan la Suède à Sigismond ravie.
Le Danois de Luther suit la secte établie.

Fort souvent, on ne fait pas de traités complets en vers techniques (1). Ces vers ne sont que des sortes de sommaires, que développe le texte placé à la suite. Les citations qui précèdent justifient, de reste, la nécessité

(1) Parmi les écrits en vers techniques, sans développement en prose, on peut mentionner : 1° *Distiques mnémoniques sur les personnages célèbres de l'histoire de France* ; 1 v. in-18. — 2° *A B C des omnibus, ou l'alphabet qui court les rues, mis en vers pour remiser les vingt-cinq voitures dans la mémoire* ; Paris, imp. de Morris, 1856, in-16 d'un quart de feuille. — J'ajouterai encore un *Catéchisme* en vers dédié au dauphin, par d'Héauville et qui a eu deux éditions (la seconde à Avranches, en 1771)....

des additions et des commentaires. Je n'en excepte pas l'avant-dernière, malgré ses doubles dates. Elle est l'œuvre d'un excellent royaliste, bien déterminé à trouver tout pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles ; mais, à moins que cette pièce n'ait la prétention de refaire l'histoire à la manière du P. Loriquet, ce qu'elle dit des règnes de Louis XVII et Louis XVIII, notamment, pourrait paraître quelque peu insuffisant, même en ne le considérant que du point de vue de procédé mnémonique.

La médecine a eu aussi ses vers techniques. Ainsi l'ouvrage intitulé l'*École de Salerne* est en vers de ce genre. Il est vrai qu'ils sont l'œuvre d'un médecin italien, Jean de Milan, qui vivait vers la fin du XIIe siècle ; mais ses aphorismes, rédigés en latin, ont été traduits en français, et c'est ainsi qu'ils nous appartiennent.

Nous avons en France plusieurs traductions rimées de l'*École de Salerne*. La première est de Michel Lelong, médecin de Paris, et elle fut publiée vers 1630. En 1660, un autre médecin de la même ville, nommé Martin, en donna une autre en vers burlesques. Neuf ans plus tard (1669), Dufour de la Crespilière traduisit encore le même ouvrage, qui reparut encore en 1772, mis de nouveau en rimes par un traducteur, qui ne se désigne que par les initiales M. B. L. M.

Cette dernière traduction, moins mauvaise que les précédentes, fut suivie bientôt d'une autre, dans laquelle furent reproduits quelques vers de son aînée. Le nouveau traducteur était médecin et se nommait Levacher de la Feutrie, né à Évreux. C'est à l'œuvre de celui-ci, imprimée en 1779, que je vais emprunter quelques citations :

Deux cents et dix-neuf os portent les chairs humaines,
Trente-deux dents, trois cents et soixante-cinq veines.

Chacune des humeurs nos visages colore :
La bile rend rougeaud, un peu jaunâtre encore.

L'atrabile rend hâve, et le sang, rubicond;
Le phlegme constamment rend pâle et moribond.

Bois souvent en dînant, jamais hors des repas,
Toujours à petits coups, pour narguer le trépas.

L'estomac refroidi devient méchante meule,
Si l'on s'obstine à boire, aux repas, de l'eau seule.

Qui nourrit et rend gras? Froment, raisins nouveaux,
Figues mûres, vins doux, moelle, rognons, cerveaux,
Les œufs frais à la coque, et le récent fromage,
Les morceaux d'appétit, le cochon, le laitage.

Anguille, huile, poisson, froid de tête, les noix,
Et les fruits qui sont cruds, rendent rauque la voix.

Ail, poires, rue et noix, thériaque et raiforts,
Des plus mortels poisons confondent les efforts...

A propos des sciences, je ne puis omettre de citer la *Géométrie en vers techniques* (Paris, 1804, in-8°). Voici sa poésie :

Le triangle rectangle et son hypoténuse
Ont des propriétés que pas un ne récuse;
La perpendiculaire allant à l'angle droit,
De nous le démontrer aura bientôt le droit...

Il faut signaler comme le *parangon* des vers techniques le tour de force de Méry sur le jeu d'échecs. Tout le monde connaît cette pièce ; je ne la reproduirai pas. Je citerai de préférence, parce qu'elle est moins répandue, une autre pièce du même genre : *les Quarante préceptes du jeu de whist*, publiés en 1856 par M. Ernest Brunton. Chaque précepte est renfermé dans un distique. Voici les dix premiers :

Se soumettre au silence est une loi du jeu;
Observez-la toujours, bien qu'on l'observe peu.

—

Sur votre jeu rangé, compté, faites d'avance,
D'après sa force, un plan d'attaque et de défense.

—

Montrez au partenaire en quoi vous êtes fort,
Et mariez vos jeux d'un mutuel accord.

—

Dans sa longue couleur par l'invite on commence,
Ou mieux par quelque carte offrant une séquence.

—

D'entamer les couleurs sachez vous abstenir;
Souvent le gain du trick dépend de voir venir.

—

Observez de chacun l'invite et la réponse,
Et la carte qu'on jette, ayant une renonce.

—

Quand votre partenaire invite, en sa couleur
Répondre la plus forte est le parti meilleur.

—

Gardez la carte-roi du jeu de l'adversaire,
Mais ne gardez jamais celle du partenaire.

—

Comptez chaque couleur; rappelez-vous surtout
Et le nombre restant, et le maître en atout.

—

Qui joue un singleton est traité de mazette :
Evitez-en l'abus, mais bravez l'épithète...

Tels sont les vers qui ont été qualifiés *techniques*. Comme on le voit, on ne leur fait exprimer que ce qui paraît le plus essentiel à stéréotyper dans les esprits. Mais n'y a-t-il pas d'autres vers auxquels il conviendrait d'appliquer la même qualification? Pour ma part, je le crois, et j'ai toujours considéré comme appartenant à cette spécialité tous les écrits, quels que soient leurs développements, sur des matières fort peu poétiques, qui ont été rédigés en rimes pour aider la mémoire.

Pourrait-on, en effet, se refuser d'y rattacher un ouvrage comme le suivant :

La Coutume de Normandie, en rimes françoises, pour faciliter l'intelligence et la mémoire de ceux qui désirent l'apprendre en peu de temps, par M. L. P. M., avocat au parlement de Normandie. 1735 (1).

Là, il ne s'agit pas de *résumer les principes ou les éléments* de la législation normande; le but de l'auteur est de reproduire aussi exactement que possible tout le texte original, avec la rime de plus. Mais parce que, entre les deux modes de distribution de la matière, il y

(1) Cet ouvrage n'a pas été imprimé. *La Coutume de Paris*, mise en vers français par Garnier-Deschênes, a été plus heureuse : elle a eu trois éditions.

a la différence du plus au moins, est-ce assez pour ne pas ranger ce livre manuscrit et ses vers sous le même nom que les autres? D'ailleurs ne se relient-ils pas tous les uns aux autres par la qualification de vers mnémoniques qu'ils revendiquent en commun?

Au reste, sous le rapport de la poésie, les vers techniques embrassant un texte complet ne surpassent point en mérite ceux qui s'en tiennent à poser de simples jalons pour la mémoire. Qu'on en juge par les deux premiers et les deux derniers articles rimés de la *Coutume de Normandie :*

1

Cy notre coutume commence :
De connoistre en première instance
De tous crimes est compétent
Le bailly ou son lieutenant.

2

Juge aussi d'instance première
Toute matière héréditaire,
Personnelle seulement,
Entre nobles. Pareillement
Des fiefs et leurs appartenances
Le dit bailly a connaissance
Entre toutes sortes de gens,
Nobles ou roturiers itants.

621

En division et partage
A cohéritiers d'héritage,
Que si un puits, pour y puiser,
Et une cour, pour y passer,

Leur étoient communs, pourroit faire
En cela le propriétaire
Fermer les portes de la cour
Et clore de murs à l'entour,
Parce qu'ils ont, pour leur usage,
Chacun une clef du passage :
Et ce droit ne posséderont
Que celui ou ceux qui tiendront
L'héritage pour quoy est due
La servitude prétendue.

622.

Tout chemin royal doit avoir
Ses quatre toises de terroir,
Au moins; et les propriétaires
Sur icelui ne peuvent faire
Plants et fossés qui l'étrécissent.
Ainsi nos coutumes finissent.

Ce n'était pas la première fois que *la loi municipale* des Normands était mise en vers. Pareille fortune lui était arrivée au XIIIe siècle, avant qu'elle eût été réformée (1). Voici, comme spécimen de cette vieille versification technique, un extrait du chapitre LXXXIII (*De sieute de meurtre*) :

Sieute de meurtre ainsi se face :
Il se complaint de T. ou H,
Qui son père multrit en yre,
En la paix du roy nostre sire;

(1) Dans le même siècle, un Normand (Richard d'Annebaut ou Dorbault) avait rimé en français les *Institutes de Justinien*.

Qu'appareillé est de prouver
Et de faire, sans reprouver,
Luy recongnoistre, une heure de jour;
Si ce le nye, sans séjour,
Mot à mot, et offre à deffendre,
Et son gage offre, l'en doit prendre
Premier celui du deffendeur,
Et puis celuy de l'appelleur;
Et de la loy faire mener
Doivent par pleiges ensaingner;
Et chacun d'eux, com nous dison,
Doit l'en retenir en prison.
Toutesfois l'on leur trouvera,
Par justice, ce qu'il sera
Juste, pour le cas de bataille, etc.

En matière de législation rimée, le XIXe siècle n'a rien à envier à ses prédécesseurs. Il nous a donné le *Code civil* en vers français, œuvre trop connue pour qu'il soit utile de lui demander sa part de citations. Malgré sa date de 1799, n'est-il pas permis, d'ailleurs, de lui reporter l'honneur de *la Constitution de l'an VIII en vaudeville*, par le citoyen Desroziers?

Quand on se met à rimer les lois, il n'y a pas de raison pour que la rime se refuse de figurer dans les actes des notaires. Aussi a-t-on vu, en 1852, le *Journal du Notariat* donner divers échantillons de contrats en vers. Je reproduis le suivant :

CONTRAT DE VENTE

Par-devant Laforest, et l'un de ses confrères,
Résidant à Lyon, soussignés et notaires,

Comparaît Chaffaujon (Jean-Balthazard-Landry),
Vigneron et fermier, demeurant à Fleury;
Lequel, par le présent, cède, vend et délaisse
Purement, simplement, avec ferme promesse
De toujours garantir de toute éviction,
A Piqueplan (Gaspard), muni de la licence
Qu'aux écoles de droit on donne à la science,
Demeurant à Louhans (Saône-et-Loire), en ce jour
A Lyon et logé place de Bellecour,
Acceptant et présent,

OBJET DE LA VENTE

Une pièce de terre,
Située à Fleury, terroir de la Cordière,
De contenance, en tout, d'un hectare environ;
Confinée, au matin, par le pré de Loron,
Au midi par la terre à Jean-Pierre Dévigne,
Au couchant par le bois, en bise par la vigne
De Philibert Toutans. Sauf tous confins plus droits
Et désignation, s'il en est toutefois.
Sans pourtant que le plus ou moins de contenue
Sur le prix mis plus bas aucunement influe.

JOUISSANCE

Pour, ledit acquéreur, jouir de ce terrain,
Comme de chose propre, à partir de demain.

ORIGINE DE LA PROPRIÉTÉ

Chaffaujon a le droit de vendre cette terre
Pour l'avoir recueillie en l'hoir de feu son père,
Ainsi que le constate un acte solennel
En minute passé devant Maître Terrel,

Notaire à Villié, canton de Beaujeu (Rhône).
Le père Chaffaujon jouissait en personne
Du terrain dont s'agit depuis plus de trente ans,
Pour l'avoir acheté de Philippe Toutans.

CONDITIONS DE LA VENTE

Cet abandon est fait sous les clauses qui suivent,
Que l'usage et le droit aux acquéreurs prescrivent :
Il payera les impôts de ce fonds, à compter
Du premier de ce mois : de plus, les honoraires
De ce contrat, auxquels auront droit les notaires.
De toute servitude et de tout droit passif
Il devra supporter le fait prohibitif.
Sauf à lui, cependant, le droit de s'en défendre
A ses risque et péril, et sans qu'il puisse rendre
Passible le vendeur de ses faits. En ce cas,
Celui-ci déclarant ne s'y soumettre pas.

PRIX DE LA VENTE

En outre, cette vente est consentie et faite
Définitivement pour la somme complète
De douze mille francs que l'acquéreur promet
De payer dans un an avec juste intérêt.

PURGE DES HYPOTHÈQUES

Piqueplan, acquéreur, fera, si bon lui semble,
Transcrire ce contrat, et purger tout ensemble
Hypothèque et surtout priviléges légaux,
Du terrain dont s'agit éventuels fardeaux;
Et si pendant le temps voulu pour satisfaire
A ces formalités de purge nécessaire,

Il existe ou survient quelques inscriptions,
Le vendeur fournira les radiations,
Sous peine de dépens, intérêt et dommage;
Ce à quoi ce dernier expressément s'engage.

ÉTAT CIVIL DU VENDEUR

Déclare le vendeur qu'il est célibataire;
Qu'il fut et qu'il est libre, et que jamais un maire,
Muni de son écharpe, et le Code à la main,
Ne prononça pour lui les paroles d'hymen;
Qu'il ne forma jamais que des nœuds éphémères,
Des unions d'un jour, des amours passagères.
Que jamais, non jamais, aucun moutard n'osa
L'accoster dans la rue, en l'appelant : *papa;*
Et que s'il arriva que, parfois, dans sa vie,
Il ait à bout mené quelque intrigue hardie,
Ce n'a jamais été qu'à très louable fin,
Et pour rendre service à quelque bon voisin.
Qu'il ne fut ni tuteur, ni chargé d'une caisse,
Où l'employé souvent se refait et s'engraisse.
Qu'enfin il n'a jamais gouverné que son bien;
Que sur le fonds vendu le vendeur ne doit rien.

ÉLECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution de ce contrat de vente,
Entend chaque partie, à cet acte présente,
Elire domicile; et ce, au cabinet
Du notaire susdit, de Maître Laforest.
Sous les peines de droit, promettent les parties
D'exécuter cet acte en toutes ses parties.
Fait audit cabinet, à Lyon, le jeudi,
Vingt-un du mois d'octobre, à l'heure de midi,
L'an mil huit cent cinquante et deux, après lecture,
Notaires et traitants ont mis leur signature.

(PULLIAT, clerc de notaire.)

Pour que l'acte ne laissât rien à désirer, il restait à constater, à la suite, l'accomplissement d'une formalité à laquelle l'État n'est pas indifférent. Un receveur de l'enregistrement se chargea de ce soin, et le *Journal du Notariat* eut à consigner dans ses colonnes la mention suivante :

L'an mil huit cent cinquante et trois de Jésus-Christ,
Folio six, case deux, ainsi qu'il est prescrit
Par la loi de l'an sept du vingt et deux frimaire,
Le contrat ci-dessus de Laforest, notaire,
Au bureau de Lyon est bien enregistré,
Le six avril, par moi, receveur soussigné.
Au profit du trésor, y compris le décime,
J'ai perçu onze cent trente francs, un centime,
Pour simple et double droit, n'ayant pas présenté,
Le notaire susdit, à la formalité
De l'enregistrement, comme la loi l'explique
Pour tout acte passé dans la forme authentique,
Le dixième jour de sa date, au plus tard,
L'acte susénoncé qui se trouve en retard.
De plus, l'article sept de la loi de brumaire,
De l'intérêt du fisc protecteur tutélaire,
Voulait ici l'emploi du timbre débité,
Ce que n'a point non plus le même exécuté;
Et pour ce fait il paye, comme peine nouvelle,
De ses propres deniers, d'amende personnelle,
Pour restitution des droits qu'il a frustrés,
Deux francs, et pour amende, onze francs bien comptés.

(Signé : R. Cout.)

Il y aurait encore à citer beaucoup d'autres écrits qui, comme les précédents, appartiennent à la versification technique ; mais je ne trouve pas sous ma main les éléments d'une ébauche de bibliographie du genre. Je

renonce, d'ailleurs, d'autant plus volontiers à l'entreprendre, que ce chapitre dépasse déjà de beaucoup les limites que je voulais lui assigner.

Toutefois, pour faire apprécier la richesse de la France en cette partie, je donnerai ici l'indication d'un certain nombre de *géographies en vers*, publiées depuis 1789.

I. *Nouvelle géographie de la France en vers techniques, pour en faciliter l'étude à la jeunesse.....*, par L.-S. Balestrier..... Troyes, an III, in-8°.

II. *La France départementale mise en vers, avec les choses les plus remarquables dans cet État*, par Sylv. Dupain... Bourges, imp. A. Manceron, 1805, in-8°.

III. *La France récréative, ou géographie mnémonique de ses provinces, départements, préfectures et sous-préfectures*, par un professeur sans pédantisme; Paris, Palis, 1834, in-fol. plano.

Imprimé également sous ce titre : *Géographie mnémonique de la France*, par un professeur de l'Université (Paris, Crochard, 1834, in-12).

IV. *Description géographique de la France en vers techniques à l'usage des jeunes gens*, par J. M. Wauthier; Paris, G. Mathiot, 1835, in-8°.

V. *Résumé en vers de la géographie de France*, par A.-D.-L... Paris, C. Pocquel, 1836, in-8°.

VI. *Petite géographie méthodique de la France, en vers artificiels, comprenant les 86 départements sur 86 rimes différentes, avec des notes explicatives...*, par un professeur du petit séminaire de Chartres (l'abbé Flèche); Lyon, Périsse, 1838, in-12.

VII. *Géographie artificielle et méthodique de la France, comprenant la division par anciennes provinces et par départements*,

et la division par bassins, avec des notes explicatives, historiques, statistiques, etc., par M. V. Hertault... 2e édition; Chartres, Garnier fils, 1839, in-12.

VIII. *Tableau historique de la France mnémonisé d'après la géographie de Monin*, par Hip. Couturier; Lyon, Nourtier, 1840, in-fol. plano.

IX. *Géographie rimée et chantante de la France et de ses colonies, par bassins, provinces et départements, enrichie de notes...*, par J. Bécherand. Paris, Prévost, 1842, in-8o.

X. *Géographie nationale, ou les départements et les colonies en vers, suivie d'un texte explicatif...*, par MM. C... et C. de F... Paris, P.-H. Krabbe, 1844, in-8°.

XI. *Vingt-cinq chansonnettes géographiques, renfermant les noms des 89 départements et ceux de leurs villes principales.* — Besançon, imp. et libr. Jacquin, 1865, in-18 de 63 p., avec musique.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE SECOND VOLUME

	Pages
Vers échiquetés	1
Échos	7
Vers enjambés	23
Vers entrelardés ou hybrides	29
Vers équivoqués	44
Vers farcis	70
Vers figurés	81
Vers gradués	97
Vers imitatifs	104
Kyrielle	112
Labyrinthes	113
Vers latinisés ou pédantesques	115
Vers léonins	124
Vers lettrisés ou tautogrammes	138
Vers lipogrammatiques	157
Macaronées	167
Vers métriques	200
Vers monorimes	215
Vers monosyllabiques, bisyllabiques, trisyllabiques	245
Parodies	268
Vers patois	285
Vers protées	290
Vers proverbialisés	296
Vers rapportés	315
Sextine	326
Vers en tarantara	330
Vers techniques ou artificiels	332

TABLE GÉNÉRALE DES DEUX VOLUMES

		Tomes	Pages
	Dédicace	I...	1
	Introduction	I...	3
Vers...	abécédaires	I...	13
Vers...	accordants, *voy.* Vers brisés	I...	188
	Acrostiches	I...	17
	Allitération, *voy.* Vers lettrisés	II...	138
	Alphabets, *voy.* Vers abécédaires	I...	13
	Amphigouris, *voy.* Coq-à-l'âne	I...	305
Vers...	anacycliques	I...	12
	Anadiplosis, *voy.* Vers annexés	I...	136
	Anagrammes	I...	70
Vers...	annexés	I...	136
	Antistrophe, *voy.* Contrepetterie	I...	297
Vers...	artificiels, *voy.* Vers techniques	II...	332
Vers...	ascendants, *voy.* Vers croissants	I...	332
	Ballades, *voy.* Vers monorimes	II...	215
Vers...	batelés	I...	146
Vers...	bisyllabiques, *voy.* Vers monosyllabiques	II...	245
Vers...	blancs	I...	149
	Bouts rimés	I...	165
Vers...	brisés	I...	188
Vers...	burlesques	I...	214

		Tomes	Pages
Vers...	cancrins, *voy.* Vers anacycliques.....	I...	42
	Casse-tête, *voy.* Devinades.....	I...	337
	Centons.....	I...	254
	Chapelets, *voy.* Vers anacycliques.....	I...	42
	Charades, *voy.* Devinades.....	I...	337
	Chronogrammes.....	I...	268
Vers...	combinés, *voy.* Vers protées.....	II...	290
Vers...	concaténés, *voy.* Vers annexés.....	I...	136
Vers par	contradictions.....	I...	294
	Contrepetterie.....	I...	297
	Coq-à-l'âne.....	I...	305
Vers...	coupés, *voy.* Vers brisés.....	I...	188
Vers...	couronnés.....	I...	326
Vers...	croissants.....	I...	332
Vers...	déclinés.....	I...	335
	Devinades.....	I...	337
Vers...	décroissants, *voy.* Vers croissants.....	I...	332
Vers à	double face, *voy.* Vers anacycliques.....	I...	42
Vers...	échiquetés.....	II...	1
	Échos.....	II...	7
Vers...	enchaînés, *voy.* Vers annexés.....	I...	136
	Énigmes, *voy.* Devinades.....	I...	337
Vers...	enjambés.....	II...	23
Vers...	entrelacés, *voy.* Vers annexés.....	I...	136
Vers...	entrelardés.....	II...	29
	Épanalepsis, *voy.* Vers gradués.....	II...	97
Vers...	équivoqués.....	II...	44
Vers...	farcis.....	II...	70
	Fatras, *voy.* Coq-à-l'âne.....	I...	385
Vers...	figurés.....	II...	81
Vers...	fraternisés, *voy.* Vers annexés.....	I...	136
	Galimatias, *voy.* Coq-à-l'âne.....	I...	305
Vers...	gradués.....	II...	97
	Griphes, *voy.* Devinades.....	I...	337
Vers...	hybrides, *voy.* Vers entrelardés.....	II...	29

		Tomes	Pages
Vers...	imitatifs	II...	101
	Kyrielle	II...	112
	Labyrinthes	II...	113
	Lais, *voy.* Vers monorimes	II...	215
Vers...	latinisés	II...	115
Vers...	léonins	II...	121
Vers...	lettrisés	II...	138
Vers...	lipogrammatiques	II...	157
	Logogriphes *voy.* Devinades	I...	337
Vers...	macaroniques	II...	167
Vers...	métriques	II...	200
Vers...	mnémoniques, *voy.* Vers techniques	II...	332
Vers...	monorimes	II...	215
Vers...	monosyllabiques	II...	245
Vers...	numéraux, *voy.* Chronogrammes	I...	268
	Parodies	II...	268
	Pasquins, *voy.* Centons	I...	254
Vers...	patois	II...	285
Vers...	pédantesques, *voy.* Vers latinisés	II...	115
Vers...	protées	II...	290
Vers...	proverbialisés	II...	296
Vers de	quatorze syllabes, *voy.* Vers monosyllab...	II...	245
Vers ..	rapportés	II...	315
	Rébus, *voy.* Devinades	I...	337
Vers . .	rétrogrades, *voy.* Vers anacycliques	I...	42
Vers...	rhopaliques, *voy.* Vers croissants	I...	332
	Rime empérière, *voy.* Vers couronnés	I...	326
	Rime sénée, *voy.* Vers lettrisés	II...	138
	Rondeaux, *voy.* Vers monorimes	II...	215
Vers de	seize syllabes, *voy.* Vers monosyllabiques..	II...	245
	Sextines	II...	326
	Taille de rime à queue simple, *voy.* Vers annexés	I...	136
Vers en	tarantara	II...	330
	Tautogrammes, *voy.* Vers lettrisés	II...	138

		Tomes	Pages
Vers...	techniques.....	II...	332
Vers...	transposables, *voy.* Vers anacycliques.....	I...	42
Vers de	treize syllabes, *voy.* Vers monosyllabiques.	II...	245
	Triolets, *voy.* Vers monorimes.....	II...	245
Vers...	trisyllabiques, *voy.* Vers monosyllabiques..	II...	245
	Villanelles, *voy.* Vers monorimes.....	II...	245
	Virelais, *voy.* Vers monorimes.....	II...	245

Evreux, A. Hérissey, imp. — 567

EN VENTE À LA MÊME LIBRAIRIE

[illegible] (L.). Le Comte [illegible] de Normandie. [illegible] 1 fr.

— [illegible] de l'Ecole [illegible] de Normandie. [illegible] 1 fr. [illegible]
Prix ordinaire. [illegible]
— [illegible] 2 fr. [illegible]

— [illegible] de la Normandie, [illegible] 2 [illegible] 1869, [illegible]
Prix ordinaire. 2 fr.
— [illegible] 3 fr.

— [illegible] sur la vie et les [illegible] de l'Abbé [illegible], 1851. In-12.
Prix ordinaire. 3 fr.
— [illegible] 5 fr.

[illegible] (L. T.). La Chasse de saint Taurin, poème [illegible] d'Evreux, suivie de la légende du [illegible], revue et publiée sur un manuscrit du [illegible] de la Bibliothèque impériale de Paris. 1866. In-8°. 2 planches [illegible] 7 fr.

— Les pierres [illegible] du département de l'Eure, [illegible] 1867. Gr. in-4°. — La livraison de 4 planches 6 fr.

LIBRAIRIES (Catalogue). Rôle des [illegible] de l'arrondissement de [illegible] d'Evreux en 1792. 1861. In-8°. 1 fr.

— Notice historique sur la commune et la baronnie d'Aumeux avant 1790. 1862. In-8°. 40 c. 3 fr.

— La Mémoire historique des Pélerins, ville et canton d'Evreux, [illegible] par le Bandier d'Avesne ; publiée pour la première fois et annotée. 1862. In-8°. 5 fr.

— Vital des [illegible] en Normandie, de 1845 à 1851, avec un supplément, de 1852 à 1867. 1867. In-8°. 6 fr.

— Notice sur l'abbaye de la Croix-Saint-Leufroy. 1868. Orné d'un plan. In-8°. 6 fr. [illegible]

Annuaire administratif, statistique et historique du département de l'Eure. 1864, 1865, 1866, 1867, 1868. — Chaque [illegible] forme 1 vol. in-12. 3 fr. [illegible]
Les souscripteurs en prennent que 2 fr.
Par la poste. 4 fr. [illegible]